

[illegible]

Sont d'iconographie japonaise
sous le format de [illegible] -

chaque fascicule comporte une
préface signée par un auteur japonais -

[illegible]

L'ART

DE

BRILLER EN SOCIÉTÉ

ET DE SE CONDUIRE

DANS TOUTES LES CIRCONSTANCES DE LA VIE

CONVERSATION. — PURETÉ DE LANGAGE. — FAUTES A ÉVITER. — DÉFAUTS A CORRIGER. — USAGE DU MONDE.
— CONVENANCES. — GESTES. — MAINTIEN. — PARTIE ANECDOTIQUE, ETC.

SOUS LA DIRECTION DE

M. BESCHERELLE AINÉ.

ILLUSTRÉ PAR MM. J.-A. BEAUCÉ, STAAL, H. ÉMY, ETC., ETC.

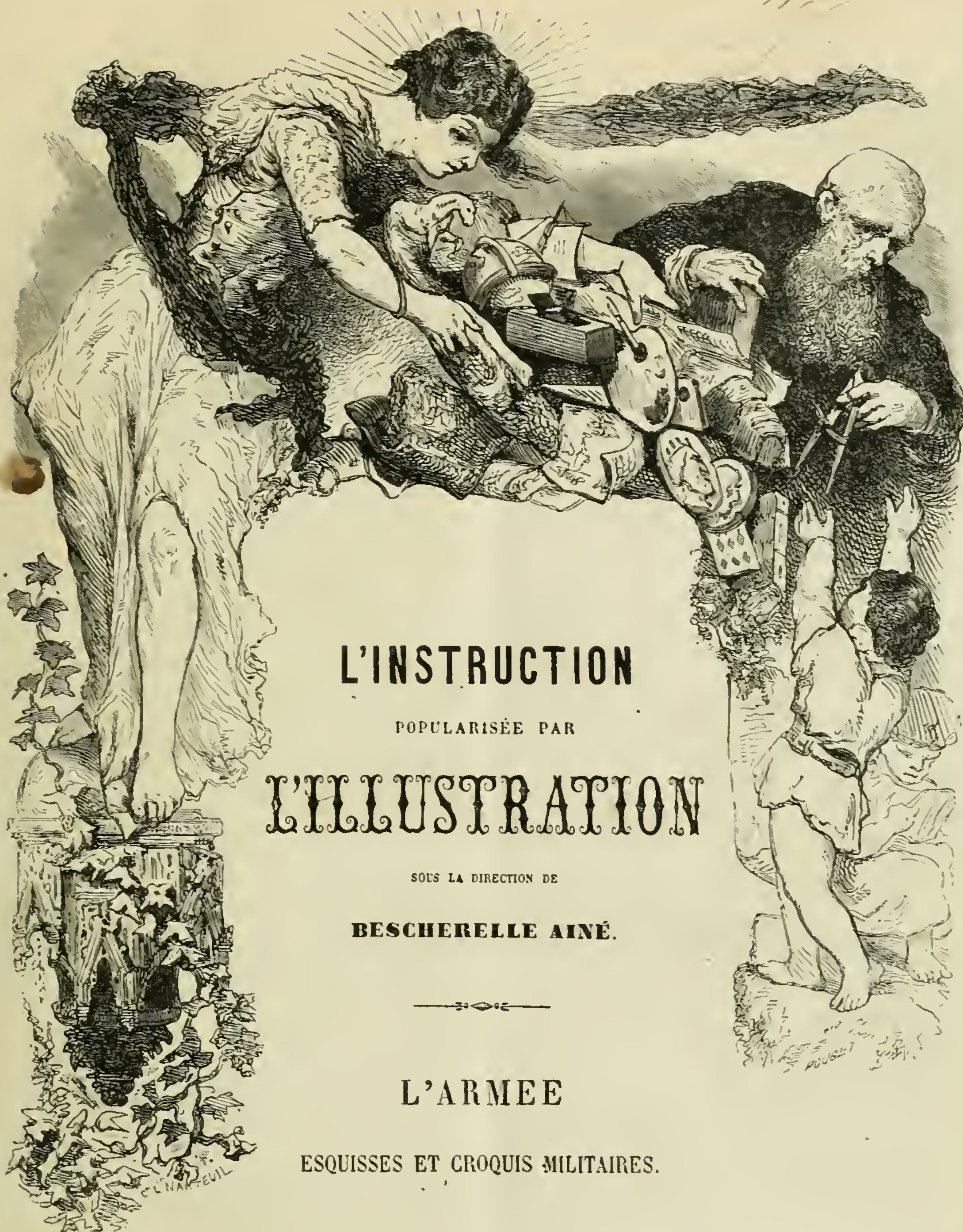


MARESCQ ET CIE, ÉDITEURS

LIBRAIRIE CENTRALE DES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES A 20 CENTIMES

5, RUE DU PONT-DE-LODI, 5

PARIS — 1856



L'INSTRUCTION

POPULARISÉE PAR

L'ILLUSTRATION

SOUS LA DIRECTION DE

BESCHERELLE AINÉ.

L'ARMEE

ESQUISSES ET CROQUIS MILITAIRES.

Art militaire. — Armes. — Armures. — Machines de guerre. — Drapeaux. — Enseignes. — Costumes. — Types. — Uniformes. — Esquisses de mœurs. — Anecdotes.

INTRODUCTION.

> L'armée est une épée qui a la gloire pour poignée.
> (Louis-Napoléon Bonaparte.)

L'*armée, c'est la France des camps;* c'est, comme à Rome, la *cité en armes*. Depuis un quart de siècle, en effet, presque tous les citoyens ont été des soldats : soldats sous la République de 1792, qui repoussa l'invasion prussienne; soldats sous la République triomphante à Fleurus et à Rivoli ; soldats, enfin, sous l'Empire, qui vit passer tant d'hommes à l'ombre flottante de ses drapeaux.

Depuis la paix de 1815, les soldats sont redevenus citoyens.

Ainsi, l'armée vient du peuple et y retourne. Elle touche à l'ordre social par tous les points : par son passé si

Paris. — Imp. Simon Racon et Cie, rue d'Erfurth, 1.

riche de souvenirs, par son recrutement, par son organisation.

Dans les lointains historiques de la vieille monarchie. les sociétés n'existaient point encore. Il n'y avait que des camps, et ces camps s'appelaient France, Italie, Espagne, Angleterre. Les grandes luttes du moyen âge n'eurent d'autre but que les délimitations territoriales. Les capitaines qui tracèrent avec leur épée l'enceinte du camp qui devint la nation française, se nommaient Mathieu de Montmorency, Bertrand Duguesclin, Olivier de Clisson, Enguerrand de Coucy, Louis de Clermont, Jean de Boucicaut, etc., etc., héros de nos légendes militaires dont la vie donne à l'histoire quelque chose du merveilleux de l'épopée. Notre France, si puissante par ses armes, si grande par ses arts, par sa civilisation, si féconde par son luxe, par son industrie, est l'œuvre de nos guerriers. Les armées du moyen âge furent pour la société française ce que sont dans les Etats-Unis ces intrépides émigrants qui abattent les forêts vierges, chassent les bêtes fauves, puis se remettent en marche quand la civilisation les atteint avec son cortége de lois. Lorsqu'au sein de la riche Philadelphie, cette délicieuse Capoue de la République américaine, le brillant équipage d'un banquier millionnaire rencontre par hasard le chariot de l'émigrant, le banquier s'arrête et salue humblement, le juge s'arrête aussi. Tous, gens de finances et gens de justice, font place au pauvre et vaillant voyageur qui, méprisant leur molle civilisation, se précipite, une hache à la main, dans les mystérieuses profondeurs de la forêt. Cet homme, simple et ignorant, va marquer avec le fer de sa cognée l'emplacement de quelque cité nouvelle. C'est là l'œuvre de nos guerriers. Là-bas des forêts d'arbres arrêtaient la civilisation : ce fut un pauvre bûcheron qui forma l'avant-garde. Ici des forêts d'hommes, nommées invasions, obstruaient le chemin : ce fut un pauvre soldat qui, jeté en avant, balaya le terrain. La différence des obstacles indique la nature de l'instrument. Mais qu'on le sache bien, le soldat fut un travailleur, un pionnier, qui a poursuivi dans le moyen âge l'œuvre de la civilisation; car, depuis Charles Martel, qui tend la main à son adversaire, le duc d'Aquitaine, en disant : *Cessons d'être ennemis, la France est attaquée*, jusqu'au jour où l'indépendance de Carnot cède aux dangers de l'invasion (1); depuis les Sarrasins du huitième siècle jusqu'aux coalitions du dix-neuvième, c'est toujours un même principe en travail d'enfantement, c'est toujours la nation française qui se développe.

Comme on le voit par cet aperçu rapide, nos armées ont été de tous temps la sauvegarde de la société et de la civilisation; c'est à l'ombre de leurs drapeaux que se sont formées nos premières institutions.

Ecrire l'histoire de la *France militaire*, c'est esquisser le côté brillant et pittoresque de nos mœurs nationales; c'est exhumer la partie la plus riche, et, disons-le avec regret, la moins connue de nos annales. Cette tâche, nous l'entreprenons aujourd'hui pour la seconde fois, mais avec un cadre nouveau et sous un autre point de vue (2).

L'histoire générale, dans sa marche élevée et toujours rapide, néglige souvent et forcément la partie épisodique des grands événements. C'est cette partie que nous avons recueillie ici. Ce sont les rudiments de nos annales que nous avons coordonnés dans l'ordre méthodique tracé par notre savant collaborateur, M. Bescherelle.

Sous cette forme, nous passerons successivement en revue l'histoire de toutes nos institutions, de toutes nos légendes militaires; nous ferons revivre avec leurs costumes, leurs mœurs, leurs traditions, toutes les milices qui ont figuré dans nos armées : milices féodales, avec leur *chevalerie*, leurs *bannerets*, leurs *écuyers*, leurs *sergents d'armes*, leurs *clientes*, leurs *piquinini*, leurs *ribauds;* milices communales, avec leurs bandes d'aventuriers *alaquais, aragonnais, armagnacs, barbutes, bideaux, bandouliers, basques, brabançons, cantatores, chaperons, compagnies blanches, cottereaux, comtois, diables, mille diables, quatre mille diables, fendants, fendeurs, frais visages, guilleris, escorcheurs, grandes compagnies, laquais, linfards, lances vertes, malandrins, paillers, pastoureaux, routiers, rustres, soudoyers, tard venus, tondeurs, tuschins* et *varlets;* milices de Louis XII et de François I[er], avec leurs *compagnies d'ordonnances*, leurs *lances fournies*, leurs *archers*, leurs *arbalétriers* leurs *cranequiniers*, leurs *légions françaises*, leurs *gentilshommes au bec-de-corbin*, leurs *bandes noires* d'Allemagne, leurs *lansquenets*, leurs *archers suisses* et *écossais*, leurs *stradiots* et leurs *argoulets;* milices de Henri IV et de Louis XIV, avec leur *gendarmerie d'élite*, leurs *gardes du corps*, leurs *mousquetaires*, leurs *gardes françaises*, leurs *reîtres*, leurs *chevau-légers*, leurs vieux régiments, *Piémont, Navarre, Champagne* et *Picardie*. Enfin, *milices de la République* et de l'*Empire; légions départementales de la Restauration; corps indigènes* de l'Algérie, *gardes nationales, gardes municipales* de la *France de Juillet; gardes républicaines, gardes mobiles* de nos jours, etc.

Aucune de nos institutions militaires ne sera omise dans cet ouvrage : l'origine des grandes dignités, grades, fonctions, lois, usages, méthodes de guerre, réglements, armes, machines, inventions anciennes et modernes, etc., caractères, costumes, traditions, chants de guerre de chaque institution aura son histoire, avec les souvenirs qui s'y rattachent; chaque fait, son cachet originel, chaque tradition, sa couleur locale.

Ecoutez un soldat racontant son histoire, vous trouverez son récit empreint d'une couleur particulière. C'est la hardiesse de Montaigne, son *moi* tout naïf, c'est la tournure comique de Rabelais, la bonhomie soldatesque de Brantôme, la crédulité de Lahire et les élans de Henri IV.

Charlet, notre excellent et digne artiste, est un des hommes qui ont le mieux saisi le côté original et saillant du caractère de nos soldats. Ses moindres gravures sont des tableaux de mœurs qui en apprennent plus que les plus longs chapitres.

On se fait, du reste, communément en France, une fausse idée de nos annales militaires; on se les représente entourées de détails techniques, de théories savantes et incompréhensibles; cela tient à ce que les ouvrages écrits sur l'armée sont en général volumineux et d'un prix trop élevé pour être lus par tout le monde. Mais, quand on a jeté les yeux sur les pages savantes et pleines d'intérêt de Mathieu Dumas, de Jomini, du général Foy, du général Bardin, du colonel Ambert, etc., on est tout étonné de trouver un si puissant attrait à ces récits de notre histoire guerrière, à ces détails de la vie des camps.

Nous nous sommes appliqué à détruire cette prévention contre les livres militaires en présentant les théories sous les formes les plus succinctes et les plus claires, en faisant un livre en un mot qui ait assez de science pour les hommes spéciaux, assez d'intérêt pour tout le monde, et qui, par son prix modique, soit accessible à tout le monde.

Telle est la pensée générale qui a présidé à l'exécution de cette esquisse militaire. Tel est le point de vue sous lequel nous allons dérouler aux yeux de nos lecteurs cette légende qui embrasse toute notre histoire depuis Clovis jusqu'à nos jours.

A. PASCAL.

Auteur de l'*Histoire de l'Armée* et de l'*Histoire des Régiments*.

(1) On sait que Carnot, qui avait refusé de servir sous l'Empire, se chargea, en 1814, de la défense d'Anvers, quand il vit l'invasion étrangère menacer le territoire national.

(2) Le succès obtenu par notre *Histoire de l'Armée* nous fait espérer que le public accueillera avec la même faveur cette œuvre nouvelle, inspirée également par le plus vif sentiment patriotique.



AÉROSTIERS. L'aérostation, appliquée à la guerre, date des premières années de la révolution. Le comité de salut public, sur le rapport d'une commission de savants dont faisaient partie Monge, Bertholet et Fourcroy, résolut d'employer les ballons comme un moyen d'*observer l'ennemi*. Ce rapport fut présenté dans les premiers jours de l'an III. En ce moment, la France était entourée de baïonnettes ennemies et opposait au nombre une effroyable et patriotique énergie. Tout moyen de combattre l'étranger, fût-il absurde, était approuvé à l'instant par la Convention. Aussi, la proposition formulée par Fourcroy, de faire du ballon un instrument de guerre, fut-elle adoptée immédiatement. Toutefois, le comité de salut public fit cette réserve : *Qu'il ne serait point fait usage d'acide sulfurique pour enfler l'aérostat, parce que la rareté du soufre, réservé alors pour la seule confection de la poudre, ne permettait pas de le détourner de cette destination.*

En conséquence, on créa une compagnie dite des *aérostiers*, chargée de tous les détails de ce service tout nouveau pour l'armée, et notamment de diriger le ballon dans l'air au moyen de deux cordes, dont le bout de chacune était tenu par trente-deux hommes.

Le premier essai d'aérostation eut lieu quelques mois après au siége de Maubeuge (1794).

Le capitaine Coutelle, officier de tête et de cœur, chargé du commandement de la compagnie des aérostiers, s'éleva plusieurs fois en l'air pour observer les travaux des Autrichiens. Cet espionnage à vol d'oiseau les contrariait : ils firent avancer une pièce de dix-sept et tirèrent sur le ballon, mais sans pouvoir l'atteindre. Leurs boulets franchissaient la ville et allaient se perdre dans le camp retranché.

On se servit également de l'aérostat au siége de Charleroi, à la bataille de Fleurus et au siége de Mayence. Mais c'est à Fleurus surtout que l'aérostat fut employé avec utilité. Durant neuf heures, le brave capitaine Coutelle resta en observation dans l'air, transmettant de moment en moment, au général en chef Jourdan, de précieuses indications sur les mouvements des ennemis. Au siége de Mayence, l'aérostation ne fut pas moins utile; car le ballon, s'élevant à trois cents metres de la forteresse, permit de découvrir tous les moyens de défense des assiégés, leurs réserves, leurs batteries masquées, leurs points de résistance, etc. A la suite de ce siége, on créa une nouvelle compagnie d'aérostiers, mais l'aérostation ne fut plus guère employée dans les événements militaires de cette époque.

En 1798, la première compagnie fut désignée pour faire partie de l'expédition d'Egypte. Elle fut embarquée à Toulon, mais le général Bonaparte ne songea pas à l'utiliser. Elle eût pu cependant lui rendre de grands services, notamment à Saint-Jean-d'Acre, où l'existence d'une seconde enceinte, ignorée du général en chef, empêcha la prise de cette ville.

Sous le Consulat, les compagnies d'aérostiers furent supprimées, et, depuis cette époque, il ne fut plus question des ballons pour la guerre. En 1830 cependant, à l'époque de l'expédition d'Alger, le projet d'employer l'aérostat comme moyen d'exploration fut mis en avant et abandonné presque aussitôt.

La cause principale qui a influé sur l'abandon de cet instrument de guerre, pour nous servir de l'expression de Fourcroy, doit être attribuée à la difficulté de maintenir le ballon à un point à peu près fixe dans l'espace. Les oscillations de la nacelle et la lutte du globe contre le vent présentaient des embarras sans cesse renaissants. C'est ainsi qu'au siége de Mayence l'aérostat fut trois fois rabattu jusqu'à terre par le vent. Les planches de la nacelle s'y brisèrent. Soixante-quatorze hommes, employés à tenir les cordes, pouvaient à peine suffire à l'enchaîner et résister aux coups de vent. Et puis, pour enfler le ballon à la vapeur d'eau, le soufre étant défendu, il ne fallait pas moins de quarante-huit heures, ce qui, ajouté à la difficulté du transport, fit et devait faire abandonner cette invention plus ingénieuse qu'utile.

AIGLE. Lorsqu'après l'élévation de Napoléon à l'empire il fut question de donner à l'armée française un nouveau drapeau en rapport avec les institutions qu'on venait de créer, on discuta en sa présence quel emblème conviendrait le mieux pour remplacer la pique républicaine qui surmontait les enseignes de la nation.

On proposa le coq gaulois. Napoléon rejeta cette proposition en ces termes : *Je ne veux point de votre coq, c'est un animal qui vit sur le fumier et se laisse manger par le renard. Je lui préfère l'aigle; c'est l'oiseau qui porte la foudre et qui regarde le soleil en face!*

Et l'aigle française fut adoptée.

Comme l'aigle romaine, elle portait dans ses serres la foudre aux losanges d'or.

Du reste, cet emblème militaire remonte à la plus haute antiquité historique. Selon Xénophon, l'armée persane avait pour enseigne une aigle d'or portée sur un char, et dont la garde était confiée à des officiers d'une haute distinction.

Les légions romaines, lorsqu'elles s'emparèrent du monde connu, avaient pour insignes principales des aigles aux ailes déployées. C'est dans la seconde année du consulat de Marius que cet emblème de guerre fut adopté par la milice romaine. L'aigle romaine portait la foudre dans ses serres et surmontait un bouclier ou des couronnes. Il y avait par légion deux aigles d'argent et dans chaque armée consulaire ou impériale une aigle d'or qui était ordinairement placée dans les rangs de la première légion. Les aigles étaient confiées à la garde des centurions.

Constantin, après sa conversion au chistianisme, remplaça l'aigle d'or par le *labarum*, signe merveilleux de sa nouvelle croyance.

Depuis cette époque, l'aigle avait disparu de l'histoire comme enseigne militaire.

Les empereurs allemands, en prenant le titre d'*empereurs romains*, firent revivre les aigles d'abord dans leurs blasons, puis dans leurs étendards, c'était vers le onzième siècle. Depuis cette époque, elles n'ont cessé d'y figurer.

A Bouvine, l'armée allemande avait une enseigne surmontée de l'aigle romaine, désignée sous le nom d'Alarion. L'empereur Othon, revêtu des habits impériaux, avait fait mettre devant lui, au centre de son armée, un char attelé de quatre chevaux blancs, couverts de magnifiques draperies, et dans le char était planté, sur un pal haut de vingt pieds, l'étendard germanique, dont le fer de la lance se terminait par *une aigle déployant ses ailes et terrassant un dragon*.

Huit cents gendarmes du pays de Brunswick servaient de garde particulière à l'empereur et à l'aigle.

On sait que cette bannière tomba au pouvoir des Français et qu'elle fut amenée à Philippe-Auguste sur le champ de bataille. L'aigle était mutilée de coups.

La cérémonie de la distribution des aigles fut une des fêtes nationales les plus importantes de l'Empire. Elle eut lieu le 5 décembre dans l'enceinte du Champ-de-Mars. Le trône impérial, placé dans une tribune qui s'élevait à la hauteur des appartements de l'Ecole militaire, était entouré de siéges destinés aux grands personnages de l'Etat. L'intérieur du Champ-de-Mars contenait les députations de tous les corps de l'armée, de la marine et de la garde nationale. A un signal donné, toutes les colonnes de l'armée se mirent en mouvement et s'approchèrent du trône au pied duquel se trouvaient les nouveaux étendards et les drapeaux surmontés d'une aigle. L'empereur se leva. « *Soldats*, dit-il d'une voix qui fit vibrer tous les cœurs, *voilà vos drapeaux; ces aigles vous serviront toujours de point de ralliement; elles seront partout où votre empereur les jugera nécessaires pour la défense de son trône et de son peuple. Vous jurez de sacrifier vos vies pour les défendre et de les maintenir constamment, par votre courage, sur le chemin de la victoire, vous le jurez?... — Nous le jurons!* » s'écria l'armée d'une voix unanime, pendant que les officiers agitaient les aigles en faisceaux qu'ils allaient remettre à nos braves soldats. Les députations des divers régiments s'avancèrent ensuite pour recevoir les nobles enseignes qu'ils ne devaient rapporter dans leur patrie que noircies de poudre et déchirées par la mitraille, après leur avoir fait visiter toutes les capitales de l'Europe.

En effet, elles ont brillé d'un patriotique éclat, les aigles françaises, dans cette grande épopée de l'Empire, à cette époque où on lisait en lettres d'or sur les arcs de triomphe :

1805. Entrée des Français à Vienne et à Munich.

1806. Entrée des Français à Berlin, à Hambourg, à Varsovie.

1807. Entrée des Français à Dantzick et à Lisbonne.



La distribution des drapeaux

1808. Entrée des Français à Rome et à Madrid.

1809. Entrée des Français à Vienne.

1810. Entrée des Français à Séville, à Astorga, à Lérida.

1811. Entrée des Français à Sagonte.

1812. Entrée des Français à Wilna et à Moscou.

1813. Entrée des Français à Dresde.

1814. Succès, trahison, revers.

L'aigle n'est plus dans le secret des dieux!

Napoléon a abdiqué l'empire à Fontainebleau. Avant de quitter son armée pour aller à l'île d'Elbe, il vint embrasser encore une fois ses aigles chéries. « *Chère aigle*, dit-il en serrant dans ses bras le drapeau que lui présenta le général Petit, *que ces baisers retentissent dans le cœur de tous les braves. Adieu, mes enfants! Conservez mon souvenir.* »

Les soldats conservèrent son souvenir, et ce baiser retentit dans leurs cœurs. Ils cachèrent sous le revers de leur habit l'aigle qui ornait leur shako, et attendirent.

Le 26 février 1815, à huit heures du soir, Napoléon quittait l'île d'Elbe au milieu d'une fête splendide qui illuminait la Méditerranée, et il voguait vers sa patrie, confiant dans sa fortune et dans les souvenirs de son armée.

Tout en naviguant, il écrivait pour ses soldats la proclamation suivante :

« Reprenez ces aigles que vous aviez à Ulm, à Austerlitz, à Montmirail... Les vétérans de l'armée de Sambre et Meuse, du Rhin, d'Italie, d'Egypte, de l'Ouest et de la grande armée sont humiliés... Venez vous ranger sous les drapeaux de votre chef... la victoire marchera au pas de charge... *L'aigle avec les couleurs nationales volera de clocher en clocher jusqu'aux tours Notre-Dame.* »

Cette prédiction se réalisa point par point. Le 1er mars, à cinq heures du matin, Napoléon et quatre cents grenadiers qui formaient son escorte débarquèrent sur la plage du golfe Juan, près de Cannes; le 6, il entrait triomphalement à Grenoble aux cris de *vive l'empereur!* et le 20 mai, après une marche de deux cents lieues faite en moins de vingt jours, et la plus prodigieuse dont l'histoire de la guerre fasse mention, Napoléon arrivait dans les murs de la capitale aux acclamations du peuple et de l'armée.

C'est ainsi que l'aigle vola de clocher en clocher. Les régiments envoyés pour la combattre abaissaient leurs ar-

mes à la vue du drapeau tricolore surmonté de l'aigle impériale, et à l'ombre duquel on apercevait la figure de l'empereur. Dans leur enthousiasme, les soldats exhumaient les cocardes tricolores et les aigles qu'ils portaient sur leur sein depuis plus d'un an, et ils déchiraient en lambeaux les drapeaux blancs qu'on leur avait imposés.

Les aigles françaises reparurent à la tête de l'armée, dans les plaines de Waterloo, et, si elles s'y montrèrent un peu *païennes pour la victoire*, du moins surent-elles ennoblir leur défaite...

Un soir, après une journée brûlante, dans une plaine couverte de canons, de débris, de sang et de morts, on entendit derrière un bois des voix mourantes qui s'écriaient : *La garde meurt et ne se rend pas!* C'étaient les derniers défenseurs des aigles de l'Empire qui tombaient ainsi un à un, et un silence lugubre succéda au bruit de la mousqueterie et s'éteignit dans la vaste plaine.

Le lendemain, des paysans vinrent dépouiller de froids cadavres... Ils creusèrent une fosse à la lisière de la forêt et y enterrèrent les soldats de la grande armée, en plaçant, en guise de croix, une aigle mutilée...

C'était le tombeau de l'Empire, dont l'aigle est demeurée l'emblême.

Par un décret tout récent, l'aigle est reparue radieuse et fière sur les drapeaux de notre jeune République. Si elle n'a point repris son vol victorieux à travers l'Europe, c'est qu'aujourd'hui la paix a aussi sa gloire et sa grandeur. Mais que vienne la guerre, et l'on verra que les aigles portent encore dans leurs serres la foudre aux losanges d'or, et que les nobles oiseaux sauraient retrouver la voie lumineuse qu'ils ont tracée dans le ciel de notre histoire pendant les grands jours de l'Empire.

ANCIENNETÉ. L'ancienneté militaire est un mot générique qui sert au calcul comparatif de l'âge, de la durée des services, du temps de possession d'un grade.

Nous ne parlerons que de l'ancienneté de corps et de l'ancienneté appliquée à l'âge.

Depuis l'existence des *premières bandes* sous François I[er], jusqu'à la révolution de 1789, la date d'origine de création d'un corps décidait de la primauté acquise à ce corps sur les autres corps de même arme. Cette ancienneté était représentée par un numéro, et déterminait le tour de service, l'ordre de bataille. Le dernier des capitaines des régiments de *Picardie*, le premier des vieux corps, avait le pas sur le premier des capitaines des autres régiments, quelle que fût son ancienneté. De même, le dernier des capitaines de cavalerie avait le pas sur tous les capitaines d'infanterie. C'est ainsi qu'à Nerwinde, en 1693, il s'éleva au moment de l'action un débat entre les vieux corps d'infanterie, débat qui faillit devenir funeste à l'armée, car les régiments mirent tous une obstination vaniteuse et mutine au maintien de leurs priviléges, et ce démêlé entraina une perte considérable de temps.

En 1775, M. le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre, mit un terme à cet abus, qui durait depuis plus d'un siècle. Et cependant, si cette rivalité de prééminence en présence de l'ennemi, si cette revendication du droit de monter le premier à l'assaut avait des inconvénients graves, elle avait aussi son côté utile et glorieux, elle a produit de nobles actions, des faits d'armes éclatants; elle a donné naissance à l'*esprit de corps*.

Les quatre premiers régiments créés en France : *Picardie, Champagne, Navarre et Piémont*, qui disputaient le pas à tous les autres, étaient considérés comme les meilleurs de l'armée française, à laquelle ils servaient de modèle pour la bravoure et la discipline. Chacun d'eux tirait vanité de quelque fait d'armes éclatant.

Picardie racontait l'histoire de ses cinq colonels tués sous les drapeaux en face de l'ennemi.

Champagne se glorifiait de sa belle défense de la citadelle de Saint-Martin en l'île de Rhé.

Navarre rappelait ses glorieuses campagnes de la Valteline, sous Rohan.

Piémont tirait vanité de ses guerres d'Italie sous le maréchal de Brissac, et de la belle défense de Corbie en 1696, où seul il empêcha pendant douze heures l'armée de Piccolomini de passer la Somme, et perdit treize capitaines, quatorze lieutenants, seize enseignes, trente-deux sergents, et sept à huit cents hommes, tant tués que blessés.

La rivalité entre les vieux corps donnait lieu, nous le répétons, à de nombreuses querelles, souvent à des prises d'armes, à des duels ; on se disputait pour ouvrir la tranchée le premier, pour marcher à l'avant-garde, mais sous le feu de l'ennemi tout était oublié, et la plus noble émulation animait nos régiments français de la vieille monarchie.

L'ancienneté appliquée à l'âge et au grade se calcule à partir de l'âge de l'enrôlement, ou de la prise en possession d'un grade, jusqu'à l'âge de la retraite. Les grades sont donnés à l'ancienneté ou au choix, selon les règlements établis par la loi de 1834 sur l'état des officiers. Nous n'entrerons pas dans ces détails tout spéciaux, seulement nous remarquerons que les hommes qui se mirent à la tête de l'armée oublièrent quelquefois que leur gloire présente n'était qu'un reflet de la gloire de leur jeune âge. Ils oublièrent le général Bonaparte, commandant en chef de l'armée d'Italie à vingt-sept ans, grand homme venu de Palestine, et dont la jeune tête amaigrie était brunie par le soleil du mont Thabor. Ils oublièrent Desaix, homme de Plutarque, général de vingt-sept ans, que les peuplades du golfe de Suez et de la mer Rouge appellent encore le *sultan juste ;* ils oublièrent Hoche, soldat à seize ans, général en chef à vingt-cinq.

Ils oublièrent ces faits que nous prenons au hasard :

Pierre Terrail (Bayard), le chevalier sans peur et sans reproches, avait à peine vingt-quatre ans lorsqu'il donna le Milanais à Louis XII.

Gaston de Foix recevait la couronne de Naples à vingt ans, *tant sapience était sa vertu*.

Le brave Crillon faisait trembler, à vingt ans, les ennemis du roi et de l'Eglise.

A l'âge des plaisirs, Condé était déjà le grand Condé.

Turenne, faible enfant, préludait à ses victoires en reposant, la nuit, sur les remparts de Sédan.

Catinat, ce noble soldat parvenu, entré au service à l'âge de vingt-trois ans, prenait à trente ans, sous les yeux du roi, la contrescarpe de Lille et devenait maréchal de France.

Fabert, fils d'un libraire de Metz, parvenait dès dix-neuf ans du grade modeste de lieutenant à la première dignité militaire et sociale.

Vauban, imberbe officier du génie, était reçu membre de l'Académie des sciences à l'âge de seize ans.

Nous pourrions multiplier à l'infini les citations de jeunes gens que leur génie a appelés aux grands commandements des armées, et qui eussent été étouffés sous les entraves de la loi de 1834 ; mais ce sujet nous entraînerait au delà des limites de cet ouvrage. Bornons-nous à dire que, sous la République, l'élan, le courage, les circonstances, déterminaient souvent les rapides avancements ; qu'on a vu de simples soldats devenir généraux dans une seule campagne. En France on grandit vite dans les camps, et si, parmi ceux qui franchissaient ainsi d'un seul trait les échelons de la hiérarchie militaire, il s'est trouvé quelques généraux ineptes et indignes, il s'en est trouvé aussi, et c'est le plus grand nombre, qui sont devenus de grands capitaines.

C'est de cette école austère que sont sortis : Regnier, Delmas, Eblé, Souham, Michaux, Grigny, Ambert, Dugommier, Augereau, Moncey, Perignon, Masséna, Leval, Chérin, Vandamme, Marceau, Grenier, Klein, Richepanse, d'Hautpoul, Lemoine, Hédouville, Lecourbe, Rebelle, Lefèvre, Ney, Championnet, Bernadotte et Macdonald; Kléber et Desaix, ces deux mémorables perles de l'armée, Pichegru, le vainqueur de la Hollande, Hoche, le sauveur de l'Alsace, le pacificateur de la Vendée, et enfin Moreau, la seconde réputation militaire de l'Europe.

ARBALÈTE, ARBALÉTRIERS. L'arbalète (*arcubalista*) (1) était un arc perfectionné, de même que

(1) L'arbalète (*arcubalista*) était composée d'un arc qui traversait un fût (bâton, manche ou chevalet). L'arc était de bois, de corne ou d'acier, et le fût de bois; il avait depuis un pied et

l'arquebuse névrobalistique était le perfectionnement de l'arbalète. L'invention de cette arme est fort ancienne : Diodore de Sicile l'attribue à ses compatriotes. L'époque de son introduction en France n'est pas bien connue. Velly prétend qu'on s'en servait pour la chasse en 628. Guillaume de Poitou dit qu'on en fit usage à la bataille d'Hasting, en 1066. Ce qui est certain, c'est qu'au temps de Louis le Gros, en 1108, elle était employée dans les combats. En 1138, le second concile de Latran interdit cette arme aux princes chrétiens, *comme trop meurtrière et odieuse à Dieu*. Louis le Jeune se conforma à la défense du Vatican; mais les Anglais ayant continué à se servir de l'arbalète, les Français ne tardèrent pas à en reprendre l'usage. Cependant, sous le règne de Philippe-Auguste, il n'y avait plus, dans les troupes françaises, un seul homme qui sût se servir de l'arbalète.

Les croisades remirent l'arbalète en vigueur parmi nos soldats. Philippe-Auguste, pensant que cette *arme odieuse à Dieu*, si elle était employée contre des chrétiens, pourrait bien lui être agréable si l'on s'en servait contre des infidèles, engagea un grand nombre d'arbalétriers, qui firent merveille au siége de Ptolémaïs.

Les successeurs de Philippe-Auguste rendirent l'exercice de cette arme général en France. Charles V, notamment, institua des prix que l'on distribuait aux plus adroits chaque dimanche au sortir de vêpres. Le roi Charles VII, dans sa résolution de devenir le créateur de l'armée française, ne se borna point à l'organisation de la cavalerie : quatre mille archers à pied furent réunis en corps. Les chevaliers avaient toujours tellement méprisé cette troupe, qu'elle n'était composée que de mercenaires étrangers, manquant d'adresse faute d'exercice, et cependant les Anglais avaient dû les victoires de Crécy et de Poitiers à l'habileté de leurs archers. Ces tristes et sanglantes leçons auraient dû inspirer le désir de les imiter; mais on avait préféré mettre à pied les chevaliers accablés du poids de leur armure, erreur grossière et fatale qui rendit plus funeste la malheureuse journée d'Azincourt. Charles VII, afin d'élever les troupes à pied au rang qu'elles méritaient, joignit à ses gardes du corps vingt-cinq cranequinoiers : c'étaient des soldats porteurs d'arbalètes. Les arbalétriers employés dans les armées françaises étaient Allemands ou Anglais. Les rois de France avaient néanmoins un grand maître des arbalétriers, qui jouissait, dès le temps de saint Louis, d'une grande considération. Le commandement de cet officier s'étendait sur tous les gens de pied. La découverte de la poudre augmenta ses prérogatives. « Outre la garde et l'administration de toute la cour, en l'ost, ou chevauchée du roi, il avait la surintendance sur les archers, maîtres d'engins, canonniers, charpentiers. » Lorsque l'usage des arbalètes tomba en désuétude, le grand maître des arbalétriers devint le grand maître de l'artillerie.

On pense que ce fut sous Louis XI qu'eut lieu ce changement de dénomination.

François I[er] renouvela, en 1523, le titre de grand maître des arbalétriers en faveur d'Aimar de Prie. Il s'éteignit avec lui.

Les arbalétriers, ainsi qu'on l'a vu, combattaient à pied ou à cheval.

Les chroniques du temps de Charles VII rapportent qu'au siége d'Orléans il y avait, parmi les arbalétriers qui défendaient la ville, un nommé Jean, Lorrain d'origine, qui était réputé le meilleur tireur de la province. Il se plaçait chaque jour aux palissades extérieures de l'arche rompue, et dirigeait ses viretons contre les premiers postes anglais, dont il n'était séparé que de vingt pieds environ. Les officiers anglais tenaient à cœur de se défaire de ce redoutable adversaire, qui mettait hors de combat leurs meilleurs soldats; aussi, dès qu'il paraissait aux créneaux, où il s'annonçait toujours par des gausseries, une pluie de traits tombait sur lui. Très-souvent il se laissait choir comme s'il était frappé d'un coup mortel; on l'emportait. Les Anglais se réjouissaient de sa mort; mais il reparaissait quelques instants après, et ses terribles coups prouvaient trop bien qu'il n'avait pas cessé de vivre. Le chevalier Folard, en parlant de cette arme, prétend qu'elle était plus meurtrière que ne le sont nos fusils; que ses coups étaient plus certains et sa force au moins égale. L'arbalète exista jusqu'au règne de François I[er]. Ce prince avait encore dans sa garde deux cents arbalétriers à la bataille de Marignan. C'est peu de temps après qu'elle disparut de nos armées; car Guillaume du Bellay, dans son livre sur la discipline militaire, dit qu'en 1522 il n'y avait plus, dans les troupes françaises, qu'un seul arbalétrier, encore n'y avait-il été conservé qu'à cause de son adresse prodigieuse. Il raconte à ce sujet qu'à la Bicoque un capitaine espagnol, nommé Jean de Cordonne, ayant levé son casque pour respirer, l'arbalétrier l'ajusta avec tant de précision, que le trait l'atteignit au visage et le tua. Au siége de Turin, en 1536, ce même arbalétrier, étant dans la ville, mit à lui seul plus d'ennemis hors de combat que tous les arquebusiers de la garnison réunis. En admettant la vérité de ces deux faits, ils serviraient à constater la supériorité d'adresse de l'homme, et non la supériorité de l'arme.

ARC, ARCHERS. Soldats armés d'un arc.

L'arc est la plus ancienne machine de guerre après la massue. Son invention est immémoriale, puisque l'arc figurait dans les emblèmes hiéroglyphiques des Egyptiens. L'arc a été l'arme primitive de toutes les nations, si l'on en excepte, toutefois, les habitants de la Nouvelle-Hollande, les seuls parmi les sauvages de l'Océanie qui n'aient pas su en deviner l'usage.

Quoique l'arc soit l'une des premières armes dont l'homme ait fait usage, on ne trouve aucun monument qui atteste que cette arme ait été en usage chez les Francs pendant les cinq, six, sept et huitième siècles. Peut-être l'habitude qu'avaient ces peuples guerriers de combattre corps à corps leur a-t-elle fait considérer l'arc comme un instrument timide et méprisable, ou du moins trop frêle pour percer les armures des Romains. Mais, comme leur force consistait en infanterie, l'expérience des combats leur fit mieux apprécier l'avantage de l'arc, arme redoutable à la cavalerie. Elle était en grand usage sous le règne de Charlemagne, car, dans l'un des capitulaires de cet empereur (Baluze, tome I[er], pages 508 et 809), il prescrit aux comtes que les armes ne manquent point aux soldats qu'ils doivent conduire à l'armée, c'est-à-dire qu'ils aient une lance, un bouclier, un *arc* avec deux

demi jusqu'à trois pieds de longueur. Le fût avait, vers le milieu, une petite ouverture ou fente de la longueur de deux doigts. Dans cette ouverture était une petite roue solide d'acier et mobile, au travers du centre de laquelle passait une vis qui lui servait d'essieu. Cette roue sortait en partie dehors, au-dessus du chevalet, et avait une coche ou échancrure où s'arrêtait la corde de l'arbalète quand elle était tendue, et une autre coche bien plus petite dans la partie opposée de sa circonférence, par le moyen de laquelle le ressort de la détente tenait la roue ferme. Cette roue s'appelait noix. Sous le chevalet, en approchant vers la poignée, était la clef de la détente, assez semblable à celle de la détente d'un mousquet; par le moyen de cette clef, le ressort laissait le mouvement libre à la roue qui arrêtait la corde, et la corde, en se débandant, faisait partir le dard. Sur le chevalet, au-dessous de la petite roue, était une lame de cuivre qui se levait et se couchait, et était attachée par ses deux extrémités aux côtés du chevalet; c'était le fronteau de mire. Elle était percée tout en haut de deux petits trous l'un sur l'autre, et, quand la lame était levée, ces deux trous répondaient à un globule qui n'était pas plus gros que le grain d'un chapelet, lequel, tout au bout de l'arbalète, était suspendu à un fil très-menu et attaché à deux petites colonnes de fer perpendiculaires au fût, un à droite et l'autre à gauche, et ce petit globule, répondant aux trous de la lame, servait à régler la mire, soit pour tirer horizontalement, soit pour tirer en haut ou en bas. La corde de l'arc était double. Les deux cordons étaient tenus séparés l'un de l'autre par deux petits cylindres de fer, à égale distance des deux extrémités de l'axe et du centre. Aux deux cordons, dans le milieu, tenait un anneau de corde, qui servait à l'arrêter à la coche. On bandait avec la main la corde des petites arbalètes, par le moyen d'un fer ou d'un bâton fourchu, nommé pied-de-chèvre. Pour bander les grandes arbalètes, il fallait employer un pied et quelquefois deux pieds, comme l'exprime ce vers de Guillaume le Breton :

Balista, duplici tensa pede, missa sagitta.

(La flèche est lancée par la baliste tendue avec les deux pieds.)

cordes et douze flèches; enfin qu'ils soient pourvus de cuirasses et de casques, armes défensives que n'avaient pas les anciens Francs.

L'institution de la chevalerie ayant fait prévaloir, en France, la cavalerie sur l'infanterie, on institua des archers à cheval, pris parmi les tenanciers nobles, et dès lors les archers à pied (à l'exception de quelques archers génois à la solde de France) firent partie de la milice des communes, et furent chargés de la police intérieure et de la défense des places. Ce furent les arbalétriers à pied qui les remplacèrent dans l'infanterie, jusque vers le milieu du quatorzième siècle. La supériorité que la milice anglaise avait acquise sur la nôtre par la conservation de cette arme, et la brillante renommée des archers écossais, la mit bientôt de nouveau en honneur chez nous.

Il y avait des archers parmi les troupes anglaises que la reine Elisabeth envoya au secours de Henri IV. Du reste, cette arme s'est conservée dans bien des pays. La milice suédoise s'en servait encore à la fin du seizième siècle. Les strélitz l'ont gardée fort tard, et, maintenant encore, on en retrouve l'usage chez les Chinois, les Baskirs et les Persans. Les Cosaques du Karakirgis, qui faisaient partie des hordes nombreuses que le Nord précipita vers la France après la campagne de Russie, étaient armés de l'arc; et, dans l'expédition anglaise qui a eu lieu récemment en Chine, on a vu que l'arme principale de l'infanterie chinoise était l'arc. Les archers mexicains, de nos jours, sont très-renommés : leurs flèches ont une telle portée, qu'elles atteignent à trois cents pas, et, à cette distance, percent un homme de part en part.

On voit par les rôles des montres, à partir d'environ 1340, que le plus grand nombre des archers se recrutait dans le corps de la noblesse. Lorsque Charles VII donna une organisation plus régulière à l'armée française, il ordonna (28 avril 1448) que chaque homme robuste et en état de faire la guerre serait choisi par chaque paroisse du royaume, et tenu prêt à entrer en campagne.

La solde des archers fut réglée à 4 francs par mois pendant toute la durée de leur service actif seulement. Ils étaient exemptés de toutes tailles et autres charges quelconques, excepté les aides (impôts) de guerre et la gabelle du sel. De là leur vint le nom de *francs archers*.

Les nobles les appelaient par dérision francs taupins, par allusion aux taupinières dont les clos de ces paysans étaient remplis.

L'armure des francs archers était : la *salade*, le *jaque*, habillement lacé par devant, qui venait jusqu'aux genoux; la *brigandine*, le *rouge*, la *rondelle*, la *trousse*, la *dague*, enfin l'*épée*.

Louis XI porta à seize mille le nombre des *francs archers*, et nomma pour les commander quatre capitaines généraux, ayant eux-mêmes un chef supérieur. A la bataille de Montlhéry, en 1465, les archers formèrent le front de l'attaque. Ce fut néanmoins ce roi qui supprima, en 1480, le corps des *francs archers*, pour lever les Suisses et les lansquenets ou Allemands. Deux considérations furent cause de ce changement : la mauvaise discipline et la multitude de priviléges et de faux nobles qu'avaient enfantées les exemptions des francs archers. Ces exemptions n'étaient que personnelles; mais la jouissance non interrompue des mêmes priviléges pendant plusieurs générations dans une famille ne permettait plus de distinguer, sur les rôles de la commune, ceux qui étaient nobles de race de ceux qui n'avaient que des exemptions passagères. De là le nom de *noblesse archère*.

Ce fut probablement pour prévenir le retour de cet abus que Henri III, lors de la formation de ses compagnies d'ordonnance (1579), statua que nul ne pourrait être gendarme qu'il n'eût été *archer* ou *cheveau-léger* au moins pendant un an, ni archer, qu'il ne fût noble de race. Les archers n'ont pas existé longtemps après cette ordonnance; les progrès de l'artillerie les ont rendus inutiles; mais le nom d'archers a survécu pendant lontemps. Les officiers exécuteurs des ordres des lieutenants de police et des prévôts étaient encore, avant la révolution, appelés archers, quoique armés de hallebardes et de fusils.

La maréchaussée avait aussi de ces mêmes archers, mais à cheval, lesquels escortaient la diligence de Paris à Lyon. Leur service était si bien organisé, qu'on a remarqué qu'il se commettait alors moins de vols à Paris, pendant une année, qu'à Londres pendant une semaine (1).

ARMES. Le mot arme vient du latin *arma*. Il a donné naissance aux mots *armoirie*, *armure*, *armer*, *armement*, etc. etc. Le langage poétique lui donna pour synonymes les termes : *airain*, *bronze*, *fer*, *glaive*, etc.

Il y a les armes de jet, ou nécrobalistiques, les armes à feu, ou pyrobalistiques, les armes blanches, les armes offensives et défensives, les armes spéciales, les armes savantes, etc., etc.(2).

Les armes à feu sont les plus importantes; elles datent du quatorzième siècle. En France, elles furent introduites assez lentement dans nos troupes. La valeur chevaleresque de nos hommes de guerre, accoutumés aux armes de choc, répugnait à employer une arme qui frappait de loin et par surprise. C'est ainsi qu'à Courtrai, la gendarmerie française se fit écraser par l'artillerie flamande, à laquelle elle dédaigna de répondre... A Crécy, à Poitiers, l'impétuosité de nos chevaliers paralysa l'action des machines de guerre que l'armée traînait après elle, et qui auraient eu une influence décisive sur la journée, si elles eussent été employées.

L'invention des armes à feu influa cependant sur le progrès de l'art de la guerre. Au choc des masses profondes, elle substitua l'emploi intelligent et raisonné des forces contraires ; elle augmenta l'étendue et la puissance des moyens d'action. Une bataille ne fut plus une boucherie où les vainqueurs égorgeaient les vaincus, les pertes des armées furent plus également réparties. Carrion Nisas exprimait cette opinion *que, malgré leur effet terrible, les armes à feu rendraient la guerre moins meurtrière et plus savante, et les guerriers moins féroces en éloignant les combattants.*

Les *armes à feu portatives* successivement employées dans l'armée française ont été l'arquebuse, le canon à main, la carabine, la coulevrine à main, l'escopette, la fusée, le fusil, le mousquet, le pétrinal et le pistolet.

Les *armes offensives* sont la pique, le javelot, la lance, l'épée, les armes à hampe, à lacs, à mailles, à pointes, à *baïonnette*, et en général toutes les armes blanches.

Maurice de Saxe disait que les armes blanches étaient des armes éminemment françaises; que les guerriers du dix-septième siècle lui durent leurs succès, et l'armée, victorieuse pendant douze lustres sous Louis XIV, ne fut battue pendant douze ans que pour y avoir renoncé. Les guerres de la révolution ont confirmé ce jugement, et rendu la *baïonnette* française à jamais célèbre.

Les *armes défensives* étaient inconnues ou peu estimées sous les rois de la première race. Les soldats francs n'en portaient d'autres que le bouclier.

Les armes des soldats francs étaient grossières, et plus convenables à des hommes courageux qu'à des guerriers habiles; c'est pourtant avec ces armes qu'ils ont vaincu les Romains, le peuple le plus éminemment militaire de l'antiquité, et qui ne combattit jamais avec de nouveaux ennemis sans étudier, reconnaître et s'approprier promptement la supériorité de leurs moyens de défense. Agathias et Procope nous ont conservé quelques renseignements sur l'équipement et l'armement des Francs.

L'habit de guerre était un sayon de cuir, rembourré de laine, assez épais et assez élastique pour opposer une utile résistance aux flèches, aux dards et aux armes tranchantes. Les Francs se couvraient la tête avec leur chevelure longue et touffue, et, quand ils avaient à se préserver d'une décharge d'armes de jet, ils élevaient en l'air leur bouclier. Les chefs et les seigneurs avaient seuls des casques. Les cavaliers, si rares parmi eux, n'avaient que le javelot pour arme principale. C'étaient des soldats destinés à porter des messages et à éclairer les mouvements de l'armée. Quant aux fantassins, « ils n'ont ni cuirasses ni bottes, dit Agathias (que nous abrégeons), ils portent l'é-

(1) *Dictionnaire de la conversation.*

(2) Nous avons traité la question des armes de jet à l'article ARBALÈTE et à l'article MACHINES DE GUERRE.

pée le long de la cuisse, et le bouclier sur le côté gauche : ils ne se servent ni d'arc, ni de fronde, ni de flèches, mais de haches à deux tranchants et de javelots. Leurs javelots peuvent servir de demi-pique ou d'armes de jet; ils sont garnis de fer partout, excepté à la poignée; leur pointe est armée de chaque côté de deux crocs aigus, destinés à la retenir dans les blessures. Si le javelot donne dans le bouclier, il y demeure embarrassé et suspendu par sa pointe et par les crocs. Long et pesant, il traine à terre, il ne peut être arraché du bouclier ni coupé, parce qu'il est couvert de fer. En ce moment, le Franc s'avance en sautant, met le pied sur le bout inférieur du javelot, et, appuyant dessus comme sur un levier, oblige l'ennemi à pencher son bouclier et à se découvrir. Alors, avec la hache ou avec l'épée, il le frappe au visage ou à la gorge et le tue. » Ce mode d'armement et d'équipement fut en usage pendant la première race. Le courage et la vigueur



Un soldat Franc.

corporelle étaient alors les premières qualités exigées d'un guerrier, et les chefs devaient en donner l'exemple : on se rappelle le trait d'audace de Pepin le Bref, coupant d'un seul coup la tête d'un lion furieux.

Sous les rois de la deuxième race, il s'opera un changement radical. L'infanterie disparut peu à peu, les nobles ne voulant plus combattre qu'à cheval. Ce qui restait d'infanterie était disséminé dans les rangs de la cavalerie et avait pour fonctions principales de relever les cavaliers renversés pendant le combat, ou d'assassiner les vaincus après la bataille.

Dès lors, parurent les habillements de guerre, composés suivant les temps, en *mailles*, en *lames* ou en *écailles* montées sur cuir.

Bientôt on perfectionna tellement l'armure, que les cavaliers devinrent invulnérables par la lance, l'épée et les autres armes à pointe, et qu'il fallut avoir recours aux marteaux et aux masses d'armes pour briser ou fausser les armures défensives. Aussi les blessures que recevaient les combattants n'étaient-elles, d'ordinaire, causées que par les coups de massue ou par les coups de sabre qui meurtrissaient, mais rarement étaient-ils blessés jusqu'au sang.

Rigord, dans son Histoire de Philippe-Auguste, raconte qu'à Bouvines le chevalier Pierre de Mauvoisin saisit par la bride le cheval de l'empereur Othon, et, ne pouvant le tirer à lui du milieu de ses gens, un autre chevalier porta à ce prince un coup de poignard qui ne put le blesser, à cause de l'épaisseur de son armure.

A la même bataille, le comte de Boulogne, qui combattait dans l'armée ennemie, fut abattu et pris sous son cheval; un fort garçon, nommé Commotte, lui ôta son casque et le blessa au visage. Il voulut alors lui enfoncer son poignard dans le ventre, mais les bottes du comte étaient tellement attachées et unies aux pièces de sa cuirasse, qu'il lui fut impossible de trouver un endroit pour le percer.

Ces armes défensives se composaient de l'*albesie*, du *bouclier*, des *brassards*, du *brugne*, du *buffle*, des *chausses de mailles*, du *corselet*, de la *cotte de mailles*, de la *cuirasse*, *du cuissard*, de l'*écu*, du *gambesson*, du *gardecœur*, du *halecret*, du *haubert*, du *hausse-cou*, du *haume*, du *jacque*, des *laisches*, du *panchière*, du *pedieux*, de la *rondache*, du *sayon*, du *solcret*, du *tablier de mailles* et des *tassettes*.

Jusqu'au quinzième siècle, l'usage du haubert et de la maille domina. A cette époque, on y substitua l'armure de pur fer.

L'armure se composa alors :

1° Du casque; 2° du hausse-col; 3° de la cuirasse; 4° des espaulières; 5° du brassard; 6° des gantelets; 7° des tassettes; 8° des cuissards; 9° des grèves ou armures des jambes; 10° des genouillères.

Cette nouvelle armure ne fut ni moins solide ni moins embarrassante.

Philippe de Commines rapporte qu'à la bataille de Fornoue les écuyers et les valets étaient armés de haches à fendre le bois pour briser les armures des ennemis. — Ils se mettaient trois ou quatre autour de chaque cavalier renversé.

Un fait bien plus significatif encore, c'est qu'à la bataille de Castracaro, où l'on combattit une demi-journée avec de prodigieux efforts et où fut renversée l'aile droite, il n'y eut pas un seul homme de tué; et qu'à celle d'Anghiari, il ne périt qu'un seul homme, encore est-ce en tombant de cheval.

Les armes de l'infanterie, composée uniquement des milices des communes, consistaient en une robe sans manches, assez semblable à une cotte d'armes, qui allait jusqu'au-dessous des genoux. Ils étaient en outre revêtus d'un jacque d'un cuir de cerf, portaient un chaperon de forme ovale, et le gorgerin tout d'une pièce Dans une ordonnance du temps, on trouve la description suivante du costume des piétons : « Scavoir en ceux qui sauront tirer l'arc, qu'ils aient arc, trousse, cappeline, courtelle, hache ou mail de plon, et soient armés de forts jacques garnis de laisches, chaînes en mailles, pour couvrir les bras; qu'ils soient armés de jacques, cappeline, haches ou bouges, et avec ce, ayant paniers de tremble, boucliers de piétons; on les appelle paniers, parce qu'au dedans ils étaient creux et faits d'osier; ils étaient assez longs pour couvrir tout le corps du piéton ou autre bois convenable qu'ils pourront trouver, et soient les paniers longs à couvrir haut et bas. »

Les armes défensives de l'infanterie étaient donc la cappeline, le jacque et le panier; les armes offensives, l'arc, l'arbalète, la flèche, le poignard, l'épée, la lance; l'usage de ces armes n'était pas général : la lance et l'épée, notamment, étaient réservées aux seuls gentilshommes et aux hommes de condition libre, et il était défendu aux autres, sous des peines sévères, de s'en servir. Cette défense remontait aux premiers temps de la seconde race. Toutefois, lorsqu'un ennemi menaçait la province ou le manoir du seigneur, le paysan avait le droit de s'armer de la lance ou de l'épée. Lorsque le danger était passé, il suspendait ces armes à sa cheminée jusqu'à ce que, à un nouveau signal d'alarme, il lui fût permis de les reprendre tout enfumées; mais il ne pouvait, dans aucun cas, s'en servir pour sa propre défense. Ce fut l'un des principaux griefs que les Anglais firent valoir dans le procès de Jeanne d'Arc pour assassiner notre jeune et immortelle héroïne, ainsi qu'on peut le voir dans l'opuscule en vers intitulé l'*Outiliement des vilains :*

Si le convient armer
Pour la terre garder,
Coterel et hausset,
Massue et guibert,

Arc et lance enfumée,
Qu'il n'ait soin de meslée,
Avec lui ayt couchiée
L'épée enrouilliée,
Puis ayt son viel escu
A la paroy pendu,
A son col doit prendre
Pour la terre défendre.

l'épieu ou bâton ferré, la hache d'armes, la massue, le maillet et la fronde. Le javelot avait disparu des armées depuis les rois de la première race.

L'armure de fer s'est conservée en France jusqu'au règne de Louis XIII. Le garde-meuble montre encore l'armure complète de Louis XIV, celle qu'il portait lors de ce fameux passage du Rhin chanté par Boileau. Cette armure était à l'épreuve de la balle, et elle conserve encore la trace légère qu'y fit une carabine rayée tirée à une portée de pistolet pour en faire l'épreuve.

Le maréchal de Villars fit prendre à la cavalerie les demi-cuirasses, c'est-à-dire le plastron antérieur. La cavalerie ne conserva dès lors de l'ancienne armure que le casque, la cuirasse et les gantelets.

Depuis cette époque, la cuirasse n'a existé que dans les corps dits de grosse cavalerie.

Une mention à l'ordre de l'armée semblait préférable aux vainqueurs de Fleurus, aux héroïques *va-nu-pieds* qui s'emparèrent de la Hollande en traversant des mers de glace. Ce fut Bonaparte qui mit en faveur ce mode de récompense militaire pendant les campagnes d'Italie et d'Egypte.

On connaît les faits d'armes prodigieux de ces armées. Tous, officiers, soldats, cavaliers, fantassins, rivalisaient de courage et d'audace pour conquérir une arme d'honneur, et Bonaparte en distribua un grand nombre.

Un décret du 4 nivôse an VIII confirma toutes les récompenses décernées par ce général.

Les concessions d'armes d'honneur emportaient avec elles un droit à la haute paye.

Bonaparte, devenu l'arbitre des destinées de la France, abolit les armes d'honneur et les remplaça par l'institution de la Légion d'honneur — Tous les militaires qui avaient reçu des armes d'honneur furent compris dans le cadre de l'institution nouvelle.

ARMÉE. Le mot armée est d'origine moderne. C'est sous le règne de Louis XII, pendant les guerres d'Italie, que nos soldats commencèrent à franciser l'expression *armada*, employée par les Espagnols, ou l'expression *armata*, dont se servaient les Italiens, et en firent le mot *armée*. •

Avant le seizième siècle, l'armée était désignée, dans



Volontaires de 1793.

Les chevaux de guerre étaient également cuirassés. Les armes défensives dont on les couvrit se nommaient *bardes*, de là l'expression *bardé de fer* si souvent usitée. Les couvertures des chevaux furent d'abord en mailles de fer; elles les cachaient presque entièrement. Plus tard, on se contenta de leur garantir la tête et la poitrine de lames de fer, et les flancs de cuir bouilli.

Les mots armes savantes, armes spéciales, ne s'appliquent qu'aux corps d'artillerie et du génie.

Il y a encore les *armes d'honneur*. — Elles furent instituées par la Convention pendant les guerres de la révolution. C'était une pensée renouvelée de l'armée romaine. Ainsi, l'homme qui se signalait par un fait d'armes héroïque recevait un fusil d'honneur, s'il appartenait à l'infanterie, un mousqueton s'il appartenait à la cavalerie, des baguettes s'il était tambour, une grenade d'or s'il était grenadier, une hache s'il était marin, un sabre s'il était officier.

Les premières armées de la République, celles qui combattirent sous Dumourier, Dampierre, Jourdan, Hoche et Pichegru, reçurent fort peu d'armes d'honneur. Dans ces armées, où l'esprit révolutionnaire régnait dans toute sa force, les armes d'honneur auraient paru un privilége.

les ouvrages militaires, par les mots *bataille, ost, exercite, milice.*

Quelques écrivains du dernier siècle employèrent même le mot *milice* de préférence à celui d'*armée*, comme ayant un sens plus général et plus précis, bien que déjà l'Europe tout entière nous eût emprunté cette dernière expression.

L'armée, dans les premiers jours de la monarchie française, était la nation elle-même; c'était, comme à Rome, la *cité en armes*, et la France était un vaste camp. C'est de ce camp qu'est sortie la monarchie. Le sceptre du premier roi de France fut une épée, son trône un bouclier.

Mais quand la domination franque fut assise sur ses bases féodales, quand les grands feudataires se furent partagé la souveraineté effective, il n'y eut plus d'armée proprement dite, car le roi de France, fantôme d'autorité, était obligé d'avoir recours à ses leudes pour réunir son noyau de *force publique*, dont les éléments incohérents et momentanés se dispersaient à leur volonté. Il y avait, en effet, des gentilshommes qui n'étaient obligés de servir que cinq jours, d'autres quinze, d'autres vingt, et, généralement, le service était limité à quarante jours. Il y en avait qui n'étaient pas obligés de faire campagne,

mais seulement de tenir garnison dans quelque château fort, d'autres enfin qui ne devaient servir que dans l'étendue de leurs provinces.

Les rois de France avaient des rôles exacts du nombre d'hommes et de leur qualité que chaque feudataire devait fournir. Ces rôles ont été perdus avec le *chartier royal*, que nos rois avaient coutume de porter à la guerre, et qui fut enlevé à Philippe-Auguste par Richard Cœur-de-Lion, en 1194. Parmi le petit nombre de rôles qui nous sont restés se trouve celui de 1214, établi pour la convocation de l'armée destinée à combattre l'empereur Othon et le comte de Flandre, et qui remporta la grande victoire de Bouvines.

Ce rôle donne l'explication complète de la composition des armées françaises à cette époque. On y voit :

1° La liste des archevêques et des évêques qui doivent le service pour leurs fiefs;

2° Celle des abbés;

3° Celle des ducs et des comtes;

4° Celle des barons, qui formaient un troisième ordre dans la haute noblesse;

5° Celle des châtelains;

6° Celle des vavasseurs;

7° Celle des chevaliers bannerets;

8° Celle des simples chevaliers.

Suger, ce grand ministre homme du peuple, profitant de la misère des seigneurs, que les croisades avaient appauvris, affranchit les communes à charge d'une *redevance d'hommes de guerre*, et créa ainsi les milices communales, qui formèrent le noyau des armées nationales, et devinrent un contre-poids puissant au ban féodal. Mais l'armée elle-même, ainsi modifiée, ne présentait qu'un assemblage informe, une multitude confuse qui marchait poussée comme un troupeau par les seigneurs, qui souvent eux-mêmes n'avançaient pas de meilleure grâce. La discipline était à peu près nulle dans les armées féodales, comme dans toutes les armées qui marchent sans provision, et à qui le pillage tient lieu de solde.

« En général, les troupes féodales étaient propres aux coups de main; mais elles étaient incapables de fournir une campagne, et elles étaient impuissantes vis-à-vis des forteresses (1). »

Aussi, pendant toute la durée de cette période, qui commence à Louis le Gros et finit à Charles VII, malgré les louables efforts que firent la plupart des grands du royaume, la France supporta les plus affreux désastres. C'est au défaut d'homogénéité, de discipline, d'organisation dans nos armées, qu'il faut attribuer les défaites de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, pages malheureuses et ineffaçables de notre histoire, où le génie chevaleresque de la nation française dut s'humilier devant la supériorité de l'armée anglaise.

Mais lorsque Charles VII eut détruit les armées féodales, en dispensant du service militaire les possesseurs de fiefs, et en créant les bandes et les compagnies d'ordonnance; lorsque François Ier eut organisé ses légions et nationalisé l'armée; lorsque Henri IV eut formé le noyau des régiments d'infanterie et créé une cavalerie de chevau-légers pour remplacer la lance fournie; lorsqu'enfin on vit flotter des drapeaux français dans les rangs de nos troupes, dès lors notre armée commença à se relever et à peser d'un poids redoutable dans la balance des destinées de l'Europe.

Intrépide, dévouée, pleine de sagacité, l'armée française s'est toujours montrée, depuis, excellente quand elle a été bien commandée. C'est ainsi que, sous Condé, Turenne, Luxembourg, Catinat, elle marcha de triomphe en triomphe, et remplit l'Europe d'étonnement et de terreur. *Tâchez de battre le général français*, écrivait le prince Eugène au commandant autrichien avant la bataille de Parme, *car, pour les soldats, vous ne les battrez pas.* Sous Marsin, Tallard, Villeroy, elle est découragée, faible, incertaine d'elle-même. C'est ce qui faisait dire à Napoléon: *qu'une armée de cerfs commandée par un lion valait mieux qu'une armée de lions commandée par un cerf.*

(1) Général Bardin.

Elle reparait avec éclat sous Villars, Lowendal et Maurice de Saxe. *L'armée française*, écrivait Lessac en 1785, *a le génie plus guerrier que le corps; l'Allemand, au contraire, a le corps plus guerrier que le génie.* C'était au sortir de la guerre de sept ans. Enfin, et lors de la guerre d'Amérique, elle devient l'arbitre du nouveau monde, et contribue à assurer l'indépendance américaine.

Sous la République et sous l'Empire, l'armée française a atteint et dépassé la renommée de toutes les armées anciennes et modernes. Elle a fait plus que les phalanges grecques d'Epaminondas, qui servirent de modèle à l'antiquité; plus que la phalange macédonienne, qu'Alexandre conduisit des bords du Nil aux rives de l'Indus, après avoir détruit l'empire des Perses et asservi la Grèce; plus que les légions romaines, qui conquirent le monde; plus, cent fois plus que les soldats de Charles-Quint et que ceux du grand Frédéric. Nos soldats, quand ils parcouraient le monde, travaillaient pour les arts, la civilisation et la liberté.

« Allez à Rome, dit un écrivain militaire (1), demandez quelles mains déblayèrent le Forum ; quels bras déterrèrent le temple de Jupiter Tonnant, l'arc de Septime Sévère, le plus beau monument de la place publique; demandez à qui la ville sainte doit les bains de Titus, où le monde entier vient admirer les arabesques qui jadis inspirèrent Raphaël pour les loges du Vatican ; quittez l'Italie, et demandez aux paysans du Valais quel génie bienfaisant a percé le Simplon ; allez aux rives du Rhône, et demandez encore quels hommes voulurent rendre au commerce ce torrent qui roulait des rochers?

« Partout on vous répondra, ce sont les soldats français.

« Ils ont embelli Rome, Naples, Turin, Alexandrie ; ils ont sondé le port d'Anvers, ils ont remué le mont Cenis, la côte de Gênes, Bruxelles et Hambourg, pour tracer des routes ; ils se sont assis à Spalatro dans le palais de Dioclétien, qu'ils venaient de ravir à la terre. La Hollande leur doit ses digues, et l'Egypte le secret de ses pyramides. »

Quant à son organisation politique, l'armée française, à notre époque, est essentiellement nationale ; elle vient du peuple et y retourne.

Lorsque, après l'établissement du pacte constitutionnel qui nous régit depuis 1815, il fut question de créer une armée, la mémoire des siècles passés étant encore présente, on comprit qu'avec de l'argent et au moyen d'une cote personnelle on obtiendrait des hommes d'armes en quantité suffisante ; mais, à la pensée d'une telle réunion de mercenaires, on fut saisi d'effroi, on s'arrêta, on chercha. Tout d'abord on accorda au citoyen libre, jeune, bien famé, la permission de s'enrôler volontairement ; mais la carrière des armes est si ingrate, elle coûte si cher à celui qui l'embrasse, que l'on devina bien vite que la foule n'irait pas se presser dans les bureaux de l'enrôlement, que les rangs de l'armée resteraient vides. Il fallait des citoyens. On convint de tirer au sort entre soi. La loi qui consacrait cette convention fut portée ; elle était conforme à la stricte équité, la force morale la soutint, elle fut adoptée ; elle est aujourd'hui la base inébranlable de notre système militaire.

ARQUEBUSE, ARQUEBUSIERS. L'arquebuse est la plus ancienne des armes à feu. Elle remplaça les armes de jet dans l'infanterie française, qui commençait à renaître nombreuse et forte.

L'emploi de l'arquebuse en France date du règne de Charles VIII ; mais ce n'est guère que sous Henri II que l'usage en devint général. Les premiers essais étaient si informes, qu'il devenait difficile et souvent dangereux de s'en servir. Pour rendre cette arme plus mobile, on l'établit sur des trépieds à roulette ou sur un affût roulant que deux hommes traînaient comme une brouette. Le plus souvent les arquebuses étaient réunies dans une voiture, rangées en forme d'orgues et traînées par un ou plusieurs chevaux. C'était une véritable artillerie ; aussi appelait on l'arquebuse *la petite artillerie*. On la char-

(1) Colonel Ambert.

geait avec des pierres rondes ou avec de grosses balles en fer.

D'Andelot, général de l'infanterie française sous Henri II, perfectionna cette arme en 1554. L'arquebuse devint plus légère, et un seul homme put la porter et s'en servir, en appuyant le canon sur une fourchette en bois plantée en terre à hauteur d'homme. On fit d'abord des arquebuses *à mèche*, puis des arquebuses *à rouet*.

L'arquebuse à *mèche* était composée d'un fût, d'un canon et d'une platine. La platine portait à son extrémité un chien nommé *serpentin*, entre les mâchoires duquel s'assujettissait une mèche. En pressant la détente, on faisait jouer une espèce de bascule intérieure qui abaissait le serpentin garni de la mèche allumée sur le bassinet, ou il mettait le feu à l'amorce. Cette arquebuse, devenue plus légère, s'est appelée *mousquet*.

Le mot arquebuse vient de l'italien *archebuso* ou *arcobusio*, formé d'*arco* et de *busio* (pour *bugeo*), trou, c'est-à-dire arc percé. L'Arioste, dans son poëme de *Roland Furieux*, l'appelle *ferro busio*.

L'*arquebuse à rouet* différait de la précédente par son poids, qui était moindre, et par la platine, où l'on avait adapté un chien tenant une pierre entre ses mâchoires. Cette pierre produisait des étincelles qui mettaient le feu à l'amorce.

Ces armes, ainsi que nous l'avons dit, s'appuyaient sur une fourchette. On conçoit, dès lors, combien il devenait difficile de s'en servir, car il fallait prendre position, poser sa fourchette, l'y diriger et en fixer l'immobilité jusqu'à ce qu'on eût fait feu (1).

A l'arquebuse succédèrent le *mousquet*, le pistolet et le pitrinal. Nous parlerons plus tard de ces armes.

Sous le règne de Henri IV, un bourgeois de Lisieux, nommé Martin, inventa une arquebuse *à vent* qu'il présenta au roi. C'est l'origine des fusils à vent.

On appelait arquebusiers les soldats qui se servaient de cette arme. Il y avait des arquebusiers *à pied* et des arquebusiers *à cheval*. Sous Charles VIII, le nombre des arquebusiers était de cent hommes dans chaque corps de troupe. Sous François Ier, le nombre s'éleva à un tiers d'arquebusiers. Durant les guerres civiles de la religion, il fut de moitié, et, enfin, les arquebusiers s'élevèrent à deux tiers pendant le règne de Louis XIII.

Il y avait aussi des compagnies d'*arquebusiers bourgeois* dans chaque ville ; ils avaient remplacé les arbalétriers. C'était, en général, l'élite des citoyens Ils s'exerçaient tous les dimanches à tirer le plus adroitement possible. Ces compagnies furent souvent appelées par le roi à suivre l'armée et à faire la guerre de partisans. Elles furent aussi utilement employées à la défense des villes. Henri IV, par lettres patentes de 1601 et 1602, témoigna hautement des services que lui avaient rendus les compagnies bourgeoises d'arquebusiers. Louis XIII et Louis XIV leur accordèrent aussi des priviléges en récompense de leur patriotisme (2). Leur adresse, en effet, avait souvent été utile à la patrie.

Sous Charles VII, les piques et les arbalètes du parti national avaient contribué puissamment à expulser les Anglais du territoire de la France ; sous Henri IV et sous Louis XIII, les arquebuses des bourgeois servirent à chasser les armées espagnoles qui débordaient sur nos frontières. De même, en 1792 et en 1814, la pique rouillée et le vieux mousquet des habitants de la Champagne faisaient expier cruellement aux Prussiens l'insolence de leur invasion sur le territoire national.

ARTILLERIE. Un pauvre religieux de l'ordre de Saint-Augustin, qui s'occupait d'alchimie, découvrit la poudre en 1330.

Une révolution fut la conséquence de cette découverte, révolution militaire, politique et morale.

Toutefois, s'il faut en croire les savants, l'invention n'appartient pas en propre au moine Berthold Schwartz. — La poudre, selon eux, avait été en usage en Orient à une époque fort reculée. Les manuscrits arabes du quatorzième siècle en font foi, mais la poudre n'était appliquée qu'aux artifices et à l'explosion. Les Arabes ignoraient sa puissance de projection.

Un autre moine, nommé Tilleri, s'attribua à son tour une partie de la gloire de cette invention. Enfin Marcus Græcus et Roger Bacon ont parlé, dans leurs écrits antérieurs à la découverte de la poudre, du mélange de soufre, de salpêtre et de charbon qui la produit.

L'artillerie foudroyante elle-même n'a pas une origine bien précise, ainsi qu'on va le voir.

Artillerie, suivant quelques savants, vient de la composition de deux mots latins : *ars, tollendi* ; suivant d'autres, ce mot provient de l'italien : *arte di tirare* ; enfin, suivant quelques-uns, il provient du nom de l'inventeur Tilleri (*art de Tilleri*).

Quoi qu'il en soit, l'expression artillerie était usitée en France avant l'invention de la poudre. Sous Louis IX, on donnait ce nom aux machines de guerre que les *maîtres de l'artillerie* avaient sous leur direction. — Dans l'histoire de Charles VII, Alexis Chartier emploie le mot *artiller* comme verbe, c'est-à-dire garnir d'outils les instruments de guerre. Nous ne parlerons pas ici de l'artillerie névrobalistique. C'est une question que nous traitons plus loin à l'article MACHINES DE GUERRE.

Dans les usages actuels et dans l'acception générale du mot, l'artillerie est à la fois un personnel, un matériel et une science.

Jusqu'au quatorzième siècle, on comprenait sous ce nom toutes les armes et machines de guerre. L'artillerie était alors sous la direction de quatre chefs qui portaient le titre de *maîtres de l'artillerie*. Le premier résidait au Louvre, à Paris ; le deuxième à Melun ; le troisième à Montargis ; le quatrième à Rouen.

L'usage du canon remonte à Philippe de Valois, de 1335 à 1345. — La première bataille où il fut employé est celle de Crécy, mais ce fait est très-contesté.

« *Les armes à feu*, disait Montaigne, *sont de si peu d'effet, sauf l'étonnement de l'oreille, qu'on en quittera l'usage.* »

On donna le nom de bombardes aux premiers essais métallurgiques qui furent faits. Froissard parle d'une bombarde qui se trouvait sur les remparts d'Oudenarde, et qui n'avait pas moins de cinquante pieds de long. « *Quand elle décliquoit*, dit-il, *on l'oyoit bien de cinq lieues par jour et de dix par nuit; et menoit si grande noise au décliquer, qu'il sembloit que tous les diables d'enfer fussent en chemin.* »

Au siége de Constantinople, en 1453, Mahomet II fit amener sous les murs de la ville un canon qui exigea, pour être traîné, deux cents hommes et soixante-dix paires de bœufs; il lançait des boulets de pierre pesant dix-huit cents livres. La manœuvre en était si difficile, que tout ce que l'on pouvait faire était de tirer quatre coups par jour. Cette effroyable bouche à feu éclata pendant le siége.

Sous le règne de Louis XI on fondit à Tours une pièce qui n'eut jamais sa pareille ; elle était du calibre de cinq cents, se chargeait avec trois cent cinquante livres de poudre, et portait son boulet de la Bastille à Charenton. Cette bombarde fit explosion à la seconde épreuve, tua une partie des assistants, et entre autres celui qui l'avait fabriquée.

A la bataille livrée près de Mende, en 1793, aux troupes républicaines par les royalistes de la Lozère, ceux-ci tirent usage de canons en bois, entourés de cercles de fer.

Le canon de Malaga faisait avorter les femmes enceintes.

(1) *Histoire de l'Armée.* — Bardin, *Dictionnaire de la conversation.* — *Encyclopédie militaire.*

(2) Au nombre des immunités dont jouissaient les compagnies d'arquebusiers avant la révolution, se trouvaient celles-ci :

Celui qui, à certain jour de l'année, abattait l'oiseau jadis appelé *papegai* ou *papegant*, on le décorait même du titre de *roi*, d'*empereur* ou de *grand maître* quand il remportait le prix de la province. On donnait aussi le titre de *chevalier* à celui qui abattait l'aile droite de l'oiseau, et celui de *baron* à qui emportait l'aile gauche. Le fusil, en remplaçant l'arquebuse, ne fit pas complétement disparaître les priviléges qui s'étaient attachés à cette arme. Dans plusieurs villes de France, on tire encore le prix de l'arquebuse pour le plaisir et l'amusement des bourgeois.

Charles VII avait un canon qui était traîné par cinquante chevaux.

On fit des canons doubles et triples, on les baptisa de noms terribles, tels que ceux de *coulevrine*, *serpentine*, *basilic*, *dragon volant*, *passe-mer*, *aspic*. La plus grosse pièce que nous ayons aujourd'hui en France est la coulevrine d'Erhenbreisten, dite *le Griffon*. Elle a été fondue en 1528. Sa longueur est de quatre mètres cinquante-cinq centimètres, son poids de douze cents kilos : elle tire un boulet de cent quarante et une livres.

On donna bientôt le nom de *canon* aux armes à feu. Les premiers canons furent construits en fer battu, de plusieurs pièces réunies, roulées et coulées comme des tuyaux de poêle; des cercles en fer leur donnaient de la solidité ; on en fit aussi en bois.

Louis XI est le premier de nos rois qui ait eu une artilrie considérable. Il fit faire des canons de fonte et de bronze, et abandonna l'usage des pierres. Il fit fondre notamment douze gros canons portant le nom des douze pairs, et réunit une grande quantité d'artillerie dans le camp retranché qu'il forma en 1480.

Le désir de perfectionner les bouches à feu suggéra aussi dans l'origine des inventions singulières. On avait imaginé par exemple d'accoler plusieurs canons dans une masse unique, qu'une seule lumière faisait partir à la fois; d'autres se chargeaient par la culasse. Pompée Turgon imagina de fixer aux deux bouts d'une pièce de bois qui tournait sur son axe, deux canons placés de telle sorte, que le recul de l'un mettait l'autre en batterie.

En 1577, les Polonais inventèrent le tir à boulet rouge au siége de Dantzick.

Un certain Voltarius songea à substituer au tir horizontal le tir de bas en haut : c'était en 1580. Huit ans après, un artificier de Venloo brûlait Wastendænck en y jetant des bombes; mais ce n'est que sous le règne de Louis XIII que les Français pratiquèrent avec succès l'art de tirer des bombes. — C'est au siége de la Mothe, en 1635, que pour la première fois ils lancèrent des bombes avec précision. La grenade fut inventée sous François I[er]. Elle était quelquefois de fer, souvent de fer-blanc, et même de bois ou de carton.

Les obusiers sont d'invention hollandaise. Ils furent employés en France en 1749.

Henri IV s'empara de Cahors en 1580 en faisant, pour la première fois, usage de pétards.

En 1503, au siége du château de l'Œuf, à Naples, on se servit avec succès, pour la première fois, de la poudre pour faire sauter les murailles... L'explosion fut si terrible, qu'une porte du château fut lancée dans la mer.

Les guerres d'Italie, sous Charles VIII, Louis XI et François I[er], et les batailles de Henri II firent faire de grands progrès à l'artillerie. L'Europe tout entière nous emprunta nos modèles. Ce dernier souverain fut l'organisateur de l'artillerie : il détruisit les anciens calibres et en établit de nouveaux, il créa un service de fourgons, un corps de pontonniers pour faciliter le passage des rivières ; il établit des arsenaux d'artillerie dans les villes de Paris, Amiens, Troyes, Dijon, Pignerol, Aix, Toulouse, Bordeaux, Tours et Rouen. — Il organisa tout son personnel des officiers d'artillerie, canonniers, fondeurs, ouvriers, etc.

Pendant les guerres de la religion le matériel de l'artillerie en France avait tellement été désorganisé, qu'à la bataille d'Ivry il n'y avait que dix canons dans les deux armées.

En 1600, Henri IV n'en avait encore que six. Ce prince, qui fut le régénérateur de l'armée, chargea Sully de consacrer douze millions à l'acquisition d'un matériel d'artillerie. A sa mort, il y avait quatre cents pièces sur affût ou non.

Henri IV, en érigeant une charge de la couronne en faveur de Sully, le titre de grand maître de l'artillerie, donna plus d'importance à ce titre et fit faire de grands progrès à l'artillerie. Une chose manqua à sa gloire et à celle de Sully, c'est d'avoir créé le *soldat d'artillerie*. — Ce ne fut que sous le règne de Louis XIII que le personnel de cette arme fut créé. Jusque-là, le service de l'artillerie fut confié à des compagnies qui étaient licenciées à la paix. La garde des pièces était confiée à l'un des corps les plus estimés de l'infanterie. Les Suisses furent chargés de cette mission jusqu'à la création des fusiliers du roi en 1671. Il y avait bien des officiers d'artillerie, mais ils ne portaient pas les mêmes dénominations que ceux de l'armée. Louis XIII leur donna des brevets et régularisa leur position.

Sous Louis XIV, l'artillerie prend un nouvel essor : elle est employée en rase campagne, ce qui n'avait pas eu lieu jusqu'alors. Les détails administratifs commencent à prendre quelque précision. A la mort de ce souverain, le matériel de l'artillerie était de sept mille cent quatre-vingt-douze pièces.— Sous Louis XV, ce nombre s'éleva à huit mille six cent quatre-vingt-trois.

En 1732, Vallière, célèbre général d'artillerie, organisa méthodiquement cette arme et lui donna cinq calibres différents, savoir : vingt-quatre et seize pour les siéges ; douze, huit, quatre, pour la campagne.

La guerre de 1757, faite dans des pays accidentels, fit sentir les inconvénients du poids énorme de cette artillerie.

Gribeauval, le plus savant des artilleurs du dix-huitième siècle, la soumet à de nouvelles combinaisons. — Il supprime la pièce de seize et diminue le poids et la dimension des pièces. Il adopte l'obusier de huit pouces pour les siéges, et celui de six pouces pour les campagnes.

Le système de Gribeauval fut adopté par l'Europe entière.

Sous Louis XVI, il y avait dix mille pièces dans l'armée ou dans les arsenaux.

Louis-Napoléon Bonaparte résume ainsi l'histoire de l'artillerie :

« Au quatorzième siècle, tout cède devant l'homme à cheval, tout change pour lui résister. Au quinzième siècle, tout se transforme pour résister à l'archer. Au dix-septième siècle, tout se modifie pour résister aux gros bataillons de piquiers. Puis enfin vient le règne du canon, qui domine tous les ordres de bataille et force infanterie et cavalerie à obéir à ses lois.

« Le canon a battu en brèche l'ordre profond, et forcé les troupes à manœuvrer.

« Nous verrons toujours les généraux médiocres ne pas savoir se servir de leur artillerie, et, semblables en cela aux peuples peu avancés, regarder comme un embarras ce que des esprits supérieurs considèrent comme un puissant auxiliaire. Au seizième siècle, l'Europe tremblait devant les Turcs ; l'artillerie vint arrêter les progrès de ces redoutables ennemis. C'est assurément une des plus grandes gloires du judicieux emploi de la poudre à canon, que d'avoir rendu à jamais impossible une nouvelle irruption de barbares dans le monde civilisé. »

Le général Lafayette, qui avait assisté aux revues de la Silésie en 1785 et à celles du camp de Postdam, essaya d'introduire en France l'artillerie *volante* du grand Frédéric. — Mais ce ne fut qu'au commencement de la révolution (décret de 1791) que la France eut une artillerie à cheval. Cette nouvelle arme contribua puissamment au succès de la bataille de Jemmapes. Les compagnies d'artillerie ainsi montées ne furent d'abord qu'au nombre de deux.

Le nombre en augmenta successivement et rapidement. Sous l'Empire, l'artillerie à cheval formait le tiers du contingent de l'artillerie. En l'an XI, le matériel de l'artillerie éprouva d'utiles réformes.

Enfin, Napoléon modifia le système de Gribeauval et fit de l'artillerie son plus puissant moyen d'action ; à Wagram, notamment, l'artillerie eut une influence si décisive sur le résultat de la journée, qu'il voulut que chaque régiment eût, désormais, deux pièces de canon. Cette innovation fut abandonnée trois ans après. A Lutzen, l'artillerie suppléa à l'absence de cavalerie et de réserve. En 1799, la France comptait treize mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf pièces de bronze ; sous l'Empire, ce nombre s'élevait à vingt-sept mille neuf cent soixante-seize.

En 1813, le corps de trois cent mille hommes de troupes françaises qui opérait entre l'Oder et le Rhin n'avait pas moins de quatorze cents pièces de canon. A Leipzig, six cents pièces françaises tonnèrent pendant deux jours contre neuf cents pièces étrangères.

Depuis 1814, on a créé le matériel actuel, supérieur à celui de toutes les autres puissances. En 1829 (ordonnance du 5 août), l'artillerie a été réorganisée dans son matériel et dans son personnel.

Dans le nouveau système, les bouches à feu sont celles de Gribeauval ; les améliorations ne portent que sur les voitures.

Le siége d'Anvers et les campagnes d'Afrique ont démontré l'utilité et l'importance de ce nouveau système.

Le général Chassé, qui défendait la citadelle d'Anvers, effrayé de la puissance destructive des obus de vingt-deux centimètres lancés par nos nouveaux obusiers, disait que *c'était une infraction au droit des gens que d'employer de semblables agents*. En effet, nos obusiers de six pouces et de vingt-quatre, fondus sur un nouveau modèle, ont une portée plus grande et une déviation moindre, et se chargent aussi facilement qu'une pièce.

Quant au personnel de l'artillerie à cheval, il fut supprimé en 1829, ou plutôt réuni à l'artillerie à pied. Les deux personnels sont ordonnés par batteries.

Suivant Gassendi, le nombre de pièces devrait être calculé à raison de trois par mille hommes de toutes armes, mais le nombre s'est monté quelquefois à dix.

Disons un mot en finissant sur le *tir à ricochet* et sur les *fusées à la Congrève*.

Tir à ricochet. L'obus produit d'abord l'effet d'un boulet par ses bonds, et ensuite celui d'une bombe par ses éclats. — Lorsque l'artillerie s'en sert pour incendier, on le charge avec une composition nommée *roche à feu*, qui s'allume par l'effet de l'explosion de l'obus : cette matière résiste à l'action de l'eau.

Fusées à la Congrève. Ces fusées, inventées par M. Congrève, de Toulouse, servent à incendier; elles portent le désordre dans les rangs de la cavalerie. Cependant elles ne furent adoptées qu'après avoir été perfectionnées à Londres.



Artillerie à cheval.

« Aujourd'hui, dit Napoléon dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, l'artillerie fait la véritable destinée des armées et des peuples. » — Terminons cet article par cette appréciation générale où l'auteur de l'*Histoire de l'artillerie* trace le rôle de l'artillerie dans une bataille :

« ... Les chefs d'armées ont pris leurs dispositions, les troupes forment leurs colonnes d'attaque et se portent en avant; l'artillerie, attachée à ces troupes, les précède ou les accompagne. Parmi les batteries qui viennent d'agir, les unes se portent en avant pour appuyer le combat, les autres s'établissent de manière à flanquer les attaques ou à soutenir les retraites en cas d'échec. Alors les trois armes, infanterie, cavalerie et artillerie, commencent la lutte immédiate contre l'ennemi : alors, sous un feu terrible, au milieu des accidents du terrain et des dispositions des troupes amies et ennemies, l'artillerie doit manœuvrer, se battre corps à corps, tantôt comme arme indépendante, tantôt comme soutien des troupes.

« Cependant les luttes acharnées durent depuis longtemps; des batteries sont épuisées de munitions, ou paralysées par leurs nombreuses blessures; d'autres ne se soutiennent que par les plus grands efforts ; les troupes sont écrasées de fatigue; elles saignent de tous côtés; quelques corps sont mutilés, d'autres complétement anéantis... Tout à coup, au milieu de cette lutte sanglante et indécise entre des éléments harassés, résonne un roulement sourd et prolongé, les troupes s'entr'ouvrent, et par leurs intervalles débouchent, sous le feu de l'ennemi, de profondes colonnes d'artillerie ; ces colonnes déploient leur immense ligne avec une vitesse effrayante, et commencent un feu rapide et concentré; alors les dernières masses ennemies, qui opposaient une résistance inébranlable ou poursuivaient une pressante victoire, tombent écrasées sous les projectiles arrivant de tous côtés, et le coup décisif est frappé.

« A ce moment solennel où les armées sont ébranlées dans toutes leurs parties, où l'une chancelle et travaille à retirer ses débris de la sanglante mêlée, où l'autre s'efforce de réunir ses éléments victorieux pour poursuivre l'ennemi, arrêter, anéantir les débris .. à ce moment solennel, disons-nous, l'artillerie doit déployer une activité extrême ; tantôt victorieuse, elle se précipite avec la cavalerie pour rompre la résistance des carrés d'infanterie, pour augmen-

ter le désordre et précipiter la fuite de la cavalerie, pour aller canonner les corps ennemis que les troupes harassées ne peuvent poursuivre, pour réduire les postes dont le vaincu voudrait appuyer sa retraite ; tantôt, appartenant à l'armée vaincue, l'artillerie doit faire les plus grands efforts et se sacrifier souvent pour dégager les débris entourés d'ennemis, pour manœuvrer et occuper les positions successives, de manière à former un cercle de feu qui repousse toutes les poursuites de l'armée victorieuse, et derrière lequel se reforment les débris de l'armée vaincue.

« La bataille est finie, et cependant l'artillerie, quoique écrasée de fatigue et criblée de blessures, ne peut avoir un instant de repos. Sur le champ de bataille, au milieu des morts et des mourants, au milieu des obstacles et des débris de toute sorte, il faut qu'elle rassemble ses éléments souvent rompus, qu'elle recueille les chevaux, les projectiles, les voitures, les munitions, les pièces ennemies, tous ces objets qui servent de trophées de victoire, et offrent des ressources précieuses pour continuer les opérations. Ces dépouilles recueillies sont envoyées dans les parcs, ateliers où tout est réparé, transformé, organisé avec rapidité, pour une action immédiate. Et c'est en prenant une part active aux opérations courantes que l'artillerie doit faire cet immense travail, doit réorganiser les approvisionnements et l'armement de l'armée; car les batailles modernes dépensent énormément, et les ressources régulières d'alimentation sont le plus souvent trop éloignées.

« L'artillerie, avec ses établissements, son personnel, ses organisations et actions multipliées, se trouvant, depuis des siècles, attachée à toutes les forces intérieures et extérieures des États, a dû exercer une grande influence industrielle, militaire et politique.

« L influence industrielle exercée par l'artillerie est très-grande; chaque année voit entrer dans le corps une masse d'officiers instruits, par les écoles supérieures, dans les parties les plus élevées des sciences chimiques, physiques et mathématiques, dans l'art des ingénieurs et constructeurs de bâtiments et de machines, dans la science du travail que développe bientôt la pratique de l'organisation militaire, généralement admise comme la plus parfaite. Ces officiers, possédant une telle instruction, forment une des parties les plus éclairées de la nation ; ils sont aptes à un grand nombre d'emplois les plus variés, donnent l'instruction théorique et pratique à une foule d'hommes qui parviennent à des grades et instruisent à leur tour, ou qui sont versés par la libération annuelle dans la population. »

ASSAUT. L'assaut est le dernier acte, acte toujours sanglant, du drame qu'on appelle un siége.

Les écrivains militaires les plus célèbres, les généraux les plus illustres, regardent l'assaut comme un massacre odieux, souvent inutile et toujours dangereux. En effet, l'art poliorcétique est arrivé à un tel degré de perfection aujourd'hui, que la capitulation d'une place peut être annoncée d'avance et à jour fixe.

Et puis, qu'on se représente les conséquences d'un assaut : en cas de défaite, l'armée assiégeante éprouve des pertes considérables. Charles-Quint, au siége d'Alger, paya de la moitié de son armée sa tentative infructueuse contre les murs de cette ville. Bonaparte, au siége de Saint-Jean-d'Acre, perdit un grand nombre d'officiers de mérite et de braves soldats devant des remparts qu'il ne put forcer après sept assauts. Le maréchal Clausel, au premier assaut de Constantine, faillit laisser son corps d'armée tout entier dans la retraite qui suivit cette attaque inutile. En cas de succès, quel tableau désolant se présente à la pensée : les soldats, exaspérés par l'ardeur même de la défense, se livrent à d'épouvantables représailles, comme aux siéges à jamais flétris de Smaïlow par Suwarow ; de Saint-Sébastien et de Badajoz par les Anglais; de Psara, de Chio et de Missolonghi par les Turcs. Indépendamment du sac de la ville, les troupes débandées, démoralisées, pillent et détruisent des ressources qui auraient été précieuses pour le vainqueur, et la victoire elle-même est souvent le prix des plus cruels sacrifices. Ainsi au siége d'Oczakoff, en 1788, Suwarow n'emporta la place qu'après avoir comblé les fossés de vingt mille cadavres. A Gironne, à Saragosse surtout, l'armée française fit des pertes considérables. A Saint-Sébastien, en 1813, l'armée anglaise, commandée par Graham, eut ses colonnes foudroyées, et il est reconnu que la place n'aurait pas tenu plus de quinze jours.

Cependant, il est des circonstances où l'assaut d'une ville devient indispensable au salut d'une armée. Par exemple, le deuxième assaut de Constantine, où furent tués le général en chef Damrémont et le colonel Combes, où, sur une colonne assaillante de mille huit cents hommes, cinq cents trouvèrent la mort ou furent mis hors de combat, l'assaut de Constantine était devenu une nécessité de guerre telle, que, si la ville n'eût pas été emportée, l'armée française tout entière périssait dans les gorges de l'Oued-Rummel.

Le mot *assaut* vient du mot latin *assultare*, sauter, franchir, assaillir. Les Italiens en ont fait le mot *assalto*, d'où est dérivé le mot assaut.

Avant le règne de Louis XIV, la défense d'une place forte n'était soumise à aucun réglement précis. A cette époque, quand les généraux recevaient le commandement d'une place forte, ils juraient par serment de ne capituler qu'après avoir essuyé trois assauts. Un gouverneur qui aurait manqué à cette prescription eût été déshonoré.

Nos vieilles annales rapportent le fait suivant :

Après la malheureuse affaire de Plaisance, en 1746, Asti tomba au pouvoir des Impériaux; tous les postes français de la gauche du Pô furent forcés de se replier. Dans cette retraite précipitée, on oublia un hôpital de deux cents malades établi à Castel-Alfieri. Parmi les convalescents se trouvait un sergent de grenadiers du régiment de *Tornaisis*, surnommé *Va-de-bon-Cœur*. Ce sergent proposa aux malades de quitter le lit, de se mettre en défense et de ne se rendre qu'après avoir soutenu un siége en règle. La proposition est acceptée ; on ferme les portes, on se barricade, on attend l'ennemi. Les Piémontais, qui croient s'emparer sans coup férir de cet hôpital, sont reçus par une décharge d'artillerie et de mousqueterie, car on a découvert dans un coin de l'hôpital un vieux canon en fer, et on l'a mis en batterie. L'officier qui commandait le détachement ennemi va rendre compte à son général de cette résistance inattendue. Celui-ci, pour la singularité du fait, voulut reconnaître lui-même la place, et demanda à parlementer.

Va-de-bon-Cœur, établi d'une voix unanime gouverneur et chef d'armée, déclara au général que l'hôpital ayant été changé en une garnison bien disposée à se défendre, ne capitulerait qu'après avoir essuyé quelques volées de canon et vu ouvrir la tranchée, n'en ouvrît-on que *la largeur de sa pipe*.

C'est bien, répondit le général, admirant sa bravoure, *on va vous servir selon vos souhaits*.

En effet, deux canons furent portés à dos de mulets devant l'hôpital, et l'on ouvrit la tranchée. Après avoir essuyé quelques volées de canon, auxquelles la garnison riposta de son mieux, après avoir soutenu *trois jours de tranchée ouverte*, le gouverneur demanda à capituler.

Tous les honneurs de la guerre lui furent accordés.

Le lendemain, la garnison sortit précédée d'un tambour décoré d'une béquille et d'un bras en écharpe ; après lui venait *Va-de-bon-Cœur*, à pied avec quelques-uns des plus valides, puis vingt charrettes chargées de malades, criant *vive le roi!* et portant le fusil le plus haut qu'ils pouvaient.

La marche était fermée par les convalescents, défilant sur trois de front. Enfin, une charrette couverte de branches de pin et de romarin portait les ustensiles de l'hôpital. Ces braves arrivèrent ainsi à Novi, quartier général de l'armée française.

Le roi de France, informé de ces événements, accorda la croix de Saint-Louis au brave sergent, et le nomma aide-major de place à Brissach (1).

Le perfectionnement des moyens d'action offensifs ren-

(1) *Histoire de l'Armée*, par A. Pascal.

dit bientôt inexécutable le règlement de la défense des places établi par Louis XIV. Ce règlement, néanmoins, exista, sans être exécuté, jusqu'à l'Empire. Napoléon abolit cette formule : *Supporter trois assauts avant de capituler.* La législation qu'il décréta (24 décembre 1811) déclarait *déshonorantes et punissables de la peine de mort les capitulations consenties par un commandant qui rendrait la place avant d'avoir reçu un assaut, et a moins qu'il n'en pût pas être soutenu un second.*

Au siége de Valenciennes, pendant la campagne de 1677, ou commandait Louis XIV en personne, Vauban conseilla à ce monarque de donner l'assaut en plein jour. Jusqu'alors tous les assauts avaient été donnés la nuit : on pensait ménager ainsi le sang du soldat. Vauban prouva que c'était une erreur, et une erreur souvent funeste. « Vous voulez ménager le sang de vos soldats, disait-il au « roi, vous l'épargnerez bien davantage quand ils combat- « tront de jour, sans confusion, sans tumulte, sans crain- « dre qu'une partie de nos gens tire sur l'autre, comme « cela arrive fort souvent. Ajoutez à cette raison que, s'il « y a dans cette armée des soldats de peu de courage, la « nuit favorise leur timidité, mais que, pendant le jour, « l'œil du maître inspire la valeur et élève les hommes « au-dessus d'eux-mêmes. »

Cet avis de Vauban prévalut malgré Louvois, malgré cinq maréchaux de France, malgré les généraux, qui tous se récriaient contre cette innovation, et Valenciennes, réputée imprenable, fut enlevée d'assaut à neuf heures du matin, le 17 mars 1677.

Depuis cette époque, on ne donna guère plus d'assaut la nuit.

Cependant les assauts de Badajoz, de Ciudad-Rodrigo, en Espagne, sous l'Empire, eurent lieu pendant la nuit, et en 1825, dans l'Inde, l'armée anglaise s'empara de vive force de Burtpoor, après un terrible assaut de nuit.

Le dernier assaut livré par l'armée française en Algérie est le terrible assaut de Bathua (1849), où nos soldats montèrent plusieurs fois à la brèche, et ne s'emparèrent de la ville qu'après avoir éprouvé des pertes cruelles. Tout ce qui se trouvait d'ennemis dans les murs de Bathua fut massacré.



BAIONNETTE. Voltaire, en parlant de la baïonnette, a dit :

Au mousquet réuni le sanglant coutelas.

Cette arme, inventée à Bayonne en 1641, mise en usage en 1670, a changé le système de l'art militaire en Europe. La cavalerie a cessé d'être redoutable à l'infanterie, et le feu des lignes de bataille n'a plus été regardé comme le principal moyen d'action. La baïonnette, la terrible baïonnette, est devenue l'arme décisive des combats.

Il existe dans les Pyrénées un point nommé la *Baïonnette*; c'est là, suivant une tradition locale, qu'a été inventée l'arme de guerre de ce nom, et voici dans quelle circonstance : des paysans basques et des contrebandiers espagnols se livraient un combat acharné ; les Basques ayant épuisé leurs munitions et ne pouvant répondre au feu de leurs ennemis, imaginèrent d'attacher leurs couteaux à la pointe de leurs mousquets, et, ainsi armés, ils s'élancèrent sur eux et les mirent en déroute.

La baïonnette était inventée.

Cette arme se généralisa rapidement en Europe. Le régiment du roi fut le premier armé de baïonnettes, en 1670. En 1678, à l'époque de la paix de Nimègue, tous les grenadiers avaient le fusil à baïonnette. La première bataille où la baïonnette fut employée sérieusement est celle de Turin, en 1692 ; mais ce n'est qu'à la bataille de Spire, en 1703, que fut exécutée la première charge à la baïonnette. Depuis cette époque jusqu'à la révolution de 1792, on employa souvent la baïonnette dans les combats, puisque le prince de Ligne l'appelait une *arme toute française*, pour exprimer la manière dont nos soldats savaient s'en servir ; mais son véritable usage ne fut révélé que pendant les guerres de l'indépendance nationale. La baïonnette devint alors une arme vraiment française. *La balle est folle*, disait Suwarow, *la baïonnette est sage.* Cette expression caractérise très-bien les guerres de la révolution. Les baïonnettes françaises ont eu une influence décisive sur les destinées de la patrie. Les premiers volontaires accourus sur la frontière pour arrêter l'invasion prussienne firent usage de cette arme, et les soldats de Brunswick, si renommés pour leur instruction militaire, n'osèrent franchir les défilés de l'Argonne en présence des baïonnettes françaises maniées par les mains calleuses et inexercées de nos paysans. A Jemmapes, presque tous les retranchements autrichiens furent enlevés à la baïonnette. C'est à la baïonnette que furent emportées les redoutes inaccessibles du mont Cenis et du Mont-Blanc; c'est avec la baïonnette que s'immortalisèrent les soldats de *Sambre et Meuse*, du *Rhin*, de la *Moselle*, des *Pyrénées*, héroïques combattants qui avaient adopté pour maxime de guerre qu'avec les seules baïonnettes une armée française pouvait faire le tour du monde. Ils n'avaient que leurs seules baïonnettes, en effet, ces soldats du général Bonaparte qui s'emparèrent de l'Italie, livrant des combats sans canon, passant des rivières sans pont, faisant des marches forcées sans souliers, bivaquant sans feu, sans eau-de-vie et souvent sans pain. Aux Pyramides, au mont Thabor, les mameluks apprirent à redouter la puissance de nos baïonnettes françaises. Enfin elles ont ouvert à l'aigle de l'Empire les portes de Vienne, de Berlin, de Varsovie, de Lisbonne, de Madrid, de Moscou et de Dresde ; et si, en 1814, les habitants de Paris eussent formé en avant de ses murs un rempart de baïonnettes nationales, jamais l'étranger n'y serait entré en conquérant. A Alger, à Constantine, à Mouzaia, à Isly, les baïonnettes françaises ont prouvé qu'elles n'ont pas dégénéré dans les mains de nos soldats, et que l'esprit invisible des guerriers de la révolution s'est perpétué dans notre légende historique. En effet, agrandissez le cadre, augmentez la perspective, et dites-nous s'il n'est pas digne de figurer parmi les plus beaux faits d'armes de notre histoire, ce combat livré dans les gorges du Rumel, où le chef de bataillon Changarnier, à la tête de deux cents hommes du 2e léger, arrête six mille hommes de cavalerie arabe, les repousse à la baïonnette et sauve la retraite de l'armée.

Répétons donc avec orgueil cette belle inspiration d'un écrivain (1) : *Saintes baïonnettes de la patrie, cette lueur qui plane sur vous, que nul œil ne peut soutenir, gardez que rien ne l'obscurcisse!*

BAN ET ARRIÈRE-BAN. Suivant le général Bardin, le mot ban est un nom tudesque employé pour

(1) Michelet.

proclamation. Les trompettes sonnaient un ban. Ban, en allemand, signifiait le mot cri; en breton, clameur, bruit; en saxon, bande, barrière. De toutes ces significations, celle du mot ban, proclamation, est la plus exacte. Le service militaire, dont le ban était l'appel, est mentionné dans les *Capitulaires*. Ce mode de recrutement était le ressort de la milice si imparfaite de cette époque; c'était le nerf de la féodalité : il régnait jusqu'au fond des steppes de la Russie. Quant à la signification du mot arrière-ban, que les auteurs latins expriment par *herebanum*, il tire son étymologie du mot allemand *Herr*, qui signifie maître, seigneur; heri-ban, proclamation du seigneur. C'est sous ces noms de ban et d'arrière-ban que les armées féodales furent assemblées. Jusqu'au règne de Louis le Gros, vers 1120, le ban fut la seule milice de France. Il était le service du fief, de même que l'arrière-ban était le service de l'arrière-fief. Plus tard, il alimenta encore la force armée; mais il cessa de la constituer uniquement à l'époque où Charles VII mit sur pied des bandes soldées et rassemblées par les enrôlements volontaires. Louis XI employa le ban assez fréquemment; mais, à partir du quinzième siècle, il ne fut plus qu'une milice extraordinaire, un moyen secondaire. Cependant quelque chose de l'institution du ban se retrouvait dans l'institution des milices de Louis XIV.

Napoléon, qui régna sur un peuple de soldats et sur un camp français, voulut, en 1812, faire revivre le ban et l'appuyer de deux arrière-bans, dont l'effectif eût présenté deux millions de baïonnettes. Le jeune ban eût été mobilisable jusqu'à la frontière, le ban moyen jusqu'aux confins du département; le vieux ban jusqu'aux remparts de la ville.

C'était une nouvelle manière d'appeler aux armes ceux que l'enthousiasme patriotique ne poussait pas aux frontières. Et cependant les ennemis menaçaient la France. Napoléon, quittant Moscou, avait entrevu, à la lueur de l'incendie, les hordes nombreuses de Cosaques qui allaient se précipiter à sa suite des rives du Dniéper et du Don jusqu'aux rives de la Seine; il voulait opposer à ces masses profondes les forces de la France tout entière debout et en armes; mais l'entraînement des premières années de la révolution manquait; le danger de la patrie ne réveillait plus l'enthousiasme national.



Bannerets

En France, où tout est matière à lazzi et à chansons, on plaisanta et on chansonna la mise à exécution du projet de l'empereur. On se rappelle encore le deuxième couplet de cette chanson :

> Le premier ban va jusqu'à la frontière,
> . . . .
> Le second ban, une brette au derrière,
> Va dans Paris patrouiller gravement
> Faisant au ciel tout bas cette prière:
> Dieu ne fais pas dépasser la barrière
> Au second ban !... (*bis.*)

Après la révolution de Février, un projet de mobilisation des forces actives de la France fut élaboré au ministère de l'intérieur : c'était une édition revue et corrigée du projet de Napoléon. Le *ban et l'arrière-ban* y étaient convoqués en cinq classes :

1° Celle des célibataires;
2° Celle des hommes mariés sans enfants;
3° Celle des hommes veufs sans enfants;
4° Celle des hommes mariés avec enfants;
5° Celle des hommes veufs avec enfants.

Ces cinq catégories concouraient, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de trente-quatre inclusivement, à la formation de bataillons de *gardes nationales mobilisées*, qui devaient être de six cents à mille hommes par bataillon. La marche des événements de la politique française à l'extérieur a empêché la mise en action de ce projet, qui, nous le répétons, existe dans les cartons du ministère de l'intérieur.

BANNERETS. Seigneur à *bannière*, c'est-à-dire ayant le droit de porter bannière. C'étaient les généraux des milices féodales.

Cette institution naquit au dixième siècle. Les bannerets remplacèrent dans l'ordre militaire les *viguiers* des première et seconde races, mais il n'en est fait mention

d'une manière précise qu'à la fin du douzième siècle. Dans l'origine, cette dénomination n'était donnée qu'aux gentilshommes fieffés, ayant au moins pour vassaux d'autres gentilshommes. Plus tard, le mot de banneret fut donné indistinctement à tout ce qui portait bannière dans les combats.

Les premiers bannerets français étaient tous *chevaliers*. Ce titre, dans la suite, ne fut plus jugé nécessaire, et les simples écuyers, les bacheliers, les officiers à pennon, devinrent des bannerets. De même, en Italie, tout officier portant bannière ou gonfalon prenait le titre de *gonfalonier*. Une preuve historique positive à l'appui de cette assertion, c'est qu'à la bataille de Bouvines il n'y avait, dans l'armée française, que vingt-deux seigneurs à bannière, et trente dans l'armée impériale.

Sous le successeur de Philippe-Auguste, plus d'un quart des chevaliers étaient bannerets. Ce qui explique cet accroissement de bannerets, c'est qu'au commencement de la féodalité les bannerets étaient tenus de mener à la guerre cinquante lances fournies, environ trois cents hommes. Dans la suite, ce contingent se réduisit à vingt-cinq lances. Dans tous les cas, les bannerets devaient être gentilshommes de nom, d'armes et de cris d'armes.

Les bannerets portaient, comme gentilshommes, la cotte d'armes, et, comme chevaliers, les bottes rouges à éperons d'or.

L'institution des *compagnies d'ordonnance* sous Charles VII, et le remplacement de la bannière par le drapeau, firent disparaître cette institution toute féodale.

BANNIÈRES. Toutes les armées ont adopté divers signes distinctifs de leur nation et qui leur servaient de ralliement aux jours de combats. La bannière la plus ancienne de l'armée française est celle de Saint-Martin, espèce de drapeau à la fois religieux, militaire et politique, connu sous le nom de *chape*. C'est en 498 que la chape de Saint-Martin devint l'enseigne et le symbole de la nation française ; cette chape, qui suivait toujours le roi à la guerre, était la seule enseigne royale. Elle se composait d'une voile de taffetas bleu de ciel sur laquelle était peinte l'image de saint Martin.



L'étendard de France sous Charles VII.

Sous le règne de Charlemagne, les drapeaux des armées prirent les noms de *bannière* ou gonfanon, et de pennon ou bassinet, selon le rang des seigneurs ou grands feudataires qui amenaient leurs vassaux sous l'étendard royal.

La *chape de Saint-Martin* était encore l'emblème de l'étendard royal. Les bannières ont été si diversement dépeintes, que le sujet en est resté obscur, et qu'il serait fort difficile d'établir des distinctions précises entre la *bannière royale*, la *cornette blanche*, la *cornette royale*, l'*enseigne royale*, l'*étendard de France*, ou *royal*, ou *du roi*, le *pennon royal* ou *du roi ;* car toutes ces locutions ont été usitées. Legendre prétend que, vers la fin du onzième siècle, la bannière de France se composait d'une voile très-ample placée en haut d'un mât assujetti sur un échafaud à roues, tiré par des bœufs couverts de tapis soie et or. Cet échafaud était si vaste, qu'il soutenait un petit autel pour dire la messe ; avec dix chevaliers nuit et jour de garde, et dix trompettes dont les fanfares continuelles animaient les troupes au moment de l'action. Cette bannière se plaçait au milieu des corps principaux de la bataille. L'enlever et la défendre fut le but des actions héroïques des chevaliers.

Velly rapporte qu'en 1125 on portait l'oriflamme en même temps que la bannière de France. C'était un velours violet ou bleu céleste, semé de fleurs de lis d'or, plus plein que vide, carré et sans découpures par le bas. A la bataille de Bouvines, en 1214, il est question de ces deux signes de ralliement. La bannière différait de l'oriflamme en ce que la première restait entre les mains du roi. La bannière et l'oriflamme s'étant perdues lors de l'invasion des Anglais, Charles VII leva une nouvelle bannière de France en 1422, le troisième jour de la mort de son père. M. de Barante rapporte que, lors de son entrée à Paris, en 1437, Charles VII était précédé d'un écuyer portant l'étendard de France *où saint Michel était représenté sur un fond rouge semé d'étoiles d'or.*

Saint Michel avait détrôné saint Martin, mais bientôt l'image de saint Michel disparut elle-même, pour faire place sur la bannière de France à une croix blanche formant quatre carrés égaux et parsemés de fleurs de lis d'or.

Ce dernier emblème dura fort peu. La bannière de France, suivant les témoignages les plus dignes de foi, se composait, en dernier lieu, d'une draperie de velours azur, frangée, parsemée de fleurs de lis d'or sans nombre, et attachée le long d'une trabe.

Depuis Charles VII l'orillamme (voir ce mot) ne reparut plus dans nos armées. Quant à la bannière, elle fut remplacée par la *cornette blanche* sous le règne de Louis XI.

Ainsi la bannière a existé, comme drapeau des troupes françaises, depuis Clovis jusqu'à Louis XI, c'est-à-dire pendant près de mille ans. Jeanne d'Arc fut un des derniers chefs de notre armée qui portât une bannière. L'enseigne de Jeanne d'Arc différait des bannières du temps en ce qu'elle ne se portait qu'à pied et qu'elle était fort petite. A cette petite bannière de l'héroïne de la France se rattache une des plus belles pages de notre histoire nationale. Elle la tenait haut et ferme, *sa glorieuse bannière*, à l'enlèvement des redoutes anglaises, où, blessée deux fois en montant à l'assaut, elle s'y précipita une troisième fois et reçut une blessure plus dangereuse. Frappée d'une flèche qui lui entra de trois pouces entre la gorge et l'épaule, l'intrépide jeune fille arracha elle-même le fer et vint reprendre sa place dans la mêlée, *fort résolue et portant sa bannière*, pour nous servir de l'expression d'un contemporain.

Le vieux maréchal de Raitz, Dunois, Lahire, Xaintrailles, l'élite de nos guerriers, l'élite de la nation, escortaient la bannière de la paysanne de Vaucouleurs, dans la marche de l'armée française de Giers à Reims, une des marches les plus prodigieuses de l'histoire (quatre-vingts lieues à travers un pays soumis à l'Angleterre). Elle figurait au premier rang, à côté de la bannière royale, à la bataille de Putoy, à la prise de Troyes, à celle de Châlons, de Reims, de Laon, de Soissons, etc. « Objet d'amour, d'espérance et de vénération pour le peuple, de terreur pour l'armée anglaise, Jeanne, dit Charles Nodier, combat près de Dunois, de Xaintrailles, de Lahire, et c'est elle qui remporte toujours la palme de la valeur. *Son étendard est toujours*, elle l'a dit elle-même, *là où est le danger*; mais, avare de sang, elle conduit les soldats dans la mêlée, brise devant eux l'effort de l'ennemi et ne tue jamais. Tout au plus, elle le disait encore devant ses juges, avec cette naïveté soldatesque dont il n'est pas permis d'altérer les expressions, elle se fait jour à travers des Anglais en les frappant de sa hache d'armes ou du plat de sa fameuse épée, qui *était propre à donner de bonnes bosses ou de bons torchons*.

Par opposition aux mots drapeaux et étendards qui ont remplacé les bannières, ce mot implique une idée de théocratie et de féodalité; aussi n'est-il plus employé que rarement comme synonyme de ces deux expressions.

BATAILLE. Napoléon, visitant le champ de bataille d'Eylau le lendemain de la victoire, s'écriait avec douleur : *Ce spectacle est bien fait pour inspirer aux rois l'amour de la paix et l'horreur de la guerre!*

En effet, si l'on supputait ce que coûte aux peuples la gloire des grands conquérants, si l'on comptait le nombre des victimes sacrifiées à leur ambition, on admirerait bien moins leurs exploits et les savantes combinaisons de guerre qu'on nomme des victoires.

A Wagram, selon le *Mémorial de Sainte-Hélène*, les pertes des troupes françaises ne s'élevaient qu'à trois mille hommes tués dans une armée de cent soixante mille hommes, ce qui ne faisait qu'un *cinquantième*, tandis qu'à Essling, où il n'y avait que quarante mille combattants, la perte en hommes tués avait été de quatre mille, c'est-à-dire d'un *dixième*.

En prenant le terme moyen de ces deux chiffres, on pourrait calculer approximativement le nombre total

Ces milliers de morts, moisson des fils de l'homme.

On pourrait établir jusqu'à un certain point le bilan funèbre des cinquante batailles livrées par César, des seize batailles gagnées par le grand Frédéric, et des soixante batailles rangées où commandait Napoléon.

Et ces chiffres seraient effrayants!

Lord Byron prétend qu'il n'y a dans l'histoire que deux victoires vraiment dignes de l'admiration des siècles : celle de Marathon et celle de Morat, c'est-à-dire la défense du peuple grec, au nom de la civilisation, contre les hordes persannes, qui représentaient la barbarie; et la défense des intrépides montagnards de l'Helvétie, combattant pour leur indépendance nationale, contre l'armée du duc de Bourgogne, ce fou d'orgueil et de témérité.

Malheureusement pour l'humanité, la guerre a été, de tous temps, un des grands fléaux de Dieu, et, longtemps encore, le canon sera la raison suprême des rois et des peuples.

Dans l'enfance des nations, une bataille était le choc de deux grandes masses qui se heurtaient de front; les évolutions étaient inconnues.

Les premiers peuples qui eurent un système de tactique furent les Grecs et les Romains; mais ces deux peuples, étant dans des conditions différentes, durent adopter une tactique différente. Les Grecs, ayant à combattre dans les plaines de l'Asie contre des masses d'hommes, furent obligés de donner un certain degré de solidité à leur infanterie, qui leur permit de résister au choc : ils formèrent leurs phalanges, c'est-à-dire infanterie pesante, sur seize rangs.

Les Romains, au contraire, eurent longtemps à combattre dans les montagnes contre des montagnards agiles et intelligents; les masses profondes n'auraient pu conserver leur ordonnance : ils formèrent donc leur infanterie légionnaire sur dix rangs, et ne donnèrent que douze files à chacun de leurs pelotons ou manipules.

Chez les Grecs, l'infanterie pesante était, ainsi que nous l'avons vu, sur seize rangs; la cavalerie sur huit, l'infanterie à marche légère, ou les peltastes, également sur huit.

Quant à l'infanterie légère, elle ne trouvait pas de place dans l'ordonnance de la phalange; son nombre, comparé au front qu'elle devait couvrir, semblerait indiquer que la formation, avant le combat, devait être sur quatre, six ou huit rangs.

Chez les Romains, l'infanterie était sur dix rangs, l'infanterie de réserve, ou les triaires, sur cinq, la cavalerie sur quatre.

Quant à l'infanterie légère légionnaire, ou les vélites, sa force étant un quart de l'infanterie de ligne, sa formation avant le combat devait être sur cinq rangs.

Mais cette formation primitive, qui ne varia pas chez les Grecs jusqu'à la conquête des Romains, changea chez ces derniers. D'abord, leurs guerres dans les plaines de la Gaule cisalpine leur firent voir la nécessité de se servir, au moins dans certains cas, d'un élément plus fort que le peloton ou manipule de cent vingt à cent quatre-vingts hommes.

On réunit donc un manipule de chacune des deux lignes d'infanterie de bataille et un de la réserve, pour en former un corps de trois cents à quatre cent cinquante hommes, qu'on appela cohorte, et dont dix formaient une légion : c'est l'élément qu'aujourd'hui nous appelons bataillon. Plus tard, sous les empereurs, l'ordre de bataille fut exclusivement par cohortes; les vélites étant remplacés par l'infanterie légère auxiliaire, la cohorte fut un dixième de la légion. Mais l'introduction des machines de guerre dans les armées amena d'autres changements dans la profondeur de l'ordre de bataille.

Dès qu'il y eut des balistes et des catapultes légères on sentit la nécessité de diminuer la profondeur des légions, afin de diminuer les pertes.

Dans la guerre contre les Juifs, et probablement dans les guerres civiles d'Othon, Vitellius et Vespasien, les légions ne combattirent plus que sur dix rangs. Arrien, croyant devoir, dans une expédition contre les Alains, augmenter la force de résistance des légions, ne les porta cependant qu'à huit rangs. La formation sur six et huit rangs dura jusqu'à la fin de l'ordonnance des légions,

dont on n'entendit plus parler après la bataille des champs catalauniens (14 juin 456).

L'invasion de l'empire romain par les barbares rejeta l'art militaire dans son enfance; l'invention de la poudre vint tout changer. Les cavaliers bardés de fer n'étant plus invulnérables, on commença à faire attention à ces hommes à pied qui pouvaient tuer un cavalier. Dans le quinzième siècle, l'infanterie commença à reparaître.

L'usage des armes à feu de main étant encore très restreint et mêlé à celui des armes de longueur, l'ordonnance de l'infanterie resta sur dix et huit rangs. La cavalerie se partagea en cuirassiers ou gendarmes et chevau-légers de différentes dénominations. Les premiers conservèrent l'armure ancienne et l'ordre profond, et combattaient par rangs; les seconds adoptèrent les armes à feu, et leur ordonnance fut moins profonde. Le perfectionnement des mousquets, et leur usage attribué, à la fin du dix-septième siècle, aux deux tiers de l'infanterie, et le perfectionnement de l'artillerie, qui augmenta son emploi et son usage, firent réduire la profondeur de l'infanterie à six, puis à quatre rangs. La cavalerie ayant renoncé à la lance et à l'arbalète pour prendre le mousqueton et les pistolets, fut rangée sur quatre et huit rangs. Enfin, en 1703, l'adoption des fusils à baïonnettes et l'abolition des piques firent réduire la profondeur de l'infanterie à trois rangs, et celle de la cavalerie à deux. De là date la véritable science des manœuvres, que Gustave-Adolphe avait commencé à tirer du néant. Turenne, Montécuculli, le maréchal de Saxe et Frédéric le Grand, ont successivement développé et mis en œuvre les principes et les ressources de la science des combats aux dix-septième et dix-huitième siècles. Les généraux issus des guerres de la révolution ont élargi le cadre stratégique des batailles. Napoléon a encore agrandi la sphère d'action des champs de combat par de larges et savantes combinaisons. Telle bataille de l'Empire a duré quinze jours. Ainsi c'est par une série d'attaques, de combats en détail, de manœuvres rapides, dont la victoire d'Ebersberg fut le résultat, que les Français entrèrent à Vienne en 1809.

Nous avons traité le côté scientifique de cette question à l'article ART DE LA GUERRE ; nous nous bornerons donc à rappeler quelques faits historiques.

La plus ancienne bataille dont il existe une relation circonstanciée dans nos annales est celle de Bouvines. La plus ancienne bataille gagnée en France par une armée nationale contre une armée étrangère, depuis l'invention de la poudre, est celle de Rocroy, en 1643; car la victoire contestée de Marignan, livrée en pays étranger, fut l'œuvre, en grande partie, des bandes noires. Les batailles de Henri IV ne furent malheureusement, presque toutes, que des victoires remportées sur des Français :

Il fut de ses sujets le vainqueur et le père.

comme disait Voltaire de ce prince.

A Fontenoy, les gardes françaises invitèrent les Anglais à tirer les premiers; et cette politesse, prescrite, du reste, par une ordonnance de 1672, *qui ordonnait à nos généraux d'essuyer le premier feu*, cette politesse chevaleresque, à laquelle répondit un feu à mitraille de six pièces de canon, coûta la vie à plus de six cents hommes, qui tombèrent sous cette première décharge. Au moyen âge, une bataille était une espèce de duel où l'on *offrait*, on *présentait*, on *acceptait* la bataille par l'entremise des *hérauts d'armes*, chargés d'en régler les conditions.

L'ordonnance de 1672 était sans doute une réminiscence de cet ancien usage.

Pendant les cinq siècles qui ont précédé les guerres de la Révolution, les Français ont figuré dans quatre-vingt-six batailles *rangées;* ils ont remporté la victoire dans cinquante-quatre. Depuis Henri IV jusqu'à Louis XVI, il s'est livré plus de cent vingt batailles. Il n'y a pas eu, dans ce nombre, dix batailles qu'on puisse appeler décisives. Au contraire, de Louis XVI à nos jours, il s'est livré plus de batailles décisives qu'il n'y en avait eu pendant deux siècles. Les batailles de Jemmapes, de Fleurus; les batailles de Loano, d'Arcole, de Rivoli, de Zurich, d'Aboukir, de Marengo, ont été de grandes batailles décisives. Celle d'Aboukir, où l'armée turque tout entière a péri, à l'exception de neuf prisonniers, efface tout précédent historique. Sous l'Empire, presque toutes les batailles ont été décisives. A Ulm, une armée de trente mille hommes dépose les armes; à Austerlitz, l'armée russe ne s'échappe que par l'imprudente générosité de l'empereur. La bataille d'Iéna décida du sort de la monarchie prussienne. La bataille de Baylen nous fait perdre un corps de dix-sept mille hommes, dont cinq ou six cents à peine échappent à la captivité ou à la mort dans l'île de Cabréra; celle de Somosierra livre l'Espagne à l'armée française. Wagram écrase l'Autriche; la Mojaïsk nous ouvre les portes de Moscou; Leipzig nous arrache l'Allemagne; Waterloo anéantit l'empire napoléonien.

Depuis 1815, il ne s'est livré aucune grande bataille en Europe, à l'exception de la bataille de Novarre, en 1848, où le roi Charles-Albert a perdu son armée et abdiqué la couronne ; et de deux batailles livrées en Hongrie dans la guerre de l'indépendance. En Afrique, Ibrahim a gagné la bataille de Nézib; en Algérie, le maréchal Bugeaud a dispersé l'armée du Maroc à la bataille de l'Isly.

BOMBARDIER, BOMBE. Le bombardier, dans l'ancienne armée, était un militaire manœuvrant la *bombarde* (canon) et le *mortier*. Il existait des bombardiers avant l'invention de la bombe, dont l'origine ne remonte pas au delà de 1452. Aussi un écrivain militaire dit-il avec raison qu'on aurait dû cesser de les appeler *bombardiers* et leur donner le nom de *bombiers*.

Les bombardiers, épars dans les compagnies de l'armée française, furent réunis en deux compagnies par Louvois, en 1668, et devinrent le noyau du régiment *royal des bombardiers* créé en 1668. Ce régiment, ainsi que le régiment *royal artillerie*, avait le roi pour colonel.

En 1719, *royal bombardier* formait deux bataillons. Son service spécial avait alors et uniquement pour objet le service des *mortiers*.

En 1720, ce régiment fut réuni à *royal artillerie* et aux *mineurs*, et ces trois corps, formant quarante compagnies, furent divisés en sept bataillons et distribués dans les villes de Metz, de Strasbourg, de Grenoble, de Perpignan et de la Fère, où des écoles d'artillerie venaient d'être établies.

Depuis cette époque, *royal bombardier* disparaît et se fond dans les régiments, en vertu de ce principe que tout canonnier doit être bombardier.

La bombe, du grec βόμβος, bruit, est un mobile en fer creux, de forme sphérique, percé d'une lumière qu'on nomme œil ou goulot et qu'on remplit de poudre par la lumière. Le bombardier garnit d'un tampon la charge de poudre, assujettit dans le mortier la bombe au moyen d'éclisses en bois blanc; il lance la bombe et la dirige à *tir courbe*, conformément à certaines règles de la balistique.

Pendant longtemps on a mis le feu à l'étoupille de la bombe avant de le mettre à la charge de poudre du mortier : c'était le *tir à deux feux*. Pour cela il fallait que l'œil de la bombe regardât l'ouverture du mortier ; il en résultait beaucoup d'accidents, quand la bombe éclatait avant l'inflammation de la poudre du mortier. On y a obvié en plaçant la lumière du côté opposé. Sept brins d'étoupille qui pendent de la fusée prennent feu sur la poudre même du mortier et la communiquent à la charge de la bombe. Les bombes se brisent en éclats par le résultat de l'inflammation que la fusée communique à la charge. Cette invention a donné lieu à une foule d'autres. On a inventé successivement les *bombes foudroyantes*, les *bombes flamboyantes*, les *bombes à ballons*, les *bombes à sable*, les *bombes incendiaires*. Il y a eu des bombes de toutes les dimensions. Avant 1832 on avait des bombes depuis dix kilogrammes jusqu'à trois cents. Les bombes ordinaires étant de douze pouces, on appelle *demi-bombes* et *obus* celles de six pouces. Depuis la suppression des mortiers à bombes de douze pouces, les bombes de l'armée française sont de dix et huit pouces. Les premières pèsent cinquante kilogrammes, les secondes vingt kilogrammes.

Les bombes sont généralement employées pour les siéges.

Cette invention, dont l'époque n'est pas bien précise, est attribuée successivement aux Chinois, aux Hollandais et aux Italiens. Suivant quelques écrivains, le premier usage qui fut fait de projectiles analogues à la bombe eut lieu au siége de Bordeaux, par Charles VII, en 1452; d'autres parlent d'essais de ce genre faits au siége de Rhodes, en 1522; d'autres prétendent que c'est en 1588 que le général espagnol Mansfeld fit usage, pour la première fois, de la *bombe* dans le duché de Gueldres. Enfin, et c'est selon nous la date la plus précise, l'emploi primitif de la bombe, c'est-à-dire d'un projectile creux rempli de poudre et lancé par l'impulsion d'une matière inflammable, doit être attribué à deux ingénieurs italiens qui accompagnaient Mahomet II au siége de Constantinople, en 1481. Ce qui est indubitable, c'est que l'armée française fit usage des *bombes* au siége de Lamothe, en 1634.

Ce n'est guère que sous le règne de Louis XIV que les bombes furent employées vigoureusement dans les siéges. Ce moyen barbare, qui frappe plutôt les paisibles habitants des villes que les militaires qui les défendent, est heureusement, aujourd'hui, mis moins souvent en usage pour hâter la reddition des places. Nos voisins d'outre-Manche y recourent encore trop souvent à l'aide de leurs forces navales, et ne craignent pas de désoler et de ruiner un pays, d'incendier, de détruire les principaux établissements. Dans la guerre moderne, nous devons le dire à la gloire de notre pays, c'est l'armée française qui a le moins souvent fait usage du bombardement.



Bombardier du dix-septième siècle.

Du reste, ainsi que le fait remarquer Darçon, militairement, ce moyen est de peu d'effet; il foudroie les habitations, mais il n'atteint pas la garnison, qui évite le danger en se couvrant de blindage ou en se retirant dans les casemates.

Les principaux bombardements mentionnés dans l'histoire sont ceux-ci : de Gênes, par le fils de Colbert, en 1684 ; de Tripoli, par le maréchal d'Estrées, en 1685; de Barcelonne, en 1691 ; de Bruxelles, par Louis XIV, en 1694 (on jeta dans la ville trois mille bombes et douze mille boulets rouges); de Prague, en 1759.

Pendant les guerres de la Révolution, en 1793, les villes de Bréda, Lille, Lyon, Maëstrich et Mayence subirent d'épouvantables bombardements, et furent littéralement couvertes d'une pluie de projectiles. Lille et Mayence résistèrent : ses défenseurs et ses habitants se couvrirent d'une gloire ineffaçable. En 1794, Menin, Valenciennes, Lequesnoy, Ostende, Nieuport, l'Écluse, etc., subirent les mêmes épreuves.

Napoléon n'aimait point ce genre de guerre. Peu de villes furent bombardées sous l'Empire, à l'exception de Sarragosse et de Smolensk. Les Anglais, au contraire, bombardèrent le Havre, Dieppe et Honfleur.

En 1823, Cadix fut bombardée. Anvers l'a été en 1832; mais le bombardement ne fut dirigé que contre la citadelle. Depuis cette époque, la flotte française a bombardé Saint-Jean-d'Ulloa et Mogador. Rome a, dernièrement, essuyé un bombardement de quelques jours. En général, les Anglais et les Autrichiens sont les peuples qui font le plus usage du bombardement.

BRIGADE, DEMI-BRIGADE, BRIGADIERS. — L'expression brigade signifie agrégation d'hommes de guerre. Elle a été surtout employée en France depuis Henri IV. Ainsi la cavalerie, à cette époque, se divisait en brigades de vingt-cinq maîtres. Louis XIII, écrivant aux maréchaux de Brezé et de Châtillon, en 1635, leur défendait de partager l'armée en deux brigades. Depuis Louis XIV, le mot brigade a perdu de son acception première et s'est appliqué également à une escouade de huit hommes, commandés par un brigadier (caporal) ou à un corps d'armée, commandé par un brigadier (colonel). Il y avait en outre la brigade de maréchaussée, la brigade de grenadiers à cheval, la brigade d'artillerie, la brigade des boulangers, etc.

La brigade n'a commencé à avoir un sens logique qu'en 1792, époque où elle est devenue une partie intégrante de la division et a eu pour chef un général de brigade.

Dès lors la brigade fut composée de deux régiments ou plutôt de deux demi-brigades; car le mot régiment avait été effacé comme rappelant un passé trop monarchique; chaque demi-brigade comprenait trois bataillons formés de huit compagnies de fusiliers, une de grenadiers et une compagnie de canonniers.

Napoléon, en agrafant sur ses épaules le large manteau impérial, rétablit les anciennes dénominations monarchiques : la brigade tactique fut conservée, mais la demi-brigade reprit le nom de régiment.

Par une bizarre singularité, le mot brigade, employé aujourd'hui dans la cavalerie pour désigner le rang de caporal est resté dans la langue militaire, alors que la brigade (escouade) a disparu, et le mot brigadier (colonel ou général) s'est perdu, alors que la brigade (corps de troupe) a été conservée.

Malgré ces changements dans les expressions ou dans les formes réglementaires de l'armée, le mot *demi-brigade*, qui en a été effacé, est gravé à jamais dans les fastes de nos armées. On se rappelle encore les surnoms que les demi-brigades de la République avaient conquis sur les champs de bataille : c'étaient la *terrible*, l'*impétueuse*, l'*indomptable*, l'*infernale*, l'*incomparable*, etc. Ce sont les demi-brigades à peine formées de la République qui ont vaincu à Valmy, à Jemmapes, à Fleurus, à Toulon, sur la Moselle, sur le Rhin, sur les Alpes et sur les Pyrénées; et ces hommes inexpérimentés, paysans ou artisans, soldats d'un jour, se précipitaient tête baissée contre les puissantes cohortes ennemies, bien armées, bien disciplinées, flanquées de gros escadrons que démontaient nos tirailleurs, et de gros canons dont ils faisaient taire le feu à coups de crosse quand la poudre leur manquait.

Ecoutez le portrait que trace du soldat de nos demi-brigades un écrivain militaire distingué, M. Ambert :

« Si vous les aviez vus, eux nos aînés, ces jeunes gens de 92, les fatigues les avaient vieillis; ils étaient maigres et pâles, de longs cheveux pendaient sur leurs cous, entourés négligemment d'une simple cravate noire, leurs habits étaient amples, déchirés d'armes ennemies et raccommodés par ces mains larges et puissantes qu'une aiguille embarrassait, endurcies qu'elles étaient par le fer et par la terre; leurs pieds étaient presque nus, car à l'armée du Rhin et de la Moselle ils venaient de traverser le val d'Enfer. Ces têtes qui plus tard s'ombragèrent de coiffures d'or, de plumes blanches ou de couronnes, n'étaient couvertes que de feutres grossiers et informes,

mouillés, brûlés, percés; mais la large cocarde tricolore y brillait, belle comme la première fleur; ce n'était pas cette cocarde emprisonnée sous sa ganse, caméléonique cocarde qu'un pinceau a bariolée, régulière comme une pièce de monnaie; elle était belle, la cocarde de nos aînés, elle s'épanouissait au chapeau du soldat républicain. Leur musique, c'était la *Marseillaise*, qui n'était pas alors une chanson de table : leurs mâles accents se mêlaient au roulement des tambours et des caissons, tandis que le jeune drapeau tricolore, mis en lambeau par les balles, déployait sur leurs têtes son éclatante et magique auréole. »



CASERNE. — Caserne, du mot espagnol *caserna*, est un bâtiment qui sert au logement d'une troupe. La caserne a beaucoup d'analogie avec le séminaire. Le prêtre et le soldat, les deux colonnes de la société, vivent de la même vie d'ordre, de discipline et de fraternité.

Entrez dans une caserne, et vous êtes frappé d'étonnement à la vue de la vie intérieure du soldat. Tout y est réglé, prévu, combiné : la propreté, la régularité, la simplicité, l'activité, en sont les éléments constitutifs. La vie matérielle et la vie morale y sont également réglementées; car aujourd'hui, grâce aux loisirs d'une longue paix, les casernes ont des écoles régimentaires où les soldats apprennent les éléments rudimentaires de la science, et le pauvre paysan du Morvan ou de la Bretagne, qui y était entré avec son ignorance native, en sort, sinon instruit, mais du moins sachant lire et écrire, et possédant quelques connaissances usuelles qui l'aident plus tard à améliorer sa position quand il est rentré dans ses foyers. *La caserne est aujourd'hui le collége des pauvres enfants du peuple.*

C'est un beau livre à étudier que la vie d'une caserne, livre difficile à comprendre et que quelques hommes privilégiés seuls ont le talent de déchiffrer. Quand, découragé de l'insipidité du monde, de ses manières stéréotypées, on se rapproche du soldat, de cet homme simple et bon, le cœur replié sur lui-même se dilate, le sang circule plus riche à ce contact. Là vous trouvez des organisations primitives; là, franchise, cordialité, amitié, dévouement, ne sont pas de vains mots. Charlet, qui se connaissait en *troupiers*, avait coutume de dire qu'il y a *beaucoup d'enfant dans le soldat, et beaucoup de soldat dans les enfants*, et, comme preuve de son axiome, il avait coutume d'encadrer dans ses esquisses le soldat et l'enfant.

En effet, pénétrez dans l'intérieur d'une caserne, et voyez ces soldats se faire de véritables niches d'écoliers, rire à gorge déployée, sauter en frappant des mains, pirouetter, grimacer, polissonner, en un mot, puis rougir enfantinement devant l'officier; et, quand l'exercice est fini, quand les faisceaux sont formés, quand le mot : *rompez vos rangs* a été prononcé, ce sont des cris assourdissants, de grosses poussées, des ronds de jambe à la Taglioni, etc., on *dirait des collégiens* Quittez la caserne, et voyez les lycéens se redresser dans leur petit uniforme, croiser leurs bras sur leur poitrine; écoutez-les parler garnison, cavalerie, infanterie, exercice à feu, chevaux, etc., discuter sur le poids de la cuirasse ou le chic de la sabretache : *ce sont des soldats en miniature.*

Ni les uns ni les autres ne savent les affaires de la vie. Pour eux, ni soucis de ménage, ni récolte au marché, ni banqueroute à Paris : toujours le dîner, toujours le linge blanc, toujours le petit lit, toujours des amis

Mais, de ces considérations toutes physiologiques qui nous ont entraîné trop loin, revenons à l'objet de cet article : la Caserne dans son appréciation pratique.

Nous croyons que dès qu'il a existé des troupes régulières permanentes il y a eu des casernes. On peut donc, d'après les institutions militaires des peuples anciens, savoir à peu près dans quel temps il a existé des casernes chez eux.

Chez les Grecs, les armées ne se formaient que de levées faites un peu avant la guerre : il ne pouvait donc pas y avoir de casernes, il pouvait tout au plus y avoir des *phylakies*, ou stations de gardes municipales pour les troupes chargées de la police.

Aucun des écrivains romains ne fait également mention de caserne. On ne saurait cependant douter que les Romains en aient eu l'usage.

Près de la villa Adriani, à Civita Castellana et dans d'autres lieux en Italie, on voit des ruines appartenant à des casernes : on peut encore en étudier la distribution. Elles avaient un seul étage au-dessus du rez-de-chaussée, et il régnait sur tout le pourtour de cet étage une galerie extérieure sur laquelle ouvraient les portes des chambres occupées par les soldats; en sorte que, sortant de ses chambres, la troupe se trouvait en bataille sur la galerie.

Quoiqu'il y ait eu des quartiers de troupes avant Vauban, cet ingénieur est le premier qui ait assujetti leurs constructions à des règles d'architecture uniforme. Dans les forteresses, il les plaçait près des remparts et le long des courtines; ce qui, en effet, est le meilleur emplacement; mais les casernes à la Vauban ne peuvent plus, aujourd'hui, contenir un nombre exact de bataillons et d'escadrons. L'organisation des troupes n'est plus la même et changera sans doute encore. On est presque toujours obligé de morceler les troupes, les casernes étant trop grandes ou trop petites pour contenir exactement un bataillon ou un régiment. Les principes généraux qui devraient présider au casernement des troupes seraient que les officiers de tout grade devraient y être logés. Il serait nécessaire que chaque bâtiment détaché ou corps de caserne contînt au moins un bataillon pour l'infanterie et deux escadrons pour la cavalerie; ce sont les moindres fractions à la tête desquelles un officier supérieur est placé. Une des dispositions les plus avantageuses est celle qui distribuerait les bâtiments par régiments, chaque petit corps de caserne correspondant à un bataillon ou deux escadrons étant placé sur un des côtés d'un carré dont les côtés qui resteraient vides pourraient être fermés par des grilles. Dans les casernes de cavalerie, le manége pourrait être placé sur un des côtés vides. Un des inconvénients qui se font sentir dans les casernes existantes, est le manque d'un local couvert pour y exercer les recrues pendant la mauvaise saison; on y remédierait en disposant en portiques couverts la moitié du rez-de-chaussée qui regarde la façade de chaque corps de caserne.

CHANT DE GUERRE. Le chant a toujours été une puissance morale très-grande. La religion l'appela dans ses pompes, la gloire l'a invoqué sur les champs de bataille. Qui ne connaît l'influence qu'a exercée sur les destinées de la France la *Marseillaise*, ce chant tyrtéen qui a retenti comme la foudre dans toutes les capitales de l'Europe? « Au moment de l'action, dit le général Foy, le chef élevait son chapeau sur son épée, et entonnait le chant de la *Marseillaise;* à l'instant nos soldats se préci-

pitaient dans les rangs ennemis avec un entraînement auquel rien ne résistait, et nos fantassins de cinq pieds ramenaient par centaines les géants du Nord. »

Les anciens et les modernes ont employé le chant dans toutes les occasions solennelles, et surtout dans les combats.

La Bible qualifiait les chantres de prophètes. Périclès avait introduit le chant dans les exercices guerriers.

Les Lacédémoniens rangés en bataille se couronnaient de fleurs et marchaient à l'ennemi au son des flûtes et aux chants de l'hymne de Castor et des odes de Tyrtée.

Les empereurs Julien et Marc-Aurèle introduisirent le chant dans leurs armées. C'est en chantant les louanges de Dieu que la *légion fulminante* accomplit ses prodiges.

Charlemagne recueillait avec soin les chants guerriers et imposait à ses soldats l'obligation de les savoir par cœur. Avant lui, Clovis, aux accents sauvages du bardit des Francs, conduisit ses Sicambres à la conquête des riches provinces de la Gaule.

Dans le moyen âge, le *chant de guerre de Roland* préluda plus d'une fois aux combats.

Philippe-Auguste fit entonner le *Te Deum* à ses troupes, au commencement de la bataille de Bouvines.

Le grand Frédéric anima aussi ses soldats par des chants de guerre. Ce sont les chants nationaux qui ont soulevé l'Allemagne contre Napoléon en 1812 et 1813. Et aux derniers jours de l'épopée impériale, à Moscou, à Leipzig, sous les murs de Paris et à Waterloo, nos soldats marchaient au combat en répétant ce chant solennel : « *Veillons au salut de l'Empire.* »

Aujourd'hui, le chant est enseigné dans les régiments de l'armée par la méthode de Wilhem. Après cet aperçu général, rapide, il ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs d'avoir quelques détails plus explicites sur les hymnes militaires qui ont été en usage dans nos armées.

Les Francs marchaient au combat en entonnant le bardit. M. Augustin Thierry prétend que le prologue de la loi salique est la reproduction littérale de ce chant national.

Le poëte Angelbert fit une complainte sur la bataille de Fontenoy, et une autre sur la mort de Hugues, bâtard de Charlemagne. Une vieille charte de l'an 853 conserve le souvenir de la victoire remportée sur les Normands, en 851, par Louis, fils de Louis le Bègue ; en voici la traduction : « J'ai connu un roi appelé le seigneur Louis.. il saisit la lance et le bouclier, monte promptement à cheval, et vole pour tirer vengeance de ses ennemis. » Charlemagne, on le sait, avait fait recueillir les anciennes chansons des Germains. Les rhythmes militaires finissent à la chanson de Roland, qui les résume tous, et qui fut, selon l'expression de l'auteur du *Génie du christianisme*, comme le dernier chant de l'Europe barbare. Le chant des exploits, fameux dans toute la Gaule, de Charlemagne et de Roland, on le trouve à la bataille d'Hastings, où, selon M. Augustin Thierry, un Normand nommé Taillefer poussa son cheval en avant du front de bataille et entonna ce chant célèbre. En chantant, il jouait de son épée, la lançait en l'air avec force, et la recevait dans sa main droite ; les Normands répétaient les refrains. Wace a mit le fait en vers :

Taillefer, qui moult bien chantoit,
Sur un cheval qui tost alloit,
Devant eus alloit chantant,
De Charlemagne et de Rolant,
Et d'Olivier et des vassaux,
Qui moururent à Rainschevaux.

Ces poésies nationales étaient ordinairement accompagnées du son du fifre, du tambour et de la musette. L'art de la musique militaire s'étant entièrement perdu dans les armées romaines, dès le commencement de la décadence de l'Empire, la milice des Francs ne put adopter que ceux des instruments romains dont l'usage avait été conservé par les légions de César : le clairon et la trompette. Ce ne fut que vers le milieu du moyen âge que cet art commença à faire quelques progrès.

Sous Philippe-Auguste, les chants religieux avaient remplacé la chanson de Roland. C'était l'*Exsurgat deus* qui était en vogue.

Les chants des aventuriers qui dévastaient la France, chants qui n'avaient rien de national, remplacèrent à leur tour ce chant religieux. La seule chanson qui soit restée de cette époque est celle de l'*Homme armé*, retrouvée par M. Fetis, et exécutée en 1832 au Conservatoire de Paris

Le perfectionnement de la musique militaire, le tambour et les armes à feu, avaient fait oublier et tomber en désuétude tous les vieux chants nationaux.

Les régiments avaient encore des chansons de guerre, mais c'étaient des chansons particulières, chansons de garnison, où le fantassin raillait le cavalier, où le cavalier apostrophait le fantassin. Toute cette athlétique et grossière poésie des corps de garde ne renferme pas un seul chant qui mérite de fixer l'attention.

La Révolution fit renaître les chants patriotiques.

Les premières victoires obtenues par les soldats de la République étaient dues, sans doute, au mouvement général et à l'élan patriotique produit par le dévouement au pays, la haine de la domination étrangère, l'amour de la liberté et de l'indépendance ; mais il faut reconnaître aussi qu'au nombre des principaux moyens qui entretinrent l'exaltation des soldats se trouvaient, en première ligne, les chants guerriers et républicains. Ces hymnes militaires reproduisaient des pensées qui étaient dans le cœur de tous les braves. Ils formaient une langue comprise et connue de tous. On sait quel puissant entraînement, quel enivrement pour ainsi dire électrique, causent les fanfares et les marches de nos musiques militaires modernes ; elles donnent de l'audace aux timides, elles surexcitent le courage des braves. Dans les premiers temps de la République, l'art de la composition, la science de la musique instrumentale, n'avaient point encore été appliqués à l'entraînement des masses : quelques fifres à sons aigus, perçants et peu agréables, le bruit cadencé et les coups réguliers des tambours battant la charge, la voix des généraux, entonnant avec joie des chants connus de l'armée, l'harmonie imposante des masses, répétant ces chants en chœur, sans le secours des instruments, sans l'appui des régulateurs musicaux, suffisaient pour porter au plus haut degré l'enthousiasme de nos volontaires. Quelques auteurs ont paru trouver quelque chose de sauvage dans cette influence marquée de la voix humaine, si cadencée et si bruyante par le nombre des chanteurs ; ils ont cité les cris aigus, les hurlements féroces qui précèdent le moment où les peuples sauvages s'ébranlent pour attaquer ; mais rien de brutal, rien de sauvage, rien de physique, si l'on peut s'exprimer ainsi, ne se montrait dans les chants qui soutenaient, au milieu des fatigues, nos jeunes défenseurs, qui les animaient dans le combat, et qui les reposaient après la victoire. Ce n'était pas pour nos volontaires une influence physique, au moins pénétrante : c'était un enivrement tout moral, celui qui résulte, dans une masse d'hommes, de la circulation générale et rapide d'idées senties par tous, de vœux et d'espérances communs à tous. La pensée et non pas la voix les faisait vibrer ; la pensée, si chère à tous les cœurs, de la patrie et de la liberté. Pour mieux faire sentir quelle influence ont eue, sur nos premiers triomphes, les hymnes guerriers, et surtout celui appelé *la Marseillaise*, nous aurions pu citer ici les chants de Tyrtée et ceux d'Ossian, les bardits des anciens Scaldes, les chansons de Roland et les romances du Cid, toute cette littérature guerrière et poétique, qui, par son élévation et les récompenses qu'elle promet, rappelle du moins aux braves qui font pour leur pays le sacrifice de leur vie qu'il y a pour eux l'immortalité dans la mémoire des hommes et la gloire décernée par l'avenir reconnaissant ; mais il nous a semblé qu'il convenait mieux de traiter la question froidement et militairement. Nous avons pensé que, pour faire comprendre quels services l'auteur de la *Marseillaise*, Rouget de l'Isle, brave et digne officier, a rendu à la patrie, il suffirait de citer le jugement qu'en porte un auteur, estimé comme écrivain militaire, et qu'on n'accusera sans doute jamais d'enthousiasme et de poésie. « Il ne sera pas hors de propos de rappeler, dit Jomini, que, vers cette époque (la fin de

1792), parurent l'hymne célèbre des Marseillais et le *Chant du départ*. Les générations à venir s'étonneront de voir des chansons figurer au nombre des causes de succès militaires ; mais il n'en demeure pas moins avéré que ces couplets pleins d'énergie et de patriotisme, accompagnés de la musique la plus martiale, animèrent une jeunesse ardente, contribuèrent à faciliter les levées, enflammèrent le courage des soldats et leur firent soutenir les privations avec autant de gaieté qu'ils affrontaient les dangers. Nous sommes loin d'applaudir aux expressions outrées de ces hymnes contre des despotes qui n'étaient la plupart que de bons princes; nous les considérons uniquement ici comme moyens d'enthousiasme, et, sous ce rapport, elles méritent d'autant plus de rester comme un monument d'histoire nationale, que la première était l'ouvrage d'un officier d'artillerie nommé Rouget. Napoléon les comptait encore, en 1806, comme de puissants mobiles propres à exciter l'énergie des troupes, car les ordres furent donnés de les jouer aux parades de Berlin. »

Nous avons déjà fait connaître quelle influence heureuse avaient eue sur le moral des troupes républicaines ces hymnes militaires qui inspiraient si vivement le dévouement à la patrie et la haine de l'étranger. La *Marseillaise* avait été le chant de guerre de 1793. C'était un cri d'alarme, un appel aux masses en faveur de la patrie attaquée de toutes parts, et cet appel fut entendu. Mais à la fin de 1794, grâce au courage et aux succès de nos braves soldats, les sillons de nos campagnes n'avaient plus à craindre la présence de l'étranger. Rouget de l'Isle avait fait l'appel aux armes; Marie-Joseph Chénier se chargea de célébrer la victoire; la musique ajouta son enivrante harmonie aux accords de la poésie, et le *Chant du départ* prit aussitôt place parmi nos hymnes guerriers. Comme le chant des Marseillais, il anima nos jeunes soldats et les guida à la victoire. Son influence a été très-puissante et très-durable. Ses strophes attestaient aux soldats qui combattaient en Italie, en Egypte, en Allemagne et en Russie, que dans la France tout ce qui devait leur être cher, femmes, mères, sœurs, enfants, vieillards, se confiaient à leur dévouement et étaient fiers de leur courage. Ce chant est un admirable chant militaire, parce qu'il rappelle à la fois au soldat la famille et la patrie.

Chénier ne fut pas le seul poëte dont les merveilleux succès de nos armées réveillèrent la verve poétique ; Ximenez célébra la conquête de la Hollande par l'armée du général Pichegru ; Trouvé chanta dans une ode la prise de la Hollande, et la Harpe lui-même accueillit l'évacuation du territoire français par un chant triomphal que terminait ce vœu digne d'un bon citoyen, mais bien singulièrement exprimé :

Que la sagesse, protectrice
De la paisible égalité,
Soit la seule dominatrice
Des enfants de la liberté;
Que l'anarchique turbulence
Et la sanguinaire démence
S'anéantissent à sa voix;
Que sa main ferme et vénérable
Élève un monument durable
Qui n'ait pour base que les lois.

Chénier ne borna pas au *Chant du départ* l'hommage qu'il rendit à nos armées. Le *Chant des victoires*, dont nous rappellerons quelques strophes, fut aussi composé à cette intention, après la seconde conquête de la Belgique.

Avare et perfide Angleterre,
La mer gémit sous tes vaisseaux :
Tes voiles pèsent sur les eaux ;
Tes forfaits pèsent sur la terre.

Fleurus, champs dignes de mémoire,
Monument d'un triple succès;
Fleurus, champs amis des Français,
Semés trois fois par la Victoire;
Fleurus, que ton nom soit chanté
Du Tage au Rhin, du Var au Tibre;
Sur ton rivage ensanglanté
Il est écrit : L'Europe est libre!

Ostende, reçois nos cohortes.
Namur, courbe-toi devant nous;
Oudenarde et Gand, rendez-vous;
Charleroi, Mons, ouvrez vos portes.
Bruxelles, devant tes regards,
La liberté va luire encore;
Plaintive Liége, en tes remparts,
Revois le drapeau tricolore.

Soldats des rois, lâches esclaves,
Vils ennemis du genre humain,
Vous avez fui le glaive en main,
Vous avez fui devant nos braves;
Et de votre sang détesté
Abreuvant ses vastes racines,
Le chêne de la liberté
S'élève aux cieux sur vos ruines.

COMBAT. Le général Bardin a défini ainsi le combat : une action de guerre partielle. Il diffère de la bataille en ce qu'il est moins important, plus imprévu et plus fréquent. Voilà pourquoi on dit d'un guerrier qu'il a vu dix batailles et cent combats. Feuquières a établi entre une bataille et un combat la différence que voici : *Une bataille entraîne la perte du matériel de l'artillerie, ce qui n'est pas la conséquence inévitable d'un combat perdu.*

D'autres écrivains ont défini le combat : un conflit auquel prend part seulement une partie de l'armée agissante. Enfin, le savant général Vaudoncourt s'exprime ainsi :

« Lorsque le choc de deux armées est inopiné, c'est-à-dire préparé par aucun des deux adversaires, on l'appelle rencontre. Les rencontres fortuites ont le plus souvent lieu entre les reconnaissances ou les corps les plus avancés. Une rencontre fortuite entre deux armées ne peut arriver de nos jours, sans qu'il y ait faute de quelqu'un. Les anciens Grecs et Romains, qui combattaient sur un front peu étendu, ne se faisaient pas éclairer à une grande distance; ils n'en avaient pas besoin, parce que, pelotonnés dans un petit espace, l'ennemi ne pouvait se glisser sans être aperçu. Mais, aujourd'hui que les armées prennent de l'extension, elles se font éclairer, et une rencontre fortuite ne peut avoir lieu, à moins d'une grande négligence. Dans ce cas, celui des deux qui a le plus de génie militaire, ou que le hasard aura placé dans la situation la plus avantageuse, saisira l'occasion de livrer bataille. La bataille de Seignets, gagnée par Frédéric II, fut une rencontre; la bataille de la Katzbock, en 1813, fut une rencontre; Blücher et le maréchal Macdonald se trouvèrent face à face sans s'en douter. On voit donc qu'une rencontre est véritablement *une surprise* réciproque; mais, comme les deux corps qui se surprennent l'un l'autre sont en mouvement, et peuvent presque toujours passer, sans une grande difficulté, à l'ordonnance du combat, on a restreint la signification du mot *surprise*.

« Une surprise est une attaque préméditée par celui qui la fait, mais inopinée pour celui qui la reçoit. Il y a des surprises de jour et de nuit : les premières sont plus rares, et dans leur nombre sont les embuscades. Les meilleures surprises sont celles de nuit, et combinées de façon que l'attaque commence aux premiers rayons du jour et ne permette plus de méprise. Lorsque deux corps de troupe sont en présence, ils ne se choquent pas toujours d'une manière décisive, surtout si leur rencontre est inopinée : il se peut que l'assaillant se trouve obligé de faire des dispositions qu'il n'avait pas prévues. D'un autre côté, celui qui reçoit l'attaque a des dispositions à faire aussi; de part et d'autre existe l'obligation de couvrir les manœuvres, et d'obliger l'adversaire de déployer les siennes, et cela ne peut se faire qu'en jetant en avant des détachements chargés de soutenir le choc, à une assez grande distance du corps principal : cette action s'appelle escarmouche, qui diffère de la reconnaissance en ce que

le corps principal est derrière les troupes, et prêt à prendre part à l'action. Les chocs entre deux armées complètes peuvent avoir lieu, soit entre ces deux armées entières, soit entre des portions plus ou moins fortes. Entre deux armées entières, le choc porte le nom de bataille, et, entre fractions d'armée, celui de combat. Cette définition a été exacte tant que la guerre s'est faite par une alternation de campements et de combats, que les armées restaient réunies sur le même terrain; mais, aujourd'hui que chaque armée est composée de corps séparés, appelés divisions, pouvant agir isolément et agissant ainsi, n'ayant point d'ordre de bataille immuable entre elles, on doit dire que toutes les fois que, dans l'exécution d'une grande manœuvre stratégique, la totalité d'une armée a combattu, soit en un seul corps et en un seul lieu, soit partiellement et successivement, chaque choc porte le nom de combat; mais le choc total doit s'appeler bataille. »

Maintenant, écoutons le récit d'un combat comme nos pères en livraient au temps de la République. C'est le général Foy qui parle :

« On entamait l'action par une nuée de tirailleurs à pied et à cheval, lancés suivant une idée générale plutôt que dirigés dans les détails des mouvements; ils harcelaient l'ennemi, échappaient à ses masses par leur vélocité, et à l'effet de son canon par leur éparpillement. On les relevait, afin que le feu ne languît pas, on les renforçait pour les rendre plus efficaces.

« Il est rare qu'une armée ait ses flancs appuyés d'une manière inexpugnable; d'ailleurs toutes les positions renferment en elles-mêmes, ou dans l'arrangement des troupes qui les défendent, quelques lacunes qui favorisent l'assaillant. Les tirailleurs s'y précipitaient par inspiration, et l'inspiration ne manquait pas dans un pareil temps et avec de pareils soldats. Le défaut de la cuirasse une fois saisi, c'était à qui y porterait son effort. L'artillerie volante accourait au galop et mitraillait à brûle-pourpoint. Le corps de bataille s'ébranlait dans le sens de l'impulsion indiqué, l'infanterie en colonne car elle n'avait pas de feu à faire, la cavalerie intercalée par régiments ou en escadrons, afin d'être disponible partout et pour tout. Quand la pluie des balles ou des boulets de l'ennemi commençait à s'épaissir, un officier, un soldat, quelquefois un représentant du peuple, entonnait l'hymne de la victoire. Le général mettait sur la pointe de son épée son chapeau, surmonté du panache tricolore, pour être vu de loin et pour servir de ralliement aux braves. Les soldats prenaient le pas de course, ceux des premiers rangs croisaient la baïonnette, les tambours battaient la charge, l'air retentissait des cris mille et mille fois répétés : « En avant!... en avant!... Vive la République!... »

CAPITULATION. Napoléon disait à Sainte-Hélène que les capitulations les plus inouïes dans les fastes de la guerre *sont celles de Marengo et d'Ulm... La capitulation de Gouvion-Saint-Cyr à Dresde est une faute d'écolier; elle a beaucoup d'analogie avec celle de Mack à Ulm.* Et il ajoutait :

« De ce que les lois ont autorisé les commandants de « place à rendre leurs armes, elles n'ont autorisé aucun « général à faire poser les armes à ses soldats dans un « autre cas. C'est détruire l'esprit militaire d'une nation, « en affaiblir l'honneur, que d'ouvrir cette porte aux « lâches, aux hommes timides, ou même aux braves éga- « rés. »

Les capitulations en rase campagne sont fort rares dans nos annales militaires; ce sont des *fourches caudines* sous lesquelles nos soldats ont rarement passé. Cependant l'histoire cite la capitulation d'Hochstedt, en 1704, où vingt-sept bataillons déposèrent leurs armes. C'est à cette occasion que Voltaire raconte que le régiment de Navarre, forcé de céder à cette terrible nécessité de la guerre, déchira en frémissant ses drapeaux et les enterra, pour ne pas les abaisser devant un ennemi victorieux.

En 1757, Richelieu contraignit le duc de Cumberland à capituler avec toute son armée à l'embouchure de l'Elbe.

En 1799, quarante-cinq mille Anglais et Russes étaient forcés de capituler en Hollande. C'était le duc d'York qui



Combat.

commandait les troupes ennemies; c'était le général, depuis maréchal Brune, qui reçut leur capitulation.

En 1806, Hohenlohe capitulait à Breslaw à la tête d'une armée de plus de vingt-cinq mille hommes. Peu de temps après, Blücher capitulait, à Lubeck, à la tête de vingt et un mille hommes.

Junot à Ceintra, Dupont à Baylen, signèrent aussi des capitulations. Celle de Ceintra, qui s'appela *convention*, mot employé pour ménager l'amour-propre, fut du moins honorable, sinon glorieuse; celle de Baylen fut désastreuse pour l'Empire, triste et déshonorante pour l'armée. Napoléon, en l'apprenant, en fut profondément atterré; il ne s'écria pas, comme autrefois Auguste: *Varus! Varus! rends-moi mes légions;* mais il versa des larmes sur la perte d'un corps d'armée de dix-sept mille hommes, qui presque tous périrent soit dans les pontons, soit à l'île de Cabrera; il versa des larmes sur ses aigles humiliées. Cette virginité de gloire qu'il jugeait inséparable des drapeaux de l'Empire; cette virginité de gloire était perdue à jamais par cette défaite; le charme était rompu... les invincibles avaient été vaincus.

La capitulation du 15 mai 1814 fut plus désastreuse encore pour la France : on l'appela *convention*. L'entrée des étrangers à Paris le 3 juillet, quinze jours après Waterloo, était aussi une *convention*.

Celle-là, c'est le gouvernement anormal de la Chambre législative qui la signa. Honte sur lui! On l'a dit, et on l'a répété avec raison, tout n'était pas désespéré après Waterloo, et Paris pouvait échapper au déshonneur d'ouvrir encore une fois ses portes aux armées de la coalition. Qu'aurait dû faire dans cette circonstance une Chambre animée de sentiments patriotiques?.... marcher, comme autrefois le sénat romain après Cannes, au-devant de l'armée vaincue à Waterloo, remercier son général de ne pas désespérer du salut de la France; se former en colonne au milieu des rangs de nos soldats, avec l'aigle tachée de sang au-dessus de sa tête, et s'avancer ainsi au-devant des ennemis. La France tout entière eût suivi, et les destinées de la patrie eussent été changées!...

CAMPS. Le lieu où une armée s'établit pour stationner un ou plusieurs jours s'appelle *camp*.

Un camp, en latin *castra*, peut être *offensif* ou *défensif*, *passager* ou *permanent* et *retranché*, etc. Les camps, en général, ont pour but de couvrir un point important, un défilé, un passage de rivière, etc., de protéger l'arrivée d'un renfort, d'observer les mouvements de l'ennemi, etc. Il y a deux manières de camper, ou plutôt deux dispositions de campement : *camper en ordre de marche* et *camper en ordre de bataille*.

Mais la première de ces dispositions ne peut être employée que dans les camps passagers, où l'on a la certitude de ne pas être attaqué, parce que les manœuvres nécessaires pour passer de l'ordre de marche à l'ordre de bataille demandent trop de temps pour pouvoir être exécutées sans danger en présence de l'ennemi.

Le grand Frédéric, passé maître dans l'art de la *castramétation*, qui, dans une campagne de neuf mois, changea cent deux fois de camp et de terrain, livra en personne quatre grandes batailles, opéra des prodiges par l'habileté naissance dans les désordres, dans le brigandage qui ont longtemps souillé la noble profession des armes. Quant à la seconde, elle s'applique, en général, à l'austérité disciplinaire, aux dangers, aux fatigues, aux rudes travaux de la vie militaire dans leur plus rigoureuse acception. C'est du sein des *camps* que sont sortis les plus grands généraux dont la France s'honore. Sous la République, *la vie des camps* fut la grande école, l'école austère où se formèrent les guerriers les plus illustres de la Révolution, semblable à celle qui formait à Rome les Fabricius et les Camille pour la gloire et le salut de leur patrie. Le luxe, la mollesse et les excès de toute espèce étaient bannis de nos camps républicains ; nos armées ne traînaient pas après elles cet attirail oriental, cet immense quantité de bagages, de voitures, de chevaux, de domestiques et de superfluités qui jettent les chefs dans de si grands embarras et changent quelquefois de simples revers en désastres irréparables. Les généraux étaient pauvres et partageaient les privations du soldat. La paye était de 8 francs par mois pour les hauts grades et du pain de soldat. Leur seul mobile était la gloire et le dévouement à la patrie.

Camps des Grecs. — Quoiqu'il ne nous reste aucun détail spécial sur la *castramétation* des Grecs, Homère en donne cependant une idée.

Dans leur expédition d'outre-mer (la guerre de Troie) de ses marches et de ses manœuvres sur un vaste périmètre, résume ainsi la question de campement :

> Si vous voulez passer sous un arc triomphal,
> Campez en Fabius, marchez en Annibal.

Il y a encore d'autres camps, destinés à l'instruction des troupes, qu'on appelle *camps de manœuvres* ou *d'instruction*. Guibert les appelait, de son temps, des *camps de plaisance. On y faisait bonne chère*, selon lui, *et on y manœuvrait pour les dames* ou *les damoiseaux*.

Enfin, on dit au figuré : *la licence des camps, la vie des camps*, etc., etc. La première de ces expressions a pris



Moïse.

ils mettaient leurs vaisseaux sur le rivage, placés sur deux lignes parallèles, l'une proche de la mer, l'autre plus avant dans les terres. Entre ces deux lignes étaient placées les tentes, et au milieu les vivres, etc. Le quartier d'Ulysse est au milieu du camp, qui était muni de fossés et de portes. Il le nomme tantôt *herkos*, tantôt *orugma* (clôture).

Lycurgue prescrit pour le camp la figure circulaire, à moins qu'il ne soit couvert par une rivière, une montagne, ville, etc. Il avait adopté cette forme générale, parce que les angles du carré sont inutiles. Les Lacédémoniens passaient pour les plus habiles dans l'art de fortifier un camp.

Camps des Hébreux. — Moïse donna aux camps hébreux la forme rectangulaire qui circonscrit un grand espace dans une périphérie peu étendue; il adopta ce mode en raison du grand nombre de combattants hébreux (603,550 hommes). Dans le centre est le tabernacle ; les lévites (22,000 hommes) rangeaient leurs tentes autour.

Camps romains. — La forme quadrangulaire était préférée ; le camp était entouré d'un fossé communément de neuf pieds de profondeur sur douze de largeur, revêtu d'un parapet (*vallum agger*) haut de trois à quatre pieds et fortifié d'une palissade. Les quatre portes se nommaient, celle qui regardait l'ennemi, *praetoria vel extraordina-*

via; decuma ou *censoria* était le nom donné à la porte opposée, et ceux de *principalis dextra* et *principalis sinistra* aux deux autres portes placées aux deux extrémités d'une rue longitudinale nommée *principia*, qui divisait le camp en deux et dont la largeur était de dix pieds; elle servait aussi de marché. Le quartier général était placé dans la partie supérieure; dans l'autre, traversée par la *via quintana*, se trouvaient les tentes des soldats. Chaque tente contenait dix soldats et un officier (*decanus*). Plus tard le quartier général fut placé dans les rues *principia et quintana*, ce qui partageait le camp en trois parties. Un intervalle de deux cents pieds était ménagé entre les tentes et le retranchement. Aussi Frédéric II a-t-il dit de Rome :

Les camps furent changés en d'invincibles forts!

Dulaure fait la description d'un camp romain qui existait au quatrième siècle et qui était contigu, selon lui, au palais des Thermes. Ce camp occupait une partie de l'enceinte actuelle du Luxembourg et principalement le terrain où l'on a tracé de nos jours de si délicieux petits jardins. Ce terrain, du temps des Romains, s'appelait déjà *Rosarium* ou *Plant de Rosiers*.

Un des plus anciens camps romains qui aient existé en France est celui dont les restes se voient encore près de Montargis, dans un emplacement qui domine le Loing. Ce camp est de forme carrée; les deux côtés qui font face au nord et au midi renferment un plateau qui, d'un fossé à l'autre, a trois cents toises.

En général, les camps romains avaient la forme ovale ou triangulaire. Tels étaient ceux qui existent encore à l'Estoile-sur-Somme, à Lamothe-Cassel en Boulonais, à Péquigny-sur-Somme, à Saint-Luc-sur-Oise. Le camp de César, près de Cambrai, qui existe encore tout entier, est construit sur un camp comparable à un arc tendu dont l'Escaut forme la corde.

Les camps romains, dans les derniers jours de l'empire, étaient devenus très-luxueux : des tapis, des fourrures, des meubles précieux, des mosaïques portatives, les embellissaient.

Les premiers camps établis en France furent construits sur le mode romain, avec des huttes rangées en lignes parallèles. Chaque hutte contenait deux soldats. Gustave de Nassau en renouvela l'usage, et Louis XIV s'empressa de l'imiter. En 1690, les *camps de tentes* succédèrent aux *camps de huttes*.

Tous les camps de guerre et d'instruction du dix-huitième siècle ont été des camps de tentes. Dans sa marche sur Kaiserlautern, Hoche fit jeter au vent ces abris passagers. Depuis cette époque, la tente fut frappée de ridicule. Maintenant on ne campe plus sous la toile que dans les camps d'instruction. Tels ont été, sous le Consulat, le camp de Meudon; sous la Restauration, le camp de Saint-Omer, et, de nos jours, le camp de Compiègne.

En revanche, la Révolution, qui avait dédaigné les camps de tentes, fit établir les camps de barraques. En 1793, un camp de barraques fut formé sous Dunkerque, sur une grande échelle, et entouré d'ouvrages. Le camp de Boulogne était aussi un camp de barraques; c'est là que se formèrent les soldats qui devaient vaincre à Austerlitz.

CHEMINS DE FER. L'existence des chemins de fer qui sillonnent aujourd'hui la France et la plupart des pays étrangers changera nécessairement les conditions de la première guerre qui éclatera en Europe, et il est à craindre que ce changement ne soit de nature à diminuer la force relative de la France en rapprochant de son territoire le théâtre de la guerre.

L'histoire a prouvé que l'indépendance de la France ne pouvait être sérieusement menacée que par les coalitions de la plupart des nations de l'Europe. Cependant les coalitions sont difficiles à former; elles durent peu, car les éléments divers et souvent opposés qui les composent tendent toujours à se désunir. Le danger qu'elles présentent pour notre sécurité peut donc se mesurer à la rapidité de leurs moyens d'action. Aussi les chemins de fer les rendent beaucoup plus redoutables.

Tels sont les termes d'un rapport adressé au président de la République par le ministre de la guerre, le 24 mars 1851, et ensuite duquel une commission a été nommée pour étudier cette grande *question des chemins de fer appliqués à la défense de nos frontières*.

« Jusqu'ici, continue le rapport, nous avons trouvé nos ennemis échelonnés des bords du Rhin aux rives du Niémen, et, grâce à l'extrême mobilité de l'armée française, nous avons pu les atteindre séparément et les détruire avant qu'ils aient eu le temps de se réunir. Cette supériorité disparait aujourd'hui. En quelques semaines, les coalisés pourraient se grouper sur le Rhin, arrivant de toutes les extrémités de l'Europe. Nous aurions à combattre, dès le début de la guerre, près de nos frontières, et peut-être sur notre sol, des masses considérables, qui pourront réparer rapidement leurs pertes par de nouveaux renforts.

« Mais, si la création des chemins de fer rend les guerres d'invasion plus dangereuses pour la France, ce moyen redoutable peut aussi nous servir contre nos ennemis, puisqu'il nous permet de jeter en quelques jours, sur le point menacé, des moyens puissants de résistance.

« Les chemins de fer permettent encore de concentrer rapidement, sur un point quelconque du territoire, des forces suffisantes pour prévenir ou comprimer toute tentative d'insurrection.

« Ainsi l'intérêt de notre force contre l'étranger et celui de notre sécurité au dedans nous fait un devoir d'étudier et de régler à l'avance les puissants moyens qu'offrent les chemins de fer pour le transport des troupes et du matériel de l'armée.

« Des essais de transport de troupes d'infanterie ont déjà réussi sur plusieurs de nos lignes de chemins de fer, quoiqu'on n'ait employé que les moyens ordinaires à l'usage des voyageurs.

« Le transport de deux escadrons de lanciers, de Valenciennes à Tours, a prouvé aussi la possibilité de faire voyager rapidement de la cavalerie par les chemins de fer. Mais nul doute qu'à ce point de vue le matériel qu'on a employé, et qui est destiné au transport des bestiaux, ne soit susceptible de notables améliorations. Les modifications à apporter dans ce but au matériel des chemins de fer ont été indiquées dans un rapport adressé au ministre de la guerre, le 30 juin 1847, par la commission chargée d'étudier la question spéciale du transport de la cavalerie.

« Deux cents wagons de la compagnie du chemin de fer du Nord ont été modifiés ou construits d'après les indications de cette commission. Il importe d'étendre au matériel de toutes les compagnies de chemins de fer l'application de modifications dont l'expérience a démontré la parfaite utilité.

« Il n'a encore été fait aucun essai régulier pour le transport de l'artillerie et de son matériel. On comprend cependant de quel immense intérêt il pourrait être de concentrer rapidement, sur un point donné, une grande quantité de bouches à feu, soit de siége, soit de campagne. Il n'y a pas à douter que les chemins de fer ne s'y prêtent facilement. Mais c'est une question à étudier, comme celle du transport des munitions et des approvisionnements de guerre de toute nature.

« En 1847, la commission générale des chemins de fer s'occupa de déterminer les conditions suivant lesquelles le transport des poudres provenant des magasins de l'Etat serait effectué par les chemins de fer. Un projet de règlement pour ce genre de convoi, élaboré par la commission, fut présenté au ministre des travaux publics, qui le soumit lui-même à l'un de mes prédécesseurs. Ce règlement n'est jamais devenu définitif.

« On peut juger, par l'exposé qui précède, combien les questions qui se rattachent aux transports de la guerre par les chemins de fer sont loin d'avoir été suffisamment étudiées. Cependant, au moment du danger, il ne serait plus temps de se livrer à des essais; c'est pendant la paix qu'il faut résoudre ces graves questions. Tout fait espérer qu'elles peuvent recevoir une solution favorable, et alors rien n'empêchera d'imposer aux compagnies concession-

naires des chemins de fer les conditions nécessaires pour que leur matériel soit construit de manière à le rendre tout à fait propre aux convois de la guerre.

« Une autre considération importante ne permet pas de différer plus longtemps, sans léser gravement les intérêts du Trésor. La plupart des routes parallèles à nos lignes de chemins de fer sont presque entièrement abandonnées par le roulage ordinaire, et les convois de la guerre y deviennent, sinon impossibles, au moins très-onéreux.

« J'espère, monsieur le président, que vous approuverez les considérations développées dans le présent rapport, et j'ai l'honneur de vous prier de décider qu'une commission sera chargée d'étudier, dans tous leurs détails, les questions relatives au transport par les chemins de fer des soldats, des chevaux de troupe et de tout le matériel de l'armée. »

CONSCRIPTION. C'est l'illustre maréchal Jourdan qui proposa, il y a cinquante ans, sous le nom de *conscription*, notre grande loi de défense nationale, loi juste, équitable, s'il en fut, et qui forme aujourd'hui la base de notre organisation militaire.

La conscription, du reste, était en usage chez les anciens peuples. Nos pères eux-mêmes la pratiquaient. Les *Capitulaires* de Charlemagne en font foi. La conscription se retrouve dans les *bans des Teutons*, dans la *quinta* de l'Espagne, dans les *lanzas* du Portugal, dans la *pospolite* du Nord.

Les francs archers de Charles VII étaient un genre de conscription. La cavalerie de Charles VIII était une levée pratiquée sur la noblesse. Sully, sous Henri IV; Louvois, sous Louis XIV, recrutèrent l'infanterie française au moyen de la conscription ; mais les conscriptions étaient des levées d'hommes choisis arbitrairement dans telle ou telle province, dans telle ou telle commune.

Le ministre de la guerre Saint-Germain, en transformant, en 1776, les milices provinciales en une *inscription* de soixante-quatorze mille hommes, adoptait une mesure qui était la pensée mère de la conscription actuelle. Mirabeau introduisit le mot *conscription* dans l'idiome de l'armée. En 1793, on lui substitua le mot *réquisition* par une levée de trois cent mille hommes. Enfin, en 1798, Jourdan, membre du conseil des cinq cents, fit adopter le mode actuel de conscription, qui différait de tous les modes précédents, en ce que le sort prononçait, et que le hasard était substitué à l'arbitraire, à l'injustice et aux vexations.

Napoléon disait, à Sainte-Hélène, que la conscription est la racine éternelle d'une nation, l'épuration du sens moral, la véritable institution de toutes les habitudes.

En un mot, la conscription, telle qu'elle existe aujourd'hui, est un contrat passé entre les citoyens et la patrie.

En 1814 la conscription fut abolie nominalement par l'article 12 de la Charte constitutionnelle. Elle fut rétablie en 1818 (loi du 10 mars), après que les alliés eurent évacué le territoire français; et cependant cette loi excellente, adoptée par tous, a été, dans ces derniers temps, vivement attaquée.

Nous répéterons ici ce que nous avons dit ailleurs sur la conscription :

« L'affaiblissement des mœurs, l'abaissement des idées, conduisent à la corruption des mots. Tous les esprits éclairés dans l'armée comprennent cette expression célèbre du général Foy, l'*impôt du sang*. C'est un grand mal que cette définition du devoir militaire, si noble et si juste dans le mouvement oratoire où elle était venue se placer, soit passée dans la langue des économistes, et qu'on ait fait servir un mot, d'un grand sens dans l'ordre des idées de l'illustre orateur, à exprimer une idée générale fausse et dangereuse. On a cherché ainsi à réduire aux proportions, à abaisser au niveau d'une contribution fiscale, un tribut personnel demandé à l'honneur, au courage, au patriotisme de la nation. On n'a plus dit au jeune soldat qui part pour l'armée : *Tu vas servir ton pays et acquérir de la gloire;* on lui a dit : *Tu vas payer une taxe.* C'est cet abaissement, cette prostitution de ce qu'il y a de plus noble et de plus élevé dans les idées d'une nation qui donna lieu, il y a quelques années, dans la Chambre des députés, à une éloquente et judicieuse protestation d'un illustre magistrat.

« Je repousse, s'écria M. Dupin d'une voix indignée, je « repousse, moi, homme civil, *comme me blessant*, et « comme devant blesser à bien plus forte raison les hom- « mes militaires, cette expression d'*impôt du sang*. Vous « avez transporté le vocabulaire fiscal à côté de la pro- « fession la plus noble et la plus glorieuse. Vous évaluez « à *tant pour cent* la durée et le prix du service militaire. « Je repousse ces expressions.

« Quand on est appelé par la conscription, c'est pour la « défense de la patrie, c'est pour la défense des lois

« Vous pouvez réglementer comme vous voudrez la loi « du recrutement, vous n'en changerez pas la nature. Chez « tous les peuples qui ont le sentiment de l'honneur, et « aucun ne l'a plus que la France, cela a reçu les noms les « plus élevés, les plus glorieux; c'est la défense de la pa- « trie, c'est la défense des lois ; ce n'est pas l'impôt du sang.

« On verse son sang pour la patrie. Et, si en le versant « on paye une dette, c'est une dette d'honneur; on ne paye « pas une cote d'impôt. »

Voilà le caractère du devoir militaire tel qu'il avait été compris, avant notre époque, dans tous les temps, chez toutes les nations. Le peuple lui-même, qui donne toujours aux mots de la langue usuelle un sens si juste, n'a jamais appelé la conscription un impôt. On n'impose pas ce qui est le devoir de tous. L'acquittement d'une dette contractée en naissant envers la patrie, et qui doit être payée dans un temps donné, n'est pas une cote d'impôt.

CAVALERIE. Napoléon, à Iéna, en voyant sa cavalerie légère faire des prodiges, s'écriait plein d'admiration : *Oh! qui pourrait résister à de tels hommes!*

Cet éloge était mérité : la cavalerie française, sous l'Empire, a été la première cavalerie du monde. Sans parler de ces charges foudroyantes qui ébranlaient le sol sous le pas des chevaux, et écrasaient, comme à Eylau, des corps d'armées tout entiers, sans parler de ces charges heureuses et rapides qui, comme à Marengo, changeaient les destinées de la bataille, nous pouvons dire qu'à aucune époque, chez aucune nation, on ne vit jamais une cavalerie si aguerrie, si brave, si disciplinée, si bien commandée; chez aucune nation, à aucune époque, on ne vit accomplir tant de faits d'armes éclatants par la cavalerie. Mais aussi, quels hommes elle avait à sa tête, la cavalerie française : les Murat, les Kellermann, les Ney, les Lassalle, les Richepanse, les d'Hautpoul, les Montbrun, etc., ces chefs habiles dans l'art de lancer et de régulariser les ouragans de cavalerie, *procellæ equestres*, selon l'expression de l'Évangile.

« Ce n'est que sous un vrai capitaine, a dit Bismarck, que la cavalerie montre ce qu'elle vaut. Les généraux ordinaires n'en savent rien faire. »

En remontant dans les souvenirs de notre vieille histoire, en relisant nos annales militaires, nous voyons qu'à presque toutes les époques de notre histoire la cavalerie a joué un grand rôle, et, si elle ne fut pas si brillante, si disciplinée, si savante et surtout si habilement commandée que sous l'Empire, du moins se montra-t-elle toujours, même dans nos désastres, intrépide, dévouée, digne de la France. A Pavie, à Malplaquet, la cavalerie française mourut à cheval : à Rocroi, elle brisa la redoutable infanterie espagnole, la terreur de l'Europe ; à Fontenoy, elle saisit la victoire par un élan rapide et prodigieux, et enfin ils furent célèbres aussi, ces cavaliers d'autrefois, les *dragons de Condé*, les *carabiniers du comte de Provence*, les *houzards de Berchini*, etc.

« La cavalerie, dit Napoléon, doit être plus instruite que l'infanterie; ce n'est pas seulement sa vélocité qui assure son succès, c'est l'ordre, l'ensemble, le bon emploi de ses réserves. »

Les Francs n'avaient point de cavalerie; toutes leurs forces militaires consistaient dans l'infanterie, *omne robur in pedite*. Mais, après la conquête des Gaules, les successeurs de Clovis commencèrent à former un noyau de cavalerie. A la bataille de Poitiers, en 732, l'armée française comptait déjà douze mille cavaliers sur une armée de

soixante-douze mille fantassins. Sous Charlemagne, la cavalerie est égale en nombre à l'infanterie. Bientôt la prépondérance de la cavalerie devient telle, que l'infanterie disparait à peu près complétement : c'est l'époque de la chevalerie. On vit alors paraître successivement les *gens d'armes à cheval*, les *archers à cheval*, les *bannerets*, les *compagnies d'ordonnance*, les *lances fournies*, etc. La lance était l'arme principale de la cavalerie. Sous Charles VIII et ses successeurs, la cavalerie française vit introduire dans ses rangs un élément nouveau, les cavaliers étrangers, qui, sous le nom d'*argoulets*, d'*estradiots*, d'*albanais*, de *reîtres*, de *carabins*, et de *dragons*, commencèrent à apprendre aux généraux français l'emploi de la cavalerie légère. On s'en servit d'abord pour battre l'estrade, pour escorter les convois, pour achever la déroute de la gendarmerie ennemie, pour poursuivre et harceler l'infanterie. Sa véritable destination, sa destination foudroyante, ne devait être comprise que plusieurs siècles après à l'école de Gustave-Adolphe, de Charles XII, de Seydlitz, de Frédéric II et de Napoléon.

Sous Henri IV, on comptait trois sortes de cavalerie : les *gendarmes*, les *chevau-léger*, les *arquebusiers*, appelés

let, Frédéric la fit charger au galop, le sabre à la main.

Voici les principes qu'il trace lui-même dans son *Art de la guerre*:

Exercez votre bras à manier l'épée.
Cette arme redoutable et prompte en ses effets
Épouvante et détruit les ennemis défaits.
. . . . Mars veut dans la bataille
Que le fer meurtrier porte des coups de taille.
N'employez point le feu, combattant à cheval :
Son vain bruit se dissipe et ne fait point de mal.

« *Faites-vous enseigner,* » ajoute le poëte, en parlant de la cavalerie :

Comme en ses mouvements ce corps devient docile ;
Comment en un clin d'œil, par ses conversions,
Il prend, quitte, reprend, d'autres positions ;
Se transforme soudain, se forme avec vitesse ;
Dans les terrains divers manœuvre avec souplesse ;
A l'ordre de ses chefs attentif et soumis,
Sur les ailes des vents fond sur ses ennemis,
Et de son choc serré les pousse et les renverse,
Les poursuit dans les champs, les force et les disperse.



Dragons.

carabins ou dragons. Les *gendarmes* étaient armés de l'escopette, du pistolet d'arçon, de l'estoc ou longue épée roide et sans tranchant. Les *chevau-légers* avaient, comme les *gendarmes*, l'armure complète de fer, ils portaient le pistolet à l'arçon de la selle. La lance avait été abandonnée et reléguée dans les rangs de l'infanterie.

Cédant à l'exemple de la cavalerie allemande, la cavalerie française s'organisa en escadrons ou cornettes dont la force variait de cent à cinq cents, et la profondeur depuis trois rangs jusqu'à huit. La cavalerie, qui jusque-là avait combattu par le choc, combattit exclusivement par les armes à feu, et perdit ainsi sa véritable destination.

Pendant tout le dix-septième siècle, la cavalerie fut organisée à peu près de la même manière, à l'exception de la cuirasse, qui disparut complétement. Au commencement du dix-huitième siècle, Louis XIV fit reprendre la demi-cuirasse à la grosse cavalerie. Les armes étaient alors l'épée, le pistolet et le mousqueton.

Le nombre des régiments de cavalerie s'éleva à plus de soixante sous le règne de ce monarque. Ils étaient forts de six cents hommes. La cavalerie continua à exécuter des feux.

Pendant la guerre de sept ans, Frédéric II changea la tactique de la cavalerie en l'employant comme arme de choc exclusivement. Jusqu'à ce moment, la cavalerie n'avait chargé qu'au trot en faisant feu du fusil ou du pisto-

Pendant les premières guerres de la Révolution, les cavaliers français imitèrent l'exemple des Prussiens et bientôt les surpassèrent.

Nos *houzards de la liberté*, nos *chasseurs de la République*, mesurèrent souvent leurs sabres avec succès contre ceux des terribles houzards prussiens. Lors de l'invasion de la Champagne, et plus tard, en 1806, les cavaliers du vainqueur de Postdam ne purent tenir pendant deux heures contre nos cavaliers français.

Au commencement de la Révolution, la cavalerie française était divisée en grosse cavalerie et cavalerie légère. La cavalerie légère ne comprenait que les houzards et les chasseurs ; les dragons n'en faisaient pas partie. Elle comptait soixante-deux régiments de diverses armes, et principalement de cavalerie légère. C'est à cette époque que remonte la création des régiments des *houzards de la liberté*, des *houzards américains*, des *houzards braconniers*, des *chasseurs bons tireurs*, des *houzards de la mort*, des *houzards de l'égalité*, des *houzards noirs*, etc.

Napoléon avait peu de cavalerie lors de ses premières campagnes d'Italie, mais avec quelle habileté il sut l'employer ! En Égypte, où il avait à combattre les meilleurs cavaliers de l'Europe, il en tira également un grand parti. Voici ce qu'il dit à ce sujet dans ses *Mémoires*.

« Cent cavaliers français ne craignaient pas cent mame-

luks, trois cents étaient vainqueurs d'un pareil nombre, mille en battaient quinze cents, *tant est grande l'influence de la tactique, de l'ordre et des évolutions!* Les généraux de cavalerie Murat, Leclère, Lasalle, se présentaient aux mameluks sur plusieurs lignes; lorsque ceux-ci étaient sur le point de déborder la première, la seconde se portait à son secours par la droite et par la gauche ; les mameluks s'arrêtaient alors et convergeaient pour tourner les ailes de cette nouvelle ligne. C'était le moment qu'on saisissait pour les charger, ils étaient toujours rompus. »

Napoléon, dans la campagne de 1798, en Orient, fit d'Alexandrie le centre de son organisation. A vingt lieues de là il établit le fort de Ramanieh, sur le Nil. Un autre fort, celui de Salahieh, fut élevé à trente lieues du Caire, au débouché du désert sur la route de Gaza. L'armée était là, à quinze jours d'Alexandrie ; mais sa ligne d'opérations avait trois points fortifiés.

L'année suivante, traversant quatre-vingts lieues de pays, il porta ses troupes sur le désert, à deux cent cinquante lieues d'Alexandrie, sa grande place de dépôt. Mais il avait, dans le désert même, élevé le fort de Gatieh, à vingt lieues de Salahieh; un à El-Arich, à trente lieues de Gatieh ; un à Gaza, à vingt lieues d'El-Arich. Il avait, sur cette ligne d'opérations de deux cent cinquante lieues, huit places fortes. Effectivement, dans ses quatre campagnes d'Afrique *il n'eut jamais un convoi, un courrier intercepté.* Mais sa cavalerie *manœuvrait* sous les ordres des généraux les plus habiles. Murat, Leclère, Lasalle, ne puisaient pas leurs inspirations dans un article de l'école du bataillon. Pour augmenter en quelque sorte sa cavalerie, Napoleon fit des regiments de dromadaires. Avec une armée de vingt-cinq mille hommes, il occupait alors l'Egypte, la Palestine, la Galilée, ce qui était à peu près une étendue de trente mille lieues carrées renfermées dans un triangle. Du quartier général, devant Saint-Jean d'Acre, au quartier général Desaix, dans la Haute-Egypte, il y avait trois cents lieues.

« Napoléon usait des *méthodes* d'Alexandre, d'Annibal, de César, il faisait manœuvrer sa cavalerie, avait peu de points vulnérables, et se créait des places de dépôt ; non des villages, mais des forts.»

Sous l'Empire, la cavalerie française prit une extension prodigieuse et servit de modèle à l'Europe. « L'infanterie d'une armée, disait-il, étant représentée par un, la cavalerie sera un quart, l'artillerie un huitième, les troupes du génie un quarantième, les équipages militaires un trentième ; ce qui fera treize trentièmes ; mais il suffit que la cavalerie soit le cinquième de l'infanterie. »

Au commencement de 1807, l'empereur forma à Varsovie un régiment de lanciers qui fut placé dans les rangs de la garde. Les campagnes du Nord lui avaient fait comprendre la nécessité d'opposer des lances françaises aux lances cosaques. Le nombre des régiments de lanciers fut successivement porté à douze sous l'Empire.

La campagne de 1812 ruina la cavalerie française : presque tous nos chevaux périrent en Russie. Cette perte de notre cavalerie eut une influence désastreuse sur les destinées de l'Empire. On sait qu'à Lutzen et à Bautzen, Napoléon ne put tirer parti de la victoire à défaut de cavalerie.

Aujourd'hui la cavalerie est divisée en trois armes : la *grosse cavalerie*, qui comprend les carabiniers et les cuirassiers; la *cavalerie mixte* ou *de ligne*, qui comprend les dragons et les lanciers; et la *cavalerie légère*, qui comprend les chasseurs et les hussards... Nous reviendrons sur chacune de ces armes en particulier.

CHIENS. Tous les militaires qui ont servi en Afrique ont entendu parler des exploits de la *compagnie franche* qui défendait Bougie, et qui avait confié la garde de ses blochkaus à une *compagnie de chiens ;* ils ont entendu aussi raconter les exploits de l'illustre *Blanchette*, l'Attila du Kabyle, la plus noble expression de la bravoure canine. C'était une grande levrette blanche qui ne marchait plus que sur trois pattes, ayant oublié la quatrième dans une lutte corps à corps avec un chef ennemi. Le *zéphire* l'admirait et partageait ses repas avec elle. L'éclat des services avait même attiré sur elle et sur la compagnie des chiens les regards reconnaissants de l'administration, et il avait été décidé que la compagnie des chiens *s'étant noblement comportée devant l'ennemi*, il lui serait accordé à l'avenir une ration quotidienne d'une livre de pain par tête. Malheureusement cette décision ne fut pas maintenue; le zéphire, qui abuse de tout, trouva moyen de tromper l'agent comptable sur la ration accordée aux chiens, et cette ration fut supprimée. La compagnie des chiens supporta cette injustice sans se plaindre et sans passer à l'ennemi, et continua, comme par le passé, à faire une rude guerre aux Kabyles.

Le chien, du reste, a un penchant prononcé pour le soldat : qui n'a pas vu les chiens courir au-devant des régiments à leur entrée dans les villes? C'est que le régiment est le foyer de l'amitié et du dévouement, deux sentiments qui vibrent le plus fortement dans le cœur du chien. *Similis simili gaudet.*

Les chiens ont été, dit le général Bardin, employés militairement, soit dans des garnisons, soit par des armées faisant la guerre. Cet usage est et plus ancien, et plus moderne, et plus général qu'on ne le croit. L'espèce canine a été, à beaucoup d'époques et dans bien des pays, un genre d'idioplie, une catégorie d'armée comparable à ce qu'on appelle aujourd'hui arme personnelle.

Une première ligne de chiens formait la garnison permanente du Capitole ; les oies qui sauvèrent cette forteresse, que les Gaulois étaient sur le point de surprendre, substituèrent à propos leur surveillance spontanée à celle des chiens restés en défaut : de là ces cérémonies et ces cortéges qui promenaient au milieu de Rome une oie sur un palanquin, à côté d'un chien crucifié. Cicéron, Tite-Live, Vegèce, temoignent de ces faits. L'orateur romain nous apprend que le trésor public pourvut à l'entretien des chiens jusqu'à l'époque où cette allocation fut affectées aux oies. Ces chiens du Capitole, et ceux qui gardaient, dans le dernier siècle encore, les remparts de Saint-Malo, étaient un guet assis, comme on disait au moyen âge; mais il y en a eu de réunis en troupes mobiles et faisant campagne. Polyen raconte qu'Agésipolis, assiégeant, à la tête des Lacedémoniens, Mantinée, voulut interdire à ses alliés, qui marchaient à contre-cœur, toute communication avec les assiégés ; à cet effet, il établit des postes de chiens qui faisaient raison des transfuges s'ils outre-passaient les limites du camp de l'ennemi : c'était une incorruptible maréchaussée, une expéditive cour prévôtale. On lit dans le même écrivain qu'Aliates, roi de Lydie, combattant les Cimméniens, avait pour auxiliaires d'énormes chiens qui, les jours d'action, chargeant à propos l'ennemi, assurèrent aux Lydiens la victoire. Il raconte aussi que Philippe, envahissant la contrée des Arbéliens, dont le sol était fourré et montagneux, employait à la recherche de ces barbares des chiens dressés à cette chasse. Elien, racontant une bataille livrée aux habitants d'Ephèse par les Magnésiens, dit que ces derniers remportèrent la victoire à l'aide des chiens; il dit que les Colophoniens tenaient sur pied des cohortes de chiens qu'ils employaient comme avant-garde, et qui jetaient le désordre dans les rangs de l'ennemi. Pline, loin de regarder comme méprisable ce genre de combattants, en parle comme d'utiles et de puissants alliés, dont le secours était d'autant plus précieux en tactique, qu'une fois engagés ils ne lâchaient plus prise, ne fuyaient jamais, et n'étaient point exigeants sur l'article des honneurs, de l'avancement et de la solde (*erant fidissima auxilia, nec stipendiorum indigna*). On lit dans le même historien que le roi détrôné des Garamantes n'arriva à restauration qu'à l'aide d'une armée de deux cents chiens; il revint de l'exil sous leur protection : *Garamantum regem canes ducenti ab exilio reduxere, prœliati contra resistentes.* Les anciens dressaient des chiens à éventer les embuscades; M. de Barante raconte qu'à Morat, en 1476, peu avant la victoire de l'armée suisse, « une troupe de chiens de montagne avait rencontré d'autres chiens du camp ennemi, et leur donnait la chasse ; » mais le mot troupe est ambigu, et cet écrivain n'explique pas si c'étaient des chiens enrôlés ou volontaires. A Granson aussi, les chiens de montagne des confédérés entamèrent l'action à l'encontre des chiens

bourguignons. L'histoire d'Angleterre est remplie de récits de grandes batailles dans lesquelles les chiens d'Ecosse se distinguèrent. Olaüs Magnus, archevêque d'Upsal et écrivain digne de foi, a composé, dans le seizième siècle, une histoire des mœurs et des guerres des peuples du Nord, dans laquelle il dit que les Finlandais dressaient habilement des chiens à combattre contre la cavalerie et à sauter au nez des chevaux : ceux-ci tombaient à terre vaincus par la douleur. Il rapporte aussi que Henri VIII, roi d'Angleterre, envoyant une armée auxiliaire à Charles-Quint, qui se disposait à combattre François Ier, mit à la solde du monarque espagnol quatre cents chiens anglais. Les rois d'Ecosse aussi n'avaient garde de négliger cette tactique et ce moyen économique de faire la guerre aux clans révoltés; on en a la preuve dans Walter Scott (*Dame du Lac*). Il ne serait point impossible que, dans le récit vrai ou fabuleux que fait Vertot du dragon de Rhodes et des chiens dressés à le combattre, cet écrivain eût emprunté ce qu'il en dit de l'usage des Finlandais et des méthodes anglaises. Le grand maître ne manquait pas de chiens dont il pût disposer, puisque les remparts de Rhodes n'avaient pas d'autres sentinelles, comme le témoigne Bouhours dans l'histoire d'Aubusson.

L'historien vénitien Sabellicus ou Sabellica, mort en 1506, dit que la ville forte de Saint-Malo n'avait pour garnison que des chiens qu'on laissait sortir en liberté de leur caserne aussitôt que les portes de la ville étaient fermées; leur vigilance à toute épreuve n'a jamais été trompée; l'honneur du corps est sans tache. Cet usage s'est maintenu jusqu'en 1770, époque où un officier de marine, imprudemment débarqué de nuit, attaqué, poursuivi, traqué dans la mer, périt dévoré et noyé. Ce fut le signal du licenciement du corps. Cette activité, ce zèle dans le service, avaient donné naissance à ce dicton populaire, au sujet des hommes à jambes maigres : Il a été à Saint-Malo, les chiens lui ont dévoré les mollets. S'il s'est conservé plus tard un personnel de ces meutes civiques, ce n'était plus, dans les derniers temps, qu'une ignoble valetaille chargée de purifier la ville de ses immondices, comme le faisaient leurs semblables à Lisbonne, à Alexandrie, au Caire. La conquête de l'Amérique par les Espagnols, marquée par tant d'atrocités, réussit en grande partie par le secours des chiens qu'ils avaient dressés contre les Indiens; les historiens qui en parlent assurent que ces guerriers barbares tirèrent bien plus de services de leurs chiens que de leur artillerie, parce que des dogues, des lévriers sans cesse sur la piste, et nourris uniquement de chair humaine, pénétraient dans les réduits les plus cachés pour y chercher leur vie et leurs victimes. Le régiment de chiens de Vasco Numès étrangla à lui seul plus de deux mille Américains. Au combat de Caxamalca, la première ligne de l'armée de Pizarre était formée d'une troupe de chiens qui attaquèrent si valeureusement les Péruviens, que la cour d'Espagne, reconnaissante de leurs exploits, décréta qu'il leur serait servi une solde payée régulièrement, à l'instar de celle des autres troupes : il est vrai que les deniers de leurs émoluments étaient remis entre les mains d'un militaire, qui était à la fois le caporal, le vivrier et le valet du chien. Jabro (1777) dit que, dans un ancien état militaire de la chancellerie d'Espagne, il est fait mention du dogue Berécillo : il coûtait par mois, à la couronne, deux réaux, qui lui étaient payés pour ses bons et loyaux services. Pendant longtemps, l'un et l'autre peuple s'est pareillement aidé de chiens dont la chair des ennemis était la pâture. Il y avait des races particulièrement destinées pour cet usage. Pierre d'Angleziadit que ceux que les Espagnols employaient contre les Indiens occidentaux s'appelaient chiens alains (*canes alani*), parce que les Alains en avaient employé de pareils quand ils portèrent la guerre en Ibérie; les arrière-neveux des vaincus avaient en cela imité les ennemis de leurs pères : c'était prendre une triste revanche.

Dans le seizième siècle, la milice piémontaise s'aidait de chiens associés par bandes de deux cents, et dont l'utilité se signala dans leurs guerres de montagne. Pendant les campagnes de 1769 à 1774, les Turcs, les Bosniaques surtout, étaient accompagnés d'une quantité de chiens qui veillaient par bandes à la sûreté du camp, et déchiraient à belles dents les ennemis qui se présentaient; c'étaient surtout ainsi des chiens de garde plutôt que des chiens de guerre : il y a entre ces deux classes la différence qu'il y a entre la tactique et le service. Au siége de Dubitza, en 1788, les chiens turcs éventèrent l'ouverture de la tranchée; ceux d'une troupe d'avant-garde campée à Gino-Berdo formaient une ligne que les patrouilles autrichiennes ne réussirent jamais à percer. Dans le Montenégros, la garnison de Spusz, à l'instant d'être surprise par les Autrichiens, n'en fut préservée que par les chiens postés aux portes. Lors de la révolte des esclaves de la Jamaïque, que les Anglais ont appelée la guerre des marrons, il fut acheté à Cuba une quantité de chiens pour les combattre : la soumission des nègres eut lieu avant l'emploi de cette ressource. L'expédition française de Saint-Domingue a renouvelé l'essai, sinon l'emploi des chiens de guerre; un personnage d'un nom historique et qui n'a pas survécu à cette campagne, où il s'était distingué, le vicomte de N... fut chargé, après la mort du capitaine général, d'aller chercher à Cuba une garnison de chiens de l'espèce de ceux dont s'étaient servis jadis les Espagnols; il acheta une meute de deux cents bêtes; il fut trompé sur la race et le prix, car il donna des sommes exorbitantes pour des animaux qu'il crut buscadores (chercheurs dans les bois, ou forestiers), et qui n'étaient que de vils parasites ramassés par les brocanteurs dans les rues de Sanyage. La meute, transportée à Haïti, y fut exercée de manière à se raffermir sur les principes; pour la façonner à ses fonctions, on lui abandonnait, dit-on, de temps en temps, des prisonniers noirs, dont la curée était l'affaire de quelques minutes. On crut trop tôt à l'instruction solide et au dévouement politique de cette troupe; la bassesse de son origine se décela bientôt.

Avant d'être sûr du savoir-faire imperturbable des auxiliaires quadrupèdes, on les conduisit à l'attaque d'un morne, où les Français échouèrent; en vain deux braves sapeurs gravirent jusqu'à l'entrée du fort et s'y firent tuer, les attaquants furent criblés, rejetés du haut en bas de la montagne, et nos chiens dévorèrent à l'instant nos blessés... Cet acte d'indiscipline ou cette erreur de l'appétit décidèrent du licenciement de la meute; ce discernement aristocratique qui fait tant d'honneur au vrai busc dor, cet instinct qui juge si habilement la saveur des viandes de couleur, manqua tout à fait à nos faux buscadores, et ils le payèrent de leur vie.

CHIRURGIE MILITAIRE. C'est sous le règne de François Ier que la chirurgie militaire fut régulièrement établie dans nos armées. Ambroise Paré commença à illustrer cette noble profession.

Avant cette époque, l'armée était suivie par des empiriques vendeurs de baumes et d'onguents, qui, mêlés aux valets, suivaient l'armée et pansaient les blessures à prix d'argent.

Henri IV établit les premiers hôpitaux militaires.

Louis XIII créa les chirurgiens-majors des régiments.

Sous Louis XIV, la chirurgie militaire s'enrichit des découvertes des Bessier, des Petit, des Ledran.

Mais ce n'est que pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire que la chirurgie s'est élevée à la hauteur d'une des gloires nationales de la France.

L'histoire a conservé les noms des Noel, des Desgenettes, des Percy, des Larrey, elle a conservé le souvenir des services qu'ils rendirent à nos armées sur le Rhin, la Meuse, les Pyrénées, en Italie, en Orient, en Prusse, en Pologne, en Russie, etc.

Dans une des récentes distributions de prix au Val-de-Grâce, M. Baudens retraçait ainsi les services de la chirurgie militaire :

« Il me resterait une belle et touchante page à vous retracer, celle du service de santé. Depuis cinquante ans, en effet, la succession des professeurs qui ont passé par le Val-de-Grâce nous offrirait de nobles modèles.

« Tous ont apporté à cet hôpital leur part d'illustration, beaucoup y ont puisé les éléments d'une science qui devait répandre sur leurs noms un vif éclat.

« Enumérer les faits qui ont marqué tant de belles et glorieuses existences, ce serait m'entraîner hors des limites que je me suis imposées.

« Qu'ai-je besoin d'ailleurs de vous parler de ces hommes populaires? Que puis-je vous dire que déjà vous ne sachiez? Nommer Desgenettes, Broussais, Serullas, Larrey, n'est-ce pas tracer leurs biographies d'un seul mot?

« Comme Desgenettes, messieurs les élèves, si jamais le ciel vous réserve une grande épreuve, si dans les régions lointaines il fallait, par un acte de civisme et de courage, rassurer l'armée contre une épidémie réputée contagieuse, ce courage, ce civisme, vous l'auriez. En présence des troupes réunies, vous n'hésiteriez pas à vous inoculer le virus, fût-il pestilentiel!

« Comme Larrey, si la Providence attachait vos pas aux pas d'un grand capitaine pour disputer à la mort des milliers de blessés mutilés par la mitraille, électrisés par l'étincelle divine à la vue des souffrances du champ de bataille, vous puiseriez dans votre âme oppressée l'énergie nécessaire au chirurgien, une exaltation fébrile s'emparerait de tout votre être, vous sauriez vous multiplier à l'infini. Mitraille, famine, contagion, fatigue, comme lui vous braveriez tout! Jamais vous n'oublierez que son âme ne fut accessible qu'à une seule crainte, celle de laisser périr un blessé faute de secours. »

Autrefois les chirurgiens se tenaient derrière les lignes de bataille et attendaient, loin des périls, qu'on apportât les militaires blessés. Aujourd'hui, ils accompagnent les braves au combat, ils partagent leurs dangers et les soulagent aux lieux mêmes où ils sont frappés.

Disons un mot maintenant des moyens employés par nos chirurgiens dans leurs campagnes. En l'an VIII, l'on mit en usage à l'armée du Rhin les *ambulances légères*, inventées par Percy. C'est à lui qu'on doit aussi l'établissement des *bataillons d'infirmiers*; il remplaça les trains pesants qui suivaient nos armées par un *wurtz*, attelé de six chevaux sur lequel étaient montés huit chirurgiens de toutes classes, ayant avec eux un pareil nombre de servants choisis. Les *wurtz* et les coffres contenaient des moyens de secours pour douze cents blessés, et dessous les chevalets se trouvaient des brancards pour aller relever sur le champ de bataille les hommes hors d'état de marcher. Ces voitures manœuvraient aussi vite que l'artillerie.

Chaque division de l'armée du Rhin, la seule où cette institution ait été mise en pratique, a eu son corps mobile dès son entrée en campagne en l'an VIII. Il y en avait toujours une partie en réserve au grand quartier général. On peut dire que ces corps mobiles ont surpassé, par leur utilité, les espérances qu'on en avait conçues; ils se sont signalés par un zèle et un dévouement qui leur ont valu en plusieurs circonstances, et surtout au passage du Danube et à la bataille de Hohenlinden, les plus grands éloges de la part des généraux. M. Percy, qui les avait composés de l'élite des officiers de santé de l'armée, les a souvent dirigés lui même sur le champ de bataille, où il donnait à la fois l'exemple du courage comme guerrier, et du talent comme chirurgien. On a pu juger à cette époque de quelle influence peut être sur les succès d'une armée une chirurgie que le savoir et l'expérience dirigent.

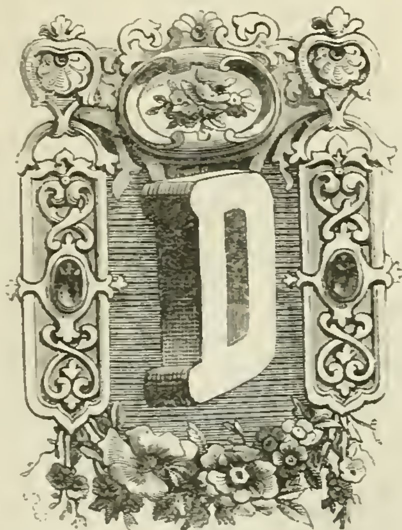
A l'occasion de l'état de dénûment dans lequel se trouvent trop souvent, à la guerre, les blessés à la hâte déposés dans les hôpitaux provisoires, voici le tableau d'un intérieur d'hôpital en pays étranger; il est emprunté par l'écrivain que nous citons aux Mémoires de son oncle, et c'est Percy lui-même qui parle. « J'ai vu, dit-il, le tableau le plus affreux et le plus déchirant : deux cents Autrichiens sur un peu de paille, couverts de lambeaux de vêtements, et la plupart gravement blessés; l'un expirant, l'autre déjà mort. Spectacle de désolation que je ne pourrai jamais oublier! Une odeur cadavérique régnait dans les salles où étaient entassés ces malheureux, heureusement moins sensibles que nos Français, dont très-peu résisteraient à un pareil traitement. Un capucin était à genoux à côté d'un jeune homme rendant les derniers soupirs : il récitait les prières de l'Eglise d'un air véritablement pieux; un adolescent tenait le bénitier et une étole que de temps en temps le religieux appliquait sur la bouche du moribond... A la gauche de ce malheureux était, également à genoux, une jeune fille, belle, et que la pitié rendait plus intéressante encore; elle essayait de ranimer ce malheureux et d'arrêter sa vie fugitive. Qu'ils sont dignes de respect, dit toujours le bon et sensible Percy, les ministres de la religion qui ne craignent point de braver la contagion et la mort pour venir consoler et donner des marques de la plus tendre bienveillance à l'infortuné que tout abandonne! »

Ce fut le spectacle des maux qui accablent les malades et les blessés, alors que les mouvements des armées obligent de les transporter instantanément, qui donna au généreux Percy l'idée d'imiter la noble conduite du maréchal de Noailles et de lord Stair, pendant la campagne de 1743, en faisant déclarer *inviolables* les asiles où seraient recueillis les blessés des armées française et autrichienne. Une convention fut signée à cet effet entre Moreau et le général Kray, et les lois de l'humanité cessèrent d'être méconnues.

Ecoutons maintenant Percy rendre compte des suites d'une des plus sanglantes batailles auxquelles il ait assisté comme chirurgien en chef.

« La bataille de Prussich-Eylau avait fourni une immense quantité de blessés, mais celle de Friedland ne lui cédait en rien pour le nombre ni pour la gravité des blessures. Les chirurgiens furent occupés pendant toute la soirée et toute la nuit à donner les secours de leur art. Ils firent plus de deux cents amputations. Le devant de la maison qui servait d'ambulance était jonché des cadavres des blessés arrivés mourants; dans la chambre du rez-de-chaussée, près et derrière la porte, se trouvait un monceau de membres coupés, le sang ruisselait de toutes parts : les cris, les hurlements des malheureux qu'on apportait sur des fusils, des échelles, des perches, de ceux qui demandaient qu'on les opérât sur-le-champ et de ceux que l'on opérait; ces accents de la douleur et du désespoir, ce tableau déchirant de misère et d'infortune que présentait l'asile du courage malheureux, tout cela était bien fait pour émouvoir le cœur même de l'homme qui pendant seize ans avait souvent assisté à ces scènes d'horreur. »

Les chirurgiens militaires de nos jours ne se montrent-ils pas dignes de leurs devanciers des armées républicaines et impériales, dans les champs de bataille de l'Algérie? Quel plus noble dévouement, quelle abnégation plus sublime que celle de ces hommes, qui, étrangers pour ainsi dire aux excitations de la gloire, aux jouissances de l'amour-propre des autres officiers, tombent et meurent chaque jour en accomplissant leurs nobles et utiles fonctions?



DISCIPLINE. « L'armée, a dit un puissant orateur, l'armée est le patriotisme organisé. » Voilà une juste et

belle définition. Ce patriotisme organisé, c'est l'ordre, l'esprit de conduite, le sentiment du devoir, la fidélité au serment, le respect des règles et de la hiérarchie, et tout cela est renfermé dans cette grande loi de la puissance militaire : la discipline. L'histoire de la discipline militaire serait celle de la grandeur et de la décadence des États. On sait que le peuple le plus fameux de l'antiquité ne dut sa puissance, l'éternel étonnement du monde, qu'à la discipline de ses armées. Cette puissance périt quand le désordre se mit dans les légions. Telle était la force des liens de la discipline chez les Romains, que, lorsque toutes les vertus civiles de ce peuple s'évanouirent, « il lui suffit, dit Montesquieu, que l'art militaire lui restât pour conserver ce qu'il avait conquis. » Ce ne fut que lorsque la corruption se mit dans la milice même que les Romains devinrent la proie de tous les peuples. Nous trouvons dans un de nos vieux écrivains de l'école d'Amyot, l'inimitable traducteur de Plutarque, ce que disait un empereur, au temps de la décadence de Rome : « Les réputations, honneurs et victoires consistent à avoir nombre de soldats sages et bien morigénés. Les princes perdent souvent batailles et ont sinistres succez aux guerres, non tant pour avoir injuste querelle, comme pour être suyvis de gent mal complexionnée, tiennent ce pour dict tous les présens et absens de ceste notre armée, qu'il fault que chacun vive en homme de bien, ou qu'il se retire des à présent en sa maison. Si souffrons tant de travaulx, nous exposons à tant de dangers, dépensons noz thrésors et noz vies, et en espérons acquérir louange, proufit et gloire, comment nous ayderont les dieux (autheurs de ces biens) à y parvenir estant vicieux et mal vivans? Tant d'illustres Romains n'ont aggrandy ce fleurissant empire, et laissé



Les légions de François Ier chargent l'ennemi sous la conduite de Philippe de Chabot.

par tout l'univers éternelle mémoire de leurs héroïques faits, sinon pour avoir révéré les dieux et entretenu tant de temps leurs exercites (leurs armées) reformez en l'art militaire et policez en la forme de vivre. Croyez, mes compagnons et amis, qu'un prince qui est studieux d'entretenir bonne renommée, doibt estre plus curieux d'extirper de son armée les vices et désordres, que de se garder des entreprises de ses ennemis. »

C'est une remarque qui n'échappe point aux esprits sérieux qui lisent l'histoire avec étude et méditation, que tous les grands princes ont regardé la discipline des troupes comme la première condition, comme l'élément indispensable, si l'on peut parler ainsi, d'un gouvernement fort et d'un règne glorieux. Cette anecdote du vase de Soissons, qui frappe si vivement l'attention curieuse de nos enfants, nous annonce, à nous, dans sa barbare énergie et dès le début de la carrière du Sicambre, le vainqueur de Tolbiac et le chef futur d'une puissante dynastie. Réformateur de la Russie, Clovis eût dissous et décimé les strélitz; fondateur de la monarchie prussienne et père du grand Frédéric, il aurait, comme Frédéric-Guillaume, fait mettre son propre fils en jugement, pour sa tentative de désertion à Wesel. C'est à l'introduction de la discipline romaine dans son armée que les historiens attribuent les prodigieux succès des entreprises de Charlemagne. Ses successeurs ne comprirent pas cette discipline, et l'empire leur échappa. Un des principaux titres de François Ier à la réputation de grand prince, que lui a confirmée la postérité malgré ses fautes, est dans la création de la légion en France, dans cette institution régimentaire, qu'on peut regarder comme le point de départ de la discipline moderne. L'histoire militaire du règne de François Ier est remarquable sous ce rapport ; ce prince ne fut pas toujours heureux dans sa longue et sanglante lutte contre Charles-Quint, mais il fut servi avec un admirable dévouement par des troupes qui avaient à leur tête des hommes comme Bayard, Chabannes, la Palisse, le maréchal Anne de Montmorency, le prince Louis de la Trémouille, l'amiral Philippe de Chabot-Brion et l'intrépide Louis d'Ars. Ce fut sous la conduite de Philippe de Chabot que les nouvelles légions créées par François Ier traversèrent le lit profond de la Doire, dans les Alpes, à la nage, dans le plus grand ordre, sans rompre leurs rangs, et que, parvenus sur l'autre rive, ces braves soldats chargèrent l'ennemi avec im-

pétuosité et le mirent dans une complète déroute. C'est ce même Louis d'Ars que nous venons de citer, qui, renfermé dans une petite place, au pied de l'Apennin, à trente lieues de Naples et entouré d'une nombreuse armée espagnole, maitresse de tout le pays, sortit de ce mauvais poste en bon ordre, perça les lignes ennemies, traversa le royaume de Naples et l'État de l'Église sans être entamé, et arriva, avec sa troupe, à la frontière de France, comme on viendrait prendre aujourd'hui possession d'une nouvelle garnison. Une armée douée d'un grand principe de discipline était seule capable de pareilles actions, et seule digne de faire dire à François I[er], après la funeste journée de Pavie : « Tout est perdu, fors l'honneur. » Henri IV, autre grand roi, le plus grand de tous après Charlemagne, avait vaincu, avec un corps de troupes pauvre, peu nombreux, mais plein d'énergie et de dévouement, les armées espagnoles et les bandes de la Ligue. A peine maitre du royaume, il sentit qu'après des temps de trouble ces deux grands moyens de gouvernement : la conciliation des partis et la discipline de l'armée, devaient être la base de sa politique. Il fortifia le système régimentaire commencé sous les derniers Valois par la levée de nouveaux corps auxquels il attacha tous les bons officiers qui s'étaient distingués dans les deux camps pendant les guerres de religion. L'infanterie régulière, qui ne se composait que de cinq régiments à l'avènement de Henri IV, en comptait dix-neuf à la mort de ce prince. Richelieu se servit de cette infanterie, organisée et disciplinée par Henri IV et Sully, pour affermir la puissance de Louis XIII et pour préparer celle de Louis XIV. Ce principe de discipline et d'organisation régulière se conserva même au milieu des troubles de la Fronde, et ce fut peut-être du bivac du régiment de Picardie, la veille de la journée de Rocroy, où il détruisait les fameuses bandes espagnoles, la première infanterie de l'Europe, que le duc d'Enghien accéda à la cabale des importuns. La bataille du faubourg Saint-Antoine ne fut si funeste au grand Condé, qui commandait contre les troupes royales une armée composée en grande partie de volontaires, que parce qu'il avait pour adversaires Turenne et les vieux corps de Rocroy, de Fribourg et de Lens, notamment ce célèbre régiment de Picardie dont nous venons de parler.



Le régiment de Picardie.

Les règlements de Louis XIV sur la police et la discipline des troupes sont une des gloires de son règne. Cette discipline était sévère et ne conviendrait pas aux mœurs militaires de notre époque. Mais, quand on réfléchit à la composition des armées permanentes sous l'ancienne monarchie; quand on pense qu'un orateur chrétien a pu dire de l'institution militaire de Louis XIV : « Qu'est-ce qu'une armée? C'est un assemblage confus de libertins qu'il faut assujettir à l'obéissance, de lâches qu'il faut mener au combat, de téméraires qu'il faut retenir, d'impatients qu'il faut accoutumer à la confiance, » on comprend mieux l'esprit et la sévérité nécessaires alors de la discipline des Turenne et des Condé; on comprend mieux ce que Voltaire a dit de Louvois, que « c'était le plus grand ministre de la guerre qu'on eût vu jusqu'alors. » Telle était la puissance des institutions militaires de Louis XIV, que, même après les malheurs et les désordres des dernières années de son règne, on vit une de ses armées entrer dans Barcelonne, prise d'assaut après soixante et un jours de tranchée ouverte, avec un calme admirable et sans commettre aucun excès. « Nos troupes, dit le maréchal de Berwick dans ses Mémoires, marchèrent au travers les rues qui leur avaient été assignées avec un tel ordre, que pas un soldat ne s'écarta des rangs. Les habitants étaient dans leurs maisons, leurs boutiques et les rues, à voir passer nos troupes comme dans un temps de paix : chose peut-être incroyable, qu'un si grand calme succédât tout à coup à un si grand trouble. » Voilà ce que fit la discipline d'une armée française dans une grande cité espagnole, où, cent trente ans plus tard, au milieu des fureurs d'une guerre civile, devait s'illustrer la courageuse humanité d'un consul de notre nation. Il n'y a certainement rien de plus étonnant que la place immense que tiennent dans l'histoire des dix-septième et dix-huitième siècles deux petits royaumes du Nord, la Suède et la Prusse, et ce fut le prodige du principe de la discipline.

Gustave-Adolphe, souverain de trois millions d'âmes, mais chef d'une armée admirablement disciplinée, se rendit, dans la guerre de Trente Ans, l'arbitre de vingt couronnes engagées dans cette lutte fameuse. Le grand Frédéric, avec soixante mille soldats formés par son père, fit une guerre heureuse contre l'Empire, la France et la Russie, et fonda le meilleur système militaire et un des plus puissants Etats de l'Europe.

On le voit, il n'y a pas, comme nous l'avons dit en commençant, de marque plus constante de la gloire des princes et de la grandeur des gouvernements que le bon témoignage que rend l'histoire de la discipline de leurs armées.

Ces grands enseignements n'avaient jamais reçu une sanction plus complète, plus irréfragable, que dans le cours des événements auxquels notre génération et celle qui s'éteint ont assisté.

L'œuvre commencée avec les grandes guerres de la Révolution, continuée en Italie, en Egypte, dans les armées du Rhin, sur les cimes des Alpes, au camp de Boulogne, pour donner à la discipline des bases impérissables, fut portée, sous l'Empire, à son dernier degré de perfection.

L'empereur appelait les champs de bataille d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, d'Eckmühl, de Wagram, son échiquier.

C'est l'accord du dévouement et de la discipline dans les armées que son génie mettait en mouvement qui lui donnait tant d'avantage sur ce terrible échiquier. Dans la retraite de Russie, le moral des troupes ne résista pas à des souffrances inouïes, et qu'il ne pouvait pas être donné à la nature humaine de surmonter ; mais c'était là comme le délire d'un corps sain et robuste, qui, revenu à lui, aura bientôt recouvré la force et la raison calme de ses sens. Il n'y eut pas un an d'intervalle entre le désastre de la Bérésina et la bataille de Lutzen, où combattit avec tant de gloire une armée rassemblée, pour ainsi dire, de la veille, mais forte de l'exemple et des traditions de la grande armée. Ces traditions ont traversé trois révolutions politiques sans que leur empire en fût sensiblement affaibli. L'armée a eu ses mauvais jours, ses réactions, ses épurations; mais les passions qui s'agitaient autour d'elle ont été impuissantes à corrompre le vivace et profond principe d'ordre et de discipline qui était en elle, qui s'était indissolublement identifié avec ses mœurs, avec son patriotisme.

C'est une mode aujourd'hui de vanter la discipline des armées étrangères, comme c'en était une, vers le milieu du siècle dernier, de n'avoir d'estime que pour le caporalisme prussien! eh bien! nous croyons, nous, qu'il n'y a rien qui soit au-dessus de la discipline de notre armée. Le soldat français a l'intelligence de ses devoirs envers l'Etat, envers sa profession, envers lui-même. Il sait très-bien pourquoi on les lui prescrit et pourquoi il les doit remplir ; en un mot, il est, sous ce rapport, doué d'un grand sens moral. Et voilà ce qui le distingue du soldat anglais et de ceux des puissances du Nord les plus vantées, qui ne sont guère contenus que par la crainte des châtiments. Qu'on leur ôte cette crainte, et l'on verra s'ils ne tomberont pas dans les excès de brutalité que l'histoire reproche aux mercenaires des anciennes monarchies.

C'est ce qui s'est vu au siége de Saint-Sébastien, si tristement célèbre dans les fastes de l'armée anglaise. On sait que cette malheureuse ville, occupée par les troupes de cette nation après la longue et glorieuse défense du général Rey, fut pendant quatre jours livrée à toutes les avanies, à toutes les horreurs qui, au moyen âge, ruinaient et décimaient les populations des villes prises d'assaut. Tels étaient les soldats anglais abandonnés, envers leurs alliés, à leur instinct de pillage et d'indiscipline. Quatre ans auparavant, l'opulente cité d'Oporto avait été occupée de vive force par le maréchal Soult, à la suite d'un long et sanglant combat. On se battait dans les rues, la résistance avait été acharnée, la confusion était extrême, les soldats étaient dans l'ivresse de la victoire, les habitants se précipitaient et se noyaient dans le Douero. A la voix du maréchal, tout s'apaise, tout rentre dans l'ordre, et l'on voit des soldats français se jeter dans le fleuve pour sauver, au péril de leur vie, leurs propres ennemis. Voilà la discipline française! Un historien anglais lui rend ce digne hommage dans son récit de la mémorable affaire d'Oporto : « Les premiers Français qui arrivèrent à Oporto oublièrent, au milieu de ces scènes de désolations, et le combat et les ennemis : ils ne virent plus que des malheureux qu'il fallait sauver. »

L'empereur disait, à Sainte-Hélène, que, dans toute sa carrière de victoires et de conquêtes, il n'avait livré qu'une seule ville au pillage et qu'il l'avait fait cesser au bout de trois heures : quel contraste avec la conduite de l'armée anglaise à Badajoz, à Ciudad-Rodrigo et à Saint-Sébastien! « Le pillage n'est pas dans nos mœurs françaises, ajoutait l'empereur. Le cœur de nos soldats n'est point mauvais; le premier moment de fureur passé, il revient à lui-même. Il serait impossible à des soldats français de piller durant vingt-quatre heures. Beaucoup emploieraient les dernières à réparer les maux qu'ils auraient faits d'abord. Dans leurs chambrées, ils se reprochent plus tard, les uns aux autres, les excès commis, et frappent eux-mêmes de réprobation et de mépris ceux d'entre eux dont les actes ont été trop odieux. »

Le témoignage que Napoléon rendit du caractère de nos soldats, il y a trente-cinq ans, sur le rocher de Sainte-Hélène, n'est-il pas admirablement justifié par notre brave armée d'Afrique, qui, dans une guerre exceptionnelle, si continue, si irritante, qui exige tant de patience et d'abnégation, ne fait pas une action qui ne soit commandée par le devoir, ne tire pas un coup de fusil qui ne soit l'exécution d'une consigne? Dans ces expéditions de châtiment, dans ces razzias dont les mœurs des tribus ont fait une nécessité à la politique de notre conquête, la discipline conserve son empire, le soldat français ne prend rien pour lui, c'est pour le compte et au nom de l'intérêt du pays qu'il met l'ennemi à rançon; il fait une razzia sur les Arabes comme les grenadiers de Saint-Cyr mettaient, à Biberac, les canons des Autrichiens au pillage. Mais c'est surtout dans l'intérieur que la soumission d'une armée, constituée comme la nôtre, est une discipline d'intelligence, de mœurs, de patriotisme. C'est pourquoi le principe de cette discipline est si puissant. Quelques faits isolés, quelques tentatives de désordres, viendraient se briser contre lui. Nous l'avons dit ailleurs, depuis quatorze ans, en présence de tant d'événements d'une nature violente et passionnée, l'armée n'a pas fait une faute. Au milieu des commotions qui ont agité les premières années du gouvernement de Juillet, elle a été sublime de dévouement et de courage civil; elle a acquis au sein de cette paix si agitée une gloire immense. L'action la plus infâme, si elle n'était pas la plus insensée, serait d'essayer de faire pénétrer des germes d'indiscipline dans cet admirable esprit de l'armée, qui fait la force et la sécurité de l'Etat. Une révolution politique, même nécessaire, est toujours un grand fléau pour les peuples par les dissensions qui en sont la suite; mais la perte de la discipline de l'armée serait un malheur social immense, irréparable. Aussi, toutes les opinions honnêtes, toutes les consciences dévouées, quoique avec des vues différentes aux intérêts de la patrie, frappent-elles de réprobation toute entreprise, tout principe de subversion contre la discipline de l'armée. Nous l'avons dit en commençant : un Etat se remet d'une commotion politique, il se perd quand le mal a gagné l'armée. Voyez ce qui se passe dans un pays voisin, en Espagne! Les malheurs de vingt années de dissensions, de déchirements, de ruines, n'ont pas encore expié le crime d'une révolte militaire. Ce pays n'aura de repos et de sécurité, il ne sera sorti de l'abîme des révolutions que lorsqu'une main ferme et puissante aura rétabli sous le drapeau des Gonzalve et des Spinola le principe de la discipline.

DRAPEAU. Le *drapeau* est la signification la plus haute, la plus générale, des emblèmes militaires de la France. Le drapeau représente la patrie; là où il flotte, là est la France; il porte dans ses plis glorieux la civilisation et la liberté, car la France est la première des nations par les armes, par les sciences et par les arts.

Tu marches jusqu'en nos revers
Au-devant de toutes les gloires,
France, et mon œil dans l'univers
Suit la trace de tes victoires.

Quel est en effet le point du globe où notre drapeau tricolore ne se soit déployé? Il a flotté à Moscou sur le Kremlin du czar Pierre, en Espagne, sur l'Escurial de Philippe II; en Italie, sur le dôme de Saint-Pierre de Rome; en Égypte, sur les minarets du Caire; partout il a laissé sur son passage des sillons lumineux qui ont éclairé le monde.

Les premiers drapeaux en usage dans nos armées étaient une botte de foin attachée au bout d'une pique; plus tard, on abandonna cette espèce d'enseigne, et on plaça au bout de la lance de grands quadrupèdes ou des oiseaux de grande taille qui étaient empaillés. On remplaça bientôt après ces animaux empaillés par des peintures fort grossières; les signes faits sur des étoffes de fil ou de laine prirent alors le nom de drapeau. Plus tard on y substitua l'emblème d'un saint ou d'un guerrier célèbre.

Les Francs ripuaires avaient pour emblème une épée la pointe en haut, et quelquefois entourée de feuilles de chêne; les Francs saliens et les Sicambres une tête de bœuf. En 498, la châsse de saint Martin devint l'enseigne de la nation française; cette châsse suivait toujours le roi. Depuis Clovis jusqu'à Louis VI, on nomma pennon, bassinet, gonfalon, les espèces d'étendards sous lesquels se rangeaient les soldats. Le chevalier banneret avait seul le droit de porter bannière. Le pennon consistait en un étendard allongé terminé en pointe, comme une flamme. Sous le règne de Louis VI, de 1124 à 1128, on vit paraître l'étendard de saint Denis, sous le nom d'orillamme, dont on fait remonter l'origine jusqu'à Dagobert Ier, l'an 630. Cette enseigne, couleur de feu, marchait toujours à la tête de l'armée où le roi commandait en personne.

Sous Philippe-Auguste, l'étendard royal était blanc parsemé de fleurs de lis d'or; Charles VI lui donna la couleur bleue et le partagea par le milieu d'une croix blanche. Le blanc fut repris sous Charles IX, Henri III et Henri IV. La dénomination de cornette fut alors substituée à celle d'étendard ou de pennon. Dans le seizième siècle, on donna le nom de guidon à l'étendard de la gendarmerie.

Lorsque, sous Louis XIII, les milices prirent une organisation plus régulière, les drapeaux devinrent les enseignes de l'infanterie et les étendards celles de la cavalerie. Depuis Louis XIV jusqu'aux premières années de l'Empire, il y eut un drapeau par bataillon et un étendard par escadron, excepté dans les régiments de dragons, qui n'en eurent jamais qu'un. Dans quelques corps, il était parsemé de fleurs de lis, de couronnes ou de chiffres; celui des seconds bataillons était formé de plusieurs pièces de la même étoffe et de diverses couleurs; il en était de même de l'étendard, les signes étaient garnis de riches cravates ou crépines de taffetas blanc brodées en or ou en argent.

Les drapeaux devinrent tricolores à la Révolution; ils portaient d'un côté cette inscription : Discipline et obéissance, avec le nom des actions éclatantes et le numéro du régiment. En 1804, la première inscription fut remplacée par : L'empereur à tel régiment, entouré de feuilles de chêne. Sous la Restauration, le drapeau redevint blanc. La révolution de Juillet fit reparaître les couleurs nationales : le drapeau se composa de la lance, du drapeau et de la cravate.

Avant 1789, la hampe était surmontée d'un fer de six pouces de longueur terminé en pointe; sous l'Empire, ce fer fut remplacé par un aigle aux ailes déployées; depuis la Révolution de Juillet, par un coq gaulois. La dimension de l'étoffe du drapeau est de cinq pieds six pouces de longueur, sur une largeur égale; celle de l'étendard d'environ deux pieds. Avant la Révolution de 89, la garde des enseignes était confiée à quatre sergents ou maréchaux de logis, et à huit caporaux ou brigadiers; depuis 1791, cette garde est confiée aux fourriers.

DROMADAIRES. Les dromadaires ont été employés de tout temps en Afrique comme moyen de transport militaire. Nos troupes, en Algérie, s'en servent dans leurs expéditions lointaines. Le général Oudinot, dans un rapport d'inspection adressé à l'Assemblée en 1848, en démontre l'utilité et conseille d'en augmenter l'emploi. « Le dromadaire, dit-il, a une importance reconnue et qui est attestée par Napoléon lui-même. On lit dans les mémoires de l'empereur : *Le régiment des dromadaires était tellement accoutumé au désert, qu'il maintenait toujours libres les communications entre le Caire et Saint-Jean-d'Acre, tout comme dans la haute et basse Egypte.* »

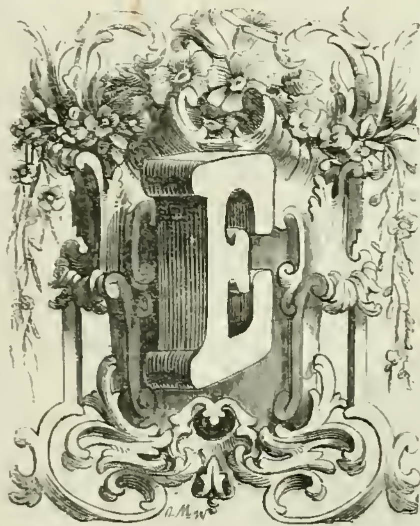
Le corps des dromadaires, créé par Bonaparte après la révolte du Caire, était d'abord de cent animaux; il fut porté jusqu'à sept cents. Deux fantassins, placés dos à dos, montaient le même dromadaire, dont la selle se trouvait placée au-dessus de la bosse; il était conduit au moyen d'un licou garni d'une muserolle avec des rênes. Les Turcs n'ont jamais eu recours, ni en Orient, ni en Algérie, à une organisation analogue. Dans l'ex-régence d'Alger, leur milice ne voyageait jamais qu'à pied; les malades et les blessés montaient seuls sur les dromadaires : ces animaux ne portaient en général que les tentes et les vivres; quelquefois aussi ils étaient chargés de petites pièces d'artillerie qui étaient assujetties sur des bâts particuliers.

Abd-el-Kader, avant la destruction de son infanterie régulière, la faisait transporter soit sur des mulets, soit sur des dromadaires. C'est ainsi que, par une marche de trente-six lieues faite avec une excessive célérité, il s'était emparé de Médéah en 1837.

Depuis la conquête de l'Algérie, des convois de dromadaires ont constamment fait partie de nos colonnes expéditionnaires lorsqu'elles opéraient vers le sud; mais ces animaux, mis en réquisition ou loués 3 fr. 50 c. à 4 fr. par jour, étaient conduits exclusivement par des indigènes, et semblaient ne pouvoir être utilisés que pour le transport du matériel.

En 1843, le gouverneur général, pour se soustraire à la dépendance des conducteurs arabes, et pour bien se rendre compte du parti qu'on pouvait tirer d'animaux trois fois plus nombreux en Algérie que les mulets, eut la pensée d'organiser un équipage de dromadaires soumis à des règles d'administration et de discipline.

M. Carbuccia, alors chef de bataillon, fut chargé de diriger les expériences; il a publié sur ce sujet un travail remarquable, où il conclut à la formation d'un corps spécial de chameliers.



ÉLÉPHANTS. Toutes les parties de l'art militaire des anciens ont été exposées avec plus ou moins d'étendue,

soit par les auteurs contemporains, soit par les modernes. La composition des troupes, les différentes manières dont on les rangeait en bataille, les armes, les machines, la castramétation, enfin, et le poliorcétique, ont tour à tour fixé l'attention des gens de guerre et des érudits. Le service des éléphants est le seul point de l'ancienne tactique qui n'ait pas encore été examiné d'une manière spéciale et méthodique; et l'on a lieu de s'étonner de cette omission, lorsqu'on pense aux imposants souvenirs que ces redoutables animaux ont laissés dans l'histoire. En effet, depuis l'époque d'Alexandre jusqu'à celle de César, c'est-à-dire pendant les trois siècles de l'antiquité les plus féconds en grands événements, il n'y a presque pas eu de guerre, dans les contrées qui entourent le bassin de la Méditerranée, où les éléphants n'aient exercé une grande influence, soit comme moyen de victoire, soit comme cause de revers.

« Ce qui, avant l'invention de la poudre, donnait à cet animal une grande importance, c'était l'extrême dureté de sa peau, que le grave Cassiodore a caractérisée avec justesse par l'épithète d'*ossea*. Pour attaquer ce géant des quadrupèdes, les anciens durent inventer des armes extraordinaires, et souvent ils furent réduits à le battre, pour ainsi dire, en brèche avec des machines. De nos jours même les fusils ne sont pas d'un grand effet contre lui : on a été quelquefois dans la nécessité d'employer de véritables feux de peloton, et, après l'avoir terrassé, l'on a retiré jusqu'à quatre-vingts balles de son corps. Il n'y a pas longtemps que, pour chasser deux éléphants qui faisaient de grands dégâts dans le district de Bombay, on fut forcé d'envoyer des troupes avec du canon; et l'on ne parvint à les tuer qu'après leur avoir fait essuyer plusieurs décharges de grosse mitraille. Au reste, nous avons eu de pareils faits presque sous nos yeux, et tout le monde a entendu parler de l'éléphant qu'on fut obligé d'expédier à coups de canon, à Genève, en 1820, et de celui dont on ne parvint à se délivrer à Venise, deux ans auparavant, qu'en employant le même moyen. Les éléphants d'Afrique sont, comme ceux d'Asie, sujets à des accès de fureur. Les Anglais avaient dernièrement établi, au delà de Fishriver, une station militaire dépendante de leur colonie du Cap; ce poste, qui portait le nom de Friderikshourg, n'était entouré que d'un rang de palissades. Les éléphants sauvages venaient dans les baraques et tuaient les soldats. Pour mettre le poste à l'abri de ces incursions, on l'entoura d'un fossé et d'un épaulement, sur lequel on établit de l'artillerie. Les éléphants s'étant encore présentés, on les repoussa à coups de canon; mais ils ne renoncèrent à leurs attaques qu'après avoir laissé quinze des leurs sur le terrain. Ce penchant de l'éléphant à détruire est un fait constaté, dont les anciens ont tiré parti pour l'attaque des lieux fortifiés. Tous les voyageurs qui ont été témoins des fureurs de l'éléphant en font un tableau effrayant. Il arrache les arbres, il déplace les rochers; la terre est ébranlée sous ses pas, l'air retentit au loin de ses cris, qui frappent de terreur les hommes et les animaux; il ne faut donc pas s'étonner si l'apparition soudaine de ces quadrupèdes a pu faire, sur les armées des anciens, la même impression que la détonation et les ravages de l'artillerie ont produite, dans les temps modernes, sur des nations contre lesquelles ce terrible moyen de destruction était employé pour la première fois. Ammien Marcellin, qui en parle d'après sa propre expérience, puisqu'il avait fait les guerres d'Orient sous les successeurs de Constantin, avoue que rien n'était aussi terrible que l'aspect des éléphants préparés au combat. Qu'on se figure, en effet, un front de bataille garni d'une ligne de ces animaux tout prêts à s'élancer, tous soulevant leurs trompes menaçantes et préludant, par d'effroyables hurlements, au carnage et à la destruction. On conviendra que ce spectacle était fait pour ébranler le moral des troupes, d'autant plus que dans l'ancienne manière de combattre, on en venait aux mains sans préparer l'action par des attaques à distance, qui auraient pu rassurer le soldat et rendre moins efficace la coopération de ces redoutables auxiliaires. » Quinte-Curce s'arrête souvent à décrire l'impression de terreur que la vue des éléphants produisit sur les soldats macédoniens, et une preuve que cette vue était vraiment effrayante, c'est que la grande âme d'Alexandre en fut elle-même frappée, et que l'on entendit le héros s'écrier qu'il n'avait encore rencontré, dans aucun combat, un danger digne de son courage. « Le principal service que rendissent les éléphants, considérés comme un important moyen de guerre, c'était de rompre les rangs de l'ennemi. Les rangs les plus serrés, les carrés les plus compactes, étaient forcés de céder au choc de ces masses ambulantes, qui, suivant l'expression de Pline, renversaient les bataillons, écrasaient les combattants. Plutarque compare l'irruption que firent les éléphants de Pyrrhus dans l'armée romaine à un torrent débordé auquel rien ne saurait résister. Justin et Florus parlent à peu près dans les mêmes termes du choc de ces animaux. S'il y eut jamais des troupes éprouvées et intrépides, ce furent certainement celles d'Alexandre, et cependant sa phalange, toute hérissée de piques, fut forcée de plier et de s'ouvrir devant les éléphants de Porus. Quand par malheur on ne parvenait pas à repousser ces formidables agresseurs, ils se faisaient jour en tout sens, ils écrasaient tout ce qui se présentait sur leur passage, et l'armée pouvait être regardée comme désorganisée. Alors l'ennemi n'avait plus qu'à lancer sa cavalerie sur les masses éparpillées, et il était sûr de les désarmer ou de les tailler en pièces. C'est pour cela que les batailles qui ont été gagnées par l'emploi des éléphants ont été ordinairement très-meurtrières pour le parti vaincu. » Outre les ravages que faisait l'éléphant par l'impulsion de sa masse, il en exerçait encore d'effrayants au moyen des armes terribles dont la nature l'a pourvu : sa trompe, l'organe le plus admirable peut-être de tout le règne animal, réunit la roideur d'un levier à toute la souplesse que peuvent exiger les opérations les plus délicates. On l'a vu, au milieu de la mêlée, saisir un soldat à l'aide de ce formidable instrument, l'étouffer dans ses replis et le lancer au loin; ou bien le soulever légèrement au-dessus de sa tête, pour le livrer aux hommes placés sur son dos. Ces faits se sont répétés maintes fois, et sont attestés par de nombreux témoignages. Diodore de Sicile dit, en parlant de l'expédition de Sémiramis dans l'Inde, que les éléphants de Strabrobatès foulaient aux pieds les hommes, les déchiraient avec leurs défenses, les « saisissaient et les jetaient au loin avec leurs trompes. » Il répète les mêmes particularités au sujet des éléphants de Porus à la bataille de l'Hydaspe. Les défenses de l'éléphant sont pour lui une autre arme non moins terrible : il s'en sert, comme le taureau de ses cornes, avec une énergie proportionnée à sa prodigieuse force musculaire. On l'a vu percer ainsi d'outre en outre, non-seulement des hommes, mais même des bœufs et des rhinocéros. C'était principalement à l'aide de ses défenses que l'éléphant rompait les lignes ennemies et faisait brèche dans les masses.

Les éléphants produisaient surtout une grande impression de frayeur sur la cavalerie. La vue, les cris, l'odeur de ces animaux, font tressaillir le cheval, dont le premier mouvement, à leur aspect, est toujours de prendre la fuite. Les anciens se sont donné beaucoup de peine pour vaincre cette répugnance; ils n'y ont réussi qu'imparfaitement. Cette antipathie du cheval pour l'éléphant, constatée de nos jours encore par les naturalistes et les voyageurs, a toujours exercé une grande influence dans les combats où ces deux espèces se sont trouvées en présence.

A la bataille d'Héraclée, « la masse monstrueuse et informe des éléphants, leur odeur inconnue, leurs cris aigus, épouvantèrent les chevaux, qui déterminèrent, en prenant la fuite, une vaste et sanglante déroute. » A la bataille de la Trébie, ils produisirent le même effet; à Zama, ils effrayèrent également les chevaux italiens et les mirent en désordre. « Rien ne fut aussi difficile aux Romains que de s'accoutumer à regarder de sang-froid les éléphants. Au temps de la première guerre punique, les consuls qui commandaient en Sicile durent se résigner à abandonner la plaine pendant trois campagnes, parce que les soldats, frappés de la crainte des éléphants, ne voulaient plus camper que sur les hauteurs inaccessibles à ces animaux. Florus ne trouve pas de termes assez forts

pour célébrer le courage des premiers d'entre les Romains qui s'exposèrent à leur rage. » A la vérité, le sénat et les gens éclairés ne partageaient pas les terreurs du vulgaire; mais tous avaient en aversion un moyen de guerre qui déconcertait leur tactique, les obligeait à inventer de nouvelles armes et de nouvelles évolutions, rendait douteux des succès qui, sans cela, auraient été immanquables, et enfin, était, dans tous les cas, un obstacle de plus à surmonter. Aussi Rome s'empressa-t-elle, lorsqu'elle se trouva assez forte pour faire la loi, d'imposer à ses ennemis la condition de livrer leurs éléphants ou de les détruire.

ENSEIGNE. Le mot *enseigne* a diverses acceptions; ainsi il signifie drapeau national, grade militaire, légion d'hommes.

Sous Charles VII, les dénombrements d'armées se faisaient en comptant la quantité des enseignes ou des cornettes. Les enseignes de Charles-Quint étaient une imitation des légions romaines. Enfin, sous Louis XII, les enseignes formaient une subdivision de la bande et comptaient deux cents hommes. On disait *trois enseignes* pour dire trois fractions de corps formant six cents hommes. Les enseignes de Gustave-Adolphe étaient de quatre cents hommes.

L'enseigne, agrégation d'hommes, s'est perdue en France sous Henri IV. Le mot enseigne, drapeau, a également cessé d'être employé dans un sens technique, mais il a conservé une signification générale qui est synonyme des mots drapeau, étendard, bannière. On dit encore au figuré *marcher enseignes déployées*.

ÉPAULETTES. L'usage des épaulettes est d'origine française: on doit au ministre Belle-Isle cette marque distinctive, imitée dans tous les pays, mais non dans la milice autrichienne: l'écharpe et la dragonne en tenaient lieu.



Bataille d'Héraclée.

Le règlement de 1759 prescrivait l'emploi des épaulettes, les ordonnances de 1767 et 1779 en fixaient les formes. Cette création était le fruit d'une pensée sage, celle de mettre un terme aux dépenses ruineuses des officiers, et d'établir un signe extérieur, distinctif, point embarrassant, qui distinguât les grades. De 1758 à 1761, les officiers français de l'infanterie commencent à mettre sur chaque épaule une petite bandelette en galon large d'un doigt, il y pendait quelques accompagnements en manière de frange. La nécessité de contenir la banderole de la giberne, alors en usage parmi les officiers particuliers, avait nécessité l'adoption de cette épaulette retenue à un bouton. Aussi, dans le principe, les officiers supérieurs, n'ayant pas de giberne, ne portaient-ils pas d'épaulettes. Il commença à être question d'épaulettes dans le règlement de 1762: elles distinguaient l'officier, mais sans accuser le grade. Les règlements postérieurs défendaient d'orner de paillettes et de broderies cette bandelette, qui, successivement, changeant de dimension, avait pris un corps d'épaulette maintenu par une bride.

Voici quelles étaient, en 1765, les marques distinctives des grades parmi les officiers d'un même régiment. Le colonel portait deux épaulettes, une de chaque côté, en or ou en argent, suivant la couleur du bouton; ces épaulettes devaient être ornées de franges riches à nœuds de cordelières; le lieutenant-colonel avait une seule épaulette, à franges et à nœuds de cordelières, qu'il portait à gauche; le major avait deux épaulettes, une de chaque côté, ornées de franges, sans nœuds de cordelières; le capitaine et l'aide-major, ayant commission de capitaine, portaient une seule épaulette, pareille à celle du major; le lieutenant avait une épaulette losangée de carreaux de soie jaune ou blanche (jaune quand le bouton était blanc, et blanche dans le cas contraire), et à franges de soie mêlées d'or ou d'argent. Enfin le sous-lieutenant se distinguait par une épaulette de soie jaune ou blanche, suivant le bouton, avec des carreaux d'or ou d'argent en opposition.

ÉQUIPAGES MILITAIRES. Le principe de l'organisation actuelle des équipages militaires est une création de l'empereur Napoléon. Avant la campagne d'Austerlitz, les fourgons des équipages de l'armée étaient conduits par des *charretiers* placés sous la direction d'agents temporaires, n'appartenant nullement à la hiérarchie militaire. Ce service important avait même été donné à l'entreprise, et l'on avait eu trop souvent à déplorer les vices de ce système, qui livrait des approvisionnements précieux, dont dépend toujours plus ou moins le succès des opérations militaires, aux soins d'hommes qu'aucune solidarité de gloire et d'honneur n'unissait à nos braves guerriers.

L'empereur Napoléon transforma ces charretiers en soldats, ces agents temporaires en officiers ; il astreignit les uns et les autres aux lois de la discipline et de la hiérarchie, qui seules offrent des garanties d'une exactitude parfaite dans l'exécution, sans laquelle aucune opération de guerre n'est possible. Les plus favorables résultats vinrent démontrer que, cette fois encore, le grand capitaine avait eu raison. Aucun corps de l'armée, tous ceux qui ont fait campagne l'attesteront, ne rend des services plus pénibles, plus dévoués, plus essentiels et plus modestes à la fois que celui des équipages militaires, et on le doit sans contredit à cette excellente organisation que nous avons vue sur le point d'être détruite, par suite d'un système rétrograde qui se présentait sous la forme illusoire du progrès.

ESPRIT DE CORPS. *L'esprit de corps* a pris naissance avec la formation de nos vieux régiments. Les nobles services, les souvenirs attachés au drapeau d'un régiment, l'émulation, la rivalité avec les autres corps, ont entretenu et fécondé jusqu'à nos jours ce sentiment militaire qui a enfanté tant de prodiges. « Vous ne savez pas, dit un écrivain militaire, M. Ambert, vous ne savez pas la puissance de ce mot : *esprit de corps*. Oh ! si vous nous aviez vus autrefois, comme nous étions beaux de fraternité, et, dans nos malheurs, admirables d'union. Français, Français d'abord, puis soldats du grand chef, enfin cuirassiers ou artilleurs, fantassins ou dragons, nous étions les enfants de tel ou tel corps, de tel ou tel régiment ! La France était la patrie ; l'état militaire était la province, au dialecte particulier, aux mœurs différentes; l'arme était le village, nous savions le son de notre cloche et le vêtement de nos voisins; le régiment était la famille. Nous dormions ensemble, nous nous chauffions au même feu, nos repas étaient en commun. Là nous trouvions les conseils paternels des anciens, et leur expérience guidait nos pas; nos enfants, c'étaient quelques fils de pauvres grenadiers : nous jouions avec eux, nous leur apprenions à balbutier les mots honneur et patrie... Les mères, les sœurs que nous protégions, et qui pansaient nos blessures, c'étaient les veuves de braves camarades emportés par les boulets... Quel est le vieux militaire qui ne vous parle encore, les larmes aux yeux, de sa 3e demi-brigade légère ou de son 10e dragons ?... Il sait tous les noms, et pour chaque nom une petite anecdote. Il vous dit le nombre des batailles de son régiment, les morts, les croix, les bivacs, les traits remarquables, tout enfin. Il vous chantera la chanson de sa brigade, chanson grossièrement satirique, mais qui, par la vigueur même de ses attaques envers les autres armes, prouve toute la puissance de l'esprit de corps. Le housard de l'ancienne armée fredonne encore les vieilles rimes contre le dragon; celui-ci n'a pas oublié les quolibets orduriers qu'on jetait aux fantassins, et le fantassin retrouve dans sa bouche et lance la cynique allusion qui fouaille le cavalier. Toute cette poésie de corps de garde se traduisait quelquefois en coups de sabre. On se battait pour un mot, pour un geste, pour soutenir la taille d'un tambour-major ou le droit de priorité dans la maison de débauche ; le voltigeur toisait le grenadier, et tous deux croisaient le fer. Mais ce n'étaient que des bouderies d'amants; le soir, tout était oublié, les liens se resserraient, on rivalisait de beauté, de grandeur, de courage et d'union. Le général Foy l'a dit : L'armée formait alors une masse homogène et individuelle ; du conscrit enrôlé depuis six mois on arrivait au maréchal d'empire sans rencontrer de passage heurté dans la manière de voir et de sentir. »

Voyons maintenant quel était le caractère de cet ancien esprit de corps, sous quelles influences il se formait et se composait. Et, ici, nous ne parlerons que du régiment; car, nous l'avons déjà dit, les corps privilégiés, derniers représentants de la chevalerie féodale et des hommes d'armes, et qui, s'ils n'en avaient plus les fortes et martiales vertus, l'éducation exclusivement guerrière, en avaient conservé les traditions et les instincts d'honneur et de patriotisme, ces corps étaient sous l'empire d'un préjugé que nous appellerons l'esprit de caste. Les gardes françaises elles-mêmes, quoique se recrutant dans l'élément démocratique, avaient contracté, sous les impressions du climat de la cour, l'esprit de la fierté aristocratique. Ce qui le prouve, c'est que les gardes françaises luttèrent longtemps pour se soustraire à l'autorité du colonel général de l'infanterie, et pour n'avoir d'autre chef que le roi, ce qu'elles obtinrent enfin avec les priviléges les plus étendus, tels que ceux qui conféraient au colonel le droit de porter chez le roi le même bâton de commandement que les capitaines des gardes du corps, et, à son régiment, les prérogatives de n'admettre dans ses rangs aucun étranger, pas même des pays conquis réunis à la France ; de ne battre aux champs que pour les têtes couronnées; de garder les portes extérieures des résidences royales, et de présenter pour la croix de Saint-Louis de simples sergents. A l'époque de leur suppression, les gardes françaises avaient pour colonel un maréchal de France; tous les capitaines et les premiers lieutenants portaient la croix de Saint-Louis; beaucoup de sous-officiers étaient décorés de cet ordre militaire; les porte-drapeaux avaient le titre de gentilshommes à drapeau. C'était dans les régiments de ligne qu'on retrouvait l'image de la société civile telle que l'avait faite le principe monarchique; là les trois classes de l'Etat se trouvaient rassemblées : la noblesse était représentée par les officiers; la bourgeoisie, par les sous-officiers, profession qui n'était pas moins estimée dans l'armée que les positions les plus honorables dans la cité; et le peuple, c'est-à-dire la masse de la nation, par les soldats. Outre l'influence des idées et des mœurs de cette époque, que la nôtre, heureusement, ne comprendrait plus, un lien puissant, l'esprit de corps, unissait ces trois classes dans un but commun : l'honneur du drapeau et la défense de la patrie, supplément nécessaire d'une discipline qui était alors très-imparfaite; il entretenait dans le régiment les bons rapports de famille.

Un usage, frivole en apparence, contribuait beaucoup à entretenir l'esprit de corps des anciens régiments.

Indépendamment du numéro qui fixait son rang dans l'ordre de bataille, distinction à laquelle nos ancêtres attachaient une grande importance, les régiments portaient des noms propres comme les vaisseaux; ils étaient ordinairement pris parmi les noms des provinces. Il y avait donc dans l'infanterie, à part ces noms fameux de Picardie, de Champagne, de Navarre, de Normandie, que nous avons déjà cités, des régiments d'Austrasie, de Neustrie, de Flandre, d'Aquitaine, de Provence, de Bretagne, d'Alsace.

Les hommes engagés par les recruteurs choisissaient ordinairement, de préférence, le régiment auquel était affecté le nom de leur province. On partait de Dijon pour aller servir dans Bourgogne (infanterie), de Toulouse pour se réunir à ses pays des régiments de Languedoc (dragons). Il n'y a pas d'impressions plus puissantes, plus vivaces que celles que nous recevons du lieu de notre naissance, et aucune de nos anciennes institutions n'a montré plus de résistance aux prescriptions révolutionnaires que les circonscriptions provinciales. On a eu beau diviser la France en quatre-vingt-six départements, et leur donner pour baptême l'eau et les noms des rivières qui les traversent, la Brie, le Maine, l'Anjou, l'Artois, le Dauphiné, sont restés avec leurs anciennes limites, et les habitants de la Somme ne cesseront jamais d'être des Picards, ni ceux de Rennes des Bretons. Eh bien ! c'est cet esprit provincial qui réagissait dans nos anciens régiments sur l'esprit de corps. Nous avons tous entendu de vieux soldats, de vieux généraux, parler de leurs premières armes sous l'ancien régime. Aucun ne se souvenait du numéro de son régiment ; tous citaient avec un sentiment de vieille affection, et quelquefois d'orgueil, le nom géographique dont on l'avait baptisé. Nous trouvons un témoignage de l'influence dont nous parlons jusque dans les impressions que nous font éprouver certains faits historiques. Ainsi, quand les relations de la bataille de Rocroy nous racontent que, la veille de cette mémorable journée, le duc d'Enghien avait choisi le bivac de Picardie pour y passer la nuit, il y a, dans cette circonstance de la vie du grand Condé, quelque chose qui se grave mieux dans nos souvenirs, et qui les intéresse davantage, que si l'on n'eût

cité que le numéro, ignoré aujourd'hui, qu'occupait il y a deux siècles ce brave régiment dans l'infanterie.

La première pensée du chevalier d'Assas, sous les baïonnettes de l'ennemi qui allaient l'immoler, fut de s'écrier : A moi, Auvergne! Et ce nom d'Auvergne (infanterie) est devenu populaire dans toutes les armées. Et on a vu, dans notre premier article, qu'un régiment, auquel on l'avait enlevé par une mesure d'organisation, avait promis, au siége de New-York, dans les guerres d'Amérique, de se faire tuer jusqu'au dernier homme si on voulait le lui rendre. La Restauration avait eu peut-être, en 1815, quelque pensée de rétablir cette vieille influence des noms propres sur l'esprit de corps, en donnant aux légions les noms des quatre-vingt-six départements; mais, outre que les idées et les habitudes n'étaient plus les mêmes, c'était là une imitation malheureuse d'un intelligent usage de l'ancien régime. Que pouvaient, en effet, signifier et rappeler à l'imagination du soldat ces noms de rivières ou de montagnes, qui n'ont guère d'autre signification que de marquer des délimitations administratives de territoire? Ce qui faisait croire que les organisateurs de 1815 avaient eu cette pensée, c'est qu'on avait aussi donné, sans qu'aucune autre nécessité se fît sentir, des noms de départements aux régiments de dragons et de cavalerie légère. Pour l'arme des chasseurs, l'imitation de l'ancien régime avait encore été plus marquée que pour les autres armes; mais il faut bien dire que l'organisation de 1784 avait appliqué des noms de contrée à cette troupe légère, de création toute française, avec plus d'à-propos et de rationnalité que l'organisation de 1815. On avait choisi pour les chasseurs de l'ancien régime, qui formaient une arme mixte, et dont chaque régiment était composé de quatre escadrons de troupe à cheval et d'un bataillon de troupe à pied, des noms qui rappelaient l'intrépidité du chasseur de chamois et l'infatigable agilité du coureur de la louveterie de France. Les régiments de chasseurs de 1784 s'appelaient chasseurs des Alpes, des Pyrénées, des Vosges, des Cevennes, du Gévaudan et des Ardennes. Quatre de ces noms, qui appartiennent à la nomenclature départementale, avaient reparu dans l'organisation de 1815; mais, comme il y avait eu vingt-quatre régiments à baptiser, on s'était servi, pour la plupart de ces corps, de noms qui avaient dû être fort surpris de se trouver en compagnie du titre de chasseurs, des noms de contrées où jamais le son du cor n'avait été entendu des braconniers de la plaine ou du marais. On sait que l'usage d'affecter aux régiments des noms de personnages augustes ou célèbres, ou des noms de province, est encore suivi chez la plupart des nations militaires du continent; mais nulle part cet usage n'a été mis plus en harmonie avec le caractère de la nation qu'en Espagne. L'orgueil castillan se montre tout entier dans ces appellations, assez futiles au point de vue de nos idées, mais qui peuvent avoir leur importance dans des contrées d'une civilisation moins tolérante que la nôtre envers les gloires nationales des autres peuples. L'Espagne a prodigué à ses régiments les noms qui lui rappellent des souvenirs historiques, qui ne sont pas tous également dignes d'exalter l'amour-propre d'une grande nation. Elle a des régiments de Numance, de Sagonte, de Zamora, de Pavie, de Saint-Quentin.

Elle en a d'Almanza et de Villaviciosa. Ce sont là deux beaux souvenirs, mais nous en partageons pour le moins la gloire avec nos voisins. C'est un général français qui gagna la bataille d'Almanza avec des régiments des deux nations; et, après la victoire, la ville espagnole de Valence fit graver sur les portes de son Hôtel de Ville ces paroles remarquables, qui pourraient être reproduites sur les drapeaux des deux régiments d'Almanza (infanterie et cavalerie) : Quand le régiment du Maine commença à combattre, alors on cria de tous côtés : Victoire! victoire! Un autre général français, le duc de Vendôme, commandait l'armée combinée à Villaviciosa; c'est à cette même journée que Vendôme, après avoir fait étendre sur le champ de bataille les drapeaux conquis sur le compétiteur de Philippe V, adressa à ce prince ces paroles mémorables : « Je vais vous faire préparer le plus beau et le meilleur lit qu'un roi ait jamais eu. » Les Espagnols ont deux régiments de Zaragoza et deux régiments de Bailen. La défense de Saragosse fut glorieuse, mais à la fin il fallut bien céder à la bravoure française. Quant à Bailen, il faut qu'il y ait une bien grande gloire à vaincre des troupes comme les nôtres, puisqu'un puissant peuple s'exalte au souvenir d'avoir fait signer à un général français, qui avait un moment rétrogradé de sa haute réputation militaire, une capitulation dont l'effet n'aurait été que d'éloigner du champ de bataille, si elle n'eût été violée, quinze mille soldats, exténués de fatigue par quinze heures de marche et huit heures de combats, et cernés de toutes parts par une armée de cinquante mille hommes et des nuées d'insurgés. Si la France voulait donner une pareille consécration aux grandes actions de guerre qui ont illustré ses armes, elle aurait à sa disposition assez de noms de batailles rangées et mémorables, gagnées à forces égales ou supérieures du côté des coalitions, pour surmonter d'un glorieux nom propre, et sans double emploi, les numéros de ses cent soixante-douze régiments de toutes armes.

Une autre cause que celle que nous venons d'indiquer concourait puissamment aussi à former et à entretenir l'esprit de corps dans les régiments de l'ancien régime : c'était le grand nombre de vieux soldats que le mode de recrutement alors en usage conservait au service. Les hommes racolés à prix d'argent et qu'on retenait, par le même moyen après un premier congé, finissaient par se faire de la vie et des affections régimentaires une seconde nature et par n'avoir plus d'autre patrie que le régiment, d'autre clocher que le drapeau d'ordonnance. Les vices de l'ancien recrutement, qui seraient aujourd'hui intolérables et pleins de périls pour l'institution militaire, étaient en partie corrigés par un esprit de corps qui était comme passé dans les mœurs des régiments. Le foyer en était précieusement entretenu par les vieux soldats, et par un autre principe dont nous n'avons plus aujourd'hui qu'une idée fort affaiblie : le commandement des capitaines, le centre de la plus grande autorité, et d'une influence presque exclusive sur l'éducation militaire et le moral de la troupe. Ce pouvoir était tellement étendu et respecté, que c'était toujours vers son capitaine que le soldat reportait toutes ses pensées de conduite et de devoir ; il croyait tenir de lui son bien-être, il aurait cru le trahir en désertant les drapeaux. Le poëte Sedaine a exprimé l'idée qu'on avait alors de l'autorité du capitaine, dans son admirable rôle de Montauciel du *Déserteur*.

Il est permis d'être parfois
Infidèle à son inhumaine,
Mais c'est blesser toutes les lois
Que de l'être à son capitaine.

Nous ne comprendrions plus un pareil langage, qui était dans les mœurs du temps. Les capitaines-commandants (il y avait des capitaines en second même dans l'infanterie) étaient ordinairement des hommes d'une grande maturité d'âge, de services et d'expérience. Il y avait des corps où tous les capitaines-commandants étaient décorés de l'ordre de Saint-Louis, et l'on sait qu'il fallait vingt-quatre années de service dans les emplois d'officiers pour obtenir cette distinction. On comprend combien devait être grande l'influence de ces officiers sur l'esprit de la troupe, et combien il leur était facile d'imprimer une bonne et forte direction à l'esprit de corps. Ces traditions avaient été apportées dans les armées de la République et de l'Empire par les débris des anciens régiments. Nous aurons à en parler.

Il y a, dans la discipline des armées bien constituées, un principe d'une si grande puissance de cohésion et de durée, qu'il résiste aux plus terribles révolutions politiques, et qu'il les sauve presque toujours de leurs propres excès. C'est ce qu'il nous a été donné de voir et d'admirer dans des circonstances trop récentes encore pour appartenir au passé de la France. La première révolution, la grande révolution, avait tout emporté ou tout transformé, jusqu'à l'organisation de l'armée. Cependant, les régiments, privés de leurs officiers, dont douze mille au moins venaient de céder à l'entraînement, à la mode de l'émigra-

tion, avaient conservé, sauf quelques exceptions, assez de traditions de discipline et d'esprit de corps pour ne pas se dissoudre au milieu de tant d'éléments de désordre et de destruction. Ils devinrent le noyau d'une armée qui devait étonner le monde par tous les genres de vertus militaires, et par la grandeur incomparable de ses travaux et de ses triomphes. « On avait lieu de craindre une dissolution de l'armée, dit le maréchal Saint-Cyr dans ses Mémoires; mais il n'en fut pas ainsi : le patriotisme suppléa à tout, lui seul nous a donné la victoire, et celle-ci a pourvu aux plus indispensables besoins. » Ce fut, en effet, le patriotisme, mais le patriotisme comme le comprend l'armée, le patriotisme du dévouement et des nobles instincts, le patriotisme organisé, selon l'expression d'un illustre orateur, qui sauva tout, qui conserva tout, qui jeta le manteau de notre impérissable gloire militaire sur les malheurs et les crimes de cette époque. Dès ce moment, l'esprit de corps eut pour mobile l'amour de la patrie; il resta moins concentré dans le régiment, et étendit davantage son action sur l'armée; il secoua les préjugés du drapeau d'ordonnance, pour ne s'inspirer que des vertus, que de la généreuse émulation du drapeau national. Mais ne soyons point ingrats envers nos ancêtres. Si l'anarchie, qui remplissait la cité de trouble et de confusion, et qui livrait le pouvoir aux plus détestables passions, ne gagna pas l'armée, ou si, du moins, elle ne l'atteignit pas au cœur, on le dut peut-être aux bonnes traditions, à l'esprit militaire que les débris des anciens corps lui avaient apportés. Aussi, lorsque le gouvernement, par des motifs puisés dans les idées du temps, se dispensa de nommer les officiers et s'en remit au choix des soldats, cette mesure redoutable, qui pouvait avoir des effets désastreux, eut un résultat qui pourrait aujourd'hui surprendre bien du monde : c'est que la plupart des choix furent très-bons, et que les soldats recherchèrent les hommes qu'ils croyaient les plus capables de commander et de maintenir la bonne discipline. Ceux qui pourraient en douter, ajoute l'illustre écrivain que nous avons déjà cité, n'ont qu'à consulter la liste de tant de généraux en chef, de division et de brigade, qu'on a vus à la tête de nos armées pendant vingt ans. Le patriotisme des troupes produisit à cette époque, comme il produira toujours dans notre pays et dans des circonstances semblables, de grandes et prodigieuses choses; mais cependant il faut bien reconnaître qu'il n'aurait pu suffire à créer, en trois campagnes, de 1792 à 1794, une armée capable, par son instruction et sa discipline, de lutter contre les meilleures et les plus vieilles troupes de l'Europe, et de les vaincre, si la première République n'eût pas trouvé, dans les débris de l'ancienne monarchie, un fonds de vieux soldats, de vieux régiments où les levées en masse vinrent s'encadrer et se former aux pratiques de l'esprit militaire et de l'esprit de corps. C'est ce qui avait été si bien compris par les organisateurs des demi-brigades, le général Valence et l'ancien lieutenant des maréchaux de France, le conventionnel Dubois de Crancé, qu'ils proposèrent et firent décréter la fusion des anciens régiments avec les bataillons de volontaires. Ces régiments démembrés furent répartis entre les cent quarante demi-brigades d'infanterie de ligne et d'infanterie légère, si imparfaitement formées en 1794, et qui reçurent une organisation régulière et définitive en 1795. Ce sont les bataillons des régiments disloqués, ce sont ces vieilles souches de l'infanterie française, qui, par leur amalgame avec ces multitudes de volontaire issues de l'enthousiasme révolutionnaire des départements, devinrent la base et comme le ciment de nos immortelles demi-brigades. Dépositaires du feu sacré, qui est l'aliment de l'esprit de corps, ils le communiquèrent aux armées des Pyrénées, d'Italie et du Rhin; et c'est ce qui explique le phénomène de ces grandes armées, organisées comme par enchantement et devenues, en trois années de campagne, les troupes les plus instruites et les plus solides de l'Europe. Ce fut, pour ainsi dire, des rangs du plus célèbre régiment de l'ancienne infanterie, des rangs de Picardie, que s'élancèrent les deux plus brillantes personnifications de la bravoure française dans ces derniers temps. Avant l'organisation de 1794, Oudinot, le second Bayard, avait été placé à la tête de Picardie, et avait ajouté de nouvelles et brillantes pages à l'histoire de ce régiment. Lannes, surnommé le Roland moderne, était chef de bataillon à la 8e demi-brigade, formée de l'ancienne 3e et des débris de Picardie, lorsque Napoléon le distingua, pour la première fois, sur le champ de bataille de Dego, et l'associa à ses grandes destinées. L'excitation à l'émulation et à l'esprit de corps fut, on le sait, une des ressources du génie de l'Empereur, et il ne fit jamais un plus judicieux emploi de cette ressource que dans ses prodigieuses campagnes d'Italie : il décerna de glorieux surnoms à des régiments qui n'étaient pas plus braves que les autres, mais que d'heureuses circonstances avaient mis plus souvent, sous ses yeux, en présence de l'ennemi, qu'on battait toujours; la 51e demi-brigade fut appelée par lui la Terrible, et la 32e la Brave. A Arcole, les grenadiers, au milieu d'une horrible grêle de mitraille et de balles, l'enlèvent dans leurs bras et lui font un rempart de leurs corps; il nomme cette mémorable action de guerre la journée du Dévouement.



Lannes.

Il sait que l'honneur de servir dans l'armée d'Italie, où l'on se bat tous les jours, où il se fait une immense moisson de gloire, est d'un prix inestimable pour les corps qui font partie de cette armée, et qu'ils le regardent comme un privilége vingt fois sanctionné par la victoire. Le jeune général en chef veut qu'on s'en rende digne par une constante valeur et par une exacte discipline, ces premières et indispensables conditions d'un bon esprit de corps. Deux régiments s'étant laissé entraîner à des actes de découragement et d'indiscipline : « Soldats, leur dit-il, je ne suis pas content de vous... Vous n'êtes plus de l'armée d'Italie. » Ils y resteront, car leur repentir éclatant en cris d'enthousiasme, ils demandent à marcher à l'avant-garde; pour racheter leur faute, ils vont vaincre ou mourir; ils vont donner l'exemple du courage, de la constance et de la discipline. L'Empereur rappellera, sur d'autres champs de bataille, leurs titres de noblesse aux régiments. Nous venons de parler d'une des plus braves demi-brigades de l'armée d'Italie. La retrouvant à Austerlitz, sous le titre de régiment et avec son même numéro, il lui dit : « Souvenez-vous qu'il y a bien des années, je vous ai surnommé le Terrible! » Le 8e dragons avait, lui aussi, fait partie de l'armée d'Italie; sa conduite y avait été brillante : il était à Rivoli, à la Favorite, à Arcole. Un maréchal des

logis de ce régiment s'était signalé par un beau trait d'intrépidité et de dévouement dans un combat d'arrière-garde livré par Murat, dans cette même campagne d'Austerlitz. L'Empereur, auquel il avait été rendu compte de cet acte de courage individuel, se rappela le 8e dragons, et lui adressa ces paroles, qui sont consignées dans le quinzième bulletin de la grande armée : « Je reconnais bien là le 8e dragons ! »

Après avoir reçu de la bouche de son empereur un pareil témoignage d'estime et de confiance, ce brave régiment ne pouvait plus déchoir. Son esprit de corps n'a pas changé.

Qui ne connaît la devise qui avait été donnée par Napoléon lui-même à un autre régiment de la grande armée, le 84e de ligne, en récompense de son héroïque conduite dans la mémorable affaire du cimetière de Gratz ? Ces mots, gravés sur le support de son aigle : Un contre dix ! auraient été l'impérissable programme de l'esprit de corps de ce brave régiment, si le naufrage de 1815 n'eût emporté en même temps son numéro et sa devise. Mais combien de régiments de notre nouvelle armée, qu'on peut appeler aujourd'hui notre vieille armée, ont pu se rendre en Afrique ce témoignage qu'ils auraient mérité qu'on rétablit sur leurs drapeaux la glorieuse légende de l'ancien 84e de ligne : Un contre dix ! Tout le monde sait, par les récits des vieux soldats et par les faits qui abondent dans l'histoire de nos grandes armées, que l'esprit de corps des régiments de l'Empire était excellent. Il s'était, comme nous l'avons dit, dépouillé des préjugés de l'ancien régime. Toutes les armes, tous les corps avaient contracté, dans les camps et sur mille champs de bataille, l'habitude de s'apprécier mutuellement et de s'estimer. La con-



Souvenez-vous qu'il y a bien des années, je vous ai surnommé le Terrible !

scription, qui donnait une origine commune à tous les régiments, à toutes les armes, avait fait disparaître de l'armée toute excitation aux jalousies de corps.

Les priviléges de la garde impériale étaient, pour la ligne, bien plus une cause d'émulation que d'antagonisme, parce qu'on savait que ces priviléges étaient le prix des vieux services, des bons antécédents, et que cette garde n'était corps d'élite que parce qu'elle ne se composait que d'hommes d'élite. Dans les derniers temps, la garde impériale avait pris une telle extension, qu'elle était devenue une armée dans l'armée. A la fin de 1815, sa force était de quatre-vingt-un mille hommes. On comprend que nous ne faisons ici allusion qu'à la vieille et à la moyenne garde. Les régiments de la jeune garde ne différaient des corps de la ligne que par un meilleur choix d'hommes dans le contingent. D'ailleurs, l'Empereur, qui savait que, même sous le drapeau, le cœur humain a ses faiblesses, avait grand soin de mettre le moins possible sa garde en contact avec les régiments de ligne. Il était économe du sang de ces vétérans de la gloire française, mais il ne les faisait jamais briller dans ses bulletins aux dépens de la ligne. On peut même dire que c'était peu sa garde. L'esprit de corps des grandes armées de la République et de l'Empire leur a survécu. Cet esprit, essentiellement militaire, essentiellement patriotique, est une tradition qui, depuis trente ans, se conserve religieusement dans la nouvelle armée. Il y a peut-être dans nos régiments, nous le répétons, un peu moins d'esprit de famille qu'autrefois, parce que notre loi d'avancement et notre loi de recrutement, avec ses retours périodiques et réguliers de libération, y rendent les positions individuelles moins stables; mais il y a plus de bienveillance mutuelle, plus de sympathiques rapports entre les divers corps et les diverses armes; tous les grades ont un sentiment plus profond, plus général, de la grande et sainte mission qui est réservée à l'armée dans l'ordre social moderne. Aujourd'hui, il n'est pas un militaire qui ne le comprenne très-bien ; aujourd'hui, et en présence de tant de causes d'anxiété publique et de désorganisation, tout désaccord, toute division dans les éléments puissants et sauveurs de la force publique, ne serait plus seulement une faute, ce serait un crime.

Nous ne savons si, en parlant de l'esprit de l'armée de Paris et de cette autre armée qui vient, une fois de plus, d'inscrire si glorieusement le nom français sur les tables du Capitole, le mot esprit de corps est le mot propre; mais ce que la France et l'Europe savent, et ce qui sera à l'éternelle gloire de ces braves troupes, c'est qu'elles sont animées d'un esprit d'union, de discipline et de dévoue-

ment à tous les devoirs de la patrie et de l'honneur militaire.

ÉTENDARDS. L'étendard est aujourd'hui un drapeau propre à la cavalerie en général. Autrefois il était propre à la grosse cavalerie. La cavalerie légère avait pour signe de ralliement la cornette (voir les mots BANNIÈRE, DRAPEAU, ORIFLAMME, etc.). Au onzième siècle, l'étendard était le drapeau de la royauté ; on disait lever l'étendard pour indiquer l'entrée en campagne ; on dit encore dans un sens général arborer l'étendard, planter l'étendard, faire flotter l'étendard.

Au siége de Paris, en 1429, celui qui portait l'*étendard de Jeanne d'Arc eut le pied percé*. Ici le mot étendard est synonyme de pennon, drapeau particulier. Sous Louis XI, l'étendard fut donné à la gendarmerie, et le mot prit dès lors un caractère technique. De Louis XIV à Bonaparte, chaque escadron de grosse cavalerie avait son étendard, il était aussi donné des étendards aux mousquetaires de la garde. Le reste de la cavalerie avait la *cornette*, et l'infanterie le drapeau. Les étendards étaient en général parsemés de fleur de lis et portaient les armoiries du colonel. Ceux qui n'avaient pas de fleurs de lis avaient pour emblème le soleil de Louis XIV. De 1789 à 1814 les étendards ont été tricolores ; de 1814 à 1830 ils étaient blancs; de 1830 à nos jours ils ont repris les couleurs nationales de 1789.

FEU. Le feu considéré comme moyen de guerre est antérieur de bien des siècles à l'invention des armes à feu de l'Occident.

Les Chinois, les Grecs de Bysance, connaissaient la poudre depuis des époques très-reculées, mais ils ne l'employaient que dans les artifices. Le *feu tactique* tel que nous l'entendons aujourd'hui ne date que du quatorzième siècle. (Voir le mot ARTILLERIE.)

Il y a deux sortes de feu :

1° Le feu de l'artillerie ;

2° Le feu de l'infanterie.

Le feu de l'artillerie vise au but ou ricoche, il frappe d'un boulet ou d'une pluie de mitraille.

Le feu de l'infanterie s'appelle *feu d'ensemble, feu de peloton, feu de bataillon, feu de file, feu roulant*, etc.

Depuis l'amincissement de l'infanterie française, réduite à six rangs, les feux d'ensemble lui devinrent familiers, mais elle les exécutait suivant des principes ridicules. Ainsi, les officiers se couchaient ventre à terre, les trois premiers rangs s'agenouillaient, les trois derniers, se serrant le plus possible, faisaient feu à la fois, au risque de s'aveugler ; puis les trois premiers rangs se relevaient et et faisaient, debout, un feu d'ensemble. Les dangers d'un pareil mécanisme amenèrent les feux successifs ou de *chaussée*, c'est-à-dire que le premier rang ayant tiré s'en allait en arrière du dernier ; la complication n'était pas moindre. Ce sont ces tâtonnements qui ont amené l'amincissement à trois rangs, les feux de rangs, les feux à génuflexions, les feux à deux rangs, le placement des officiers en arrière de la troupe pendant le feu.

L'efficacité des feux de l'infanterie a été mise longtemps en doute ; le bel emploi que l'infanterie a su faire de la baïonnette a souvent fait mépriser l'emploi de son feu. Cependant l'école prussienne y attachait une grande importance, elle reconnaissait des feux de rangs, de demi-rangs, des feux de sections, de pelotons, de bataillons avec ou sans mouvements, des feux de file, de quatre, de trois et de deux rangs, etc.

Les dernières guerres ont fait justice de tous ces feux, et l'ordonnance de 1831 ne prescrit que des feux de pelotons, de demi-bataillons, de bataillons, et les feux de deux rangs.

Lorsqu'une ligne d'infanterie exécute les feux de pelotons, les pelotons ou bataillons impairs commencent le feu, les autres, quand ceux-ci ont chargé leurs armes, et le feu continue alternativement.

« Il n'y a de praticable, devant l'ennemi, que le feu à volonté qui commence par la droite et la gauche de chaque peloton. (Napoléon.) »

Le feu de tirailleur est le feu le plus meurtrier, chaque coup a son but vers lequel le soldat vise.



GARDE (AVANT-). Les milices classiques de l'antiquité ignoraient l'usage de l'avant-garde ; leur manière de marcher et de combattre en ordre compacte ne leur avait pas fait sentir la nécessité d'éclairer leur marche d'une avant-garde. En France, l'avant-garde commença à être employée au commencement du treizième siècle : elle se composait, en général, des gens de trait, archers et arbalétriers. C'était, en général, le sénéchal qui conduisait l'avant-garde, c'est-à-dire le plus haut dignitaire de l'armée. Sous Philippe-Auguste, le commandement échut au maréchal de l'*ost*. Plus tard, ce fut le connétable qui en fut chargé. Sous François I[er], le célèbre connétable de Bourbon, de glorieuse et infamante mémoire, commandait l'avant-garde à Marignan, cet Austerlitz du seizième siècle. Plus tard, quand il trahit la France, le principal moyen de justification qu'il fit valoir pour excuser sa trahison, c'est que le roi lui avait retiré le commandement de l'avant-garde au voyage de Valenciennes, pour le donner au duc d'Alençon.

Mais les avant-gardes, en général, étaient employées peu utilement. Louis VII, à Laodicée, faillit perdre la vie, par suite de la négligence de son avant-garde; saint Louis, à Massoure, fut fait prisonnier parce que son avant-garde lui fit défaut. Enfin, à Fornoue, l'armée française de Charles VIII faillit périr tout entière par suite de l'incurie du commandant de l'avant-garde.

On voit dans Philippe de Clèves, qui écrivait au commencement du seizième siècle, que l'avant-garde doit se composer du tiers de l'armée et être sous les ordres du maréchal de l'ost. Quelquefois l'avant-garde et la bataille ne formaient qu'une ligne. Lorsque l'avant-garde était considérée comme première ligne de bataille, elle se composait ordinairement de trois masses de piquiers flanqués à chaque aile d'une masse de chevaux, et placés à cent pas en avant de la bataille. Au milieu du dernier siècle, l'avant-garde était une réunion de piquiers de tous les corps, et elle marchait comme escorte de campement. La guerre de 1756 a modifié ces usages; depuis lors une avant-garde est un camp volant, ou un ensemble de troupes légères, sous les ordres d'un général.

La destination de ce corps est de pousser un investissement, de fouiller les obstacles, de percer les rideaux, d'explorer le pays, de prévenir les surprises ; l'avant-garde est accompagnée d'une ambulance volante, couverte d'éclaireurs, et flanquée de petites réserves; elle se forme d'infanterie et de cavalerie, et comprend quelquefois de l'artillerie à cheval ; elle s'ordonne de telle sorte que ces armes s'appuient réciproquement ; mais l'avant-garde se compose surtout de cavalerie, si l'on prévoit que des af-

faires de plaine pourraient s'engager. La force de l'avant-garde est subordonnée à celle du corps principal : il y a des auteurs qui calculent cette force à raison du cinquième de celle du total. Elle consiste, en certain cas, en une brigade mixte. Pendant la marche, et surtout la nuit, l'avant-garde pose, aux communications doubles et fourchues, etc., quelques vedettes, qui y restent jusqu'à l'arrivée du corps d'armée. En ordre de bataille, l'avant-garde veille à la sûreté des lignes et prélude à leurs manœuvres. Le jour d'une bataille rangée, à moins d'ordre contraire, elle fait la tête et masque les mouvements de l'armée. L'avant-garde s'informe soigneusement de l'ennemi, donne avis de ce qu'elle en apprend, contient et surveille les troupes qui lui sont opposées. Guibert n'est point d'avis qu'on aventure les avant-gardes, et il veut, au contraire, qu'à l'instar de celles dont se faisait précéder Frédéric II, elles se tiennent toujours à la vue de l'armée et dans la main du chef, afin qu'elles n'entreprennent rien que de concerté.

Les règles que Bonaparte s'était faites à l'égard des avant-gardes sont rapportées dans le passage suivant de ses *Mémoires* :

« Les avant-gardes, les arrière-gardes, poursuivent ou se retirent en échiquier, se forment en plusieurs lignes ou se plient en colonne, opèrent un changement de front pour déborder toute une aile ; c'est par la combinaison de ces évolutions qu'une avant-garde ou une arrière-garde inférieure en nombre évite les actions trop vives, et cependant retarde la marche de l'ennemi assez longtemps pour donner le temps à l'armée d'arriver, à l'infanterie de se déployer, au général en chef de faire ses dispositions, aux bagages, aux parcs, de filer. »

Marcher à l'avant-garde est un honneur pour les régiments quand l'armée fait un mouvement agressif ; marcher à l'arrière-garde est également un poste envié quand l'armée bat en retraite.

GARDE (Arrière-). L'arrière-garde est destinée à couvrir la retraite d'une armée ou d'un corps d'armée ; elle doit être composée d'infanterie ayant avec elle des pièces de campagne, de chasseurs ou de voltigeurs et de cavalerie légère. La cavalerie agit dans la plaine ; en cas d'échec, l'infanterie doit lui porter secours. C'est aussi l'infanterie qui occupe les défilés : les chasseurs ou tirailleurs sont chargés de tenir en respect les éclaireurs de l'ennemi.

Toute troupe, depuis le détachement de cinquante hommes jusqu'à l'armée de cent mille, doit avoir une arrière-garde. Un des meilleurs écrivains militaires de l'antiquité, Onosandre, pensait que, lorsqu'on n'est pas certain que tout sera tranquille à l'arrière-garde, il fallait la composer de ses meilleures troupes. Si, au lieu d'un pont, il y a entre les deux armées un défilé que les ennemis doivent nécessairement passer, faites rompre ce défilé par votre arrière-garde ; il suffit de couper six pieds d'un roc, s'il s'en trouve un dans le défilé, pour qu'il faille employer plusieurs heures pour rendre le chemin de nouveau praticable.

Lorsque, en 1708, M. le duc d'Orléans allait faire le siége de Tortose, les ennemis rompirent le pas appelé de l'Asse, et l'armée des deux couronnes fut obligée de s'arrêter une demi-journée pour raccommoder le chemin.

GUERRE (Art de la). L'art de la guerre embrasse l'ensemble des opérations d'une armée ; il comprend la direction de ses forces actives, les combinaisons de la stratégie ; il règle la conduite d'une armée en campagne ; il applique les principes qui la régissent en temps de paix.

Pour parler plus simplement, nous dirons comme Folard : *L'art de la guerre est l'art de tromper avec principes et méthodes.*

L'emporter sur l'ennemi, a dit un écrivain militaire, en se mettant plusieurs contre un ; se choisir des adversaires plus faibles que soi, se rendre plus fort qu'eux, telles sont les premières données. C'est l'expression brutale, mais vraie, de l'application de la science des combats.

Montécuculi, Jomini et Napoléon lui-même, expriment en d'autres termes la même opinion.

Louis-Napoléon Bonaparte a émis cette opinion :

« Plus l'art de la guerre s'est perfectionné, plus il a été difficile de diriger le mouvement des troupes, de conduire et d'employer ces immenses amas de voitures qui constituent l'artillerie et ses nombreux approvisionnements ; mais aussi plus l'homme de génie a trouvé de facilité à exécuter ses plans, ayant toujours sous sa main ces ressources gigantesques au moyen desquelles il se riait des obstacles, et n'était plus arrêté par des carrés de piques, des fossés, des retranchements ou des rivières.

« Il ne suffit plus aujourd'hui à une nation d'avoir quelques centaines de chevaliers bardés de fer, ou quelques milliers de condottieri et de mercenaires pour maintenir son rang et son indépendance ; il lui faut des millions d'hommes armés, car, lorsque la guerre éclate, les peuples s'entrechoquent en masse, et, une fois la lutte engagée, c'est le génie du chef et la bravoure des troupes qui décident de la victoire ; mais c'est en revanche l'organisation seule qui résiste dans le revers et sauve la patrie.

« La civilisation, en perfectionnant nos armes, a tout à la fois compliqué la guerre et facilité les conceptions du génie ; c'est-à-dire que la guerre est devenue plus difficile pour des esprits ordinaires, pour des hommes privés d'instruction et de science, tandis qu'elle est devenue plus facile pour les grands capitaines. »

L'art militaire est la conséquence de l'art de la guerre ; il est à l'art de la guerre ce que l'action finale est à la précaution. L'art militaire est exercé par la milice dans toutes les circonstances : il est propre à l'état de paix et à l'état de guerre. L'art de la guerre est l'art à l'aide duquel un chef qui entend bien la guerre prend ses dispositions pour bien placer son armée et pour vaincre l'ennemi.

Aussi le colonel Carrion-Nisas dit-il avec raison que le *véritable art de la guerre plane sur tous les systèmes et se sert de tous sans abuser d'aucun.*

L'art de la guerre est susceptible de se perfectionner comme les autres arts.

L'art de la guerre, en France, fut à peu près nul jusqu'au règne de Charlemagne. A cette époque on découvre quelques traces de combinaisons stratégiques, et, si les détails de l'art militaire sont encore informes, si les machines employées à la guerre sont encore frêles ou grossières, du moins l'ensemble des opérations témoigne-t-il du génie d'un grand capitaine. En effet, ces marches rapides du nord au midi, de l'Elster et du Rhin à l'Ebre et au Tibre, ces masses puissantes de combattants dirigées avec ordre, et constamment avec succès, sur le point décisif, tout cela ne doit pas être regardé comme l'effet du hasard.

On peut appliquer à Charlemagne le mot de Tite-Live parlant de Camille : *Les grands capitaines font la fortune de leurs armes et de l'Empire.*

De Charlemagne à Philippe-Auguste l'art de la guerre retombe dans l'enfance. Des armées de quelques semaines, s'entredéchirant dans des guerres de quelques jours, ne présentent que peu d'intérêt au point de vue de la science. Pendant nos discordes civiles, l'art de la guerre commence à grandir et à se développer, sous l'impulsion du génie des grands capitaines de cette époque : Coligny, le duc de Guise, Rohan, Henri IV, *qui mérita le titre de réorganisateur de l'armée*, commencent à pressentir la véritable destination des armées.

L'emploi des masses, la combinaison des diverses armes, sont étudiés et appliqués ; les armées deviennent plus mobiles, elles savent se diviser dans l'action ; déjà on tire parti des positions, on couvre le front de l'ordre de bataille ; les escadrons chargent et se rallient ; l'infanterie doit résister au choc de la cavalerie ; l'influence des réserves est appréciée. Ce n'est point encore l'art dans tous ses développements, c'est déjà un immense progrès.

Maurice de Nassau et Gustave-Adolphe font de leur camp l'école militaire de l'Europe. Turenne et Montécu-

culi vont paraître, ils vont démontrer que les batailles ont souvent un autre but que la conquête et le salut d'une ville. Turenne avait pour principe de *marcher comme on est campé, comme on veut camper ou comme on veut combattre.* Catinat et Luxembourg appliqueront avec succès les principes de ces grands maîtres. Le maréchal de Saxe verra la victoire dans la mobilité : *Toute la tactique est dans les jambes,* disait ce grand capitaine. Un système basé sur cette opinion fit triompher le grand Frédéric.

Lorsque Louis XVI monta sur le trône, l'armée prussienne servait de modèle à l'Europe. Il suffisait de porter un nom tudesque pour faire fortune en France dans les armes. Un certain capitaine Pirch passa pour l'émule du grand Frédéric, sur la simple présentation d'un Mémoire dans lequel il donnait des idées sur la manière d'*aligner les bataillons sous les drapeaux* : il fut nommé colonel. On ne parlait plus, en France, que de l'*ordre mince* et de l'*ordre profond.* Guibert faisait école en faveur de l'ordre *mince* et *des feux.* On discutait aussi sur les *ploiements* et les *déploiements en tiroirs,* sur les *tranches* et les *plesions. Le vieux Frédéric riait sous cape aux parades*



Le maréchal de Saxe.

de Postdam, dit Napoléon, *en voyant l'engouement de nos officiers pour l'ordre oblique.*

Enfin, la Révolution vint ramener les esprits à des idées d'application plus justes. La France triompha de l'Europe par des moyens neufs, hardis, vigoureux, conformes au génie de la nation. Le vieux système prussien fut discrédité dans les plaines de la Champagne. Bientôt, sous la pression du génie de Napoléon, l'art de la guerre s'éleva aux plus sublimes conceptions, et la nation française se plaça au premier rang des nations militaires.

« En analysant, dit le général Bardin (1), les principes posés par ces grands capitaines, on pourrait en déduire ce qui suit :

« S'éclairer de tous les souvenirs de la statistique, pressentir tous les besoins d'une armée, y pourvoir à mesure, coordonner ses machines, assurer ses fourrages et ses vivres en toutes positions, attirer la guerre sur le théâtre où on la préfère, rester maître de la ligne d'opérations, telles sont les pensées dominantes d'un général d'armée.

(1) *Dictionnaire de la conversation.*

« Vivre s'il se peut aux dépens de l'ennemi, profiter contre lui de l'avantage des postes et des défilés, lui dresser d'adroites embûches, inquiéter ses derrières, rendre hasardeux par là ses mouvements offensifs, prévenir ses attaques ou être toujours prêt à les repousser, ne lui offrir de trêve que sur le territoire qui lui appartient, tels sont les efforts et les nœuds de toutes nos campagnes de terre.

« Choisir habilement le terrain et les positions, juger d'un coup d'œil le champ de bataille, pénétrer les vues cachées de son adversaire, deviner subitement et l'arrangement tactique qu'il a choisi, et les ripostes tactiques qui le contrecarrent, l'écraser s'il résiste, le suivre et le disperser s'il fuit, tels sont les problèmes à résoudre un jour d'action.

« Multiplier la masse par la vitesse, jeter le plus de forces où il en sera opposé le moins, approprier aux localités les mélanges d'armes, réussir aux surprises, aux chocs obliques, à la ruine des convois, à l'interception des communications, aux passages des rivières, à l'attaque des arrière-gardes, combiner sur quels points sont les profits de la victoire, sur quelles routes sont les ressources de la retraite, tels sont les résultats d'une mûre expérience, d'une profonde étude.

« Enfin, émouvoir les passions, enflammer les courages, triompher de la force par l'habileté, être sobre de batailles, leur préférer, si on est le moins fort, les affaires de postes, réussir même à vaincre sans combattre, tel est, comme dit Napoléon, *le divin art de la guerre.* »

Mais ces conseils, que trente siècles ont dictés, viennent souvent s'émousser devant des obstacles imprévus. Prétendre assujettir à ces règles l'art de la guerre, c'est poursuivre une chimère. Le génie du général, l'usage qu'il fait des accointances où il se trouve, l'énergie des troupes, décident seuls du succès. La guerre, quoi qu'on en dise, n'est pas une *partie d'échecs, mais bien un jeu dont le destin jette les dés et dont la guerre applique les nombres.*

Napoléon avait coutume de dire que : *pour faire la guerre il faut être heureux;* et César que : *les lauriers doivent se partager entre le hasard, les soldats et le général.*

GUET. On appelait ainsi une troupe chargée spécialement de veiller à la sûreté intérieure de la capitale et des principales villes de France. Les soldats du *guet* prenaient aussi le nom d'archers de Paris.

Institué pour le cas de guerre locale, ce corps ressortissait cependant, en temps de paix, à la prévôté des marchands, et longtemps ses fractions constitutives n'eurent pas d'autre chef que le premier magistrat du peuple parisien. Il avait beaucoup d'analogie avec l'ancienne garde municipale. Dans le principe, il fut tout à fait exempt de l'ost ou guerre extérieure ; mais, par la suite, et toutes les fois que nécessité fit loi, les compagnies d'archers passèrent la frontière comme les troupes à la solde du prince, en dépit de leurs priviléges et franchises. L'origine des compagnies d'archers, qu'on appelait aussi compagnies des gardes de la ville, paraît remonter à la milice que la vieille Lutèce entretenait déjà sur pied au temps des Romains ; c'était là un des priviléges des villes dites municipales. Au temps de Grégoire de Tours (sixième siècle), les archers allaient à la guerre quand besoin était. A l'établissement de la monarchie, on les considérait comme citadins. Quand ils furent supprimés, en 1790, leur force était de quatre compagnies de plus de cent hommes chacune; elle n'avait été primitivement que d'une compagnie, qu'on appelait les archers, parce que les hommes d'armes qui la composaient étaient, en effet, armés d'un arc et de flèches. Sous Louis le Gros, au douzième siècle, une seconde compagnie fut organisée et prit le titre d'arbalétriers, en même temps qu'elle était autorisée à se former en confrérie, sous le haut et puissant patronage de « Monsieur Saint Denis. » Les arbalétriers, loin d'être exempts de l'ost, y devaient aller tout des premiers, et jouissaient, dans ce cas, d'une solde de campagne, fixée pour chacun d'eux « à quatre vieux gros. » Ils n'étaient pas, d'ailleurs, astreints à la gabelle, et ne payaient aucune redevance. Une

ordonnance de Louis IX (décembre 1254), divisa le guet en deux classes :

Le *guet royal* et le *guet assis*, ou le *guet des métiers*. Les gens du premier étaient chargés de parcourir les divers quartiers de la ville : ils étaient à cheval ou à pied. Le second était composé de bourgeois stationnant dans les corps de garde.

Les premiers s'appelaient indifféremment *chevaliers du guet* ou *archers de la ville de Paris*.

Un édit de 1410 fait défense « à tous fourriers, chevaucheurs, maîtres de garnisons et autres officiers du roi, de prendre sur eux chevaux, charrettes, lits, foin, avoine, grains, chair, poisson, bétail ou autres choses nécessaires aux princes ou princesses du sang, ou pour les forteresses. » Le même édit porte ce qui suit : « Paris, étant la capitale, doit être gardée et ordonnée de gens bien instruits à la défense, qui soient prêts à la servir pour l'honneur et le profit du roi, du bien public et de la ville. »

Louis XI ayant aboli l'usage de l'arc, on arma, sous son règne, de piques et de pertuisanes une partie des archers de la ville (à l'imitation des Suisses, chez qui déjà cette réforme s'était opérée), et, sous celui de Louis XII, l'arc disparut entièrement. Vint ensuite l'arquebuse, la plus ancienne des armes à feu, montée sur un fût, et que faisait partir un rouet servant à tendre les ressorts. On appelait alors harquebusiers, et, par corruption, harquebutiers, les porteurs d'arquebuses. Nous nous souvenons d'avoir lu, il y a plus de trente ans, une inscription placée à une fenêtre du Louvre ayant vue sur la Seine, et ainsi conçue : « C'est de cette croisée que l'infâme Charles IX, d'exécrable mémoire, a tiré sur le peuple avec une arquebuse. » François Ier, en créant une autre compagnie d'arquebusiers, qui devint la troisième du corps des archers, donna cette arme aux cent hommes dont il la composa. Les arquebusiers ne pouvaient être éloignés de Paris que sur l'ordre du roi ; le cas échéant, ils jouissaient d'une solde extraordinaire de six sous parisis. A peu près vers ce temps, la ville de Calais, qui, depuis deux cents ans, se trouvait au pouvoir des Anglais, fut reprise sur eux. Il y eut à cette occasion de grandes réjouissances, où (notre devoir d'historien nous force à le dire) éclata médiocrement le zèle des archers de la ville de Paris. Voici ce qui arriva : Le roi régnant (probablement Henri II) ayant fait avertir le corps des échevins qu'il dinerait à l'Hôtel de Ville, on y prépara toutes choses pour le bien recevoir et l'y régaler convenablement. Pour satisfaire à la première de ces deux conditions, on eut la galante idée d'inviter au banquet les plus jolies femmes de Paris, parmi lesquelles figuraient au premier rang les dames de Lésigny, de Marchaumont et d'Avanson ; les demoiselles de Belesbat, d'Agnemont, de Roches, d'Espesse, de la Rozière, de Beauverger, de Varades, de Livry, de Lisie, de Mandeville, de Saint-Léger, de Villy et de Conan. La salle dont on avait fait choix était ornée de festons en feuilles de lierre et d'écussons aux armes du roi et des princes; les murs se dérobaient sous de riches tapisseries et l'on marchait sur des nattes élégantes et moelleuses. Le matin du jour de la fête, un maître d'hôtel du roi vint de bonne heure à la maison commune, confiant la garde des portes extérieures à trente archers sur la vigilance desquels il crut, hélas ! pouvoir se reposer. Mais, pendant que cet officier de bouche avait l'œil sur la cuisine et gourmandait les maîtres queux, nos malencontreux archers, qui, très-probablement, comptaient des parents et des amis en grand nombre dans la petite bourgeoisie, eurent la faiblesse de laisser pénétrer tant de curieux, que la salle où s'étaient faits les apprêts du festin royal se trouva littéralement prise d'assaut par les intrus. Là ne devaient pas se borner les désagréments de cette journée, ainsi qu'on le va voir. Vers quatre heures de relevée, et pendant que tombait une pluie glaciale (on était alors au mois de janvier), le roi arriva dans son coche. Au moment où Sa Majesté en descendait, une décharge de tous les canons qu'on avait pu réunir se fait entendre; le bruit épouvanta les chevaux du monarque; ils se cabrèrent, mais on parvint à les dompter. Le roi, cependant, heureusement préservé d'un grand danger, entre à l'Hôtel de Ville, ayant reçu plusieurs contusions et maudissant de tout son cœur l'artillerie citoyenne. Il arrive à la salle du festin en fendant la foule des indiscrets qu'avaient laissés pénétrer messieurs les archers de la ville... C'était déjà quelque chose, à coup sûr, mais il restait encore au souverain (le croira-t-on?) à conquérir une place à sa propre table ! Les dames invitées, en dépit de l'étiquette royale, avaient toutes pris place au haut bout, et des gens de toutes conditions occupaient le reste... La présence du roi fait son effet, cependant; petit à petit on se pousse, on se presse, on se dérange, on permet au prince de s'asseoir, et l'entrée de table est sonnée par les trompettes royales. Paraissent alors des pages, portant les plats, aidés dans ce service important par des fils de riches bourgeois, revêtus d'une brillante livrée en soie mi-partie jaune et violet. Le service commença, mais avec tant de confusion dans la répartition des mets, et surtout dans celle des vins, que beaucoup de convives dînèrent « pour mémoire, » ou firent un repas de mouton. Pendant qu'on se disputait la victuaille et les flacons, arrive l'illustre poëte Jodelle, que les échevins avaient convié à la cérémonie; il entre escorté



Soldat du guet.

d'une troupe de comédiens qui devaient représenter la fable d'Orphée aux Enfers. Le diable était si bien mêlé au sujet, que, par sa maligne influence sans doute, les infortunés baladins se trouvèrent subitement pris d'un enrouement qui ne leur permît pas de faire entendre une seule parole, et qu'ils durent se borner à mimer les vers de Jodelle. Enfin, lors du départ du roi, les dames conviées, qui tenaient, dit l'histoire, à s'indemniser, en dansant, de la gêne et des ennuis du repas, recrutèrent des cavaliers partout où elles en purent trouver ; ceux-ci se piquèrent d'honneur, et l'on organisa des quadrilles qui se trémoussèrent à l'envi jusqu'au jour. Revenons à notre sujet principal, l'institution du corps des archers.

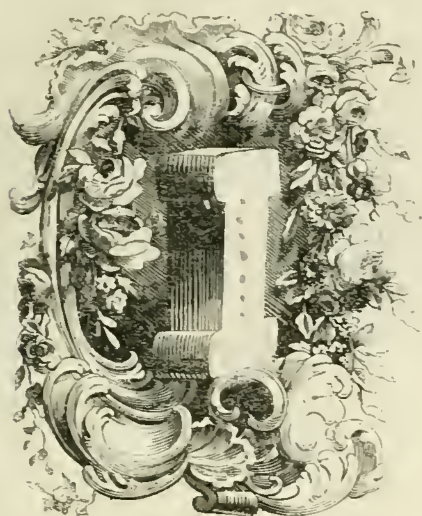
Louis XIII avait cru devoir donner un commandant en chef aux trois compagnies existantes, sous le titre de « capitaine général des archers de la ville, » et une sédition s'en était suivie. Les archers, excités par leurs capitaines mécontents de se voir débouter du commandement supérieur, osèrent se mutiner, mais on les calma promptement. Ce même roi créa cinquante arquebusiers à cheval, et ce corps se trouva dès lors composé de deux armes, infanterie et cavalerie. En 1601, on ajouta à l'armement de chaque compagnie une paire de pistolets (appelés d'a-

bord pistoles), et la troupe fut soumise à passer des revues ou montres, pour servir à constater l'effectif et empêcher d'user du moyen des passe-volants, moyen qui consistait, comme on sait, à faire compter comme présents les hommes qui n'existaient que sur le papier. Pendant les troubles des années 1648, 49, 50 et 51, les archers firent plusieurs fois preuve de vaillance et contribuèrent à ramener la tranquillité. Le 4 juillet 1652, une populace furieuse ayant mis le feu aux portes de l'Hôtel de Ville, avec l'intention de tout saccager dans l'intérieur, le colonel des archers, qui s'y était retiré avec ses officiers, s'opposa vigoureusement, malgré les flammes qui s'élevaient de toutes parts et la mousqueterie, aux entreprises de ces insensés. Il fut assez heureux pour sauver les personnages de distinction qui se trouvaient rassemblés là au nombre de plus de quatre cents.

Cependant les archers avaient à prendre une revanche envers la majesté royale. Au mois de janvier 1687 ils en eurent l'occasion, et ce fut Louis le Grand qui la leur fournit. Ce monarque ayant été guéri, par la Providence ou par les médecins, d'une maladie assez grave, en voulut rendre solennellement grâce à Dieu. L'archevêque de Paris fut, en conséquence, avisé qu'un service aurait lieu dans l'église métropolitaine de Notre-Dame, et le prévôt des marchands fut mandé à Versailles, au lever du roi. Là, Sa Majesté annonça à ce magistrat qu'elle avait résolu d'entendre, le 30 janvier, une messe à Paris, et qu'au sortir de la cérémonie elle ferait au corps des échevins l'insigne honneur d'aller lui demander à dîner dans l'Hôtel de Ville; elle ajouta que sa table, à elle, devait être de vingt-cinq couverts et qu'il en serait dressé plusieurs autres pour les seigneurs de sa suite. Le roi dit encore : « qu'il mangerait de tout ce qui lui serait servi; » que, plein de confiance, d'ailleurs, dans les habitants de sa bonne ville de Paris, il se verrait avec plaisir gardé par le corps des archers et servi par les officiers de la ville. On mit à la disposition du prévôt des marchands le premier maître d'hôtel du roi et tous les officiers de bouche qui furent demandés. Ces derniers reçurent en même temps l'ordre formel « d'enlever partout ce qui se trouverait de plus exquis, » et des émissaires s'en furent jusqu'à Rouen pour s'y procurer du veau de rivière qui manquait dans la capitale. De retour à Paris, le prévôt fit allumer incontinent du feu dans toutes les chambres de l'Hôtel de Ville, et l'on prépara en grande hâte tout ce qui devenait nécessaire. En même temps la table principale destinée au roi fut dressée, et les officiers de la ville, dans une sorte de répétition générale, s'exercèrent au service. Ce jour-là le prévôt des marchands reçut de la cour trois courriers extraordinaires : le premier, expédié par le marquis de Seignelay (fils du ministre Colbert), annonçant que le roi ne voulait pas qu'on tirât le canon à son arrivée non plus qu'à son départ; mais qu'il lui serait agréable que les boutiques fussent fermées, qu'on fit, le soir, des feux de joie à Paris et qu'un feu d'artifice fût tiré devant l'Hôtel de Ville; les deux autres avaient pour objet d'annoncer que le roi portait de vingt-cinq à trente cinq d'abord, et ensuite de trente-cinq à cinquante-cinq le nombre des couverts de la table où Sa Majesté devait se placer. Il fut alors réglé, en séance municipale, que, pour ne pas s'exposer à des retards qui pourraient indisposer le roi (on sait que Louis XIV dit un jour, dans une réunion d'apparat : « J'ai failli attendre! » Cette exactitude, il se l'imposait à lui-même et disait : « L'exactitude est la politesse des rois! »), trois signaux seraient faits pendant qu'il serait à Notre-Dame : le premier indiquant son entrée, le second voulant dire qu'on en était à l'élévation de l'hostie, et le troisième exprimant que la messe était achevée. Le roi partit de Versailles dans la matinée, arriva sur le coup de midi à la porte de la conférence, où il trouva une affluence prodigieuse de peuple qui suivit son carrosse jusqu'à la cathédrale. En ce dernier lieu, il rencontra monseigneur de Paris et son chapitre en habits pontificaux. La messe dite, il partit pour l'Hôtel de Ville accompagné du dauphin, de madame la dauphine et des autres princes et princesses, dames et seigneurs de la cour. Le prévôt des marchands, les échevins, le procureur du roi, le greffier et le receveur, l'attendaient en haut des degrés, tous revêtus de la robe de velours, et le conduisirent à la grande salle sans se permettre la plus petite harangue, attention toute pleine de délicatesse, à laquelle le monarque dut se montrer bien sensible. On prit place à table. Le prévôt donna la serviette au roi et le servit; le premier échevin servit le dauphin; la dauphine reçut les soins de la présidente de Forney, femme de M. le prévôt. Derrière Monsieur était le second échevin; Madame était servie par le troisième, et le duc de Chartres par le quatrième et dernier; enfin, Mademoiselle avait pour servant d'honneur le procureur du roi, dont le nom, tout à fait de circonstance, était Titon. Les conseillers et les quarteniers, en robe, servirent le prince et la princesse de Condé, le duc de Bourbon, le duc du Maine, le comte de Toulouse et une foule de hauts et puissants personnages des deux sexes faisant partie des invités du roi et en faveur desquels on avait successivement augmenté le nombre des couverts. La table de Sa Majesté, qui avait la forme d'un fer à cheval, fut couverte dans l'ordre suivant : trois huissiers de la ville marchaient en tête des services disposés sur trois files; puis venaient trois maîtres d'hôtel; les plats étaient portés par cent vingt archers de la ville, en grand uniforme et l'épée au côté, sans bandoulière, le colonel et tous les officiers en tête et sur trois rangs. Le maître d'hôtel de la ville posait les plats sur la table devant Sa Majesté et se retirait à reculons. Le premier service se composait de cent cinquante plats, portés par un égal nombre d'archers... (N'oublions pas que le roi s'était solennellement engagé à manger de tout ce qui lui serait servi. Le second service était de vingt-deux plats de rôti, vingt et un plats d'entremets et soixante assiettes assorties; enfin, des fleurs et des fruits en grande abondance (et bien qu'on fût au fort de l'hiver) composaient un magnifique dessert. Les liqueurs vinrent ensuite, et, tant que dura le repas, les augustes convives eurent le plaisir de la symphonie qui leur fut donnée par les quatre-vingts violons et hautbois du roi. Toutes les autres tables (dont l'histoire n'a pas transmis, malheureusement, le nombre à la postérité) furent servies en même temps et avec une somptuosité presque égale, dans les pièces attenantes à celle où dînait Louis le Grand. Après que le roi se fut levé de table et qu'il eut reçu la serviette des mains du prévôt des marchands, il entra dans la salle des conseillers de ville et se montra par une fenêtre au peuple assemblé, qui ne cessa de faire entendre le cri de vive le roi!... Mais ce qui fut trouvé de bon goût de la part des magistrats de la ville, c'est que le populaire eut sa part de la fête. On fit des distributions de pâtés, de langues, de viandes froides et de pain; sept mille bouteilles de vin arrosèrent les comestibles, et le nectar des environs de Paris, sans en excepter celui de Suresne, coula tout le jour, en place de Grève, de quatre fontaines improvisées. Avant de se retirer, le roi témoigna sa vive satisfaction au corps municipal et fit donner la liberté à quelques prisonniers; puis il s'en retourna à Versailles, en passant (avec intention) par la place des Victoires, non encore achevée alors, où devait plus tard s'élever sa statue avec les nations qu'il avait vaincues enchaînées à ses pieds. Un tableau consacra le souvenir de cette solennité gastronomique. Il nous reste à indiquer l'uniforme des gardes ou archers de la ville : il se composait d'un justaucorps de drap bleu, doublé d'écarlate et bordé d'un galon d'or, revers des manches en drap écarlate et taillés en bottes, veste et culotte de drap écarlate avec jarretières d'or, bas de laine rouge et souliers à boucles, chapeau galonné avec plume blanche, perruque à queue, manchettes de batiste et gants de peau blanche. L'armement était le fusil et l'épée; cette dernière, portée au moyen d'un ceinturon de buffle.

En 1769, une quatrième compagnie avait été formée, avec le titre de compagnie de fusiliers, et les trois autres prirent cette dernière dénomination à mesure qu'elles furent armées de fusils.

Sur la fin de leur existence, on avait donné aux gardes ou archers le rang des gendarmes de la maréchaussée de France.



INFANTERIE. L'infanterie est l'arme qui, réduite à elle-même, peut faire le plus longtemps de grandes choses. Plus la tactique se rapproche de l'homme, plus, en tout temps, elle est forte. Cette maxime incontestable n'exclut point l'utilité des moyens accessoires, des effets auxiliaires que l'homme a imaginés pour servir dans une foule de circonstances sa vigueur individuelle; seulement il est manifeste qu'à la guerre tout ce qui n'est pas l'homme perd sa force à mesure qu'il s'éloigne de cet être privilégié et créateur. En un mot, l'infanterie est également propre au feu, au choc, également redoutable en tous lieux, en tous temps; l'infanterie possède seule une réunion de forces et de ressources qui en fait le corps essentiel d'une armée.

« Mes camarades de l'infanterie, si quelqu'un vient devant vous mettre en doute la supériorité de votre arme, dites-lui : La phalange macédonienne renversa l'empire des Perses, la légion romaine conquit le monde, la phalange grecque est immortelle, les bandes de Charles-Quint et l'infanterie de Philippe II sont la gloire de l'Espagne; nos volontaires de la République n'étaient que de pauvres piétons; à Lutzen, à Bautzen, il n'y avait plus de cavaliers. Les grenadiers d'Oudinot poursuivirent au pas de course, d'Ulm en Bohême, les chevaux ennemis. Soult, sur les hauteurs de Toulouse, n'avait pas de cavalerie quand il signait notre dernière victoire. A Auerstaedt, les divisions d'infanterie de Gudin et Morand repoussaient vingt-cinq escadrons prussiens de Blücher; à Heilsberg, les quatre régiments d'infanterie de la division Legrand et les fusiliers de la garde, arrêtaient les charges de la cavalerie russe et prussienne. Sur la route du Caire aux Pyramides, les charges des mameluks vinrent se briser sur nos baïonnettes; Kléber, dans un carré de douze mille fantassins, faisait trembler la grande armée turque, près des ruines d'Héliopolis, etc., etc. (1). »

Ajoutons que notre plus belle campagne révolutionnaire, celle de l'an IV en Italie, sous le général Bonaparte, fut l'œuvre de l'infanterie.

L'infanterie française, depuis 1792, est la première infanterie du monde; à cette époque, en effet, l'amalgame des bataillons de volontaires avec les anciens régiments de ligne forma une infanterie toute nationale. La France tout entière fut représentée dans les rangs de notre infanterie : le fils du riche propriétaire ou le descendant du haut baron eurent pour chef de file le jeune paysan limousin, le banquier millionnaire fit la corvée avec le pauvre enfant d'Auvergne. En se nationalisant, l'infanterie s'ennoblit.

(1) *Esquisses militaires.*

Les Francs saliens qui, sous la conduite de Clovis, s'emparèrent des Gaules, n'avaient d'autre force que l'infanterie, et ils vinrent à bout des armées romaines, si formidables encore et si renommées. Parés de la dépouille des veaux marins, des urochs et des sangliers, les Francs se montraient au loin comme un troupeau de bêtes féroces; ils se formaient en triangle pour combattre, et s'avançaient dans cet ordre de bataille, et rien ne résistait à leur attaque impétueuse. Ainsi, durant toute la première race, l'infanterie fut seule en honneur en France. Sous les rois de la seconde race, la cavalerie prit une grande extension au détriment de l'infanterie. Il y avait douze mille hommes de cavalerie dans l'armée de soixante mille hommes que Charles Martel conduisit au-devant d'Abdhérame dans les plaines de Tours. Charlemagne comptait plus de la moitié de son armée en cavalerie, preuve irrécusable, dit Carrion Nisas, que la prouesse commençait à remplacer la tactique. Enfin, sous les successeurs de Charlemagne, l'infanterie nationale disparut complétement de nos armées; car on ne saurait appeler infanterie nationale les bandes de ribauds, les compagnies d'aventuriers. La création des milices communales fit renaître un semblant d'infanterie.

Cette milice, qui ne sortait pas du cercle tracé par l'ombre du hameau, et qui n'était pas soldée, ne saurait être, en effet, considérée comme infanterie de bataille; mais elle n'en était pas moins le germe de nos armées nationales.

Quoi qu'il en soit, l'infanterie reprit de la force sous le règne de Louis le Gros, parce que les communes se multiplièrent. Les hommes de pied devinrent de plus en plus nombreux : à cette époque, leur nombre pouvait être évalué à quarante mille hommes. Les luttes sans cesse renaissantes qu'eut à soutenir Louis VI, les croisades et les longues guerres de Philippe-Auguste et de ses successeurs, firent souvent sortir de leurs foyers les milices des communes. Les chevaliers paladins, couverts d'armures solides et brillantes, regardèrent d'abord avec mépris le pauvre paysan armé de sa lance enfumée ou de sa pique rouillée; ils ne comprirent pas la force de ces campagnards aux larges épaules, aux bras noirs et aux mains calleuses, quittant le chaume de leur père pour marcher au combat; mais bientôt, quand, dans les plaines lointaines de Mansourah et d'Ascalon, ces mêmes chevaliers n'eurent plus d'autre château que des camps réunis sous l'enseigne de la croix, d'autres gardiens que ces hommes de la glèbe, ils sentirent à leur tour leur faiblesse numérique et individuelle, et ils commencèrent à reconnaître l'importance et la force de ces troupes d'hommes qu'ils trouvaient si méprisables. Quelques siècles plus tard, nous verrons ces mêmes paysans, réveillés par le tocsin de la guerre, quitter aussi la charrue pour courir à la frontière, en 1792, armés encore de piques rouillées ou de lances enfumées, nu-pieds la plupart, l'habit déboutonné, la pièce aux genoux, poudreux l'été, boueux l'hiver, marchant par bandes irrégulières. Et l'Europe frissonnera quand elle entendra leur marche, et les régiments prussiens si beaux, si bien alignés, si luisamment armés, trembleront devant ces campagnards aux armes informes et aux bataillons irréguliers; et ces hommes aux vêtements grossiers fixeront pendant vingt ans les regards du monde, et referont avec leur sabre la carte d'Europe. Les milices des communes ont arrosé de leur sang bien des champs de bataille; elles ont combattu à la Tébériade, à Jérusalem, à Acre, à Château-Gaillard, à Bouvines, à Taillebourg, à Fontenay, à Mons-en-Puelle, à Nicée, à Crécy, à Cocherel, à Poitiers, à Rosbecq; partout enfin où la France a porté sa bannière pendant cette période.

Charles VII, qui eut l'honneur d'être un des organisateurs de l'armée, contribua aussi aux progrès de l'infanterie par la création des francs archers; mais ce n'est que sous Louis XII que l'infanterie française prit réellement de l'importance. Brantôme, dans son discours sur les colonels, s'exprime ainsi :

« Le roi Louis XII étant venu à la couronne de Naples et ayant retiré Milan, il fit de belles guerres, et pour ce *notre infanterie commença à se façonner.* Il bailla la

charge de commandant à plusieurs capitaines braves et gentilshommes de bonne maison, comme aux seigneurs de Maugiron, de Vandenesse, de Bayard, etc. »

Ainsi on voit Bayard quitter la gendarmerie pour prendre le commandement de l'infanterie. Et cependant le préjugé l'emporta longtemps encore, et, pendant toute la durée du règne de Louis XII, l'infanterie française fut réduite à un rôle tout à fait secondaire. Voici comment s'opéra graduellement la révolution qui devait lui rendre sa véritable destination.

Longtemps, comme on l'a vu, l'infanterie ne fut qu'une tourbe confuse et mal armée, rangée en corps inégaux sous les bannières des communes, méprisée par les chefs, qui ne savaient pas s'en servir, souvent foulée aux pieds par la cavalerie, soit qu'elle gênât son impatience ou retardât sa fuite. Mais, quand commencèrent à paraître les armes de trait et surtout les armes à feu de petit calibre, dont un seul coup abattait les hommes à cheval, l'infanterie se releva de son infériorité. Les Suisses et les lansquenets amenèrent un nouveau mode de disposition d'action. Armés de piques, de hallebardes et d'épées, ils se réunirent en masses profondes, hérissées de fer, osèrent attendre les charges des hommes d'armes et les repoussèrent.

Ce résultat fixa l'attention des puissances de l'Europe; de toutes parts on voulut imiter les Suisses. L'infanterie, mieux soignée, mieux commandée, d'une éducation moins timide, renonça à l'action du trait et se disposa en masses profondes : les cavaliers se brisèrent contre ces masses. Dès lors la supériorité de l'infanterie fut reconnue; on pensa même un moment que l'infanterie allait détruire l'influence de la cavalerie : l'introduction des armes à feu



Infanterie (1795)

et surtout l'artillerie, rétablirent l'équilibre entre les deux armes.

Ainsi les armes de trait, puis la pique et la hallebarde, commencèrent la révolution opérée dans l'infanterie. Celles-ci ne parurent dans nos armées que sous Louis XI.

Les guerres de la religion firent faire un pas immense à l'art militaire en général, et en particulier à l'infanterie. D'abord elle diminua la lourdeur de son ordonnance : pour les piquiers, la profondeur sur dix rangs, pour les arquebusiers, celle sur cinq furent désormais les plus grandes. Les arquebusiers formèrent plus de la moitié totale de l'infanterie, et agissaient souvent en tirailleurs; de cette manière, la puissance de l'artillerie contre l'infanterie diminua beaucoup. Quant au mot infanterie lui-même, il ne commença à être employé que vers la fin du seizième siècle.

« En vain chercherait-on, dans une de nos modernes encyclopédies, l'étymologie d'*infanterie* et de *fantassin* dans le grec et le latin. A notre avis, ces mots appartiennent à l'ancienne langue gauloise, et se retrouvent encore dans la langue celte, qui en descend directement. *Fan* signifie *marche à pied*, *promenade*, d'où il résulte que *fantair* ou *fantais* indique un *marcheur*, un *piéton* : c'est de là que les Italiens ont pris le mot *fante*, qui a la même signification. »

On voit que, d'après le général de Vaudoncourt, les mots *fantassin*, *fanterie*, dont on a fait *infanterie*, ont une origine gauloise, et qu'en passant de la langue italienne dans la nôtre ils n'auraient fait que revenir à leur source.

François I[er] créa la légion d'infanterie sur le mode romain, Henri II créa les régiments; là commence la constitution régulière de l'infanterie. Vers la fin du règne de Charles IX, et au milieu des vigoureuses guerres de la Ligue, il existait déjà quatre régiments : celui des *gardes françaises* et ceux de *Picardie*, de *Champagne* et de *Piémont*. A l'avènement de Henri IV, les vieux corps s'augmentèrent du régiment de *Navarre*. Les régiments de *Normandie* et de *Marine* furent levés sous Louis XIII. Bientôt les corps d'infanterie se multiplièrent à l'infini; mais c'est sous Louis XIV qu'il faut chercher le principe de toutes nos organisations régimentaires; c'est là le commencement de la prépondérance de l'infanterie. Le rang des régiments entre eux est réglé, les grenadiers

sont institués, on organise les milices et les troupes légères; d'importants règlements sur l'uniforme, sur l'armement, sur la police et la discipline des troupes, sur la justice militaire, etc., sont publiés. On a modifié et perfectionné ces institutions; mais les bases sont restées les mêmes.

Au commencement de la Révolution, l'infanterie subit une transformation complète. Et d'abord les régiments perdirent leur nom; ensuite on amalgama un bataillon de chacun des vieux régiments avec deux bataillons de volontaires, et cet amalgame prit le nom de demi-brigade. Nous eûmes alors cent quatre demi-brigades d'infanterie de ligne et douze bataillons désignés sous le nom de bataillons de chasseurs, qui devinrent le noyau de l'infanterie légère. Le chapeau à corne des anciens régiments fut abandonné et remplacé par le casque en feutre noir verni; les grenadiers commencèrent à porter le bonnet à poil. Il y eut dans chaque demi-brigade une compagnie de canonniers, et dans chaque bataillon huit compagnies de fusiliers et une de grenadiers. Au milieu des changements que subit l'infanterie, les exercices et les manœuvres restèrent les mêmes. C'est avec cette infanterie que la République triompha de l'Europe coalisée.

L'Empire fit subir de grandes modifications à l'infanterie. En 1804 la demi-brigade reprit le nom de *régiment*, et l'armée fut composée de cent douze régiments de ligne et de trente et un régiments légers. Les *voltigeurs* furent créés; les bataillons furent portés à cinq dans chaque régiment.

Napoléon avait une grande prédilection pour l'infanterie.

Dans ses courses lointaines, en Italie, en Egypte, en Autriche, en Espagne, en Portugal, en Russie, en France, ses fantassins furent toujours auprès de lui. Il savait leurs noms, leur parlait de leurs vieilles campagnes, s'asseyait à leurs bivacs, partageait leur pain noir, leur donnait sa



Grenadiers de la garde impériale.

croix au fort de la bataille, appuyait sur la douille de leurs baïonnettes sa longue-vue, témoin de tant de victoires; enfin, Napoléon marchait à pied comme un simple sergent, il écoutait dans les longues routes ces dialogues pleins de verdeur qui s'établissent entre le grenadier au long pas et le voltigeur trottillant, qui se plaint des à-coups. On le voyait, entre les rangs, sourire au mouvement d'épaules, qu'à la fin de l'étape le fantassin donne si bien. Ils le connaissaient tous, ils lui parlaient batailles, voyages, capitales, et ils ne savaient pas dire *Sire* ou *Votre Majesté*, mais bien : *Mon Empereur*, comme ils auraient dit *mon sergent*, *mon lieutenant*. *Empereur*, c'était un grade; les fantassins s'étaient identifiés avec Napoléon en lui donnant l'immortel surnom de *Petit Caporal*.

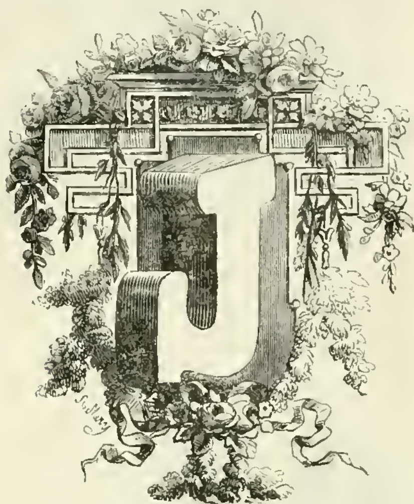
Oui, il était bien leur *Petit Caporal*; il veillait à leurs besoins et présidait aux moindres détails. Cet homme, qui faisait creuser à Anvers et à Cherbourg des bassins pour des flottes, qui jetait des ponts sur nos fleuves, qui rédigeait des codes, qui voyait des millions glisser entre ses doigts, songeait, lui empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, aux souliers de ses soldats. Témoin cette lettre :

« Monsieur le général Drouet, passez la revue des fusiliers de ma garde à Marrac, et faites partir deux cents fusiliers bien habillés, bien armés et ne manquant de rien. Ils seront conduits par un officier, deux sergents et quatre caporaux. Dirigez ce détachement de deux cents hommes sur Burgos Il faut qu'ils aient tous leurs *deux paires de souliers* dans leur sac et *une* aux pieds, leur capote et cinquante cartouches; ne les faites partir que lorsque vous vous serez assuré qu'ils ont bien tout cela.

« Signé Napoléon. »

En 1814, les étrangers, qui savaient combien était puissante l'organisation de notre infanterie, voulurent en détruire les éléments constitutifs, en fusionnant nos régiments dans les legions départementales. Cette organisation dura jusqu'en 1820; à cette époque, les légions reprirent le nom de régiment. Aujourd'hui notre infanterie, telle qu'elle est organisée, est aussi belle, aussi disciplinée, qu'aux plus beaux jours de l'Empire. Les campagnes d'Afrique, où tous nos régiments sont allés recevoir le

baptême de feu, ont formé des cadres aguerris et redoutables, et, si la guerre éclatait encore en Europe, nul ne doute que notre infanterie n'égalât la valeur et les exploits de la vieille infanterie de la République et de l'Empire.



JUSTICE MILITAIRE. La pénalité militaire a toujours été fort sévère, et, bien que les règles de la discipline ne fussent pas exactement suivies, il existait des lois et des coutumes de la plus grande rigueur contre les soldats coupables de crimes ou de délits.

Longtemps les punitions ont été un mélange de cruauté et de ridicule.

Louis IX, partant pour les croisades, publia une ordonnance prononçant contre les blasphémateurs des peines terribles. Ainsi, le soldat qui jurait par le nom de Dieu ou de la Vierge, avait le nez coupé ou la lèvre inférieure arrachée, ou la langue percée d'un fer rouge. Croirait-on que sous Louis XV, au camp de Compiègne, en 1765, on renouvela l'ordonnance de Louis IX.

« Défend Sa Majesté à tout cavalier, dragon, grenadier, soldat, vivandier et autres, étant à la suite du camp, de blasphémer le saint nom de Dieu, de la sainte Vierge ni des saints, sous peine, à ceux qui tomberont dans ce crime, d'avoir *la langue percée d'un fer chaud.* » Il est inutile de dire que cet ordre, tout impératif et menaçant qu'il fût, n'empêcha pas les soldats de se laisser aller à leurs habitudes invétérées, et que le bourreau ne perça la langue d'aucun d'eux avec un fer rougi au feu.

M. de Choiseul savait bien qu'il en devait arriver ainsi. Pourquoi s'armait-il donc d'une arme inutile? Ne serait-ce pas qu'il voulait, par des mesures semblables, se faire pardonner du monde religieux les coups qu'il portait aux jésuites?

Le meurtre, le vol, l'injure, le viol, étaient punis de mort.

Louis IX avait aussi défendu, sous peine du fouet, que les femmes de mauvaise vie approchassent de son camp.

« Le commun peuple (les roturiers, les soldats) se prist, dit Joinville, aus foles femmes dont il avint que le roy donna congié à tout plein de ses gens, quand nous revenîmes de prison; et je li demandé pourquoi il avait ce fait; et il me dit que il avoit trouvé de certein, que au giet d'une pierre menue (qu'à la distance du jet d'une petite pierre lancée à la main), entour de son paveillon tenoient cil leurs bordiaus (mauvais lieux, *lupanars*), à quoi il avoit donné congié. »

Sous Charles IX une punition assez en usage était le *morion.*

Voici les cas pour lesquels on infligeait cette peine :

1° Pour un démenti au corps de garde, on doit donner au soldat le *morion* de dix en bas.

2° Qui mettra l'épée à la main plus proche du corps de garde que la longueur d'une pique l'aura aussi de dix en bas.

3° Qui tirera son arquebuse sans congé de son caporal ou qui entrera en garde sans munitions de balles et de poudre, et tirera son arquebuse non chargée et esmorchée (amorcée), *aura les honneurs du morion.*

4° Qui fera des indignités aux armes ou maniera celles de son compagnon, sans le congé de son caporal, *aura aussi les honneurs.*

S'ensuit la forme qu'on tient pour donner le morion:

Premièrement, celui auquel on veut donner le morion doit élire son parrain tel que bon lui semblera, pourvu qu'il soit de l'escouade.

Le parrain doit désarmer celui auquel il doit donner le morion et lui mettra une hallebarde en la main, et sur la pointe d'icelle mettra le chapeau de celui qui doit avoir le morion, puis prendra une arquebuse, et, l'ayant à la main, dira fort haut : « *Messieurs, l'on vous fait à savoir que le morion va se donner.* » Et, après avoir quitté son chapeau et avoir éveillé tous les soldats qui dorment, si aucuns sont, commencera en cette forme :

1° Fera le signe de la croix sur la crosse de l'arquebuse, puis la baisera et la fera baiser à celui qui doit avoir le morion et commencera à cette forme à frapper sur le derrière d'icelui pour chaque parole un coup : *honneur à Dieu, service au roi, salut aux armes, passe morion, morion passera.....*

Pour ne pas blesser la décence, nous couvrirons d'un voile le reste de la cérémonie, et dirons, comme le père Daniel, que la bienséance ne nous permet pas de transcrire *l'impertinente formule* et *la lubrique pantomime.*

Sous Louis XIV les soldats étaient condamnés au *fouet* ou à *l'estrapade* pour de légers délits. Le supplice du fouet n'a pas besoin d'explication; quant à *l'estrapade*, du mot italien *strapparo*, tordre par force, cette punition consistait à lier les mains du criminel derrière le dos, à l'enlever avec un cordage jusqu'au sommet d'une haute pièce de bois, d'où on le laissait tomber jusqu'auprès de terre, de manière que dans la chute la pesanteur de son corps lui disloquait les bras. On condamnait quelquefois un soldat à recevoir trois estrapades.

Une autre punition en usage dans nos armées était le *cheval de bois*. Deux planches réunies de manière à former un angle aigu, était le siége peu moelleux sur lequel on asseyait le pauvre soldat, et pour lui faire allonger les jambes on lui attachait un fusil à chaque pied. Ainsi placé, le malheureux était exposé en place publique aux insultes et aux quolibets du peuple et de ses camarades.

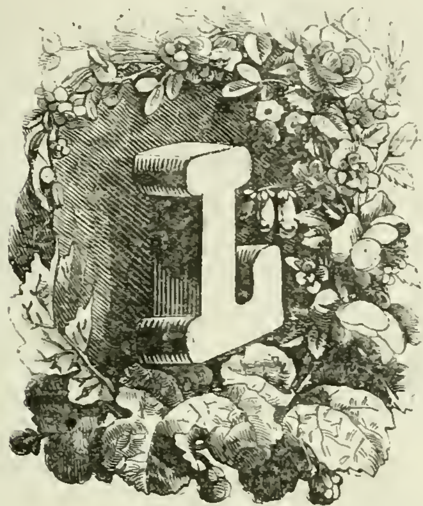
Il y avait aussi la punition des *baguettes*, la *bastonnade*, la *savate* et la *couverture*. Ces deux dernières punitions, quoique défendues par les règlements, sont encore tolérées quand les soldats, dans les chambrées, font eux mêmes justice du délit d'un de leurs camarades. Les officiers avaient le droit de frapper les soldats à coup de lance, et ils ne s'en privaient pas; seulement, quand ils voulaient rosser une *sentinelle*, ils étaient tenus de la faire relever.

Hâtons-nous de le dire, les principales punitions dont nous venons de parler étaient rarement employées, et même elles avaient cessé d'être en usage dans nos armées longtemps avant la Révolution. On se rappelle les belles paroles d'un prince de Condé à un ministre de la guerre, M. de Saint-Germain, qui voulait rétablir les punitions corporelles :

« Il existe en Europe une noble race de soldats que l'on peut mener au bout du monde par des paroles, que l'on punit ou que l'on récompense d'un regard. Si vous l'avilissez, ce soldat, à ses propres yeux, irez-vous encore lui parler de gloire et d'honneur? Croyez-vous que ce soit à coups de bâton qu'à Rocroy et à Fontenoy l'on ait précipité nos soldats français sur les vieilles bandes espagnoles et sur la colonne anglaise? Contentons-nous d'être Français comme on l'était de ce temps-là. »

Notre législation militaire actuelle est sévère, nous

pourrions même dire sanglante, car à chaque ligne des règlements figure la peine de mort. mais du moins la morale y est toujours respectée, le sentiment de l'honneur n'y est jamais avili



LANCE. « La lance est la reine des armes pour la cavalerie, » a dit Montécuculi. La cavalerie armée de lances est l'effroi des troupes de nouvelle levée, le sabre frappe à deux pas, la lance atteint à vingt. Les haies, les buissons, les obstacles ne peuvent y soustraire le fuyard.

La lance a joué un grand rôle dans la cavalerie française du moyen âge ; elle a eu trois époques distinctes : la première est l'époque chevaleresque, alors que nos gens d'armes, formes en haie la lance en arrêt, faisaient l'admiration de l'Europe ; la seconde est la renaissanee de la lance entre les mains polonaises. D'abord elle arma une grosse et lourde cavalerie, puis une cavalerie légère ; enfin, après 1830, ce ne sont ni nos cuirassiers ni nos houzards que nous armons de lances, mais notre cavalerie de ligne.

La *lance fournie*, dont il est si souvent question dans notre histoire, était une composition d'armée c'était le gendarme et sa suite, c'est-à-dire un *coutilier* ou cavalier armé d'un couteau, *un page* et *trois archers*, il avait en outre un gros valet de pied. Ainsi, quand on disait *cent lances fournies*, on indiquait un corps de cinq cents hommes.

Les hommes d'armes, avant d'être reçus, fournissaient des preuves de noblesse de sang, de bonnes mœurs et d'exacte probité Les seigneurs les plus vaillants et les plus renommés, ayant obtenu le commandement de quinze compagnies, la réputation de tels chefs y attira bientôt des volontaires assez riches pour servir sans payer, et dont le nombre fut souvent assez considérable pour porter la force d'une seule compagnie à douze cents lances, et leur force totale de huit à neuf mille hommes, non compris de nombreux volontaires qui s'y adjoignaient en temps de guerre.

L'armée française, outre la réorganisation de Jean Ier et de Charles VII, eut diverses modifications à subir. En 1445, la force des compagnies d'ordonnance avait été fixée à cent lances, c'est-à-dire à cent maitres, ayant, comme nous l'avons dit, chacun cinq hommes de suite : trois archers, un coutilier et un page. Cette force ne resta pas longtemps la même, et l'inégalité des compagnies était telle en 1498, qu'on en comptait de cent, de soixante, de cinquante, de quarante, de trente et même de vingt-cinq lances, la force de la lance se composait de sept hommes, dont quatre archers. François Ier la modifia encore par ses ordonnances en 1515, la lance fournie fut portée à huit chevaux ; elle se composa de l'homme d'armes, de cinq achers, d'un écuyer et d'un valet ; mais, la solde de ces troupes étant devenue insuffisante, le roi réduisit, en 1550, les compagnies à quatre-vingts lances, et augmenta la solde des hommes d'armes d'un cinquième en leur répartissant la paye des lances réformées.

Après les batailles de Pavie et de Saint-Quentin, la lance commença à tomber en discrédit. Les armes à feu la firent regarder comme inutile ; elle disparut complétement sous le règne de Henri IV. Les hommes éclairés de ce temps comprirent que c'était une faute, mais leurs efforts furent étouffés par de fausses doctrines. Si la lance n'eût pas été remplacée par les armes à feu dans la cavalerie, il est certain que nos escadrons, dès le seizième siècle, seraient arrivés au point de perfection et de mobilité que n'atteignirent que longtemps après les cavaliers de Frédéric II.

Fonta donne, au sujet de la disparition de la lance, des raisons qui paraissent plausibles.

La mort de Henri II, frappé d'un coup de lance dans un tournois, fit diminuer sensiblement le nombre des lanciers. En outre, les lanciers devaient être tous gentilshommes, et Henri III, dans son ordonnance de 1575, avait déclaré que les lanciers seraient tous nobles. Il devint difficile de fournir des lanciers à la suite des guerres civiles qui venaient de décimer la noblesse... Une autre considération encore, c'est que les lanciers devaient tous être montés sur de grands chevaux de bataille qui coûtaient fort cher et que les gentilshommes, ruinés par la guerre, se trouvaient hors d'état de se procurer. Mais, de toutes les raisons qui firent abandonner la lance, la meilleure c'est qu'il fallait une grande habitude et de longs exercices. Les jeunes nobles passaient leur première jeunesse à combattre dans les académies pour jouter ensuite dans les tournois. Quand ces jeux furent abolis, la noblesse entra dans les troupes sans avoir appris l'exercice de la lance, et la maladresse engendra le dégoût. La lance abandonnée en France fut conservée dans le Nord ; pour les hommes du Nord la lance est l'arme sans pareille.

En 1807, Napoléon ressuscita la lance dans notre armée. Il forma à Varsovie un régiment de lanciers polonais, qui fut placé dans les rangs de la garde impériale ; les campagnes de Prusse et de Pologne lui avaient fait comprendre la nécessité d'opposer des lances françaises aux lances des Cosaques.

Le nombre des régiments de lanciers fut bientôt porté à neuf, puis à douze, dont cinq polonais, c'était en 1811. Napoléon, qui s'apprêtait à cette grande lutte qu'on appelle l'expédition de Russie, voulut opposer à la cavalerie russe tout ce que notre cavalerie avait de plus terrible. Il forma des régiments de lanciers avec ses meilleurs régiments de dragons.

Et, en effet, les lanciers, qui s'étaient déjà immortalisés en Espagne, firent des prodiges de valeur pendant toute la campagne de 1812, où ils formaient l'avant-garde. Ils s'emparèrent en courant de Wilna, arrivèrent les premiers sur le plateau de Smolensk le plus rapproché, après avoir culbuté la cavalerie russe. Ils traversèrent au galop les rues silencieuses de Moscou à la poursuite de l'armée ennemie, qui s'enfonçait vers les forêts de l'Ukraine ; et, pendant la retraite, lorsque l'hiver âpre et rigoureux, l'hiver de Russie, eut confondu les cadres de l'armée française en une colonne informe et sombre, lorsque les soldats eurent jeté leurs armes pour endosser le bissac, les lanciers conservèrent leurs cadres presque intacts, et, toujours à l'arrière-garde, combattant les Russes et résistant à la misère et à la rigueur du froid, sauvèrent les débris de la grande armée. Les lanciers furent héroïques à Montmirail et à Waterloo. Vers le soir de cette dernière journée, sur ce champ de bataille couvert de débris de sang et de morts, un peu avant que les Prussiens ne vinssent arracher la victoire aux Français, un régiment anglais de cavalerie restait encore intact, c'étaient les *dragons de Cumberland*. Le général Colbert le montre avec son sabre à un régiment de lanciers, le premier de l'arme, et c'en est fait des dragons anglais : ils sont chargés, sabrés, dispersés, roulés en moins d'un quart d'heure aux pieds de nos

chevaux. Deux cents dragons anglais furent faits prisonniers; ils avaient de belles culottes en cuir toutes neuves, celles de nos lanciers au contraire étaient vieilles et usées. En un instant, et sous le feu de la bataille qui durait encore, nos lanciers forcèrent les dragons à échanger leurs culottes.

En 1814, lorsque l'armée fut réorganisée, on supprima les régiments de lanciers, seulement on forma un escadron de cette arme dans chaque régiment de chasseurs. En 1831, on forma six régiments de lanciers, en 1836, ce nombre fut porté à huit.

Que vienne encore une guerre, et nos jeunes lanciers français prouveront que leur bras est agile et fort, que leur lance est tournoyante et pointue; ils ne feront point oublier les lanciers de la vieille armée, mais ils les égaleront.

LÉGION. Une ordonnance, rendue en 1534, créa sept légions de volontaires qui devaient présenter ensemble un effectif de quarante-deux mille hommes, dont trente mille hallebardiers et douze mille arquebusiers. Cette ordonnance reçut un commencement d'exécution; mais la nécessité imposée par la guerre de diviser, à cause de leur grand nombre, les troupes d'une même légion, fit abandonner cette nouvelle organisation : on en revint momentanément aux bandes, qui ne présentaient pas cet inconvénient et qu'on tâcha de modifier par l'introduction de nouveaux chefs et d'une discipline appropriée aux besoins du service. Cependant Henri II trouva bientôt que le plan de son père offrait aussi des avantages; car, par une ordonnance de 1558, il recréa sept légions différant peu des anciennes. Cette seconde création n'eut pas plus de succès que la première. Les guerres de religion et la défection de quelques-unes des compagnies, qui se déclarèrent pour le prince de Condé, suspendirent l'organisation de ces corps et firent licencier ce qui était déjà rassemblé. Toutefois, les légionnaires ne furent point perdus; ceux-ci, aussi bien que les soldats des vieilles bandes, servirent à former de nouveaux corps auxquels on donna le nom de régiments, nom emprunté aux Allemands et aux Suisses.



MACHINES DE GUERRE. Les machines de guerre en usage en France, et comprises sous le titre général d'*artillerie nérrobalistique*, avaient été en usage parmi les Romains, et il paraît hors de doute qu'on s'en servait sous les rois de la première race, quoique les historiens n'en fassent aucune mention. Voici, en quelques mots, en quoi consistaient ces machines.

La baliste, du mot grec βαλλειν, jeter, est une des plus anciennes machines de guerre. On l'appelait aussi *petraria* (pierrier); elle servait à lancer des pierres de trois ou quatre cents livres pour crever les toits des maisons, fracasser les ouvrages de défense des ennemis et battre en brèche les murailles; parfois aussi, pour lancer, soit des sacs pleins de pierres, soit des cadavres d'hommes ou de chevaux, afin d'infecter la place assiégée, soit des boulets de plomb. La *musculus* (de *mus*, rat) était composée de quatre poutres couchées en carré, sur les quatre angles desquelles on élevait quatre autres poutres pour soutenir le toit qui était en dos d'âne, fait d'une forte charpente, et couvert de lattes, puis de briques. On mettait des cuirs crus par-dessus pour la garantir du feu et des pierres qu'on jetait de la place. Cette machine, qu'on nommait rat, parce que les soldats y étaient cachés comme un rat dans son trou pour travailler à couvert, servait principalement à saper les murailles. Les soldats qui étaient dessous les *musculus* les étançonnaient au fur et à mesure, puis ils les faisaient crouler après avoir mis le feu aux étançons. Cette machine servait aussi à ouvrir des chemins praticables pour les tours en bois pleines de soldats qu'on amenait sous les murs, et d'où ils s'élançaient sur la muraille, après en avoir chassé les assiégeants. Cette machine fut ultérieurement appelée *catus*, chat. Guillaume le Breton, dans sa *Philippide*, se sert de cette expression; et Guiart, dans la description du siége de Boves, près d'Amiens, par Philippe-Auguste, emploie le même mot :

> Devant Boves fust l'ost de France,
> Qui contre Flamans contence (est en guerre);
> Li mineurs pas ne sommeillent,
> Un chat bon et fort appareillent,
> Tant œuvrent dessus et tant cavent,
> Qu'un grans pan de mur destravent.

L'*aries* ou bélier, était une grosse poutre, ferrée par le bout en forme de tête de bélier, dont on se servait pour battre les murailles, en la poussant à force de bras, par le moyen des chaînes ou des câbles qui la tenaient suspendue horizontalement. On faisait jouer le bélier sous une galerie à laquelle on donnait le nom de *tortue*, et qui servait à s'approcher de la muraille. Les assiégés se servaient d'une corde terminée en anneau par le bas, et dans lequel ils s'efforçaient d'engager la tête du bélier; puis, avec des machines, ils parvenaient quelquefois à l'enlever sur les murailles.

Le mot *catapulte*, signifie pousser vers (du mot grec κατα et du mot latin *pello*.

> Tunc centena quium (quorum) pepuli cum sanguine vitam
> Autem catapulta nimis de corpore pernix.

« Il n'y a point d'exagération poétique dans ces vers du moine Abbon, dit l'auteur de l'*Histoire des Milices*. Il fallait que la ville de Paris fût bien fournie de ces catapultes, puisqu'il y en avait jusqu'à cent en batterie sur les murailles. »

C'était une machine qui lançait des dards : la composition en était diverse et très-compliquée. La force d'impulsion était telle, disent les écrivains, qu'il n'y avait pas de cuirasses qui fussent à l'épreuve de ce trait, et que plusieurs hommes de file en étaient quelquefois percés.

Le *pluteus* (bouclier). Végèce décrit aussi cette machine, qui est faite, dit-il, en forme de ceinture et construite en claies. On la couvre avec des peaux et des cuirs; elle a trois petites roues : une derrière, dans le milieu et deux en devant, par le moyen desquelles on la conduit où l'on veut, comme un chariot. Le même auteur ajoute que, dans les escalades, on les approchait des murs, et que les soldats à couvert tiraient de là des flèches contre les assiégés, afin de faciliter l'application des échelles nécessaires pour donner l'assaut. L'auteur de la *Relation du siége de Paris par les Normands* fait encore mention d'une machine couverte de cuirs, comme les autres, qui avait seize roues et qui contenait soixante hommes.

On voit que l'emploi de ces divers modes d'attaque équivalait à nos tranchées et à nos chemins couverts.

Terebra, en français tarière, instrument dont on se sert dans la menuiserie, était une machine composée d'une

grande poutre pointue qu'on poussait en avant, non pas suspendue comme le bélier, mais en la faisant couler dans une espèce de canal garni de rouleaux, et que l'on ramenait avec un moulinet. On se servait de la *terebra* pour commencer la brèche, parce que, étant pointue, elle préparait l'œuvre du bélier, qui aurait été plus lente, à cause de sa tête arrondie.

Mangana (mangane). C'était une espèce de *baliste* ou *catapulte*, qu'on nommait ainsi. *Falarica* (falarique), du mot *falx*, tours. Les anciens l'appelaient *malleoli*. La *falarica* avait la figure d'une quenouille dont on se sert pour filer, parce que, entre le fer et le reste du manche, qui était en bois, elle était grosse et ronde, et, dans la cavité du rond qui était de fer, on mettait des feux d'artifices qu'on allumait avant de tirer le dard. On le poussait avec un arc peu tendu, afin que le mouvement fût plus lent, parce que, s'il avait été poussé avec trop de rapidité, le feu aurait pu s'éteindre. Il s'attachait au faîte des maisons ou aux machines et les embrasait. On ne pouvait éteindre l'incendie avec de l'eau, mais seulement en l'étouffant avec des monceaux de poussière, disent les écrivains anciens.

« L'auteur de la *Relation du Siége de Paris*, dit Daniel, parle encore de brûlots avec lesquels les Normands tâchèrent de mettre le feu au pont de Paris ; mais ils n'avaient rien de singulier : ce n'étaient que des barques chargées de fagots et de fascines, où ils avaient mis le feu en approchant du pont. »

Telles sont les machines de guerre dont on se servait sous les rois de la seconde race.

Le président de la République, Louis-Napoléon Bonaparte, en préparant les matériaux de son grand ouvrage sur l'artillerie, a retrouvé une ancienne machine de guerre dont voici le détail :

Il s'agit, comme dans toutes les machines, de faire avec des proportions plus grandes ce qu'avec des moyens restreints à la limite des forces individuelles fait l'homme, cette machine primitive et si parfaite. L'homme tend un arc ou lance une pierre avec la fronde. On a inventé d'énormes arbalètes et multiplié, dans le *trébuchet* ou *mangonneau* qui nous occupe, les effets de la fronde.

Le bras du frondeur imprime un mouvement circulaire à une pierre soutenue par les deux brins d'une corde. Au moment où l'homme lâche l'un des brins, la pierre cesse d'être retenue et continue son mouvement, suivant une tangente de la courbe qu'elle décrivait. Cette tangente est horizontale, verticale ou à 45°, suivant le point de la courbe où le brin a été lâché. Ainsi, si la fronde a fait un tour entier et s'ouvre au moment où elle passe près de terre, la pierre s'échappe horizontalement en avant. Si elle s'ouvre après le premier demi-tour, au moment où elle est au plus haut de sa course, la pierre vole horizontalement en arrière. Après 90°, elle s'élance verticalement ; vers 45°, elle monte en avant, dans la position la plus favorable pour retomber de plus haut et le plus loin possible.

Le problème que se sont posé les ingénieurs du moyen âge, et dont le président de la République vient de retrouver la solution, est celui-ci :

1° Faire tourner une fronde au bout d'un bras mécanique, dont la puissance permette d'imprimer une grande vitesse à un poids considérable ;

2° Faire ouvrir cette fronde à l'instant le plus utile, en sorte que le projectile s'élance sous l'inclinaison de 45°.

« Le premier point se retrouvait aisément. Si vous suspendez une longue poutre sur un axe placé près d'une de ses extrémités, et que vous abaissiez la branche la plus courte, l'extrémité opposée prendra une vitesse qui pourra devenir très-grande. Ce sera celle que vous donnez à l'extrémité de la petite branche, multipliée dans la proportion des deux longueurs.

Il faut une grande force pour imprimer un mouvement à la petite branche : cette force s'obtient soit par les efforts d'un grand nombre d'hommes tirant à la fois sur des cordes fixées à cette branche, — c'est ce qui arrive pour les mangonneaux, — soit au moyen de contre-poids présentant des dispositions plus ou moins ingénieuses, — c'est le moyen employé pour les puissants *trébuchets*, à la classe desquels appartient la machine éprouvée à Vincennes.

La fronde a un brin fixe, noué solidement à un anneau placé près de l'extrémité de la grande branche. Le brin mobile porte une ganse passée dans un crochet très-peu courbé qui termine cette branche. Au repos, la fronde est couchée en arrière, le projectile à l'extrémité.

La machine bascule ; la grande flèche tourne rapidement de bas en haut autour de l'axe, et entraîne la fronde dans son mouvement. La poche qui porte le projectile arrive brusquement sous le point de suspension, le dépasse ; le point recule en montant, par suite du mouvement de la flèche : le projectile s'en écarte violemment, et l'on peut comprendre qu'il décrit, avec une force qui ne dépend que des éléments de la machine, exactement le



Arbalète à cric.

même mouvement que la pierre que va lancer la main d'un frondeur. Il ne reste plus qu'à faire lâcher à propos le brin qui doit devenir libre. C'est l'objet d'études à faire sur l'inclinaison du crochet et le frottement de la ganse d'attache. Ces études ont été faites sur le vif, pour ainsi dire. La machine a d'abord lancé ses projectiles en arrière. On a modifié peu à peu ses éléments jusqu'à lancer des boulets de vingt-quatre à près de deux cents mètres, et des poids de cent kilogrammes à cent vingt mètres en avant. On a pu comprendre que les effets produits étaient plus sûrs à mesure qu'on rendait la machine plus puissante en augmentant le contre-poids. Celui-ci est formé de deux parties : l'une fixée à la petite branche du trébuchet, l'autre mobile. Sa disposition, sa manœuvre, ont exigé de longues et ingénieuses recherches.

Ne serait-ce pas un Conservatoire d'artillerie du plus haut intérêt que celui qui reproduirait ainsi, avec une certitude démontrée par l'expérience, tous les moyens que l'art de la guerre a employés dans les différents âges, depuis les balistes et les catapultes des anciens, jusqu'aux machines si imparfaitement décrites par le Tasse dans le siége de Jérusalem. Et, à ce propos, remarquez qu'Ismen et ses acolytes sont écrasés par une pierre lancée sans doute par un trébuchet analogue à celui-ci. Mais presque toujours, comme dans cette circonstance, il faudra de patientes investigations, une grande aptitude mécanique, pour retrouver des machines compliquées dans de vagues

descriptions ou dans des dessins incomplets, pour deviner les mille détails sans lesquels il est impossible de passer de la théorie la plus ingénieuse à des applications pratiques.

MILICES COMMUNALES. C'est à un homme du peuple qu'est réellement due l'institution des milices. Cet homme, né et nourri dans l'obscurité d'un cloître, sans famille, et que la pitié des moines de Saint-Denis avait recueilli, releva le trône chancelant où l'on avait fait asseoir l'héritier présomptif du roi défunt. Cet homme se nommait le bâtard Suger, et, le nouveau roi, Louis le Gros. Suger, supérieur à son siècle et aux préjugés de son éducation, avait toutes les vertus d'un citoyen et les talents d'un homme d'Etat. Louis, heureusement, était fait pour le comprendre. C'est là l'origine de cette révolution, qui ne s'est entièrement terminée qu'en 1789.

Louis le Gros créa une milice nationale dont il apprécia bientôt l'importance, et qui devint la condition d existence de la royauté. C'est par les milices des communes, en effet, que, durant les siècles suivants, l'autorité royale se releva, se soutint, s'affermit, jusqu'à ce que Louis XI, d'une part, et le cardinal Richelieu, de l'autre, l'eurent agrandie et substituée à la puissance féodale. C'est un point d'histoire démontré par les faits. Sous les premières races, quarante-trois rois ou fils de rois, reines ou princesses, ont péri de mort violente; onze fils de rois ont été dégradés solennellement; cinq condamnés à mort sans condition, et, dans cette véridique et déplorable nomenclature, ne sont pas compris un grand nombre d'enfants issus du sang royal, et qu'on appelait alors seigneurs du lis. Si l'anarchie féodale eût continué de peser sur la France, le trône, les dynasties, les factions dont les rois n'avaient été que les instruments et les victimes, auraient péri dans une dernière et irréparable catastrophe. La France, envahie par l'étranger, aurait été rayée de la liste des nations. De larges raies noires marqueraient sans doute à cette heure, sur la carte d'Europe, la place de cet ancien royaume. Le nord de l'Espagne aurait peut-être glissé sur notre Midi; le drapeau castillan flotterait aux bords de la Gironde; les Germains fouleraient notre bonne Alsace, et les vaisseaux anglais sillonneraient en maîtres nos golfes et nos ports. Les communes, nous le répétons, ont sauvé et les dynasties et la France, et, cependant, elles étaient isolées et avaient des coutumes, des lois, des chefs différents. Il y avait des Normands, des Bretons, des Bourguignons, des Provençaux; il n'y avait pas de Français. Cet isolement devait cesser sous Charles VIII, par la division de la France en cercles militaires soumis à un chef supérieur. En attendant, les milices des communes formaient des troupes plus mobiles, plus permanentes et moins turbulentes que les milices féodales. On pouvait les lever en moins de temps et en plus grand nombre pour venir au secours de l'Etat, sans craindre les défections honteuses dont les milices féodales avaient donné plusieurs fois de funestes exemples. Dans les dangers les plus imminents, les milices des communes combattirent toujours pour le drapeau du roi, qui représentait la patrie, tandis que les milices féodales désertaient souvent ce drapeau pour passer sous celui des ennemis, craignant plus, disaient-elles, l'agrandissement du pouvoir royal que l'envahissement du territoire et les ravages de l'étranger.

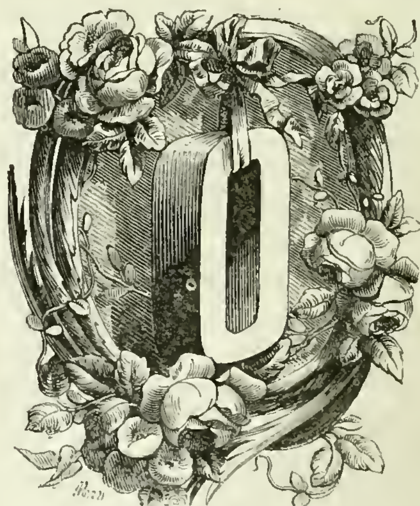
Le nombre des soldats que les villes devaient fournir était marqué dans les chartes de leurs franchises, et il ne dépassait guère quatre ou cinq cents. Le roi convoquait les communes pour le service, comme il convoquait ses vassaux. Quand elles marchaient à l'armée, les milices des communes étaient divisées par paroisses, avaient pour chefs les curés, et, pour signes de ralliement, les bannières de l'Eglise, qui, selon Daniel, étaient à peu près comme le *labarum* des empereurs romains, c'est-à-dire un drapeau petit et léger attaché à un bâton, lequel, avec la lance où il était suspendu, formait une croix. La milice des communes dura jusqu'au temps de Charles VII. La convocation générale des milices pour l'état de guerre formait des corps de troupes considérables. Ces corps imposaient, non-seulement par leur nombre, mais encore par leur vigueur et leur force physique, aux milices féodales, et surtout aux milices étrangères. Ils maîtrisèrent la violence et la cruauté des seigneurs féodaux; ils protégèrent les cultivateurs et les artisans, le commerce et l'industrie, et commencèrent à former le véritable rempart de la France. Plusieurs historiens font remonter à cette époque l'origine de l'infanterie régulière; d'autres voient, au contraire, dans la milice des communes affranchies au commencement du douzième siècle, la naissance de la garde nationale. Nous sommes de ce dernier avis. En effet, la milice était entretenue et équipée par les communes, et ce n'était que lorsqu'elle sortait de certaines limites territoriales que le roi la soldait, l'habillait et l'armait. Dès que le danger avait disparu, les milices rentraient dans leurs foyers. Il y avait des communes dont la milice ne devait s'éloigner de la ville que d'une distance assez faible pour pouvoir rentrer le même jour. La ville de Rouen jouissait de ce privilége.

Charles VII, en créant les compagnies d'ordonnances et les francs archers, mit fin à l'institution des milices communales.

MOUSQUET. Le *mousquet* est l'arquebuse perfectionnée. Le père Daniel prétend que cette arme était connue du temps de François Ier, car, dit-il, au cabinet d'arme de Chantilly, on en voit un marqué aux armes de la France avec la salamandre qui était la devise de ce prince.

Selon Brantôme, ce fut le duc d'Albe qui le mit le premier en usage dans les armées, lorsque, sous le règne de Philippe II, il alla prendre le gouvernement des Pays-Bas, en 1567. Il est plus probable que le mousquet était connu avant cette époque, mais que le général espagnol en rendit l'usage plus fréquent. En France, le mousquet commença à n'être employé que sous le règne de Charles IX.

Le mousquet donna lieu à la création du corps des *mousquetaires* dont nous aurons à parler dans notre seconde partie.



ORDRES MILITAIRES. C'est au règne de Clovis que remontent également la création des premiers ordres militaires; l'ordre du Chien fut fondé en 496 par Loyse de Montmorency, pour perpétuer le souvenir du baptême de Clovis et de ses chevaliers. Cet ordre consistait en un collier ou chaine d'or à laquelle pendait un chien de même métal. L'ordre de la Sainte-Ampoule date de la même époque; l'ordre du Coq, créé peu de temps après, fut bientôt fondu dans le premier; ces deux décorations réunies prirent la dénomination d'ordre du Chien et du Coq, au bas de laquelle on ajoute ce mot : *vigiles*. L'ordre de la Genette fut le premier des ordres militaires destinés à récompenser le courage militaire. Les ordres

créés précédemment étaient plutôt destinés à rappeler la mémoire d'un événement important, tel que le baptême de Clovis, etc., qu'à devenir la récompense directe d'une action d'éclat. L'ordre de la Genette, créé par Charles Martel, ne doit pas être confondu avec celui de la Cosse de Genet. Le premier fut créé en 726 ou 752 en mémoire de la victoire qu'il remporta sur Abderhame, parce qu'entre les dépouilles prises sur les vaincus on trouva un très-grand nombre de fourrures et de peaux de genette. L'ordre de la Cosse de Genet, qui avait pour devise : *exultat humiles*, est une création de saint Louis (1234). Les autres ordres militaires sont :

La Ceinture militaire, 1241.
L'ordre de l'Etoile, 1343.
L'ordre du Saint-Esprit, 1352.
L'ordre de Saint-Michel, 1469.
L'Anneau d'or, 1534.
L'ordre du Saint-Esprit, 1579.
L'ordre des Chevaliers de la maison royale, 1605.
L'ordre de Notre-Dame du mont Carmel, 1608.
L'ordre de Saint-Louis, 1693.
L'ordre du Mérite militaire, 1759.
Les armes d'honneur, 1799.
L'ordre de la Légion d'honneur, 1802.
L'ordre de la Couronne de fer, 1805.
L'ordre des trois Toisons d'or, 1809.
L'ordre de la Réunion, 1811.



PIQUIQUINI. Les *piquiquini* (il ne faut pas les confondre avec les piquiers, qui existèrent plus tard dans l'infanterie, car la pique n'était pas encore en usage), les piquiquini, ainsi que les péteaux et les bibeaux, étaient des goujats qui suivaient les armées, des paysans armés de bâtons ou de flèches; des valets, des soldats qui composaient une mauvaise infanterie. Le costume de ces divers corps d'infanterie consistait en une robe sans manches, assez semblable à une cotte d'armes, qui allait jusqu'au-dessous des genoux; ils étaient en outre revêtus d'un jacque de cuir de cerf, portaient un chaperon de forme ovale et de gorgerin tout d'une pièce. Le jacque de cuir de cerf était une espèce de justaucorps. Les piétons portaient cet habillement garni de laisches, c'est-à-dire de minces lames ou plaques de fer entre la doublure de l'étoffe, ou bien de mailles. Quoique l'uniformité ne se fît pas toujours remarquer parmi les soldats du même corps, il n'en existait pas moins des règlements précis et minutieux. Ainsi le jacque, blouse du paysan français, était le vêtement d'ordonnance. L'uniformité était aussi ordonnée pour la coiffure et pour l'armure; mais les règlements faits à ce sujet ne furent jamais suivis qu'à demi : il en est de même pour ceux qui concernent nos gardes nationales modernes. Un mémoire du temps décrit ainsi minutieusement le costume d'ordonnance du soldat : « Leur fault (aux fantassins) desdits jacques de trente toiles ou de vingt-cinq, et un cuir de cerf à tout le moins... Les toiles usées et déliées moyennement sont les meilleures, et doivent être les jacques à quatre quartiers, et fault que les manches soient fortes comme le corps, réservé le cuir.... et que l'assiette preigne près du collet, non pas sur l'os de l'épaule, qui soit large dessoubs l'aisselle et planturcux dessoubs le bras, assez faulce et large sur les costez bas. Le collet soit comme le demeurant du jacque, et que le collet ne soit pas trop derrière pour l'amour de la salade (casque). Et fault que ledit jacque soit cassé devant, et que il ait dessoubs une porte-pièce de la forme du dit jacque. Ainsi sera seur le dit jacque et aisé, moyennant qu'il ait un pourpoint sans manches ne collet de deux toiles seulement, qui n'aura que quatre doys de large sur l'épaule; au quel pourpoint il attachera ses chausses. Ainsi flottera dedans son jacque et sera à son aise; car on ne vit oncques tuer de coups de main, ne de flèches dedans le jacque, six hommes. » Il paraît que, en effet, les jacques étaient à l'épreuve des traits.

Dans une ordonnance du temps, on trouve la description suivante du costume des piétons : « Scavoir en ceux qui sauront tirer l'arc, qu'ils aient arc, trousse, cappeline (casque de fer), courtelle, hache ou mail de plon, et soient armés de forts jacques garnis de laisches, chaines en mailles ; pour couvrir les bras, qu'ils soient armés de jacques, cappelines, haches ou bouges, et avec ce ayent paniers de tremble (bouclier de piétons ; on les appela paniers parce que, au dedans, ils étaient creux et faits d'osier. Ils étaient assez longs pour couvrir tout le corps du piéton) ou autre bois convenable que pourront trouver, et soient les paniers longs à couvrir haut et bas. »



RÉGIMENTS. L'origine des *régiments* remonte à Henri II. Ce mot vient du latin, *regere*, *gubernare*, gouverner. Les premiers régiments furent formés avec les vieilles bandes *Piémont*, *Champagne* et *Picardie*.

Lorsque Henri IV monta sur le trône, on ne comptait dans l'armée que quatre régiments d'infanterie, connus dans l'histoire sous le nom de vieux corps, et célèbres par leurs exploits. C'étaient les régiments de Picardie, de Champagne, de Navarre et de Piémont. En 1620, dix ans après la mort de Henri, le nombre des régiments s'était accru jusqu'à dix ; celui de Normandie avait pris rang dans les vieux corps, et cinq autres, ceux de Bourbonnais, de Béarn, d'Auvergne, de Flandre et de Guyenne, avaient

reçu le nom de petits vieux. On en créa ensuite cinq nouveaux, puis d'autres successivement, et, à la mort de Louis XIII, ce nombre s'élevait à trente-trois.

Sous Louis XIV, la force de l'armée prit un développement extraordinaire. En 1701, le nombre de régiments d'infanterie était de cent trente-huit; en 1702, il fut porté à cent soixante-seize; en 1705, à deux cent trente-cinq; en 1706, à deux cent cinquante-neuf; et enfin, en 1709, à deux cent soixante, non compris deux régiments de la garde. Mais il est à remarquer que, à l'exception des vieux corps, des petits vieux et de quelques autres régiments qui comptaient quatre bataillons, la plupart n'en avaient que deux; il y avait même plusieurs régiments formés d'un seul bataillon. En 1715, après la paix de Rastadt, le nombre des régiments d'infanterie fut réduit à cent dix-sept. De nouvelles guerres étant survenues, plusieurs corps furent successivement recréés, et on comptait, en 1747, cent trente-sept régiments; mais ce nombre diminua de nouveau insensiblement, et, à l'avénement de Louis XIV, il n'en existait plus que quatre-vingt-onze, dont un, celui des grenadiers de France, avait été formé des compagnies d'élite des régiments supprimés en 1749. Douze nouveaux régiments, créés en 1776, portèrent ce nombre à cent trois.

Au commencement de la révolution de 1789, les régiments français, qui portaient tous des noms de provinces ou des noms propres, perdirent ces dénominations aristocratiques ou provinciales, et prirent, selon leur rang d'ancienneté, des numéros d'ordre.

En 1792, les régiments perdirent ce nom pour prendre celui de *demi-brigade* (1). La révolution tenait à détruire toutes les traditions monarchiques.

En effet, dans les vieux régiments existaient des usages, des souvenirs, qui offusquaient le puritanisme révolutionnaire. Mais, à côté des souvenirs politiques, il en existait d'autres qui avaient un côté pittoresque et original. C'est dans ces vieux corps que s'étaient formés tous ces dictons soldatesques, tous ces surnoms de *gare bon temps*, *va de bon cœur*, *belle rose*, *beau soleil*, *la tulipe*, sobriquets traditionnels transmis de siècle en siècle, et entremêlés aux histoires grotesques de la veillée des camps. Les vieilles gravures nous ont conservé quelques-uns de ces types avec de belles têtes à l'expression goguenarde et sévère à la fois, la moustache fièrement relevée, le long bonnet de police crânement jeté sur l'oreille, la pipe à la bouche, soldats de *Picardie* ou de *Champagne*, attablés devant quelque tonneau pris à l'ennemi, défoncé à coups de sabre, ou courtisant quelque fille allemande aux charmes robustes.



Soudards traînant une charrette chargée de pillage.

L'école de Callot a reproduit aussi ces intrépides maraudeurs d'avant-garde, engageant de singuliers combats avec les immondes commensaux des basses-cours et les volailles des poulaillers; portant, pendus à leur carabine, quelques oisons en sautoir, et deux ou trois bonnes gourdes de vin ou d'eau-de-vie; ou bien encore de joyeuses troupes de soudards, traînant une charrette toute chargée de pillage, et l'escortant au milieu des cris les plus énergiques, des chants et des jurons, etc.

Napoléon, en rétablissant les *us* monarchiques, rendit aux corps de l'armée la dénomination de régiment.

Les régiments de l'Empire, eux aussi, eurent leurs traditions, leurs faits glorieux, leur esprit de corps et leur physionomie pittoresque. Aussi, une des premières pensées des étrangers quand ils vinrent en France fut de désorganiser l'armée pour détruire cet esprit de corps.

Quelques fantassins des vieilles bandes de Napoléon ont survécu au grand naufrage; ils sont répandus dans nos villages, pauvres paysans, sans pension, sans ruban, et le corps cicatrisé. Dans les grandes gelées, le soir, au foyer de la chaumière, ils disent aux villageois le froid de vingt-huit degrés de Smorgoni, la nuit du 5 décembre 1812; l'été, ils parlent de la chaleur du 22 août 1808, où, sous les ordres de Junot, à trente lieues de Lisbonne, dix mille Français se battirent pendant cinq heures contre vingt-six mille Anglo-Espagnols, commandés par sir Arthur Wellesley, depuis lord Wellington. Ils savent les dates,

(1) Voir le mot Infanterie.

le nom des généraux, la force des deux armées; ils dessinent sur l'âtre, avec leur bâton charbonné, la savante manœuvre de leur régiment... Mais l'histoire favorite, c'est l'épisode de l'empereur. Tous ces vieux fantassins l'ont vu, l'ont entendu ; l'un en Egypte, alors qu'il visitait les pestiférés de Jaffa, l'autre au Carrousel, à la grande revue de la naissance du roi de Rome; celui-ci a pleuré avec lui à Fontainebleau, celui-là a vogué de l'île d'Elbe à Paris avec son Empereur; tous l'ont vu et vous raconteront cette histoire : « J'étais au premier régiment de grenadiers-fusiliers, je venais de passer caporal; mon lieutenant me fit obtenir une audience de l'Empereur, et je le vis comme je vous vois. J'avais ma grande tenue, les jarrets bien tendus, la main gauche dans le rang, la droite à hauteur du front, la paume en avant; lui était debout, il avait son petit chapeau, son habit à revers blancs, sa capote grise toute déboutonnée, les mains derrière le dos, les jambes un peu écartées. Quoiqu'il eût la tête baissée et en avant, il me regardait de ses yeux d'aigle, et, ma foi, moi qui ne tremble pas facilement, je commençais à m'émouvoir. Il me dit bonnement : « Qu'est-ce? Que veux-tu? Tu veux te plaindre? — Oh! non, mon Empereur; mais vous savez bien que ma pauvre vieille mère est malade depuis longtemps ; elle a tout vendu; moi je n'ai rien à lui envoyer, les médecins et les impositions grognent; mon oncle, qui est pauvre aussi, m'écrit que ma vieille mère sera forcée d'aller à l'hôpital de chez nous... — Non, qu'i dit. — Et moi je continuai : Si c'était un effet de votre bonté, mon Empereur, de me prêter cent écus que j'enverrais à la mère. » Il déchira un papier, écrivit une lettre en courant et me la donna : « Voilà, qui dit, un bon; tu iras ici, tu iras là, et tu auras mille francs que tu donneras à ta mère; et quand elle aura terminé, tu reviendras. » Moi je m'enhardis, et lui dis : « Mon Empereur, tous ces bureaux où vous m'envoyez, ça me retiendra si longtemps en planton que ma pauvre vieille sera morte; et puis qui sait tout ce qui me grugeront, ces avocats-là ; j'aimerais mieux, si ce n'était pas trop indiscret, que vous me fassiez l'amitié de me prêter cent écus de la main à la main. Pour vous prouver que c'est pas une carotte que je veux vous tirer, je vous donnerai mon livret, et vous vous inscrirez vous-même, mon Empereur; d'ailleurs, c'est pas pour dire, mais vous savez bien qu'un troupier des grenadiers-fusiliers n'est pas fait pour subtiliser un emprunt à un de ses chefs. — Suffit, » qui dit. Et il tira de sa poche une poignée d'or.

« C'est ça qui a sauvé la vie à ma pauvre mère. Oh! le brave homme! C'est sûr que je mourrai en criant *vive l'Empereur!* »

Et le vieux soldat se frotte le front, et à sa main vous voyez deux doigts de moins.

Les fantassins racontent encore ceci : Un dimanche du mois de février 1807, Napoléon passait la revue de quelques régiments de la garde; il s'approcha d'un grenadier à pied qui était au premier rang, et lui frappant familièrement sur l'épaule :

« Romeuf, lui dit-il, je ne vois pas sur ta poitrine la croix que je t'ai donnée à Boulogne.

— Mon Empereur, si elle est absente sur l'habit, elle est présente sur la peau : le sabre d'un houzard autrichien me l'a brisée sur l'estomac, mais j'en ai gardé les morceaux : et la preuve, tenez .. »

En disant ces mots, le grenadier déboutonna son habit et tira de son sein un petit paquet qu'il remit à l'Empereur.

Napoléon le prit en souriant, et, à peine l'eut-il ouvert :

« Écoute, Romeuf, je te propose un échange. »

Le grenadier fronça le sourcil et ne répondit pas.

Napoléon continua :

« Je t'offre la mienne pour des morceaux de la tienne, veux-tu?... »

Le grenadier garda le silence.

« Est-ce que ce marché-là ne te convient pas?

— Si, mon Empereur, répondit enfin Romeuf avec un air d'hésitation, mais à une condition, c'est que vous ne perdrez pas les morceaux.

— Tu y tiens donc beaucoup?

— Sans elle, mon Empereur, je descendais la garde indéfiniment.

— Alors, mon brave, tu garderas les deux croix, la mienne et la tienne; les gens comme toi en méritent bien deux. »

Et l'Empereur, ayant tiré la moustache à Romeuf, s'éloigna en disant aux officiers de son état-major : « Oh! moi et Romeuf, il y a longtemps que nous nous connaissons, nous sommes de vieux amis!... »

La Restauration, ainsi que nous l'avons dit, désorganisa l'armée impériale en licenciant les régiments. Les hommes de ces divers corps furent renvoyés dans leurs départements respectifs, et y formèrent le noyau des légions départementales; ces légions existèrent de 1815 à 1820. A cette époque le mot régiment reparut. Telle est l'origine des régiments actuels. Eux aussi, ils ont leurs souvenirs et leurs traditions, eux aussi, ils ont de belles pages et des souvenirs glorieux; ils ont aussi leurs annales militaires écrites au feu du bivac, leurs drapeaux troués par les balles ennemies, etc. Sans parler de l'Algérie, qui a ouvert à la patrie les portes d'une France nouvelle, n'ont-



Romeuf.

ils pas, nos régiments, parcouru l'Espagne du nord au midi, dans une campagne qui ne fut pas sans gloire? n'ont-ils pas visité Madrid et bivaqué dans les palais de Cordoue et de Séville? n'ont-ils pas des bulletins datés d'Athènes, de Constantine et de Rome?...

Pour ne citer que quelques faits, qui ne se rappelle encore l'admirable action du trompette Escoffier? On se souvient que dans un moment décisif, et lorsque le salut d'une compagnie pouvait dépendre de celui qui la commandait, le brave Escoffier comprit qu'il y avait quelque chose à faire de plus héroïque que de charger l'ennemi. Il donne son cheval à cet officier démonté qui allait manquer à ses soldats; il se livre à l'avenir pour le sauver. C'est là le beau caractère du soldat français dans sa plus simple et en même temps dans sa plus noble expression : c'est le courage exercé avec abnégation.

Voici encore quelques traits détachés du siége de Rome dont nous aurons à parler plus tard :

« Emmanuel-Théodore d'Astelet, capitaine au 36e de ligne, grièvement blessé le 30 avril, sous les murs de Rome, avait été évacué sur la Corse. Saignant encore de ses blessures, il demanda à rejoindre ses frères d'armes. Ar-

rivé dans la matinée du 30 juin à Civita-Vecchia, il apprend qu'un assaut doit être livré dans la nuit à la ville de Rome. Craignant d'arriver trop tard par les voitures publiques, il prend la poste à ses frais, et il rejoint le camp une heure avant l'attaque. Sa compagnie avait été désignée pour faire tête de colonne. Heureux d'une si belle occasion, il s'élance, le bras en écharpe, à la tête de ses grenadiers, et se fait tuer sur la brèche. »

Ce trait est beau, c'est le dévouement réfléchi d'un brave officier qui ne veut pas, même lorsqu'il y va de sa santé compromise, qu'un autre prenne sa place là où il y a de l'honneur à acquérir; c'est, si l'on veut, de l'ambition, mais la plus noble de toutes : l'ambition de la gloire.

Voici, dans la circonstance où elle se produisit, une sublime action de délicatesse et de présence d'esprit :

Un voltigeur de la première colonne d'assaut à Rome tombe frappé de trois balles ; il se traîne sur ses genoux, il roule sur lui-même au pied de son lieutenant. «Tenez, mon lieutenant, lui dit-il, reprenez l'argent que vous m'avez confié. » Et il lui remet, avant d'expirer, une ceinture contenant cinq cents francs en or.

Le plus grand nombre de nos jeunes soldats, et ce sont les meilleurs, ont reçu dans leurs familles des principes religieux qui ne les abandonnent jamais. Ces principes chez eux sont d'autant plus purs, d'autant plus respectables, qu'aucun fanatisme, aucune idée d'intolérance ne vient s'y mêler.

Ce fut un de ces jeunes soldats, blessé mortellement à l'assaut de Rome, qui dit à un de ses camarades :

« Quand tu écriras au pays, n'oublie pas de recommander à ma mère de ne point pleurer ma mort ; je ne suis pas à plaindre : je meurs pour la religion. »

Racine, dans une lettre datée du camp sous Namur, vante beaucoup un grenadier de Louis XIV, pour avoir tué un officier espagnol qui lui avait demandé quartier en lui présentant sa bourse. Voici une action passée presque inaperçue au siége de Rome, et qui vaut beaucoup mieux que celle dont l'illustre historiographe de France, qui, en cette qualité, n'était plus le divin Racine, a fait passer à la postérité dans sa correspondance :

« Laissez-moi la vie et prenez ma montre ; c'est tout ce que je possède, disait à nos soldats un Polonais qui s'était vaillamment comporté au feu. — Nous ne voulons pas de votre montre, et nous vous laissons la vie, » répondent ces braves gens.

On connaît la noble conduite des deux cent cinquante Français qui, attirés et surpris dans un guet-apens le 30 avril 1849, à Rome, avaient été faits prisonniers. Il n'est sorte de cajoleries, de séductions, de promesses dont ils n'aient été l'objet de la part des triumvirs et de leurs émissaires des deux sexes pour les entraîner dans une sacrilége défection ; pas un n'a été ébranlé dans sa foi patriotique a la religion du drapeau.

Telle est l'infanterie française de nos jours !

REVUE. Une revue est une inspection d'armée passée par un général en chef. Une grande revue est toujours un événement populaire. On aime à voir défiler ces colonnes armées qui représentent la gloire et la force de la patrie. Les revues de Louis XIV sont fort vantées dans les chroniques ; celles de Postdam ont servi à l'instruction militaire de l'Europe. Sous l'Empire, Napoléon passait en revue, aux Tuileries ou au Champ-de-Mars, les soldats victorieux qu'il ramenait d'Italie ou d'Allemagne. Rien de majestueux comme cette réunion de beaux régiments aux drapeaux noircis par la fumée des combats, aux soldats couverts de chevrons, immobiles dans leur tenue quand passait l'empereur, comme si leurs pieds eussent été cloués au sol. La Restauration aussi aimait à faire parader les soldats. Sous Louis-Philippe, il y a eu au Champ-de-Mars plusieurs belles revues; mais la plus belle de toutes est celle qui fut passée, le 25 mai 1846, au Champ-de-Mars, à l'occasion de la présence à Paris d'Ibrahim-Pacha.

Si, le 25 mai 1846, toutes les grandes figures militaires de notre histoire nationale avaient été réunies au Champ-de-Mars, certes, elles eussent rayonné d'orgueil et de bonheur. La France guerrière était dignement représentée. Les contemporains de Philippe-Auguste, de Henri IV, de Louis XIV et de Napoléon eussent frémi à l'aspect imposant de ces représentants de notre force. L'empereur eut de plus nombreuses réunions militaires dans ses camps et sur ses champs de bataille; jamais il ne vit une telle harmonie; jamais le soldat mieux armé, mieux vêtu, mieux monté, plus heureux, enfin, ne parut aux yeux de Napoléon. Dans ces rangs pressés, il y avait toute la France nouvelle, France royale et libre en même temps; France aimant la paix, mais ne craignant pas la guerre; France toujours l'avant-garde de la civilisation par les sciences, les arts, l'industrie et les armes. Il y avait au nombre des spectateurs des hommes de tous les pays du monde : le fantassin autrichien, le cavalier anglais, l'artilleur prussien; des capitaines de toutes les armées du Nord et du Midi, partageaient l'admiration du général égyptien.

Quant à notre peuple français, représenté là par deux cent mille vieillards, hommes, femmes, enfants de toutes les provinces, de toutes les conditions, il était fier de ses fils, de ses frères sous les armes; ce n'était qu'un cri unanime de ce bonheur qu'éprouvent les masses quand on les grandit. De vieux grenadiers d'Austerlitz, les généraux septuagénaires d'Iéna, des cuirassiers, jadis revenus tout mutilés de la Moskowa, expliquaient à la foule attentive le rôle de chaque arme et les modifications apportées par la marche du temps.

C'était la France en grande tenue, chacun le sentait. Et cependant, d'ici à peu d'années, tous ces trente mille hommes, fantassins, cavaliers, artilleurs, ingénieurs, seront retournés au foyer domestique pour le travail des champs, pour le labeur des villes, pour les progrès de l'industrie. Ils auront appris, dans la famille régimentaire, la noblesse de l'obéissance, la dignité du commandement, la probité, l'ordre, en un mot la discipline. D'autres, enfants aujourd'hui, les auront remplacés sous les drapeaux, et la France montrera encore, et toujours, des soldats, des chevaux et des canons. Ces lois de recrutement et d'avancement sont si magnifiques, qu'elles expliqueraient à elles seules ce phénomène d'une armée sans cesse renaissante. C'est là, surtout, ce qui exaltait le peuple, qui, sans trop s'en rendre compte, sentait bien qu'il y avait là autre chose que trente mille hommes; qu'il y avait une vigoureuse constitution militaire, protectrice du trône, de la loi, de la nation.

Il y avait là des troupes qui venaient de loin : le 1[er] de carabiniers, de Provins; le 1[er] de cuirassiers, de Chartres. On eût cru, à les voir, que ces régiments sortaient de leur caserne, tant la tenue était régulière, les chevaux frais et les hommes dispos. C'est que le simple soldat lui-même a son amour-propre individuel; il veut soutenir l'honneur du corps. Cette noble rivalité avait, ce jour-là, produit des merveilles. Les connaisseurs admiraient, dans leur plus mince détail, ces éléments de la cavalerie : l'embouchure, le paquetage, la position des jambes et des mains, tout cela était fini. Monseigneur le duc de Nemours, ayant à sa droite Ibrahim-Pacha, et, à sa gauche, S. A. R. le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, suivi du ministre de la guerre, du lieutenant général comte Sébastiani et d'un nombreux état-major, s'est d'abord arrêté quelques instants sur l'un des tertres pour juger de l'ensemble des dispositions. Le regard du prince s'est successivement étendu sur les quatre lignes d'infanterie, interrompues à leur centre par huit batteries d'artillerie; plongeant au delà de ces lignes, l'œil du prince s'est fixé sur les quatre lignes de cavalerie, dont les deux premières étincelaient aux feux du soleil : c'étaient les carabiniers et les cuirassiers. Ce tableau militaire était richement encadré. La foule, compacte et joyeuse, couvrait les tertres de l'immense enceinte du Champ-de-Mars. Les mouvements onduleux de la foule et l'immobilité du soldat, les cris si vivants du peuple et le silence majestueux de la troupe, les roulements des tambours, les sonneries des instruments de guerre, l'éclat des armes, le flottement des drapeaux, l'éclair des cuirasses, tout contribuait au contraste qui frappait les spectateurs. De quel regard le fils du héros égyptien ne dut-il pas caresser ces soldats, ce peuple,

ces princes. Le rêve de toute la vie de son vieux père : la civilisation !

Au défilé, si admirablement exécuté par toutes les armes, le peuple a presque salué en voyant passer l'infanterie; s'il voyait celle d'Afrique, il s'inclinerait. Parmi tous ces bataillons, la plupart ont reçu le baptême du feu. Ces drapeaux sont mutilés par les balles, des croix d'honneur brillent sur la poitrine des sous-officiers : ce sont des croix d'Afrique, noircies par la poudre. Sur la place publique d'Alger, entre les rives de la Méditerranée et l'Atlas, il faudrait voir s'élever une immense statue de fer, ce serait celle du fantassin en expédition. Des vêtements en lambeaux, les pieds déchirés, pliant sous le poids des armes, des munitions, des vivres, le fantassin aurait un bâton à la main, comme ces pèlerins qui, au moyen âge, partaient pour de lointains pays. L'art n'aurait rien à faire à cette statue, la vérité suffirait, le peuple ferait les frais, car ce serait la sienne, et le bronze du prince royal aurait un monument digne de lui. L'artillerie, la gendarmerie, celle de toutes nos institutions militaires que nous envie le plus l'étranger, et la cavalerie, ont eu une large part dans l'admiration de la population rassemblée. Sur ces poitrines étincelantes, voyez briller le soleil d'argent de Louis XIV. Jadis on lisait sous cet emblème l'orgueilleuse devise que le grand roi avait prêtée aux carabiniers : *Nec pluribus impar*. En effet, ce sont les carabiniers qui passent. Quels hommes ! quels chevaux ! quelle tenue ! Ils sont dignes de ces mots du roi Louis Philippe : « Je présente les carabiniers à mes amis et à mes ennemis. » La reine d'Angleterre a vu les carabiniers à la ville d'Eu, Ibrahim Pacha les voit au Champ-de-Mars. « Que Votre Majesté maintenant nous montre ses ennemis si elle en a ! » C'est la pensée des carabiniers que vous voyez passer à cheval. Ces cuirassiers, qui suivent les carabiniers, sont très-beaux; j'entends même préférer la crinière noire du casque en fer à la chenille rouge du casque en cuivre. Je ne partage point cet avis, mais... les cuirassiers sont admirables, et le jeune et brillant colonel du 1er doit être fier de marcher à la tête de ces rudes escadrons. Voici venir derrière les cuirassiers une division de dragons que Napoléon eût été bien heureux d'avoir sous la main le soir d'une bataille. C'est une belle arme que celle des dragons : bonne race d'hommes, bonne race de chevaux, arme vraiment française. La lance est la reine des armes, disait Montécuculi. Sans doute les belles spectatrices de la revue sont de l'avis de Montécuculi, car l'expression de leur joie est vive à l'aspect des escadrons de lanciers qui s'avancent. Chaque corps qui passe ferait donner la préférence à son arme, mais, si l'on allait au scrutin, les lanciers auraient bon nombre de suffrages. Les chasseurs arrivent sur leurs petits chevaux, le 3e est ancien, le 13e est nouveau : eh bien ! on ne saurait les distinguer. Le même ensemble de tenue, la même perfection de détail, règnent au 13e et au 3e. Ce colback coiffe l'homme, et l'habit plus dégagé dessine mieux la taille.

Vivent les hussards ! j'ai entendu ce cri, ainsi que celui de vivent les carabiniers ! Ces corps sont l'expression des pensées diverses, mais que le peuple saisit admirablement bien. Le carabinier est grave, majestueux; le hussard léger, brillant; l'un entame l'action, l'autre l'achève. Entre eux, il y a toutes les troupes, l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie. Chacun a ses nuances, son rôle positif et son rôle relatif. Chacun à la revue commentait cette pensée, et c'était plaisir que d'entendre les conversations décousues de cette foule qui faisait son petit cours d'art et d'histoire militaire. On lisait dans le journal *la Patrie* du 25 mai : « Au moment du défilé des carabiniers, l'enthousiasme public a fait explosion, et de nombreux vivats ont retenti. Le 4e lanciers, qui tient garnison à Paris, a eu également part aux applaudissements du public. » Pourquoi ne pas dire que tous ont été applaudis? tous étaient beaux et parfaitement tenus.

Une des revues les plus remarquables est celle qui eut lieu au mois d'avril 1849, alors que l'on cherchait à jeter des doutes dans l'esprit de la France sur les sentiments de l'armée. Cette revue fut décisive.

Les revues de Satory ont été non moins brillantes.



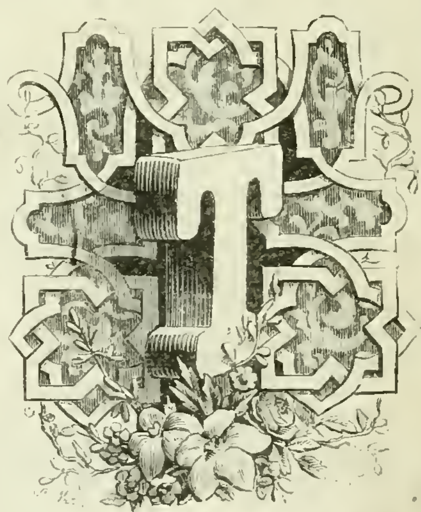
SERVIENTES. Le mot *servientes* ou *sergents* s'appliquait à tous les hommes d'armes qui n'étaient pas chevaliers; en d'autres termes, ce mot signifiait serviteur. Il y avait trois sortes de sergents : les premiers étaient des gentilshommes riches et avec suite, et qui, n'exerçant point ou ne voulant point exercer les fonctions d'écuyers, formaient un corps à part dans l'armée. Ils servaient à cheval. On donnait à leurs fiefs le nom de sergentises ou sergenterie. Les deuxièmes étaient également des gentilshommes, mais pauvres et sans suite. Enfin les troisièmes étaient des hommes du peuple, les soldats des communes nouvellement affranchies, ceux qui devaient bientôt former les véritables troupes de la France. En effet, le rôle de 1253 porte, dans un de ses titres, que les communes avaient envoyé des sergents de pied, savoir : Laon, trois cents; Bruyères, cent; Soissons, deux cents; Saint-Quentin, trois cents.

Il y avait encore d'autres sergents qu'on appelait les sergents d'armes, *servientes armorum*, qui appartenaient à la garde militaire des rois. Degaigne, dans son *Dictionnaire militaire*, parle des premiers gardes de nos rois, et, d'après les historiens anciens, en fait remonter l'origine à Gontran, roi de la France bourguignonne, et l'un des descendants de Clovis. Ces gardes avaient le nom de *custodes* ou *ostiarii* (portiers) : c'étaient plutôt des huissiers que des hommes d'armes.

Les fonctions de ces gardes durent être bien obscures sous les souverains des deux premières dynasties, car il en est à peine fait mention dans quelques écrivains. On est même fondé à croire qu'ils ne suivaient pas le roi dans les expéditions militaires. Ce n'est donc que sous le règne de Philippe-Auguste que nous commençons à trouver une véritable garde royale, une garde militaire, composée d'hommes d'élite. Selon plusieurs historiens, Philippe-Auguste aurait constitué, sous le nom de *servientes armorum* (sergents d'armes), un corps spécial destiné à le préserver du poignard des émissaires du Vieux de la Montagne, plus connu sous le nom de roi des Assassins. Ce souverain d'une petite contrée, qu'on place dans les montagnes de la Syrie, mettait les rois de l'Europe et de l'Asie à contribution; il leur envoyait des soldats demander des présents ou une somme d'argent arbitrairement fixée; s'ils refusaient, ces fanatiques les menaçaient de mort, et il fallait prendre bien des précautions pour échapper à leur zèle sanguinaire. On sait comment Edouard Ier, roi d'Angleterre, faillit périr sous leurs coups. Ce jeune prince, qui s'était fait en Afrique une grande réputation, venait de passer en Asie. Un des séides du Vieux de la Montagne entreprit d'arrêter ce héros au milieu de sa

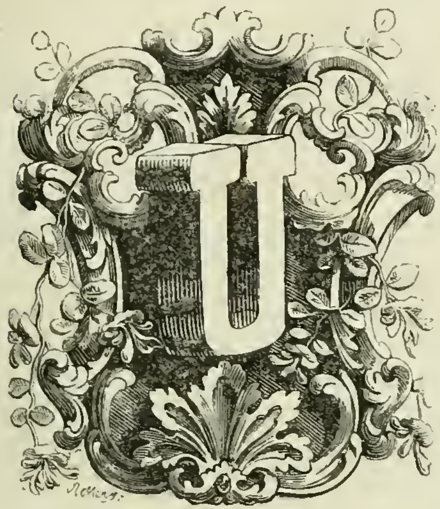
course. De fausses négociations, dans lesquelles il s'était ait employer, lui avaient procuré un accès facile auprès de lui. S'étant un jour introduit dans sa chambre en plein midi, et l'ayant trouvé endormi tout habillé sur son lit, il tira sa dague pour le percer. Le prince s'éveille, veut parer le coup, reçoit dans le bras une blessure profonde, renverse son assassin d'un grand coup de pied, s'élance sur lui, arrache sa dague, et lui en perce le cœur. Les domestiques du prince, accourus au bruit, se jettent sur l'assassin, et, d'un coup d'escabeau, lui font voler la cervelle. Cependant la dague était empoisonnée; la gangrène, qui parut à la plaie du prince, fit craindre pour sa vie. La pureté de son sang et l'habileté du chirurgien le sauvèrent. M. Augustin Thierry raconte ainsi la création du corps des sergents d'armes : Une fois qu'il venait (Philippe-Auguste) d'arriver au château de Pontoise pour s'y divertir, on le vit tout à coup prendre un air soucieux, et retourner en toute hâte vers Paris. Il réunit aussitôt ses barons, et leur montra des lettres venues, à ce qu'il assurait, d'outre-mer, et dans lesquelles on l'avertissait de prendre garde à lui, parce que le roi d'Angleterre avait envoyé de l'Orient des Hassassis pour le tuer. C'était le nom, alors tout nouveau dans la langue européenne, par lequel on désignait les mahométans fanatiques de religion et de patriotisme, qui croyaient gagner le paradis en tuant, par surprise, les ennemis de leur foi. On croyait généralement qu'il existait dans les défilés du mont Liban une tribu entière de ces enthousiastes, soumise à un chef appelé le Vieux de la Montagne, et que les vassaux de ce personnage mystérieux, à son premier signal, couraient joyeusement à la mort. (Le nom de Vieux, donné par les croisés au chef de la tribu des Assassins, est la traduction du mot *scheik*, qui, en arabe, signifie un homme d'âge et un chef de tribu.) Le nom de *Haschischi*, par lequel on les désignait en langue arabe, provenait de celui d'une plante enivrante dont ils faisaient un fréquent usage pour s'exalter ou pour s'étourdir.

« On conçoit que le nom de ces hommes, qui poignardaient à l'improviste, frappaient les généraux d'armée au milieu de leurs soldats, et mouraient en riant, pourvu qu'ils n'eussent pas manqué leur coup, devait inspirer une grande terreur aux croisés et aux pèlerins de l'Occident. Ils rapportaient un souvenir si vif de l'effroi qu'ils avaient ressenti au seul mot d'assassin, que ce mot passa bientôt dans toutes les bouches, et que les contes d'assassinat les plus absurdes purent trouver aisément en Europe des gens disposés à y croire. Cette disposition existait, à ce qu'il parait, en France, lorsque le roi Philippe assembla ses barons en parlement, à Paris. Nul d'entre eux n'exprima de doute sur le péril du roi, qui alors entoura sa personne de précautions extraordinaires. « Contre « la coutume de ses aïeux, disent les contemporains, il « ne marcha plus qu'entouré de gens d'armes, et institua, « pour plus grande sécurité, des gardes de son corps, « choisis parmi ceux qui lui étaient le plus dévoués, et « armés de grandes masses de fer ou de cuivre. On dit « que certaines personnes qui, usant de la familiarité ac- « coutumée, s'approchèrent de lui par mégarde, coururent « le danger de la vie. » Cette nouveauté royale étonna beaucoup de gens et leur déplut singulièrement. Le mauvais effet produit par l'institution de ces gardes du corps (appelés *servientes armorum*) obligea le roi à convoquer de nouveau ses barons. Il renouvela devant eux ses premières imputations contre le roi d'Angleterre, assurant que c'était lui qui avait fait tuer en plein jour le marquis de Montferrat par les assassins qu'il tenait à sa solde. L'assemblée opina que tout ce que le roi jugeait à propos de faire pour sa sûreté personnelle était bon et convenable, et les gardes du corps furent maintenus. L'institution s'est conservée bien des siècles après qu'on eut cessé de croire, en France, au pouvoir mystérieux du Vieux de la Montagne. » C'est pendant son séjour en Palestine que le roi de France se serait ainsi entouré d'hommes dévoués, choisis parmi les plus nobles seigneurs de son armée. « Quand ledit roi ouït les nouvelles, dit une ancienne chronique, il se douta fortement et prit conseil de se bien garder; il elut sergent à maces, qui nuit et jour étoient autour de lui. » Le nombre des sergents d'armes fut de deux cents. Ils faisaient leur service armés de pied en cap. Ils portaient le cabasset ou casque léger et la cuirasse, comme la cavalerie légère; ils étaient armés de la masse d'armes et quelquefois de la lance, ce qui donne à présumer que, s'ils faisaient leur service à pied dans les palais, ils montaient à cheval pour accompagner le roi dans les combats. Le corps des sergents d'armes jouissait de grands priviléges; ainsi ils ne pouvaient être jugés que par le roi ou par le connétable, et leur emploi ne cessait point à la mort du roi, comme celui de beaucoup d'autres officiers. C'est parmi les sergents d'armes que les souverains choisissaient les gouverneurs des châteaux forts situés sur les frontières; ils étaient, comme tels, largement rétribués sur les bailliages de ces châteaux. Quand ils n'avaient point de ces gouvernements, c'était le roi qui les payait. Mais il paraît, du reste, qu'ils les justifiaient par leur courage et leur dévouement. Les sergents d'armes s'étaient couverts de gloire sous les murs de Ptolémaïs. A Bouvines, chargés de la défense du pont, ils s'acquittèrent de cette mission avec un tel succès, que saint Louis fonda l'église de Sainte-Catherine, à Paris, pour rappeler leur victoire. Ce furent les sergents d'armes qui, dans la même journée, arrachèrent à une mort certaine le roi Philippe-Auguste, renversé au pied des chevaux par Renaud de Boulogne, et déjà blessé à la gorge. La garde des sergents d'armes, depuis Philippe-Auguste jusqu'à Charles VII, est la seule dont il soit clairement question dans l'histoire.

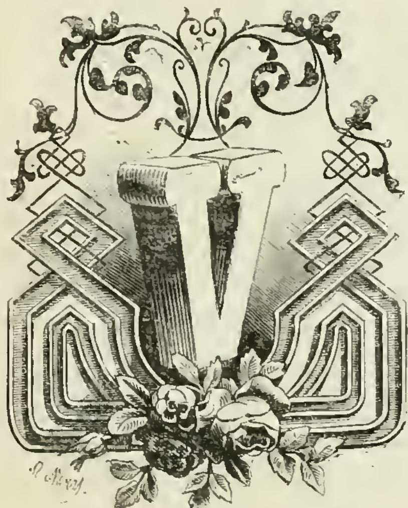


TOURNOIS. L'origine des tournois est toute française; elle remonte aux premiers règnes de la seconde race. Les guerriers se préparaient au combat par ces exercices qu'on nommait tournois ou joutes. Les tournois, dans le principe, étaient des simulacres de combat, et servaient à exercer l'adresse des combattants. Aussi se servait-on d'armes innocentes ou glaives courtois, telles que les épées rebattues, les taillures et pointes rompues. Mais, dans la suite, on imagina des tournois où l'on faisait usage des armes de guerre. Ces sortes de duels étaient appelés combats à outrance, et se terminaient souvent par la mort d'un des deux combattants. « Ces jeux sanglants, dit Rocquencourt, existèrent aussi longtemps que la chevalerie, tant la noblesse était empressée de donner des preuves de sa valeur, même avant que la guerre lui en fournît l'occasion. » Selon Ducange, tournois est un terme général qui comprenait tous les combats qui se faisaient en forme d'exercices, et où plusieurs combattants prenaient part. Les joutes étaient des combats particuliers. Rompre une lance indiquait un combat avec cette arme;

car presque toujours les lances étaient rompues. On se servait alors de l'épée ou du poignard, glaive de merci, lorsque les combattants désarmés s'étaient pris corps à corps. On appelait passe d'armes une sorte de joute où l'on se proposait, d'une part, de défendre, et, de l'autre, de forcer un pas au passage.



UNIFORME. L'habillement du militaire subit diverses transformations : nous avons déjà fait connaître celles effectuées dans les plus anciennes troupes et dans les premières compagnies d'ordonnance, dont l'armure était recouverte d'une cotte armoriée, qui avait le nom de cotte d'armes. A la cotte succéda le hoqueton, espèce de manteau en forme de sac et à manches ouvertes, qui devint bientôt casaque, parce qu'on en ferma les manches et qu'on l'ouvrit par devant. On portait la casaque agrafée au cou. La cotte d'armes cessa alors d'être en usage et ne parut plus que dans les tournois. La couleur des casaques d'ordonnance distinguait les compagnies, et la forme des croix dont elles étaient ornées faisait connaître la nation. L'armée française comptait alors pour auxiliaires des Suisses, des Italiens, des Corses et même des Grecs. L'usage des casaques fut aboli sous Henri II, et à leur place on choisit, pour servir d'uniforme aux troupes, l'écharpe, qui avait été déjà en usage du temps de saint Louis. Chaque soldat avait deux écharpes : l'une désignait la livrée ou couleur de la nation, et l'autre indiquait la compagnie. On les portait en bandoulière, l'une à droite et l'autre à gauche; elles se croisaient sur l'estomac et derrière le dos. L'écharpe, qui marquait le corps, était de la couleur choisie par le capitaine et variait suivant les commandants; celle qui indiquait la nation était de la même couleur pour toutes les troupes. Les gens de guerre conservèrent l'écharpe jusqu'à ce que l'habit d'uniforme fût adopté. On la portait encore à la bataille de Steinkerque, après laquelle l'usage s'en perdit. Les aiguillettes, ou nœuds d'épaules, la remplacèrent et offrirent de nouveau à chaque commandant l'occasion de continuer à donner ses couleurs à ses soldats. En 1692, l'aiguillette était encore la principale marque de distinction des officiers. L'habillement et l'armement uniforme des troupes ne commencèrent guère à être admis en principe que sous Louis XIII, un peu avant le siége de la Rochelle, et dans certains corps seulement. Ce fut sous Louis XIV, en 1670, que les premiers uniformes des officiers et des soldats furent portés régulièrement. Auparavant, les officiers n'avaient aucun costume distinctif, et les soldats, cavaliers et dragons, portaient des habits de différentes couleurs. Quelques corps, jaloux de se distinguer, avaient seulement, comme on peut le voir dans les tableaux de Van der Meulen, des vestes et des culottes rouges. Le casque et le bonnet furent alors remplacés par le chapeau de feutre. L'éclat donné aux costumes de la maison du roi servit à stimuler le zèle des régiments. Ce corps d'élite fut longtemps, comme l'a été depuis la garde impériale, le modèle et l'exemple de l'armée. Néanmoins, les officiers ne portaient pas toujours l'uniforme. En 1717, Louis XV leur en imposa l'obligation pendant tout le temps qu'ils seraient à leur corps, soit en marche, soit en garnison. « L'uniforme, dit l'ordonnance, est l'habillement le plus convenable pour faire reconnaître l'officier et le faire respecter par ses soldats. » En 1759, l'épaulette remplaça l'aiguillette comme signe du grade militaire. Peu de temps auparavant on avait adopté le hausse-col, attribué exclusivement à l'officier de service.



VIVANDIÈRE.

> Vivandière du régiment
> C'est Catin qu'on me nomme.
> (Béranger.)

La vivandière est le dernier reflet de ces femmes courageuses qui, dans les armées anciennes et dans le moyen âge, accompagnaient leurs époux au combat.

La vivandière est un type à part : elle a sa page immortelle dans l'histoire de nos guerres. Cette femme héroïque a accompagné nos armées sur tous les champs de bataille, depuis les hauteurs de Jemmapes jusqu'aux Pyramides ; depuis les rampes glacées du Splugen, jusques aux plaines fécondes et riantes de l'Italie et de l'Espagne ; depuis Madrid jusqu'à Moscou ; depuis Constantine jusqu'à Zaatcha. Tour à tour vivandière, chirurgien, sœur de charité, soldat au besoin ; mais toujours femme, mère, compagne du soldat, elle a vu les côtés terribles, pittoresques et poétiques de la vie des camps ; elle a assisté aux sublimes horreurs des champs de bataille, aux choses sanglantes et frénétiques ; elle a vu passer les ouragans de cavalerie, *procellæ equestres*, qui ébranlent le sol et disparaissent dans un nuage de fumée et de sang ; elle a parcouru les champs de carnage d'Eylau, de Friedland et d'Essling, au milieu d'un monceau de cadavres et des cris de douleur des blessés et des mourants ; elle s'est reposée sur les dalles de marbre des palais des Maures à Séville, et sur les bords fleuris de la Guadiana ; elle a entendu le chant des gondoliers sur les rives du Tage et de l'Arno ; elle a traversé la Bérésina sur des glaces. Enfin, cette femme, la vivandière, est entrée avec la tête de colonne de nos armées victorieuses à Rome, à Naples, à Berlin, à Varsovie, à Moscou. Victoires et revers, succès et défaites, plaisirs et misères, elle a tout vu, tout bravé, tout par-

tagé avec nos soldats, et si, pour nous servir de l'expression de Béranger,

Elle vendait cher à Berlin
Elle donnait gratis à Pantin.

La vivandière, nous le répétons, est la mère du soldat, sa sœur, sa compagne, son amie, sa maîtresse.

Nous ne racontons pas ici son histoire militaire : elle serait trop longue ; car la vivandière a son nom inscrit sur plus d'une page des bulletins de nos armées. Nous ne dirons pas les traits de courage de ces fortes femmes de l'Empire, qui s'armaient du fusil pour venger leur mari frappé mortellement, qui parcouraient les plaines ensanglantées pour prodiguer leurs soins aux blessés, les pansaient sous la mitraille, et leur fermaient les yeux quand ils mouraient, en leur parlant de la France. La vivandière s'est immortalisée en Russie pendant la retraite ; elle a sauvé l'honneur du nom français. Nous avons lu et entendu raconter d'incroyables épisodes de cette désastreuse retraite, où la vivandière remplissait un rôle héroïque. Pour ne citer qu'un fait : Le général Ledru des Essarts, qui commandait une brigade de cavalerie, frappé dangereusement à Krasnoë, gisait abandonné au milieu des cadavres de ses soldats, frappés comme lui par la mitraille russe... La neige tombait à gros flocons... Un ciel noir et bas pesait sur la terre... On n'entendait, dans cette solitude, que le mugissement du vent à travers les sombres et hauts sapins de la forêt, et les hourras des Cosaques qui poursuivaient les débris de notre armée, dépouillaient les cadavres et célébraient leur triomphe par des cris sauvages. La neige, en tombant, avait déjà recouvert d'une couche épaisse, linceul funèbre de tant de braves, le malheureux général, lorsque survint un détachement Français, qui mit en déroute les Cosaques. Une cantinière était au milieu de nos soldats, traînant, dans une voiture à bras, les provisions de la journée. Elle entendit des gémissements s'élever du fond des ravins : elle y court, quelques soldats vivent encore, elle les rappelle à la vie ; de ce nombre était le général des Essarts ; elle le soulève, l'aide à se traîner jusqu'à la voiture, et, s'attelant bravement au brancard, le conduit jusqu'à Smolensk, et l'arrache à une mort certaine.

Cet épisode, que nous avons entendu raconter de la bouche même du général, n'est qu'un des mille faits où la vivandière se signale par son courage et son inébranlable dévouement : elle peut dire avec un juste orgueil :

J'ai fait plus que maint duc et pair
Pour mon pays que j'aime.
(Béranger.)

Non, nous ne parlerons pas de la *vivandière héroïne*, nous parlerons de la *vivandière femme*, telle que Charlet la crayonnait si bien. Voyez-vous cette femme coiffée d'un large chapeau de paille de paysanne ou du madras plus coquet de la grisette, le pied chaussé de la guêtre ministérielle ? Elle voltige gaiement à côté des longues files de soldats, le tonneau en sautoir, le panier au bras, fredonnant l'air du pays natal. Le cliquetis des petits verres qu'elle verse à chaque instant se marie harmonieusement à sa voix quelque peu fatiguée. Pour manteau, elle déroule une ancienne capote de guérite ; pour boa, elle contourne sur ses brunes épaules quelques vieux restes de pelisse ou de schabraque... C'est la vivandière de l'Empire, la vivandière en campagne.

Il y a loin de ce portrait à celui de la vivandière de nos jours, coquette sous son costume d'ordonnance, marchant en avant du premier rang à la suite de la musique : c'est la vivandière en temps de paix, c'est la poésie du métier ; mais en campagne tout change, la vivandière redevient la femme-soldat ; car, ainsi que le fait remarquer un écrivain militaire, à nous, soldat, peuple nomade, il faut quelque peu de prose ; toute la poésie de la vieille Italie ne réchaufferait pas notre poitrine entre quatre et cinq heures du matin : et la vivandière, création toute prosaïque, est charmante quand le givre roidit la moustache et que le flacon circule dans les rangs.

La vivandière pourrait, jusqu'à un certain point, réaliser le portrait que Barbier fait de la liberté. La vivandière, en effet, est une forte *femme, aux puissantes mamelles, à la voix rauque, aux durs appas*. Elle aussi a du brun sur la peau, du feu dans les prunelles ; elle est agile et marche à grands pas ; elle se plaît aux bruyantes mêlées, aux longs roulements de tambours, à l'odeur de la poudre, etc. Elle habite la caserne, mêle ses chants aux chants des soldats, caresse la crinière flottante du cheval de bataille, s'endort au bruit cadencé des pas de la sentinelle, et s'éveille au son du clairon matinal.

FIN.



